TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9995 — 44 PAGES — SAMEDI 19 MARS 1977

Pour la première fois depuis dix-huit mois

L'or atteint 150 dollars l'once

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Carter et la patrie palestinienne

Les petites phrases, les petits gestes et les ambiguïtés sont l'A.B.C. de la diplomatie. Les petites phrases et les petits gestes peuvent être plus significatifs que les longs discours. Quant à l'ambiguïté, elle permet de se faire comprendre tout en restant libre de modifier sa pensée. Le procédé est classique pour amorcer une évolution. C'est bien ce que vient de faire M. Carter.

Mercredi soir, bavardant avec les habitants d'une petite ville du Massachusetts, le président a déclaré : « Une patrie devra être fournie aux réfugiés palestiniens, qui ont souffert pendant tant d'années. » Le lendemain, au cours d'une réception en son honneur aux Nations unies, M. Carter a serré la main de l'observateur de l'Organisation de libération de la Palestine. Pour apprécier ces gestes, il faut se rappeler que, pour la majorité des Américains, l'O.L.P. symbolise le terrorisme et en d'autre, et que la poignée de main de MM. Sauvagnargues et Yasser Arafat en 1974 avait provoqué un vrai scandale.

Depuis jusqu'à présent en Occident, M. Giscard d'Estaing et le gouvernement français avaient proclamé que la paix au Proche-Orient passait nécessairement par la reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie.

M. Carter, dont le département d'État a confirmé que les propos étaient minutieusement préparés, a employé le mot « homeland » avec une implication territoriale. Il ne s'agit pas seulement d'une patrie morale. Le mot évoque, et ce ne peut être qu'à dessein, le droit reconnu aux Juifs en 1917 par la déclaration Balfour de disposer en Palestine d'un « foyer national », en anglais : « national home. » Cette expression volontairement imprécise a conduit le peuple juif du « home » au « homeland », du foyer à la patrie et à l'État d'Israël. La petite phrase de M. Carter implique que le droit reconnu au peuple juif en 1917 ne peut être refusé aujourd'hui au peuple palestinien.

Si la pensée de M. Carter est claire, le président a tenu à en marquer les limites et ses commentateurs autorisés à en atténuer la portée. Il a souligné que toute solution exigeait aussi le droit d'Israël à l'existence et à des frontières sûres. Son porte-parole, M. Powell, a indiqué que le président avait seulement répété ce qu'il disait « depuis deux ans », à savoir que les Palestiniens doivent disposer d' « un endroit » pour vivre. Il a même précisé dans sa campagne électorale que cet endroit devait être en Cisjordanie et à Gaza.

Si quelque doute pouvait cependant subsister sur l'importance de l'évolution américaine, les réactions de satisfaction de M. Arafat et d'inquiétude de M. Rabin suffiraient à le dissiper.

Une « patrie » n'est cependant pas nécessairement un État, et M. Carter s'est gardé d'aller aussi loin que le gouvernement français, qui, par la voix de M. Giscard d'Estaing au Caire en 1975, et par celle de M. de Guiringaud depuis lors, s'est déclaré favorable « à des structures étatiques » et même à la création d'un État palestinien, tout en précisant d'ailleurs que celui-ci pourrait être fédéré ou confédéré avec d'autres États arabes. Par prudence sans doute, dans une période où la négociation paraît devoir s'engager, le mot État a été mis en veilleuse dans le vocabulaire français au cours des dernières semaines.

Les ressources linguistiques de la diplomatie sont infinies. L'important est de savoir ce que veulent dire les mots. Il apparaît évident aux yeux du monde aujourd'hui qu'il n'y aura pas de paix au Proche-Orient sans que les Palestiniens disposent d'un territoire à eux où ils seront souverains et libres, sous réserve qu'ils n'attaquent pas leurs voisins. La difficulté consiste à organiser la coexistence de la patrie palestinienne et de la patrie israélienne.

(Lire nos informations page 2.)

Plusieurs dizaines de personnes ont été exécutées en Chine

Le régime de Pékin se durcit. Vingt-neuf personnes ont été exécutées récemment à Changhaï et à Canton, annoncent des affiches vues dans ces villes. D'autres exécutions ont eu lieu dans des agglomérations de moindre importance. La peine capitale a été prononcée contre des criminels de droit commun, mais aussi contre des « espions », des « distributeurs de tracts » subversifs, et des hommes qui s'étaient opposés à la lutte contre « la bande des quatre ». La nature réelle des crimes attribués aux accusés est difficile à établir. La sévérité des peines montre que le pouvoir veut faire des exemples pour reprendre en main une situation dont le contrôle lui échappe dans certaines régions.

Cette politique de rigueur s'appliquera-t-elle aux « quatre », dont on ignore le sort actuel ? A Hongkong, un journal parfois bien informé, Ming Pao, *affirme, en se référant à un document du comité central du P.C. chinois, que M. Hua Kuo-feng a personnellement « interrogé » Mme Chiang Ching au sujet de la mort suspecte de trois personnalités chinoises, depuis 1971. Cette information, si elle était confirmée, serait la preuve que l'acte d'accusation préparé contre la veuve de Mao lui fait encourir une peine sévère.*

De notre correspondant

Pékin. — La multiplication des exécutions capitales dans les provinces chinoises témoigne à la fois de la gravité du problème d'ordre public qui se pose aux autorités et de la sévérité avec laquelle elles y font face. Après Wuhan, Chenyang et Hangchow (*le Monde* des 3 et 15 mars), c'est à Changhaï que des affiches annoncent la condamnation à mort de cinquante-trois personnes. Pour vingt-six d'entre elles, les sentences ont été immédiatement exécutées. Trois autres exécutions sont annoncées à Canton.

Les affiches sont publiées sous l'autorité du tribunal — ordinaire — qui a prononcé les sentences. Elles précisent que les condamnés ont été fusillés les yeux bandés, mais les indications sur les motifs des condamnations sont parfois très vagues. Dans certains cas, il s'agit clairement de graves crimes de droit commun. Des détails récemment parvenus à Pékin sur les sentences de Hangchow et de Wuhan, ainsi que les nouveaux verdicts de Changhaï et de Canton, permettent de se faire une première idée d'ensemble portant maintenant sur plusieurs dizaines de cas. Deux des fusillés de Wuhan, par exemple, avaient été condamnés pour le viol de neuf fillettes, entre 1971 et 1974. Deux autres étaient accusés d'avoir tiré d'une voiture en marche sur la foule.

La jeunesse des condamnés

Deux condamnés sont désignés comme « chefs de bandes » et les fusillés de Canton avaient été, paraît-il, condamnés pour « *espionnage* ». La peine de mort est une lourde condamnation pour un homme accusé (à Vuhan) d'avoir prélevé 1 500 yuans (un peu moins de 4 000 francs) sur les fonds publics.

La nature politique de certaines condamnations ne laisse guère de doute. Ce sont les cas sur lesquels on a le moins de détails. Sept des personnes fusillées à Hangchow, le 15 février, « *s'apprêtaient* », d'après les affiches, « *à distribuer des tracts* » — dont la nature n'est pas précisée. Un des suppliciés de Changhaï aurait fait obstacle à la « *critique de la bande des quatre* ». Un autre se serait opposé à l'envoi des jeunes instruits à la campagne (au terme de leurs études secondaires).

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

En Espagne

CERTAINS « TERRORISTES » POURRAIENT ÊTRE AMNISTIÉS

(Lire page 44.)

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES AUX LÉGISLATIVES

Les socialistes n'ont ni l'intention ni le goût d'ajouter une crise politique grave à la crise économique dont ils hériteront

nous déclare M. François Mitterrand

La campagne électorale avant le second tour ne se limite pas à l'objectif du 20 mars et à la récupération des suffrages écologistes du 13 mars. D'autres thèmes apparaissent, qui annoncent déjà le climat préélectoral des prochaines législatives. M. Chirac mise sur la peur que peut provoquer la perspective de la venue de la gauche au pouvoir en assurant que la participation communiste à la gestion municipale fera régner l'intolérance et l'arbitraire. M. Olivier Guichard invite, sur le même ton, la majorité à s'unir pour constituer des comités de vigilance contre la « social-bureaucratie ».

M. François Mitterrand — dont on lira ci-dessous les déclarations au « Monde », observe que les résultats des élections municipales ne seront pas utilisées par la gauche, qui n'en a « ni les moyens ni le désir », pour bloquer la vie de la France. Il préfère critiquer les prises de position de M. Barre, devenu, selon lui, l'adversaire principal depuis que l'entreprise de M. Chirac a réduit, en se marquant à droite, ses possibilités d'élargir le champ de la majorité.

Le premier secrétaire du P.S. participe, vendredi soir, à la porte de Pantin, à un meeting unitaire avec MM. Marchais et Fabre. M. Barre va soutenir M. d'Ornano dans le dix-huitième arrondissement et M. Chirac se rend à une réunion publique de M. de La Malène dans le quatorzième arrondissement.

Être chef d'un grand parti, entre les deux tours des élections municipales, laisse peu de répit. De tous côtés, M. Mitterrand est sollicité d'intervenir, de parler, d'envoyer des messages d'encouragement, de donner des conseils. Rien que dans la soirée de jeudi, il est allé de Paris à Chambéry et de Chambéry à Nantes avant de revenir coucher à Paris. Dans ces conditions, il lui faut faire un certain effort pour rester fidèle à son parti pris de sérénité et de décontraction.

Rien cependant ne lui fait perdre le sourire pendant qu'il nous reçoit dans son célèbre pigeonnier de la rue de Bièvre, aux murs tout blancs sous les poutres passées au brou de noix. Il faut dire que le calme des lieux, le choix des tableaux et des photos, les livres harmonieusement entassés, montrent à l'évidence que pour le maître de céans socialisme et qualité de la vie ne sont nullement incompatibles.

« Monsieur le premier secrétaire, les résultats du premier tour des municipales sont-ils conformés à votre attente ?

— Ils ont été plus favorables encore à la gauche et spécialement au parti socialiste que je ne le pensais. Cela prouve, une fois de plus, que l'union de la gauche s'identifie à une volonté profonde de notre peuple.

— Compte tenu des progrès électoraux considérables du parti socialiste, cette formation « attrape-tout » n'est-elle pas condamnée à devenir de plus en plus « réformiste » et de moins en moins « socialiste », au sens propre du terme ?

— Mais non, le parti socialiste n'est pas une formation « attrape-tout » ! Il propose aux Français une charte, un programme et une méthode d'action. A-t-il jamais pris des positions plus claires qu'aujourd'hui ? C'est précisément la netteté de ses engagements qui attire à lui beaucoup de gens. Nos électeurs ne viennent pas de n'importe où, mais de couches sociales et de groupes économiques déterminés. Ils appartiennent surtout à la classe ouvrière, au secteur tertiaire, à la fonction publique, bref au monde des salariés. Quant aux progrès que nous faisons dans les milieux ruraux et chez les travailleurs indépendants, ils tiennent à une prise de conscience des dangers que présente pour eux le processus capitaliste.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 13.)

Jan Patocka, le philosophe-résistant

Pour la première fois, la presse tchécoslovaque a mentionné, jeudi 17 mars, la mort récente du philosophe Jan Patocka. Le « Rudé Pravo », repoussant « les diffamations anti-tchécoslovaques répandues par la propagande occidentale » note que « les moyens d'information de masse occidentaux ne font pas preuve d'humanisme en essayant de tirer un gain politique d'un événement aussi tragique qu'un décès ».

Par PAUL RICŒUR (*)

Le professeur Jan Patocka, l'un des trois porte-parole de la charte 77, a été enterré jeudi. Je voudrais ajouter quelques traits au portrait que Manuel Lucbert a fait du philosophe tchèque sous le titre : « La Force du caractère » (1). Je voudrais dire ce qui a pu conduire un disciple de Husserl, le fondateur de la philosophie phénoménologique, à la tête d'un mouvement exclusivement consacré à la défense des droits civiques et politiques et ce que le manifeste de la Charte 77 doit lui-même à la pensée dont Patocka se réclamait.

Jan Patocka (2) avait écrit en 1936 un ouvrage intitulé *le Monde naturel comme problème philosophique*, (ouvrage réédité à Prague en 1971 et publié en français à La Haye en 1976). Le thème en paraît, à première vue, dénué de toute portée politique. L'auteur disait, dans des termes voisins de ceux de Husserl dans *la Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, l'enracinement de tous les savoirs théoriques dans un « *monde de la vie* » dont la perception et le souci quotidien définissent le niveau. Quoi de moins politique en apparence que cette enquête sur les fondements du savoir ? Et pourtant, chez son maître Husserl, la même investigation — en faisant appel à un réveil du sujet perdu dans ses objets et dans des constructions dont il a oublié qu'il est l'auteur — débouchait, non certes sur un manifeste politique, du moins sur la pressante adjuration adressée aux hommes de culture de retrouver dans un retour à la raison critique le principe de leur *responsabilité* personnelle.

Or, il n'est pas indifférent de rappeler que les conférences de Husserl avaient été prononcées en 1935 à Prague précisément — ainsi qu'à Vienne — et qu'elles avaient été partiellement publiées à Belgrade juste avant la seconde guerre mondiale. La pointe en était dirigée contre le totalitarisme d'alors, à travers les démissions de la raison — celles du scientisme, celles du romantisme, ou celles du nihilisme, — qui servaient de caution à la tyrannie. Je n'hésite pas à discerner dans cet appel de Husserl un des relais par lequel la présente revendication des libertés et des droits humains, à Prague, se rattache au grand nationalisme européen de l'âge classique, par-delà les socialismes du dix-neuvième siècle (pour des raisons que je dirai plus loin).

(Lire la suite page 4.)

(1) *Le Monde* du 15 mars.
(2) Jan Patocka était, avec le professeur Kosik, un des deux philosophes tchèques membres de l'Institut international de philosophie.

(*) Vice-président de l'Institut international de philosophie.

AU JOUR LE JOUR

Raisons d'État et des tas de raisons

C'est très clair : on ne peut pas ne pas massacrer les bébés phoques parce qu'il faut bien que les humbles pêcheurs du Labrador vivent ; on ne peut pas raser les cultures de pavot parce qu'il faut bien que les paysans du Laos ne crèvent pas de misère ; on ne peut pas arrêter le commerce meurtrier des armes parce qu'il faut bien que les ouvriers de France et d'ailleurs travaillent.

On pourrait même ajouter qu'il est absolument indispensable de massacrer les bébés phoques pour que des femmes puissent avoir leurs fourrures, qu'il faut cultiver le pavot pour que les trafiquants de drogue se remplissent les poches, et qu'il est évidemment nécessaire que le commerce des armes se poursuive pour que M. Dassault puisse s'offrir le luxe de se laisser extorquer quelques millions par un employé...

PABLO DE LA HIGUERA.

LA NÉCROPOLE D'EL-KADADA

Préhistoire soudanaise

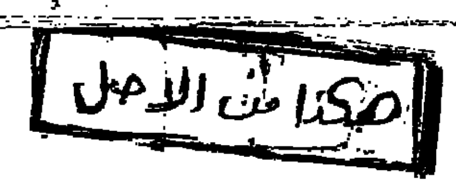
La vallée du Nil a, de tout temps, attiré les hommes. Et elle est le lien obligé entre le monde méditerranéen et l'Afrique. Très tôt, ce qui est actuellement le Soudan a été ouvert aux cultures venues du nord et du sud. Ainsi se sont épanouies des civilisations originales. Mais la préhistoire (et aussi l'histoire ancienne) du Soudan est encore mal connue. Les fouilles, et même les reconnaissances, y ont été beaucoup moins nombreuses qu'en Egypte. Seule, la Nubie, avant sa submersion sous les eaux du lac de retenue du haut barrage d'Assouan, a été l'objet de recherches archéologiques systématiques.

Le creusement d'un canal d'irrigation à El-Kadada, village proche de Shendi, à environ 200 kilomètres au nord-est de Khartoum, a permis d'ouvrir un nouveau chapitre de la préhistoire soudanaise. En mars 1976, au début des travaux, ont été mis à jour fortuitement, à cet endroit où rien n'avait jamais attiré l'attention des archéologues, des tessons de céramique, puis des vases et une hache en pierre polie. La semaine suivante, la section française de recherche archéologique (créée en 1967, dépendant du Quai d'Orsay, mais rattachée au service des antiquités soudanaises et dirigée depuis 1975 par M. Francis Geus) commençait une fouille d'urgence. Cinq tombes néolithiques apparaissaient alors, avec leurs squelettes, leur céramique et divers outils. Il fut décidé de réserver jusqu'en mars 1977 un périmètre de 5 000 mètres carrés, de manière à laisser le temps aux archéologues français et soudanais de faire une fouille de sauvetage. Interrompus par l'été torride et la saison des pluies, les travaux ont repris en novembre dernier et ont continué jusqu'au 19 février, date à laquelle il a fallu rendre le site aux réalisateurs du nouveau système d'irrigation.

La fouille d'El-Kadada a, certes, été faite « en catastrophe » : quelques mois seulement, alors qu'il aurait fallu plusieurs années pour « ratisser » complètement le site. Des années d'études seront, certes, nécessaires pour tirer parti des innombrables vestiges retrouvés. Mais, dès maintenant, on peut dire qu'il s'agit de la plus importante nécropole néolithique jamais trouvée au Soudan. Il semble que, dès cette époque reculée (le quatrième millénaire peut-être ; des datations précises au carbone 14 seront faites dans les prochains mois), la culture locale ait subi l'influence des civilisations de Basse-Nubie et même de Haute-Egypte.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 38.)



PROCHE-ORIENT

Liban

Plusieurs dizaines de chrétiens ont été tués en représailles du meurtre de Kamal Joumblatt

De sanglantes représailles ont été exercées à la suite de l'assassinat de Kamal Joumblatt, dont ont été victimes plusieurs dizaines de personnes, toutes chrétiennes. Le nombre des morts varie selon les sources entre 40 et 150. Les victimes se répartiraient entre Beyrouth (10 à 13 morts) et les villages du Chouf (30 à 140). Le P.N.L., parti de M. Camille Chamoun, adversaire de Kamal Joumblatt et lui-même originaire du Chouf fait état de 64 morts dénombrés (41 à Barouk, 11 à Maasser-El-Chouf, 3 à Kfar-Nabrakh, 2 à Boutné, 6 à Mazraat-El-Chouf et 1 à Baadarane). Il affirme que ce bilan est provisoire et pourrait atteindre 100 morts, et annonce qu'un mouvement d'exode s'est produit dans ces villages en direction de Deir-El-Kamar, pirncipale localité chrétienne du Chouf.

La tension est très vive dans tout le pays et les rues de Beyrouth sont désertes comme au temps de la guerre ; la ville est de nouveau pratiquement coupée en deux. Pour empêcher la situation de dégénérer en nouveaux combats généralisés, les patrouilles de la force arabe de dissuasion ont été multipliées et quatre mille soldats syriens ont été déployés dans la région du Chouf. De son côté, M. Walid Joumblatt, fils du chef druze assassiné, a fait le tour des villages du Chouf pour apaiser les esprits.

L'enquête se poursuit pour identifier les assassins de Kamal Joumblatt. La police a établi qu'il s'agit de quatre jeunes gens, dont trois barbus. Aucune autre précision n'a été donnée. Cependant, à Bagdad, le Front national, au pouvoir, et le Front du refus palestinien accusent expressément les autorités syriennes d'avoir organisé l'attentat.

Le dernier hommage au chef druze

De notre correspondant

Beyrouth. — De la localité de Beechta, qui domine Moukhtara, village natal de Kamal Joumblatt, le *spectacle était saisissant. Une véritable marée humaine se dirigeait vers le palais du chef druze, qui n'était plus accessible à pied. Malgré la pluie torrentielle qui s'abattait sur la région, des dizaines de milliers de personnes, venues rendre un dernier hommage au dirigeant de la gauche libanaise, continuaient d'affluer de toutes parts. Aux chefs religieux druzes, reconnaissables à leur turban blanc, se mêlaient des miliciens en tenue de combat, des femmes portant en signe de deuil le long voile blanc traditionnel et, ici et là, noyés dans cette foule, les représentants du gouvernement, de la résistance palestinienne et du corps diplomatique.

La tension, perceptible, malgré le silence qui régnait sur l'assistance, devait atteindre son paroxysme avec l'arrivée du cercueil. Celui-ci, porté *à bout de bras, était ouvert, et la* foule, massée sur le parvis du palais, pouvait apercevoir le visage de Joumblatt, entouré de bandages blancs. Cette vision, presque irréelle, à laquelle personne ne s'attendait, a frappé de stupeur l'assistance, et l'émotion, longtemps contenue, s'est exprimée ouvertement lorsque le chef religieux des druzes a proclamé le fils de Kamel Joumblatt, Walid, nou*veau chef de la communauté.*

Mais si la succession semble être assurée au niveau communautaire, elle ne l'est pas à la tête du Mouvement national libanais, qui, avec la disparition de Kamal Joumblatt, se trouve privé d'un dirigeant qui avait acquis une influence considérable et une audience internationale.

Une relance de la crise ?

Les conséquences de la disparition brutale du chef druze sont d'une importance telle que tout le monde s'interroge, depuis mercredi, sur l'identité des assassins et des instigateurs du crime. Dans les milieux proches du Front du refus, on met l'accent sur les divergences existant entre le chef de la gauche et le régime syrien. Des tracts en *ce sens ont même été distribués*, ce qui, semble-t-il, a conduit à l'arrestation de M. Zaher Khatib, député sunnite du Chouf, et dirigeant des Comités populaires, dont les thèses sont très proches de celles du Front de refus.

Dans les milieux de la gauche libanaise, on souligne en revanche que les relations de M. Joumblatt avec le régime syrien s'était nette*ment améliorées au cours des semai*nes précédentes, et que des médiateurs s'activaient pour régler les différends et préparer peut-être une visite du chef de la gauche à Damas. On attribue, dans ces milieux, la responsabilité de l'assassinat aux *« forces partitionnistes liées à Israël »*. Leur objectif ? Arrêter le processus de normalisation en cours. Le meurtre du chef de la communauté druze devant nécessairement, selon ces forces, entraîner, surtout dans les régions du Chouf et d'Aley, une série de massacres confessionnels et de représailles qui *remettraient le feu aux poudres et justifieraient la partition du pays.*

En fait, aussitôt la nouvelle de l'attentat connue, plusieurs exécutions sommaires ont eu lieu à Beyrouth-Ouest, avant même que la gauche ait pu intervenir et mettre un terme aux actes de violence dans la capitale. Dans la région du Chouf, plusieurs incidents graves, qui auraient fait, selon la radio phalangiste, une cinquantaine de morts, étaient également signalés avant l'arrivée des quatre mille hommes de la force arabe de dissuasion, ce qui a conduit Walid Joumblatt à avancer la date des obsèques de son père, qui devaient avoir lieu initialement le dimanche 20 mars. Le *« Front libanais »* (groupant les formations maronites, qui se réunit ce vendredi, doit débattre de ces incidents.

Dans les *milieux* de la gauche libanaise, on n'écarte pas l'éventualité d'une *exploitation possible* de ces incidents confessionnels, d'autant plus que la situation dans le sud, où les *« forces partitionnistes liées à Israël »* tentent de s'assurer une victoire sur le terrain qui leur permettrait d'imposer leurs conditions, n'évolue pas dans le sens voulu par celles-ci. On rappelle, dans ces milieux, que, la veille même de l'assassinat du chef de la gauche, les dirigeants du « Front libanais », MM. Camille Chamoun, Pierre Gemayel et Soleyman Frangié, reçus par le président Sarkis, avaient réclamé l'*« internationalisation »* du problème du Sud-Liban. Mais cette *demande avait été rejetée par le chef* de l'Etat, qui, par la voix de son ministre des affaires étrangères, avait exprimé son attachement à une solution proprement libanaise de la question, solution que l'assassinat de Kamal Joumblatt *aurait pour but* de remettre en question, *ouvrant* ainsi la voie à une relance de la crise libanaise. — *(Intérim.)*



(Dessin de KONK.)

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

Il s'agit de traduire nos gains politiques sur le plan territorial

déclare M. Arafat

De notre correspondant

Le Caire. — *« Il s'agit maintenant pour les Palestiniens de traduire leurs gains politiques sur le plan territorial »*, a déclaré, jeudi 17 mars, M. Yasser Arafat devant le Conseil national palestinien, réuni au Caire depuis le 12 mars. *« Il est nécessaire d'établir un Etat palestinien sur toute portion de notre patrie venant à être libérée »*, a répété une nouvelle fois le président de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. Arafat, qui a parlé durant quatre heures, s'est ensuite prononcé contre l'idée de former un gouvernement provisoire en exil, à l'image des nationalistes algériens en 1958. C'est le président Sadate qui, en septembre 1972, avait suggéré à l'O.L.P. la création d'un tel gouvernement. Au sujet de la participation des Palestiniens à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, le chef de l'O.L.P., qui est personnellement favorable à cette participation, a dit : *« Certains veulent que nous disions « non » afin de connaître notre prix. »*

En réalité, la question de la représentation palestinienne à la conférence de la paix ne paraît guère *d'actualité aux dirigeants* de l'O.L.P. qui, en outre, ont beau jeu de faire remarquer qu'ils n'ont pas encore été invités à Genève. Quant à la résolution 242 des Nations unies sur le Proche-Orient, qui ne mentionne que le *« problème des réfugiés »*, et dont l'O.L.P. a longtemps souhaité l'amendement, *« elle est maintenant dépassée par les résolutions suivantes »*, a estimé M. Arafat.

Le président de l'O.L.P. qui, les jours précédents, avait modéré en séance les ardeurs antisyriennes de plusieurs délégués, s'est surtout attaché, dans son allocution de jeudi, à justifier par des arguments stratégiques la récente amorce de réconciliation avec le royaume hachémite (il a déjeuné avec le roi Hussein au Caire, en marge du récent « sommet » afro-arabe). *« La Jordanie*, a dit M. Arafat, *a la plus longue frontière de la confrontation avec Israël, frontière à partir de laquelle nous pouvons approvisionner en armes et en matériel nos compatriotes de la rive occidentale du Jourdain. »*

La « petite phrase » du président Carter sur *« la patrie* (homeland) *pour les réfugiés palestiniens »* a suscité un commentaire positif de M. Mahmoud Labadi, porte-parole officiel de la treizième session du « Parlement » palestinien : *« Nous accueillons favorablement cette nouvelle attitude des Etats-Unis. »*

Le chef de l'O.L.P., pour sa part, avait auparavant vivement critiqué la politique américaine au Proche-Orient, allant jusqu'à accuser Washington d'avoir fait assassiner, en 1975, un fidèle allié de l'Occident comme le roi Fayçal, *« parce que celui-ci avait une position intransigeante au sujet de Jérusalem »*. M. Arafat a ensuite rendu un hommage remarqué à l'Arabie Saoudite, *« principal soutien financier de l'O.L.P. »*.

Les propos du président de l'O.L.P. paraissent, dans l'ensemble, avoir été bien accueillis par les délégués palestiniens. La tendance à la conciliation interne et à la réunification, qui prévaut à la session du « Parlement » de l'O.L.P., avait été encore renforcée, la veille du discours de M. Arafat, par la nouvelle de l'assassinat de Kamal Joumblatt.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

DÉMENTANT AVOIR CHANGÉ DE POLITIQUE

Le Front populaire de M. Georges Habache affirme qu'il ne reconnaîtra pas Israël

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.D.) de M. Georges Habache, l'un des mouvements du « Fronts des refus », a démenti, au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 16 mars en marge du Conseil national palestinien, que le F.P.L.P. ait changé en quoi que ce soit sa ligne politique. M. Bassam Abou Cherif, porte-parole du F.P.L.P., a déclaré que *« toute idée tendant à faire croire que le F.P.L.P. a changé de politique est fausse »*.

Le F.P.L.P. entendait répondre indirectement à M. Arafat, qui, le matin, au cours d'une discussion, avait fait remarquer à M. Tayssir Koubaa, l'un des responsables du F.P.L.P., qu'en affirmant que son organisation était prête à planter le drapeau palestinien sur toute portion de Palestine libérée, il exprimait un changement de politique (*le Monde* du 17 mars).

M. Abou Cherif a répété que le F.P.L.P. était effectivement prêt à établir une autorité palestinienne sur tout morceau de terre libérée, indépendamment de sa taille, *« mais à condition*, a-t-il ajouté, *que la libération s'effectue à travers un changement dans le rapport des forces par la lutte, d'une manière qui nous permette d'établir cette autorité et de continuer le combat avec les juifs progressistes en Israël pour installer un Etat démocratique en Palestine. »*

« A condition aussi, a-t-il poursuivi, *que l'établissement de cette autorité se fasse à travers une stratégie de libération sans négociations dans le rapport des forces actuel. Nous ne reconnaîtrons pas Israël. Nous ne rejetons pas la négociation dans un sens abstrait. Nous voulons seulement qu'elle se fasse avec un rapport de forces convenable. »*

Il a déclaré d'autre part que le F.P.L.P. était *« absolument opposé aux démarches destinées à améliorer les relations avec la Jordanie et les agents de la réaction et de la C.I.A. »*

De son côté, M. Tayssir Koubaa a constaté que depuis la guerre de 1973 *« l'équilibre des forces était en faveur de la réaction, et non pas des forces progressistes »*. Il a indiqué que le F.P.L.P., dans ces conditions, *« n'était pas prêt à coopérer avec l'O.L.P. »*. Enfin, il a ajouté qu'il ne sera possible de libérer des parties de Palestine qu'*« une fois que le monde arabe aura changé et que les forces révolutionnaires l'auront emporté en Syrie, en Egypte et ailleurs »*.

● *M. André Chouraqui*, écrivain israélien et ancien maire adjoint de Jérusalem, vient de faire un séjour de trois semaines au Maroc à l'invitation du roi Hassan II, qui l'a reçu ainsi que des ministres, des gouverneurs et de hauts fonctionnaires. *« Bien qu'il soit entré dans le royaume avec un passeport français*, précise l'Agence télégraphique juive, *aucun de ses interlocuteurs n'ignorait sa citoyenneté israélienne et ses fonctions officielles. »* M. Chouraqui a déclaré à l'issue de son voyage que *« les juifs semblaient jouir au Maroc d'une entière liberté et avaient la possibilité de quitter le pays ou d'y revenir »*.

M. ARAFAT QUALIFIE DE « POSITIFS » LES PROPOS DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Rabin se dit « préoccupé »

Le département d'Etat a affirmé, jeudi 17 mars, que les propos tenus la veille à Clinton, Massachusetts, par le président Carter sur le Proche-Orient *« représentaient la position du gouvernement des Etats-Unis »*, et avaient préalablement fait l'objet d'*« un examen minutieux »* de la part de l'administration américaine.

M. Carter avait déclaré à Clinton : *« Il faut qu'il y ait une patrie* (en anglais homeland) *pour les Palestiniens qui ont souffert pendant tant d'années. »* Il avait toutefois précisé que deux conditions devaient être au préalable réunies : la reconnaissance par les Palestiniens du droit d'Israël à l'existence et la création de frontières permanentes et sûres pour l'Etat hébreu. Il avait noté que les Palestiniens n'avaient jamais renoncé à leur objectif de démanteler l'Etat israélien. Lorsque cet obstacle sera surmonté, avait-il ajouté, *« une patrie devra être donnée aux réfugiés palestiniens »*.

Un changement de la politique *américaine ?*

Harcelé de questions par les journalistes, le porte-parole du département d'Etat, M. Fred Brown, s'est obstinément refusé à dire jeudi si la déclaration de M. Carter marquait ou non un changement de la politique américaine à l'égard de la question palestinienne. Comme l'avait fait quelques instants avant lui, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, M. Brown s'est efforcé de minimiser la portée [illegible] la déclaration de M. Carter [illegible] faveur d'une *« patrie »* palestinienne. *« Les remarques du président ne signifient pas que [illegible] Etats-Unis ont pris position [illegible] la nature que devrait revêtir [illegible] solution »*, a-t-il déclaré, [illegible]lant que M. Carter avait envi[illegible] la création de cette *« patrie »* [illegible] un accord israélo-arabe.

Le président Carter a p[illegible] sa pensée dans l'avion q[illegible] conduisait jeudi de New-Yo[illegible] Washington. *« Je pense q[illegible] que j'ai dit est approprié*, [illegible] affirmé. *J'estime que des dis[illegible]sitions doivent être prises pour les Palestiniens dans le cadre de la nation jordanienne ou par d'autres moyens. »* Il a ajouté que la solution jordanienne avait la préférence d'Israël, mais que, de toute façon, un arrangement devrait être élaboré d'abord par les nations arabes et, ensuite, négocié avec Israël.

Pour une paix juste et durable

● Au Caire, où siège le Conseil national palestinien, les propos de M. Carter *ont été salués par* M. Yasser Arafat, qui les a qualifiés de *« pas en avant vers la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien »*. *« Ils sont positifs et seront étudiés »*, a-t-il ajouté, déclarant : *« J'ai confiance en M. Carter, et je m'emploierai à l'aider à réaliser une paix juste et durable au Proche-Orient. »* Enfin, M. Arafat a demandé au président Carter de préciser ce qu'il voulait dire par le mot *« patrie »*, et *« où cette patrie devait être établie »*. De son côté, M. Mahmoud Labadie, porte-parole du Conseil national palestinien, a déclaré que ce dernier accueillait favorablement *« toute évolution positive de la position américaine »*, et a exprimé le souhait que ce *« nouveau point de vue américain se traduira par des actes »*. Dans les milieux palestiniens du Caire, on *note* que les propos du président des Etats-Unis, tenus au moment où le C.N.P. est sur le point d'achever ses travaux, ont pour but d'encourager les Palestiniens à adopter une position *« modérée »* sur le conflit israélo-arabe.

Inquiétude à Jérusalem

● A JERUSALEM, le premier ministre, M. Rabin, s'est déclaré *« préoccupé »* par les déclarations de M. Carter. Rappelant l'hostilité de son pays à la création d'un Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain, il a réaffirmé qu'Israël ne donnerait son accord qu'à la création d'un *« Etat jordano-palestinien »*. M. Rabin a ajouté cependant qu'il ne s'attendait pas à *« une confrontation avec les Etats-Unis, mais seulement à des divergences de points de vue »*. De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Allon, a regretté la terminologie employée par M. Carter. *« Les Palestiniens*, a-t-il dit, *ont déjà une patrie en Jordanie. »* Le leader du Likoud, M. Begin, a pour sa part affirmé que les propos *« surprenants »* de M. Carter ne pouvaient que résulter de l'attitude de *« nos dirigeants qui parlent jour et nuit de la nécessité de résoudre le problème palestinien »*. — *(A.F.P., A.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA VISITE DE M. CARTER A L'ONU

Quand il y a de grossières violations des droits de l'homme tout le monde est concerné, *déclare le président des États-Unis*

Nations unies. — Les Nations unies étaient, jeudi 17 mars, le seul îlot de sobriété dans une ville célébrant la Saint-Patrick par de nombreuses *libations*. Les bars de l'Organisation internationale étaient fermés, non pas sur ordre *du vertueux président Carter*, mais pour des raisons de sécurité... Apparemment, les délégués ne lui en ont pas voulu de ce régime sec. Ils ont en effet réservé un accueil *sympathique* au *président* des Etats-Unis lorsqu'il se leva de son fauteuil pour monter à la tribune, bien peigné, bien habillé, comme s'il allait passer un examen.

De notre correspondant

En fait, les membres de l'Organisation internationale ont apprécié qu'il ait choisi les Nations unies pour y prononcer son premier grand discours de politique étrangère depuis son installation au *pouvoir*, démontrant ainsi de façon spectaculaire son intérêt pour une instance négligée et même dédaignée par le gouvernement précédent.

Néanmoins, le discours n'a pas soulevé l'enthousiasme. Le président ne fut interrompu qu'à trois reprises par des applaudissements — révélant bien les préoccupations *de la majorite*, — *par exemple* au moment où il évoqua sa décision d'appliquer des sanctions au « *régime illégal de Rhodésie* » ou lorsqu'il annonça son intention *de signer le traité sur l'élimination* de toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que son désir d'aboutir à un accord nucléaire avec l'U.R.S.S.

L'atmosphère fut plus *chaleureuse* et plus animée à la réception donnée ensuite par le secrétaire général des Nations unies, sans doute grâce au champagne (le président ne but qu'un jus de fruit) et aussi à la poignée de main échangée entre le représentant de l'O.L.P. et le président Carter, qui, naturellement, devint le sujet principal des conversations.

Dans l'après-midi, *on avait* laissé entendre que M. Carter se tiendrait en retrait de la ligne des personnalités accueillant les invités à la réception donnée en son *honneur*, ce qui lui *aurait* évité ce geste jugé sacrilège par les Israéliens et les associations pro-sionistes. Mais le président n'accordant d'importance particulière ni à *la* poignée de main ni aux protestations qu'elle ne manquerait pas de soulever se limita à accomplir un rite protocolaire envers le représentant d'une organisation ayant le statut *légal d'observateur* auprès de l'ONU. Il *ne prononça* aucune parole et fit en sorte qu'aucune photographie ne fût prise de cette scène.

Quant au discours, qui ne contenait pas de véritables surprises, *il était en fait* une « somme » des grandes options de politique étrangère déjà exprimées soit par le président, soit par M. Vance en d'autres lieux, à l'exception toutefois de l'appel lancé à l'Organisation internationale pour qu'elle réactive *ses efforts* en faveur de la défense des droits de l'homme. Il lui suffirait de rendre vie à des organes en sommeil ou négligés comme la commission des droits de l'homme des Nations unies qui, selon *M. Carter, devrait se* réunir plus souvent et à laquelle tous les pays devraient apporter leur entière coopération. Le président a recommandé qu'elle retourne définitivement de *Genève* à New-York où, pense-t-il, ses activités recevront davantage de publicité dans la presse. Il a également évoqué la possibilité de créer un poste de haut commissaire *des* Nations unies pour les droits de l'homme.

Mais, *surtout*, le président n'a pas *hésité* à condamner indirectement, mais clairement, la *thèse* soviétique, selon laquelle la *condamnation* des violations des droits de l'homme dans un pays donné serait une ingérence inadmissible dans ses affaires intérieures. Tous les pays signataires *de la charte* se sont engagés à observer ces droits, a dit en substance M. Carter. Ainsi, « *aucun membre de l'organisation internationale ne peut prétendre que le mauvais traitement de ses citoyens le concerne exclusivement ; de même, aucun membre ne saurait échapper à ses responsabilités en présence de cas de torture ou de privation de liberté non justifiées intervenant dans le monde* ». Après avoir confirmé que le gouvernement américain se proposait de redresser ses propres défaillances en ce domaine, et ratifierait divers instruments diplomatiques mis au point par les Nations unies pour illustrer l'engagement des États-Unis, le président Carter a ajouté : « *Quand de grossières et importantes violations interviennent, contrairement aux engagements internationaux, tout le monde est concerné. Les engagements solennels de la charte de l'ONU, de la déclaration universelle des droits de l'homme, les accords d'Helsinki et d'autres documents internationaux, doivent être pris aussi au sérieux que des accords commerciaux ou de sécurité.* »

Les objectifs de la négociation sur le désarmement

Néanmoins, malgré la fermeté, tant dans la forme que sur le fond, de cette mise au point, le président a bien indiqué que le *problème des droits* de l'homme, aussi important soit-il, ne devait pas empêcher de progresser dans d'autres domaines « *relatifs à la sécurité, au bien-être de notre peuple et à la paix mondiale* ».

C'est « *avec détermination et énergie* », qu'il entend poursuivre la négociation nucléaire avec l'U.R.S.S. Car, si cette négociation est bloquée, la course *aux* armements continue, mettant en danger la sécurité des deux pays et du *monde* entier. Une fois de plus, le président a redéfini ses objectifs de la négociation : contrôles stricts ou même arrêt de la production de nouvelles armes, forte réduction des armements stratégiques mais, à défaut, signature d'un accord limité en ajournant la négociation sur les *problèmes* les plus litigieux ainsi que sur les importantes réductions qu'il propose.

De même, en ce qui concerne les essais nucléaires, à défaut *d'un arrêt total* accepté par toutes les puissances, les deux super-grands peuvent envisager la suspension de leurs propres essais. Certes, a dit le président Carter, la *compétition idéologique* entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis continue, mais, à son avis, cette concurrence doit être compensée par la coopération « *dans l'intérêt de la paix et pour notre survie mutuelle...* » : « *Je rechercherai cette coopération, sérieusement et sincèrement* », ajoutant qu'il souhaitait s'entendre avec l'U.R.S.S. sur le principe d'une « *modération militaire réciproque mutuelle* » dans l'océan Indien, ainsi que sur les exportations d'armes vers les régions agitées du monde.

En ce qui concerne les *armes* classiques, le président *souhaite que des* accords interviennent entre pays producteurs et consommateurs pour en limiter les exportations, et il a annoncé des initiatives américaines en ce *sens*. Sur les problèmes de l'Afrique australe, du Proche-Orient, de l'Asie du Sud-Est et de la Chine, le président a rappelé, en termes généraux, les positions *connues* de la diplomatie américaine. Il ne revint pas sur ses déclarations faites la veille concernant *la nécessité de créer* un « homeland » pour les réfugiés palestiniens. Dans l'entourage de M. Carter, on soulignait que le président voulait simplement *dire que la solution du* problème palestinien était un des éléments fondamentaux d'un accord global. Aux journalistes qui l'accompagnaient dans l'avion, le *président* aurait indiqué simplement qu'il fallait envisager de « *faire quelque chose pour les Palestiniens* », soit dans le cadre de la Jordanie, soit par d'autres moyens.

Au sujet du dialogue Nord-Sud, le président a déclaré que les Etats-Unis feraient des propositions visant à satisfaire les « *besoins humains fondamentaux des pays en voie de développement* ». Après avoir rappelé les diverses contributions américaines au programme national d'assistance ou à ceux des Nations unies, ainsi qu'aux organisations financières internationales, il a déclaré que le gouvernement américain « *était désireux de considérer, d'une manière positive et ouverte, la négociation d'accords pour stabiliser les prix des matières premières* ».

HENRI PIERRE.

LES ÉTATS-UNIS VEULENT CONTRIBUER AU SUCCÈS D'UNE CONFÉRENCE MONDIALE DU DÉSARMEMENT

Le président Carter a, d'autre part, déclaré que la délégation américaine apporterait une « *contribution énergique et positive* » à la session spéciale de l'Assemblée générale sur le désarmement, en juin 1978. C'est la première fois que les Etats-Unis se prononcent ainsi pour cette session spéciale, qui sera une sorte de conférence mondiale du désarmement. Celle-ci, *qui était* réclamée depuis plusieurs années par l'Union soviétique et qui se heurtait au scepticisme de plusieurs grandes puissances — des Etats-*Unis en tout premier lieu*, — la dernière Assemblée générale des Nations-Unis a décidé de la convoquer.

A Vienne, où se poursuivent sans progrès les *interminables* débats de la Conférence sur les réductions de force en Europe centrale (M.B.F.R.), le délégué soviétique, M. Tarasov, a de nouveau proposé un blocage des effectifs militaires du pacte de Varsovie et de l'OTAN à leurs niveaux actuels. Après cette cent-trentième séance de la Conférence, un porte-parole de l'OTAN a déclaré que la proposition soviétique ne *contenait rien de nouveau*.

Les pays de l'Ouest n'acceptent un blocage des effectifs en Europe centrale qu'après une première réduction établissant une « *parité approximative* » des forces terrestres et des chars de combat. Les pays du pacte de Varsovie, eux, parlent d'un « *équilibre global* » comprenant toutes les catégories *de personnel et d'armements*.

Pérou

L'« état d'urgence » est décrété dans l'industrie du sucre

De notre correspondant

Lima. — Le gouvernement péruvien a déclaré « *en état d'urgence* », le jeudi 17 mars, l'industrie du *sucre*, *principal* produit agricole d'exportation du pays. Durant un an, les grèves et arrêts de travail seront interdits dans ce secteur et aucune augmentation ne pourra *être octroyée*, sauf décision du gouvernement. Les investissements de caractère « social » seront réduits. En outre, cinq des douze grandes coopératives sucrières passent sous le contrôle direct de l'Etat.

L'industrie du sucre au Pérou traverse une crise profonde. Elle est concentrée dans *douze* grands complexes agro-industriels de la côte *nord* du pays, qui occupent quelque trente-deux mille travailleurs. Dépendant autrefois en grande partie du capital étranger, ils avaient été nationalisés et transformés en coopératives en 1969, au moment de la réforme agraire. Le passage d'une structure d'hacienda à un système de type autogestionnaire avait créé de nombreux problèmes d'organisation, et entraîné un certain gaspillage de ressources. La forte baisse des cours du sucre sur le marché mondial a mis les coopératives en difficulté.

La CECOAAP, la centrale qui regroupe les coopératives sucrières, avait réclamé une hausse du prix du sucre sur le marché intérieur et divers avantages fiscaux. Mesures qui ont *été également* décidées par le gouvernement le 17 mars. Par *contre*, la CECOAAP était opposée à une prise de contrôle direct de l'Etat dans les coopératives et à une limitation aux droits des travailleurs.

THIERRY MALINIAK.

Argentine

IL N'EST PAS QUESTION DE DIALOGUER AVEC LES PARTIS POLITIQUES déclare le ministre de l'intérieur

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Il n'est absolument pas question que le gouvernement militaire argentin entame un dialogue avec les partis politiques, a déclaré jeudi 17 mars le ministre de l'intérieur, le général Albano E. Harguindeguy. « *Le gouvernement militaire achève actuellement de consolider son pouvoir, première phase durant laquelle il a gardé le silence*, a ajouté M. Harguindeguy, *mais cela ne signifie absolument pas qu'il envisage maintenant de dialoguer avec les organisations politiques.* »

Le ministre argentin a ainsi *mis* fin implicitement aux espoirs des leaders des partis mis en sommeil depuis le coup d'Etat militaire de mars 1976. A son retour d'un voyage officiel au Pérou, *le chef de l'Etat*, le général Videla, s'était entretenu avec des représentants de la presse locale, pour leur annoncer l'ouverture d'un dialogue des militaires avec les civils. Ses déclarations avaient réveillé *certains espoirs* chez les politiciens. « *Le temps du silence se termine* », avait dit, notamment, le général Videla, en reconnaissant le « *manque de définition politique* » du gouvernement.

ASIE

Chine

Plusieurs dizaines de personnes ont été exécutées

(Suite de la première page.)

Ou bien les affiches ne révèlent qu'une partie des faits, ou bien les exécutions rompent avec l'usage qui voulait que, pour ce genre de « *crime* », la sentence soit « *suspendue* », afin d'observer le comportement du coupable, *de tenter de l'éduquer* et de juger s'il peut bénéficier d'une remise de peine. Vingt-sept condamnations ainsi « *suspndues* » sont d'ailleurs annoncées à Changhaï.

Un autre fait est frappant : la jeunesse de nombreux condamnés. Six des fusillés de Hangchow (dont deux jeunes filles) étaient âgés d'une vingtaine d'années. Il en était de même pour au moins trois de ceux de Wuhan, et celui de Chenyang, bien qu'âgé de vingt-deux ans, était encore lycéen.

Des voyageurs signalent d'autres condamnations à Changsha et à Sian, sans pouvoir en préciser les circonstances. Tout cela appelle plusieurs observations. La première est que l'ordre et la sécurité publique *se rétablissent difficilement*, au moins par endroits, depuis les troubles de l'été dernier et la crise du mois d'octobre. Dans de nombreux cas, les faits qui ont *entraîné les condamnations sont* relativement récents. La presse confirme d'ailleurs ce point. Réclamant récemment le renforcement de la sécurité dans les chemins de *fer (ce qui a été* le sujet, début mars, d'une conférence nationale à Pékin), *le Quotidien du peuple* demandait qu'il soit mis fin à des « *actes illégaux* » tels que l'interception de trains. A Wuhan, un avis de recherche contre deux « *chefs de gang* » a été vu, et des véhicules en panne et aux vitres brisées étaient abandonnés dans les rues, au début du mois de *février*.

Pour une part *importante*, la criminalité est le fait de jeunes. On admet dans les conversations privées que le phénomène s'est développé depuis la révolution culturelle, et l'on en *profite* pour en faire porter la responsabilité à la « *bande des quatre* ». Ceux-ci, à en croire *le Quotidien du peuple*, auraient encouragé dans la jeunesse des actes de « *pillage révolutionnaire* » et des manifestations d'« *anarchisme* ». Il demeure que la présente situation fait apparaître un clivage entre générations. Le fait est d'autant plus clair qu'un vigoureux effort de reprise en main est en cours dans les milieux scolaires, où les élèves sont énergiquement invités à « *respecter* » les professeurs.

Parallèlement, *le Quotidien du peuple* a consacré *toute* sa première page, le 14 mars, à un article de près de sept mille cinq cents caractères célébrant les vertus des cadres vétérans de la *révolution* et réclamant que leur autorité ne soit pas contestée sous prétexte de l'existence d'une pseudo-bourgeoisie au sein du parti.

Le moins qu'on puisse dire, enfin, est que cette autorité s'*affirme* avec la plus grande sévérité. La publication par voie d'affiches des condamnations à mort et des exécutions démontre une volonté d'impressionner l'opi*nion par des peines exemplaires*. C'est une manière de tenter de mettre un terme au désordre. Elle n'en comporte pas moins le danger d'un engrenage de la ré*pression et* de la violence, que M. Hua Kuo-feng, dans son souci de « *stabilité et d'unité* », ne saurait négliger.

ALAIN JACOB.

LES DÉBUTS MODESTES DE M. HUA KUO-FENG

Hongkong (*Reuter*). — M. Hua Kuo-feng n'était encore, en 1959, qu'un simple employé de magasin, a révélé la radio de la province du Hunan.

Dans une émission captée le mardi 15 mars, la radio a précisé que le futur président du parti travaillait cette année-là dans un grand magasin de la province et portait un macaron de vendeur. « *Quand les clients demandaient de la pâte dentifrice, Hua Kuo-feng s'empressait de leur en présenter les différentes sortes disponibles.* »

Le successeur de Mao a également été employé sur des chantiers de digues. Il a travaillé dans des fermes et des usines afin de suivre la directive du Grand Timonier : « *Servir le peuple de tout son cœur* ».

● UNE DELEGATION CHINOISE de six membres est arrivée, *mercredi 16 mars*, à Victoria, pour y installer une ambassade. Dirigée par un chargé d'affaires, l'ambassade de Chine sera la quatrième *créée dans l'archipel depuis* l'indépendance. La France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont déjà représentés aux Seychelles. — *(Reuter)*

● *Au Japon, le produit national brut* a augmenté de 6.3 % en 1976 (en termes réels), au lieu de 2,4 % en 1975. Ce P.N.B est estimé à 97,582 milliards de yens (environ 346 milliards de dollars), après ajustements *saisonniers*, ce qui représente une progression *de 13,1 % en termes nominaux*. Le P.N.B. par tête est passé de 4 390 dollars en 1975 à 4 930 dollars en 1976, ce qui place le Japon au seizième rang parmi les pays de l'O.C.D.E. — *(A.F.P.)*

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK RAYÉ DE L'HISTOIRE

Les dirigeants cambodgiens réécrivent l'histoire à leur façon. *Dans un commentaire, dont fait* état l'A.F.P. à Bangkok, diffusé ce vendredi et consacré au coup d'Etat du 18 mars 1970 par lequel le maréchal Lon Nol renversa le prince Norodom *Sihanouk*, la radio cambodgienne, captée en Thaïlande, réussit le tour de force de ne jamais mentionner le nom ni même l'existence du prince.

L'éditorial présente le 18 mars 1970 comme la date d'une prise de conscience révolutionnaire *par* « *toutes* les classes de la population » révoltées par le putsch des « fascistes ». Pas un mot n'est dit au sujet du prince, qui allait poursuivre la *lutte contre Lon Nol à Pékin*. En revanche, « la victoire du 17 avril 1975 » est *présentée* comme le seul résultat de l'action des *masses* « grâce à la conduite clairvoyante de l'Angkar » (l'organisation révolutionnaire).

Rappelons qu'après son retour au Cambodge le prince conserva le titre de « chef de l'Etat », bien qu'ayant un rôle de plus en plus effacé, *jusqu'au jour* d'avril 1976 où il demanda, *paraît-il*, à « prendre sa retraite ». Depuis, on est sans nouvelles de lui.

Vietnam

LA MISSION AMÉRICAINE A ÉTÉ REÇUE PAR LE PREMIER MINISTRE

Hongkong (Reuter). — M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, a reçu jeudi 17 mars la **mission américaine à Hanoï** (« le Monde » du 16 mars), rapporte l'Agence de presse vietnamienne.

Cette mission de cinq membres, dirigée par M. Léonard Woodcock, *président du syndicat américain des* ouvriers de l'automobile, a *été* chargée notamment d'examiner avec les dirigeants vietnamiens le problème des quelque deux mille cinq cents militaires américains disparus pendant la guerre.

M. Pham Van Dong, rapporte l'agence, « a eu avec la commission une conversation amicale, au cours de laquelle il a clairement exposé le point de vue de la République socialiste du Vietnam sur les problèmes d'intérêt mutuel... La mission a présenté le point de vue de la partie américaine sur ces problèmes ».

La mission doit séjourner à Hanoï jusqu'à samedi. Elle a demandé à y rencontrer l'ambassadeur du Cambodge. Elle se rendra ensuite à Vientiane.

Pakistan

● LA POLICE a ouvert le feu à plusieurs reprises, le mercredi 16 mars, contre des militants des partis d'opposition qui manifestaient à Karachi, Lahore, Hyderabad et dans d'autres villes. Il y a eu au moins trois *morts et des* dizaines de blessés. L'opposition entend manifester dans la rue aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir l'annulation des élections *du 7 mars*, qu'elle considère comme « *truquées* ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA CONTESTATION

JAN PATOCKA, LE PHILOSOPHE-RÉSISTANT

(Suite de la première page.)

Le ton de la Charte ne saurait tromper, encore moins l'interprétation que Jan Patocka en donnait dans un texte diffusé par le Comité international pour le soutien des principes de la Charte 77 (*le Monde* du 10 février 1977) : « *Aucune société, aussi bien équipée soit-elle du point de vue technique, ne saurait fonctionner sans assise morale, sans une conviction qui ne résulte pas de l'opportunité, des circonstances et des avantages attendus. La morale, pourtant, n'est pas là pour faire fonctionner la société, mais tout simplement pour que l'homme soit l'homme. Ce n'est pas l'homme qui la définit selon l'arbitraire de ses besoins, de ses souhaits, tendances et désirs. C'est au contraire la morale qui définit l'homme... La notion d'un pacte international pour les droits de l'homme ne signifie rien d'autre que ceci : les Etats et la société tout entière se placent sous la souveraineté du sentiment moral. Ils reconnaissent que quelque chose d'inconditionnel les domine, les dépasse.* »

Corruption spirituelle

Il est difficile pour des intellectuels occidentaux, encore tout occupés à se déprendre du moralisme et à déconstruire la raison, de comprendre ce recours des intellectuels tchèques à la morale dans le champ même de la revendication politique. Pour les comprendre il faut tenir compte de deux facteurs. Il faut d'abord imaginer l'incroyable corruption spirituelle engendrée par la normalisation » politique. C'est de cela et de rien d'autre que parle Vaclav Havel dans sa *Lettre ouverte à Gustave Husak* (*Politique aujourd'hui*, septembre-octobre 1975). Le régime, dit Havel, tient les citoyens par l'une ou l'autre des peurs que diffuse le réseau policier : peur de perdre son travail, son logement ou tel avantage, peur de voir ses enfants privés du droit à l'instruction, peur de ne pas pouvoir publier, etc. Ainsi « *chaque citoyen est obligé d'être hypocrite* ». En face d'un régime qui organise systématiquement la fuite hors de la sphère publique vers le confort privé de style petit-bourgeois, la première tâche politique est de porter un diagnostic juste à la démoralisation institutionnalisée : « *L'ordre*, dit encore Havel, *a été rétabli au prix de l'asservissement de l'esprit, de l'insensibilisation du cœur et du vide de l'existence. En apparence, c'est la consolidation, au prix d'une crise spirituelle et morale de la société.* » De cette subtile corruption, l'état lamentable des arts, du théâtre, de la littérature est le témoin le plus accablant. L'« *esthétique de la banalité* » que le pouvoir impose procède de la même volonté de maintenir le citoyen à *ras de terre* et de faire régner, sur toute activité susceptible de devenir critique ou créatrice, l'« *ordre sans vie* » qui n'est autre que la « *paix de cimetières* ». Commence-t-on à comprendre pourquoi, pour réveiller le citoyen et le reconduire à la sphère publique, il faut d'abord le faire sortir de son refuge dans la vie privée et faire appel à sa responsabilité morale en tant que citoyen ? Quand la perversion de l'esprit d'un peuple est poussée aussi loin, comment l'histoire, arrêtée, étouffée, tarie, « *redemanderait-elle et reprendrait-elle un jour la parole* », comme le demande Havel en des termes pathétiques, si ce n'était l'individu qui était convoqué à sa responsabilité de citoyen ?

La seule ressource

Mais les intellectuels occidentaux doivent avoir présent à l'esprit un second facteur : la seule ressource contre un système de normalisation aussi perfectionné, c'est d'invoquer les textes relatifs aux libertés et aux droits civiques par lesquels l'Etat s'est lui-même lié. Cette circonstance explique que la Charte parle d'entrée de jeu le langage de l'homme citoyen et non celui du producteur socialiste. Avec la fin du « Printemps de Prague », la revendication pour le socialisme à visage humain est devenue sans objet. Il faut alors remonter plus loin dans le passé et s'appuyer sur l'expérience politique de l'Occident depuis la fin du Moyen Age et, fort de ce recours, récupérer la sphère politique dont le pouvoir a chassé les citoyens. C'est pourquoi le manifeste de la Charte 77 s'ouvre sur le rappel de ces actes solennels : « *Le 23 octobre 1976, était publié au recueil des lois de la République socialiste de Tchécoslovaquie* (sous le numéro 120), *le « pacte international sur les droits civiques et politiques » et le « pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels », textes signés au nom de notre République en 1968, ratifiés à Helsinki en 1975 et entrés en vigueur chez nous le 23 mars 1976. A partir de cette date, nos citoyens aussi ont le droit et l'Etat le devoir de s'y conformer.* » Les deux pactes évoqués ici avaient été recommandés à la ratification des Etats par l'ONU. Ils n'ont pas été proprement ratifiés à Helsinki mais l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (1er août 1975) y fait référence, dans le 7e point de la première partie, qui commence ainsi : « *Les Etats participants respectent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion* ». La Charte 77 n'a pas de peine à reprendre à son compte l'idéologie sous-jacente à l'affirmation que ces droits « découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et... sont essentiels à son épanouissement libre et intégral ». Mais, alors que pour certains gouvernements ces formules ne représentent que le prix à payer pour obtenir de l'Occident la reconnaissance du *statu quo* politique en Europe, les dissidents — ou mieux les résistants — les assument non par tactique, mais par conviction. Pour eux, la philosophie simplement alléguée par l'Acte final d'Helsinki doit devenir la philosophie professée par les Etats. En attendant, elle doit être celle des signataires de la Charte 77. Celle-ci s'exprime dans les termes suivants, dans son second alinéa : « *Les libertés et les droits humains garantis par ces deux pactes représentent les valeurs civilisatrices importantes vers lesquelles tendaient, au cours de l'histoire, l'effort des nombreuses forces du progrès et leur promulgation peut aider d'une manière significative au développement humaniste de notre société.* »

Par là les résistants disent trois choses. Aux hommes au pouvoir, ceci : les libertés que vous alléguez, liberté d'expression, droit à l'instruction sans discrimination politique, droit à l'information, droit d'association, liberté de confession religieuse, inviolabilité de la vie privée, du domicile et de la correspondance — ces libertés n'existent pas chez nous (3). A leurs concitoyens : votre devoir moral est d'exiger de l'Etat qu'il se soumette lui-même aux principes auxquels il s'est solennellement engagé. Enfin ils disent à l'étranger : sachez que nous, les résistants de Prague et d'ailleurs, nous avons effectivement rompu avec le système de la peur. Aussi, quand vous intervenez en notre faveur, ne craignez pas que nous ayons peur. Car désormais nous ne céderons plus.

Aucune délivrance par la force

Quand à nous, ainsi interpellés, nous devons savoir que les résistants n'attendent de l'Occident aucune délivrance par la force. Si jamais pareille illusion a pu être nourrie à l'Ouest ou chez tels dissidents de l'Est, chacun sait aujourd'hui que la guerre froide est finie et que la tâche est de mener de front la détente militaire, la coopération économique et « *la revendication pour les droits civiques* », sans jamais céder au chantage selon lequel la lutte pour les libertés nuirait à la détente. Il faut savoir que le seul secours que l'Occident peut apporter aux résistants, c'est l'incessant rappel des engagements publics pris par les Etats, la dénonciation publique des violations où qu'elles se produisent et l'appui public aux personnalités menacées — appui, nous le savons, qui est leur meilleure protection physique.

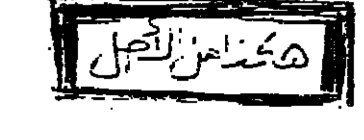
Ce genre de secours, aussi limité, ne doit pas au moins leur faire défaut. Et la meilleure manière de ne pas en laisser le monopole à l'administration Carter est que, d'une part, les gouvernements de l'Europe occidentale en assument la responsabilité (comme a commencé de le signifier la visite du ministre néerlandais des affaires étrangères à Jan Patocka), d'autre part, que les mouvements de gauche prennent une position claire et intransigeante.

Nous y sommes contraints dès lors que la proclamation des droits civiques et des libertés a fait l'objet d'un pacte public entre les Etats. Par cet acte, libertés et droits ont été placés sous le contrôle de l'opinion publique internationale et sous la sauvegarde de tous les Etats conjointement.

C'est parce qu'il n'a pas eu peur que Jan Patocka, le philosophe phénoménologue, a été harrassé par la police, soumis à des interrogatoires exténuants, poursuivi par la police jusque sur son lit d'hôpital, et littéralement mis à mort par le pouvoir. L'acharnement mis contre lui prouve que le plaidoyer philosophique pour la subjectivité devient, dans le cas de l'extrême abaissement d'un peuple, le seul recours du citoyen contre le tyran.

PAUL RICŒUR.

(3) Dans l'ordre de la liberté d'enseigner et de publier, on appréciera la « directive à l'intention des rapporteurs de thèses », signée par le professeur Ceska, vice-recteur de l'université Charles de Prague : toute appréciation des travaux d'un candidat doit se demander si « le travail est écrit dans l'esprit marxiste-léniniste ou bien dans un autre esprit, selon une méthodologie étrangère au marxisme (par exemple le néo-positivisme, le scientisme, le néo-kantisme, la phénoménologie, le structuralisme, le freudisme, etc.). Le rapporteur doit très expressément relever chaque cas de ce genre dans les travaux des candidats, même ceux qui se trouvent seulement dans l'annexe bibliographique ou l'appareil critique. Le rapporteur sera responsable ; il se portera garant qu'aucun ouvrage de ce genre ne sera soumis à l'approbation de la commission d'attestation ». (Cité par *Politique aujourd'hui*, juillet-août 1975.)



EUROPE

DANS LES PAYS DE L'EST

Onze anciens membres du comité central du parti tchécoslovaque lancent un appel aux P.C. européens

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le jour même où s'ouvrait, le jeudi 17 mars, à Prague, une session du comité central du P.C. tchécoslovaque, onze anciens membres de cette instance du parti en 1968 ont rendu *publique une lettre protestant* contre l'attitude des autorités envers les signataires de la Chartre 77. S'adressant aux partis communistes européens qui avaient participé l'an dernier à la conférence de Berlin, les « onze » les invitent à veiller au respect du document adopté lors de cette rencontre.

Les onze signataires sont : MM. Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères et porte-parole de la Charte 77, Zdenek Mlynar, Vaclav Slavik, Bohumil Simon et Josef Spacek, tous les quatre anciens secrétaires du comité central ; Frantisek Kriegel, ancien membre du présidium, ainsi que MM. Jiri Judl, Oldrich Kaderka, Frantisek Vodslon, Vladimir Kadlec et Mme Jirina Zelenkova. Seul dans ce groupe M. Spacek n'avait pas signé la Charte 77.

Les auteurs de l'appel soulignent que la campagne organisée contre les défenseurs des droits civiques en Tchécoslovaquie est contraire à *« l'esprit et aux conclusions »* de la conférence de Berlin au cours de laquelle *« le strict respect de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU »* avait été recommandé. *« Ce n'est pas la première fois depuis 1968,* remarquent-ils, *que des groupes de population importants sont victimes de discrimination en raison de leurs convictions. »* Parmi les méthodes employées qui *« jettent le discrédit sur le socialisme, non seulement en Tchécoslovaquie, mais dans toute l'Europe »*, les « onze » évoquent le licenciement de leur emploi de signataires de la Charte 77, les pressions policières et les campagnes de presse. *« Ces pratiques nuisent aux intérêts de vos partis,* écrivent-ils, *et ne peuvent pas être considérées comme des affaires internes au parti communiste tchécoslovaque. »*

Les « onze » reprochent aux dirigeants actuels d'avoir tenté de résoudre les problèmes politiques du pays *« en opprimant et en intimidant ceux qui attiraient l'attention sur ces problèmes »*. Ils réclament la libération des citoyens détenus pour avoir soutenu la Charte 77 et en appellent aux P.C. européens pour qu'ils *« prennent toutes les mesures pratiques à leur disposition pour aider le P.C. tchécoslovaque à agir en accord avec l'esprit politique de la conférence de Berlin »*.

La situation créée par le mouvement d'opinion qui se développe depuis plus de deux mois autour de la Charte 77 aura sûrement été analysé jeudi pendant la session du comité central du parti. M. Vasil Bilak, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, y a du reste présenté une information sur la récente réunion à Sofia des secrétaires à l'idéologie et aux affaires internationales des pays socialistes. La délégation tchécoslovaque serait revenue assez déçue de cette rencontre, car, contrairement à son désir, elle n'est pas parvenue à obtenir une condamnation expresse des actions des contestataires en Europe de l'Est, et en particulier de la Charte 77. Cette demande se serait heurtée à l'opposition des Polonais, des Hongrois et même aux réticences des Soviétiques.

Les conséquences diplomatiques des réactions de l'étranger à la Charte 77 pourraient être envisagées pendant la visite que M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, a commencée jeudi à Moscou. Ce voyage, qui avait été annoncé il y a quelques jours, a été entrepris par M. Chnoupek, a-t-on indiqué, *« sur la base d'un accord »*. Cette formulation laisse penser que l'initiative est venue de Prague, qui souhaiterait se concerter avec Moscou sur la ligne à suivre diplomatiquement vis-à-vis des pays occidentaux. — M. L.

En Roumanie

M. Goma dénonce des internements psychiatriques de contestataires

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Dans une interview accordée à l'agence U.P.I., l'écrivain roumain Paul Goma a affirmé qu'il existait en Roumanie des hôpitaux psychiatriques dans lesquels les autorités n'hésitaient pas à interner des opposants. Il a cité le nom de quatre établissements (1), dont deux à Bucarest, où à sa connaissance se sont produits des cas de ce genre. L'écrivain s'est dit prêt à fournir l'identité de trois personnes ayant subi un tel traitement et qui lui ont remis des attestations confirmant leur internement psychiatrique pour raisons politiques.

Au sujet de sa situation personnelle, M. Goma a déclaré qu'il avait été reçu à deux reprises déjà par un dirigeant important du P.C., M. Cornel Burtica, secrétaire à l'idéologie, la dernière fois le samedi 12 mars. Il s'est déclaré relativement optimiste. Il estime que les autorités de son pays adopteront en fin de compte à l'égard des contestataires une attitude plus souple que celle suivie dans d'autres pays de l'Est. A ce jour, a-t-il encore indiqué, cent vingt-six personnes lui ont fait connaître leur adhésion à sa lettre de solidarité envers les signataires tchécoslovaques de la Charte 77.

Les propos de M. Goma sur l'internement psychiatrique pour des raisons politiques doivent être rapprochés de la prise de position sur la même question du docteur Ion Vianu, médecin psychiatre. Tout en affirmant son accord avec M. Goma, le docteur Ion Vianu expose, dans une lettre non encore parvenue en Occident, les abus psychiatriques de ce genre dont il a pu être témoin. Dans un article publié en octobre 1976, à Bucarest, dans la revue *Viata Romeneasca* (la Vie roumaine, n° 10), le docteur Vianu avait déjà attiré l'attention sur ce qu'il avait appelé l'« *hyperpsychiatrie* », c'est-à-dire l'usage abusif de l'internement. Fils du célèbre professeur et critique littéraire Tudor Vianu, rallié au régime en 1945, le docteur Vianu est l'auteur d'un ouvrage *Style et personne* (1975), recueil d'essais où il traite de l'écriture sous l'angle de la psychanalyse.

M. Goma a reçu, d'autre part, le soutien d'un poète et critique littéraire de renom en Roumanie, M. Ion Negoitsescu. Victime de l'arbitraire pendant la période stalinienne (il passa plusieurs années en prison), M. Negoitsescu avait eu, il y a deux ou trois ans, des ennuis avec la censure : l'un de ses ouvrages, *la Lampe d'Aladin*, avait été imprimé, et aussitôt interdit.

MANUEL LUCBERT.

(1) Les hôpitaux Balancea et Coula, dans la capitale, et ceux de Poiana-Mare et de Petrov-Groza.

Union soviétique

LA LICA INTERVIENT POUR ANATOLE CHARANSKI

M. Pierre-Bloch, président de la LICA, accompagné de M. Friedrich, président de l'Union française des juifs originaires de l'Europe de l'Est, ont été reçus mercredi par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République. Ils ont demandé que le président de la République intervienne en faveur des juifs d'U.R.S.S., dont la situation est devenue particulièrement alarmante, en particulier après l'arrestation d'Anatole Charanski.

Dans la journée, MM. Pierre-Bloch et Friedrich ont été reçus successivement par M. Poniatowski, ministre d'État et de l'intérieur, et par M. Ulrich, directeur de cabinet du ministère des affaires étrangères.

Jeudi matin, le président Alain Poher a reçu la jeune femme du mathématicien Charanski. M. Pierre-Bloch a longuement exposé au président du Sénat *« la situation tragique de ces malheureux, arrêtés pour espionnage alors qu'ils demandent depuis des années un visa pour Israël. »*

« Le cas de la femme de Charanski, ajoute la LICA, *est particulièrement émouvant. Son mari a été appréhendé le jour de son mariage, en même temps qu'elle obtenait son visa pour Israël ; elle a été obligée de s'expatrier. »*

La LICA a demandé aux autorités françaises d'intervenir auprès des autorités russes pour que les accords d'Helsinki soient enfin respectés.

Une déclaration du CRIF

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) déclare dans un communiqué que *« l'annonce de la libération du docteur Mikhaïl Stern vient opportunément confirmer que la mobilisation de l'opinion publique demeure le recours suprême et efficace pour la sauvegarde des innocents. Elle prouve que tout reste possible tant que l'on refuse de s'habituer à l'injustice »*.

« Mais, ajoute le CRIF, *cette victoire de la liberté acquise grâce à l'opiniâtreté des hommes de conscience de nombreux pays est ternie par les lourdes menaces qui s'accumulent sur l'existence même de la communauté juive d'U.R.S.S. qu'illustre le déferlement dans les mass media soviétiques d'une campagne antisémite d'une brutalité inaccoutumée et par l'arrestation du militant juif Anatoly Sharansky sous l'absurde accusation d'espionnage. »*

● *M. Vladimir Boukovski* a été reçu jeudi 17 mars à Paris par M. Jean Lecanuet, ministre d'État, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. L'entretien entre le dissident soviétique et le président du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) a porté sur la question des droits de l'homme.

EUROPE

Portugal

LA MANSUÉTUDE DES TRIBUNAUX A L'ÉGARD DES ANCIENS AGENTS DE LA PIDE SUSCITE DES PROTESTATIONS.

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le tribunal militaire a déclaré inconstitutionnelle une loi votée en janvier dernier et promulguée par le président qui diminue les cas de circonstances atténuantes dont peuvent bénéficier les anciens collaborateurs de la PIDE (*le Monde* du 27 janvier 1977). Le tribunal suprême devra se prononcer sur le caractère constitutionnel de ce texte, mais, en attendant, les procès des agents de la PIDE, tous en liberté provisoire, sauf huit ou neuf, pourraient être considérablement retardés.

Depuis que les procès ont commencé devant les tribunaux militaires, plusieurs dizaines d'anciens agents de la PIDE ont été condamnés à des peines inférieures au temps de détention préventive déjà effectué (moins de deux ans pour la plupart). Cela a provoqué la réaction d'un groupe de trente-sept enseignants de la faculté de droit de Coimbra, qui considèrent comme un « *authentique scandale national et international* » la façon dont sont jugés les anciens agents de la police politique salazariste. « *Il semble*, ajoutent les enseignants, *que ce que l'on prétend condamner ce n'est pas le fascisme, la PIDE et ses agents, mais plutôt le 25 avril 1974* » qui a mis fin à l'ancien régime. Ces procès sont « *une parodie de justice* » et les peines prononcées sont purement « *symboliques* », ajoutent-ils en réclamant que les tribunaux soient composés de « *citoyens d'un haut prestige moral et civique* ».

République fédérale d'Allemagne

Un nouveau scandale d'écoutes éclate à propos du procès Baader

De notre correspondant

Bonn. — A peine M. Maihofer, ministre fédéral de l'intérieur, avait-il assuré le Parlement que l' « affaire Traube » était le premier et unique cas d'écoutes clandestines qu'un nouveau scandale éclatait (« le Monde » du 18 mars). Les ministres de l'intérieur et de la justice du Bade-Wurtemberg, MM. Schiess et Bender (C.D.U.), ont reconnu, le jeudi 17 mars, au cours d'une conférence de presse, que les conversations entre les membres de la fraction de l' « Armée rouge », plus connue sous le nom de groupe Baader, détenus à Stuttgart-Stammheim, et leurs avocats avaient été « écoutées à deux reprises ».

Après l'attentat contre l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm, en avril 1975, et l'arrestation de l'avocat Siegfried Haag, accusé de complicité avec la Fraction armée rouge, au mois de novembre dernier, les conversations ont été enregistrées, pendant vingt-deux jours, par des moyens qui n'ont pas été précisés. Les deux ministres se sont référés à l'article 34 du code pénal qui autorise une violation de la loi, si celle-ci « *constitue le seul moyen d'écarter un danger actuel* ». « *Nous étions, avec la dernière certitude, conscients de ce danger*, ont indiqué MM. Schiess et Bender, *lorsque le soupçon pressant s'est imposé à nous, que certaines prises d'otages, des incendies et des meurtres étaient préparés par le noyau dur de la « bande à Baader » emprisonné à Stuttgart, et qu'ils devaient être organisés grâce aux relations de ces détenus avec des visiteurs, relations autorisées par le code de procédure pénale.* »

Les deux ministres ont affirmé que seule leur responsabilité était engagée, et que ni le parquet fédéral chargé de l'accusation au procès de Stuttgart, ni les juges du tribunal, n'avaient été mis au courant. Les enregistrements qui, entre-temps, auraient été détruits n'auraient été transmis à aucune des parties au procès.

Il avait été question pour la première fois mardi dernier de ces écoutes pendant une audience du procès de Stuttgart. Me Otto Schilly, défenseur de Gudrun Ensslin, avait déposé une requête afin que M. Maihofer et M. Herold, président de la police judiciaire fédérale, soient entendus à ce sujet. Le procureur avait qualifié cette requête de « *pure propagande* », et elle avait été rejetée par la cour.

Le chancelier Schmidt reçoit M. Kohl

Au mois d'août dernier, le Bundestag a adopté un projet de loi prévoyant que les relations épistolaires entre les avocats et les détenus accusés de participation à une association de terroristes pouvaient être surveillées après décision d'un juge. Mais les députés de la coalition gouvernementale ont refusé la surveillance des entretiens entre les avocats et leurs clients réclamée par l'opposition chrétienne-démocrate.

Après les révélations de MM. Bender et Schiess, les avocats du groupe Baader estiment qu'il ne leur est pas possible de participer plus longtemps au procès. « *Nous ne savons pas ce qui a été écouté, et surtout nous n'avons aucune garantie que nous ne serons plus écoutés*, a déclaré Me Schilly. *Dans ces conditions, il est impossible d'assurer une défense normale.* » Les défenseurs ont l'intention de porter plainte.

Il n'est pas exclu, d'autre part, que le procès de Stuttgart, qui dure depuis près de deux ans, soit interrompu et doive être recommencé depuis le début. L'affaire des écoutes n'est en effet que le dernier élément d'un ensemble de « bizarreries » qui laissent planer un doute sur la validité de la procédure.

A Bonn même, l'avenir de M. Maihofer et, à travers lui, le sort de la coalition libérale-socialiste sont au centre de toutes les réflexions. Le ministre de l'intérieur, qui a toujours insisté sur le caractère « *unique et exceptionnel* » du cas Traube, était-il au courant ? Au Bundestag, il s'est laissé une porte de sortie en précisant qu'il l'était en effet « *dans son domaine de responsabilité* ». MM. Schiess et Bender se sont gardés de répondre ouvertement à la question au cours de leur conférence de presse. Ils ont simplement déclaré que M. Maihofer n'avait pas été « *officiellement* » averti. L'opération a été menée à la prison de Stuttgart-Stammheim par la police, sous la responsabilité exclusive des autorités régionales.

La question inquiète pourtant les dirigeants de la coalition gouvernementale. Le chancelier Schmidt a conféré toute la nuit de jeudi à vendredi avec les chefs des groupes parlementaires de la majorité, ainsi qu'avec M. Maihofer et M. Vogel, ministre fédéral de la justice. Il a reçu ensuite M. Helmut Kohl, chef de l'opposition chrétienne-démocrate. Les sociaux-démocrates et même les libéraux, qui ont soutenu le ministre de l'intérieur sans enthousiasme dans l'affaire Traube, pourraient changer de position s'il apparaissait que M. Maihofer couvre, plus par faiblesse que par conviction, des pratiques illégales.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

L'exclusion de la C.E.E. du « sommet » de Londres

Vive irritation contre la France aux Pays-Bas

De notre correspondant

Amsterdam. — Les Pays-Bas n'acceptent pas que la C.E.E. en tant que telle ne soit pas invitée au « sommet » économique des grands pays industrialisés qui se tiendra à Londres les 7 et 8 mai prochain. Après Rambouillet et Porto-Rico, les petits partenaires dans le Marché commun refusent que « *les soi-disant grands pays utilisent une politique pleine d'arrogance, parce qu'ils mettent en cause une des pensées fondamentales de la Communauté, à savoir l'égalité des pays membres. La crédibilité de la Communauté est en cause* », a déclaré M. Van Mierlo, député de la gauche radicale, au Parlement, le 17 mars.

Une motion de M. Van Mierlo, votée à l'unanimité, demande au gouvernement de ne pas accepter ce nouvel « *entre nous* » des grands pays occidentaux. Contrairement à ce qui s'est passé autour du « sommet » de Porto-Rico, l'été dernier, le gouvernement néerlandais a maintenant pris clairement position contre l'exclusion de la C.E.E. de la table ronde à Londres.

C'est surtout la position française dans cette affaire qui est visée. Le ministre des affaires étrangères français, M. de Guiringaud, a notamment déclaré au dernier conseil des ministres à Bruxelles que même le principe de la participation de la C.E.E. ne pourrait pas être discuté au prochain conseil européen à Rome les 25 et 26 mars prochain. M. Brinkhorst, secrétaire d'Etat néerlandais pour les affaires européennes, a jugé la position française inacceptable : « *Chaque chef de gouvernement peut ouvrir la discussion sur ce qu'il veut à un « sommet » européen* », a-t-il dit (1).

Le gouvernement néerlandais demandera à Rome que la participation de la C.E.E. au « sommet » de Londres soit discutée en premier lieu. Sinon le gouvernement pourrait ne plus participer au « sommet » des Neuf à Rome, comme le demande la motion de M. Van Mierlo. M. Van der Stoel, ministre des affaires étrangères, a accepté la motion comme un « soutien » mais il n'a pas indiqué directement quel moyen le gouvernement envisage d'utiliser à Rome pour convaincre les Français. M. Van Mierlo a aussi suggéré que les Pays-Bas pourraient se désolidariser de la position commune des Neuf dans le dialogue Nord-Sud.

D'autre part, le ministre des finances, M. Duisenberg, a fait savoir récemment à Bruxelles que les Pays-Bas, pays riche, pourraient difficilement continuer à faire des prêts aux « *grands pays européens pauvres* », à savoir la Grande-Bretagne et l'Italie, dans le cadre du Fonds monétaire international, sans être présents aux réunions où les grandes lignes politiques et économiques sont fixées.

MARTIN VAN TRAA.

(1) Cette indication ne semble pas conforme à la position française. Sans doute le gouvernement estime-t-il que la non-participation de la C.E.E. devrait aller de soi (la Communauté n'ayant pas participé aux réunions du même type à Rambouillet et à Porto-Rico) et que la question ne devrait pas accaparer les chefs de gouvernement au Conseil de Rome. Mais il est exclu qu'il s'oppose à sa discussion. Il a toujours conçu le Conseil européen comme une instance où chaque chef de gouvernement peut soulever tout ce qui l'intéresse. — (N.D.L.R.)

M. GISCARD D'ESTAING POURRAIT ALLER EN ESPAGNE AU PRINTEMPS

Une visite du président de la République française en Espagne, qui n'aurait pas le caractère d'un voyage officiel, pourrait avoir lieu au printemps, annonce l'A.F.P. Les autorités espagnoles en auraient exprimé le souhait, et on rappelle qu'en octobre dernier, à l'occasion de son voyage en France, le roi Juan Carlos avait invité le président Valéry Giscard d'Estaing à lui rendre visite en Espagne, et que le chef de l'Etat avait accepté.

Le porte-parole de l'Elysée interrogé a indiqué qu'il n'avait pas de commentaires à faire à ce propos.

Suisse

Trois districts francophones votent sur la Constitution du futur canton du Jura

De notre correspondant

Berne. — Nouvelle étape vers la création d'un canton du Jura, 42 000 citoyens de trois districts francophones qui ont décidé de se séparer du canton de Berne sont appelés, dimanche 20 mars, à ratifier la Constitution du vingt-troisième Etat de la Confédération helvétique. L'issue du scrutin ne fait pas de doute.

Approuvée à l'unanimité le 3 février dernier par les cinquante députés à l'Assemblée constituante, la loi fondamentale de la République et du canton du Jura n'a pas suscité d'opposition déclarée, à part quelques tracts anonymes appelant à voter «non».

Fruit d'un compromis entre les divers partis, la loi fondamentale jurassienne n'est, dans l'ensemble, guère différente des autres Constitutions cantonales, même si elle contient plusieurs innovations. Ainsi, l'article premier stipule que « *la République jurassienne est un Etat démocratique et social fondé sur la fraternité* ». La Constitution, pour la première fois en Suisse, prévoit expressément la création d'un bureau de la condition féminine. Autre innovation : la mise en place d'une cour constitutionnelle et l'octroi des droits civiques à dix-huit ans.

Sur le plan social, le droit au travail est reconnu. Pour assurer la protection des travailleurs, l'Etat a notamment pour tâche de « *favoriser la participation au sein des entreprises, de protéger les travailleurs et leurs représentants dans l'exercice de leurs droits et de veiller à l'application du principe « A travail égal salaire égal* ». Le droit de grève et le droit au logement sont également inscrits dans la loi fondamentale. Dans le domaine de l'éducation et de la culture, l'Etat est tenu « *de favoriser l'illustration de la langue française* ».

Une fois ces principes approuvés, il sera sans doute plus délicat de les mettre en pratique. Si démocrates-chrétiens, radicaux et socialistes mènent tous campagne en faveur du « oui », chaque parti ne lui donne pas forcément le même sens.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A travers le monde

Bolivie

● UN EVEQUE BOLIVIEN, Mgr ALEJANDRO MESTRE, a affirmé dans une déclaration publiée jeudi 17 mars par le quitidien *Presencia* qu'il y avait eu en Bolivie des « *cas déplorables de mauvais traitements* » infligés à des prisonniers politiques.

Selon Mgr Mestre, qui s'occupait l'année dernière encore des visites aux prisonniers, « *il y a eu dernièrement quelques cas de mauvais traitements* » tels que « *coups de lasso à boules, coups de fouet et bastonnades* », y compris sur des jeunes filles. L'évêque a ajouté qu'il ne disait pas cela parce qu'il l'avait entendu, mais parce qu'il avait lui-même pu voir parfois « *les hématomes et les blessures* » résultant de ces traitements.

Selon Mgr Mestre, il s'agit d'excès d'employés subalternes et non d'une politique gouvernementale délibérée.

(A.F.P.)

Chili

● L'ASSOCIATION CHILIENNE DES EDITEURS DE JOURNAUX a publié, jeudi 17 mars, une déclaration dans laquelle elle affirme que la nouvelle réglementation exigeant une autorisation officielle pour toutes les nouvelles publications est anticonstitutionnelle. L'association se déclare préoccupée des « *conséquences qui pourraient résulter de l'application de ce texte* ». Cette mesure avait été décidée dans le cadre de la loi d'urgence. — *(A.P.)*

Guatemala

● SELON DES DECLARATIONS DU MINISTRE GUATEMALTEQUE DES AFFAIRES ETRANGERES recueillies par l'agence Reuter, le Guatemala, à son tour aurait décidé de renoncer à toute aide militaire américaine pour protester contre les critiques des Etats-Unis concernant le respect des droits de l'homme dans ce pays. Le Guatemala, qui compte six millions d'habitants, connait des violences politiques depuis le coup d'Etat militaire contre le gouvernement de gauche de Jacobo Arbenz Guzman, en 1954. Selon Amnesty International, plus de dix mille personnes ont été victimes de meurtres politiques depuis dix ans. Le Guatemala passe pour un des alliés les plus fidèles de Washington en Amérique latine. Après l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil et le Salvador, il serait le cinquième pays latino-américain à renoncer à l'aide militaire de Washington. — *(Reuter.)*

Japon

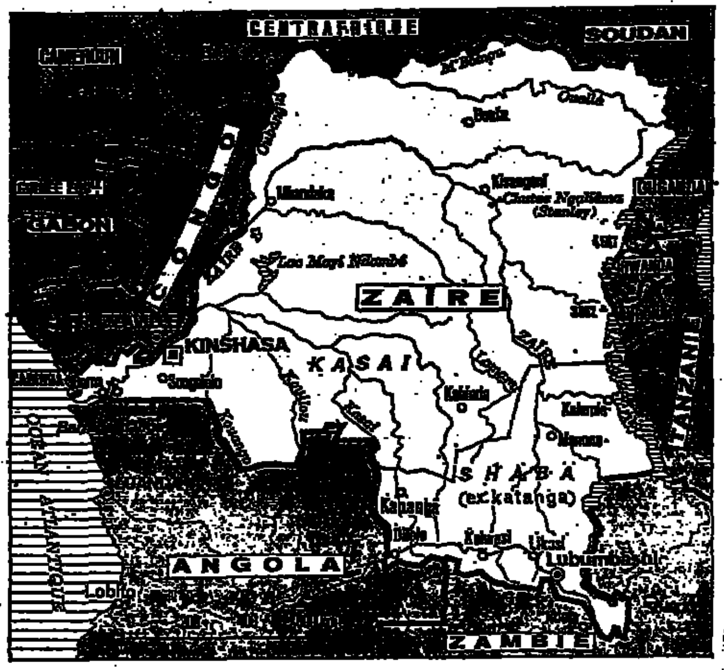
● LE PIRATE DE L'AIR, *qui* avait tenté de détourner un avion des lignes intérieures le jeudi 17 mars (*le Monde* du 18 mars) s'est donné la mort dans les toilettes de l'appareil après que le pilote eut refusé d'obtempérer à ses ordres. On ignore son identité. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Zaïre

La situation reste confuse dans la région du Shaba

La situation est extrêmement confuse dans la région du Shaba (ex-Katanga), au sud-est du Zaïre, où des combats continuent à se dérouler entre des bandes d'anciens gendarmes katangais venues d'Angola et les forces régulières zaïroises. Les assaillants se seraient rendus maîtres des villes de Sandoa, à mi-chemin de Kapanga et de Dilolo, et de Kisenge, au nord-est de Kasagi. Ils continueraient leur progression. Jeudi soir, la chute de Kolwesi, important centre minier, à 300 kilomètres de Lubumbashi, semblait acquise par les milieux diplomatiques de Kinshasa. Quelque quatre mille ressortissants belges, pour la plupart employés par la Gecamines (Générale des carrières et des mines), société qui exploite les gisements de cuivre, vivent dans cette agglomération. Les autorités zaïroises ont officiellement démenti la prise de la ville par les anciens gendarmes. Elles gardent, par ailleurs, un silence total sur l'évolution des événements. Le président Mobutu a reçu de nombreux ambassadeurs, dont MM. Rittweger de Moor (Belgique) et André Ross (France).



● A BRUXELLES, selon notre correspondant, la situation dans l'ancien Katanga est suivie avec une extrême attention par les autorités. Près de trente mille citoyens belges vivent encore au Zaïre. La plupart des commentateurs estiment qu'il ne s'agit pas d'une opération menée par les troupes du président Neto, mais du retour dans leur pays d'une partie des sept mille gendarmes katangais de M. Moïse Tshombé qui vivaient en Angola depuis 1963 (*le Monde* du 18 mars).

C'est également la version des autorités de Luanda, qui se disent entièrement étrangères aux événement. La presse belge s'interroge cependant sur la solidité du régime du président Mobutu, qui doit faire face, depuis quelque temps, à de multiples difficultés.

● A GENEVE, M. Antoine Gizenga, qui fut vice-premier ministre dans le premier gouvernement de Patrice Lumumba et vit en exil, a déclaré à l'Agence France-Presse que le nombre des anciens gendarmes katangais opérant au Shaba ne dépasse pas le millier. Ils auraient reçu le soutien de villageois de la région et des soldats de l'armée régulière zaïroise seraient passés de leur côté. M. Gizenga, qui préside le FODELOCI (Forces démocratiques pour la libération du Congo Kinshasa, mouvement d'opposition), a précisé qu'aucun soldat cubain n'était engagé dans les opérations du Shaba. Il a rappelé que son mouvement condamnait toute intervention étrangère. — *(A.F.P., A.P.)*

Tanzanie

M. Fidel Castro est accueilli avec éclat à Dar-Es-Salaam

Après une visite officielle de trois jours en Ethiopie, M. Fidel Castro a quitté, le jeudi 17 mars, Addis-Abeba pour se rendre à Dar-Es-Salaam. Le même jour, un porte-parole du département d'Etat américain, M. Fred Brown, a estimé que la tournée en Afrique du chef de l'Etat « n'était pas de nature à nuire aux relations entre Washington et La Havane ».

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Un accueil très chaleureux a été réservé à M. Fidel Castro, jeudi 16 mars, à son arrivée à Dar-Es-Salam. Répondant à l'invitation de voitures haut-parleur qui ont sillonné la ville, plusieurs milliers de Tanzaniens se sont rendus à l'aéroport, où l'attendait également son hôte, le président Julius Nyerere.

Les autorités tanzaniennes ont visiblement choisi de donner un éclat particulier au séjour du leader d'un pays étroitement associé à la lutte pour la décolonisation de l'Afrique australe. Les raisons de cette attitude sont multiples. M. Nyerere approuve l'envoi et le stationnement en Angola d'un contingent de troupes cubaines au service de la République populaire d'Angola. Il est, en outre, le porte-parole des cinq pays dits de la ligne de front. Enfin, Dar-Es-Salaam est le siège du comité de libération de l'organisation de l'unité africaine.

Mais l'éclat de cette visite impromptue, qui commence six jours à peine avant l'arrivée de M. Podgorny, ne manque pas de soulever certaines questions. Le président cubain doit, en principe, quitter la Tanzanie lundi prochain, soit la veille de l'atterrissage sur l'aéroport d'Arusha du Tupolev-144, à bord duquel auront pris place le chef de l'Etat soviétique et les cent vingt personnes de sa suite.

A Dar-Es-Salam, certains observateurs se demandent donc si les Tanzaniens n'ont pas saisi l'occasion pour marquer, non sans subtilité, une différence entre le frère de lutte qu'est le dirigeant cubain et le puissant pourvoyeur en armes et munitions des mouvements de libération qu'est l'Etat soviétique. Moscou en aurait même pris quelque peu ombrage...

Le président cubain doit, durant son séjour en Tanzanie, visiter l'île de Zanzibar et un parc national. On ne sait pas encore s'il rentrera ensuite à Cuba ou s'il se rendra ailleurs en Afrique, notamment au Mozambique ou en Angola.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

TUNISIE : les sirènes de la démocratie

III. — Le développement, pour qui ?

De notre envoyé spécial DANIEL JUNQUA

L'aspiration à une démocratisation de la vie politique s'exprime de plus en plus en Tunisie, où nombre d'anciens responsables n'hésitent pas à mettre en cause le système du parti unique (« le Monde » daté 17 et *18 mars*). Nombreux sont également ceux qu'inquiète la croissance des inégalités sociales.

Tunis. — Rien ne peut faire plus plaisir à M. Hédi Nouira, le premier ministre, que d'être interrogé par un journaliste sur la situation économique de la Tunisie, et sur les résultats du quatrième plan (1972-1976). Manipulant avec une discrète dextérité un petit jeu de fiches rectangulaires, il se jette à corps perdu dans un océan de statistiques. Les indicateurs économiques défilent, les pourcentages s'alignent, les chiffres claquent comme des dominos sur une *table de café maure. Emploi* : cent soixante-quatre mille postes créés au lieu des cent vingt mille escomptés. P.I.B. : augmentation annuelle de 6 %, au lieu de 6,6 %. Investissements : 90 % des prévisions réalisées, grâce, surtout, à l'épargne intérieure. Salaires : augmentation de 50 % en quatre ans. Prix : l'inflation a été limitée à 5 % par an.

En présentant ce bilan, M. Nouira poursuit, de toute évidence, un but politique. Il entend démontrer qu'en cinq années d'exercice des responsabilités, il a fait beaucoup mieux que ses prédécesseurs en dix ans. C'est surtout M. Ben Salah, « *suppôt du collectivisme à outrance* », qui est visé en cette affaire. Même si les chiffres avancés sont parfois contestables — quelle statistique ne l'est pas ? — il n'est pas niable que la Tunisie supporte favorablement la comparaison avec la plupart des pays du continent, et du tiers-monde en général.

Dans nombre de domaines, le bilan de l'action depuis l'indépendance est largement positif. Un Tunisien sur cinq (1,2 million sur 5,8 millions) était inscrit en 1976 dans un établissement d'enseignement, école, lycée, faculté ou institut ; un fonctionnaire sur trois travaille pour l'éducation nationale, qui absorbe près de 30 % des dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat. La scolarisation n'est pas obligatoire, mais 93 % des garçons et 68 % des filles âgés de six ans entrent en première année du primaire. La qualité de la formation est, dans l'ensemble, nettement supérieure au niveau atteint dans bien des pays africains. De très importantes déperditions sont certes enregistrées à différentes étapes de la scolarité, mais ce n'est pas là un problème particulier à la Tunisie. La diffusion massive de l'enseignement a permis une évolution des mentalités et une ouverture sur le monde moderne. Le pays est même devenu, en certains domaines, exportateur de cadres. Des enseignants tunisiens sont partis aux Comores relever les professeurs français rappelés après l'accession de l'archipel à l'indépendance. Ils font partie des quelque deux mille coopérants actuellement en mission à l'étranger.

Des initiatives hardies ont été prises pour améliorer le statut de *la femme. La libéralisation dans* ce domaine est sans égale dans les pays musulmans. Elle n'a pas débouché, comme le craignaient certains *traditionalistes*, sur une dégradation des mœurs. Les actions tendant à contrôler les naissances et à diminuer une croissance démographique qui risquait de rendre illusoires les efforts de développement sont poursuivies avec autant de discrétion que de ténacité. Le niveau de vie moyen s'est élevé de façon indéniable. Les autorités citent *souvent* les premiers résultats d'une enquête, réalisée en 1975, sur la consommation et les revenus des ménages : 51 % de la population dépense plus de 100 dinars (1 100 francs environ) par personne et par an, alors que ce pourcentage ne dépassait pas 16,4 % en 1966. La rigueur scientifique de ce type de travail, qui a porté sur cinq mille familles interrogées au hasard sur tout le territoire, n'est pas à l'abri de toute contestation. Mais d'autres chiffres parlent : le recensement de la *population et des logements* réalisé en 1975 permet de constater que le nombre des familles occupant des logements « viables » (maisons de type local, villas, appartements) a augmenté ces dix dernières années de 60 %, passant de quatre cent quatre-vingt-dix mille à sept cent soixante-dix mille. Les logements précaires (gourbis, grottes, tentes) n'abritent plus que 18 % du total des ménages, alors qu'ils en accueillaient 40 % en 1966.

« La pluie a voté pour moi »

Cette évolution résulte d'une action continue entamée dans les années 60, lorsque furent établies des perspectives décennales qui jetaient les bases de l'industria*lisation* et du *développement*. Elle ne peut être revendiquée que pour partie par M. Nouira, qui a profité — il ne le cache pas — de circonstances particulièrement favorables. Alors que l'équipe de M. Ben Salah avait dû affronter l'une des plus dures et des plus longues sécheresses de l'histoire du pays, les conditions climatiques de ces dernières années ont été exceptionnellement bonnes. « *La pluie a voté pour moi* », aime à dire le premier ministre.

L'équipe mise en place en 1971 a *recueilli* aussi le bénéfice de l'augmentation du prix des matières premières : pétrole (la production annuelle est de 4 millions de tonnes), phosphates (3 millions de tonnes extraites en 1976) et huile d'olive (100 000 tonnes en 1977). En matière touristique, les troubles survenus dans différents pays méditerranéens ces dernières années (à Chypre et au Liban notamment) ont remis la Tunisie en vedette, et permis de relancer une activité qui s'essoufflait. Le nombre des visiteurs a approché, en 1976, le million.

L'action en profondeur entreprise à partir de 1965 a surtout commencé à porter ses fruits ces dernières années. Lors de son voyage officiel en Tunisie, à la fin de 1975, M. Giscard d'Estaing a été invité à visiter le port de Ghannouche, près de Gabès, et les industries chimiques maghrébines (I.C.M.), qui produisent, à partir du phosphate, de l'acide sulfurique et de l'acide phosphorique. L'étude de ces installations, *terminées* depuis peu, avait commencé dès 1966, et le choix de Gabès comme pôle de développement du Sud s'était heurté à *l'époque* à bien des résistances.

Si des progrès sensibles ont été enregistrés dans tous les domaines, bien des *points noirs* subsistent. D'importants efforts restent à faire pour décentraliser l'industrie et promouvoir le développement régional. Les usines sont surtout implantées dans le Nord, autour de la capitale (59 % de la valeur ajoutée du secteur manufacturier), à Bizerte et sur le littoral méditerranéen, à Sousse, Sfax, Gabès. Les conditions de vie des populations rurales (près de 60 % des habitants vivent de l'agriculture), restent souvent difficiles, particulièrement dans le Sud. Le chômage n'a pas été résorbé. Le recensement de 1975 indique que le nombre des sans-travail est resté presque stationnaire entre 1966 et 1975, passant de 121 000 à 123 000. Signe plus inquiétant, le chiffre des « sans-travail pour la première fois » a triplé durant la même période, passant de 41 000 à 119 000. Pourtant, durant le même laps de temps, de nombreux *habitants* se *sont* expatriés. *La* communauté tunisienne en France dépasse actuellement 160 000 personnes, alors qu'elle était de 63 000 en 1966.

Il ne faut pas en déduire que les chiffres de création d'em*plois avancés par le gouvernement* ne correspondent pas à la réalité, car il ne s'agit pas des mêmes emplois. La loi d'avril 1972 octroyant des facilités exceptionnelles aux entreprises étrangères travaillant pour l'exportation a conduit à l'implantation, surtout depuis 1974, de nombreuses unités dans les secteurs du textile et du montage élec*tronique. Ces usines n'ont nécessité* qu'un faible investissement, mais elles emploient une main-d'œuvre nombreuse. Elles recrutent *surtout* des jeunes filles et des femmes sans aucune qualification, ce qui permet de les sous-payer. Nombre d'entre elles n'ont droit qu'au statut d'apprentie, et sont rétribuées au-dessous du salaire minimum garanti, pourtant lui-même modeste (40 dinars depuis le 1er février). L'arrivée sur le marché du travail de ces femmes, qui n'étaient pas recensées *comme demandeuses* d'emploi, a faussé les résultats du quatrième plan.

Parmi les autres motifs d'inquiétude figurent en bonne place le déficit de la balance commerciale (avec la France particulièrement) et celui, plus préoccupant, de la balance des paiements. Les matières premières tunisiennes se sont mal vendues en 1976, et l'agriculture, malgré des campagnes céréalières satisfaisantes depuis quatre ans, ne parvient pas encore à satisfaire les besoins du pays.

Des inégalités croissantes

Ce sont là des difficultés inhérentes à tous les pays en voie de développement. Les critiques envers la politique de M. Nouira sont d'un autre ordre, et portent essentiellement sur deux points : le caractère un peu factice des *solutions adoptées, et la croissance* des inégalités sociales.

« *Le gouvernement*, nous a dit un jeune économiste qui ne cachait pas ses sympathies pour le Mouvement d'unité populaire de M. Ben Salah, *aurait dû mettre à profit les circonstances exceptionnellement favorables qu'il rencontrait pour mener une action en profondeur. Il a préféré choisir la facilité. Aucun grand projet nouveau de développement n'a été lancé. L'accent a été mis sur des activités à rentabilité rapide, comme le tourisme. La loi de 1972 a conduit à une exploitation outrancière d'une main-d'œuvre féminine qui n'a aucune chance de promotion. Elle n'a permis aucun transfert de technologie. Notre économie dépend de plus en plus de l'extérieur. Les investisseurs étrangers peuvent se tourner demain vers Macao ou Hongkong. Le tourisme, on l'a vu en 1974, est fortement influencé par la conjoncture internationale. Nos travailleurs émigrés risquent de se heurter de plus en plus au chômage. Voilà les bases fragiles sur lesquelles est fondée notre « prospérité ». Ces choix ne sont pas innocents. Ils sont ceux d'une classe surtout préoccupée de son enrichissement rapide.* »

Il est peu contestable que la croissance tunisienne a surtout profité à la moyenne et à la grande bourgeoisie, qui affiche parfois un luxe ostentatoire. Les somptueuses villas se sont multipliées dans les quartiers résidentiels. Leurs habitants ne sauraient, sans déchoir, garder leur voiture plus d'un an. Après les 504, la mode est cette année aux B.M.W., la Mercedes restant une valeur sûre. Le contraste est saisissant lorsqu'on passe des ruelles fangeuses bordées de maisons lépreuses et dépourvues d'eau courante du quartier populaire de Mellassine, au chantier d'El-Menzah VI, avec ses immeubles ultra-modernes et ses nombreuses villas en construction. La crise du logement à Tunis est préoc*cupante, et les loyers ont fait de* tels bonds que les investisseurs ne manquent pas, la « pierre » constituant un placement sans *risque*.

Il serait injuste de dire que l'aggravation des inégalités sociales a commencé avec M. Nouira. Son *origine* est *plus lointaine*. Mais elle s'est accrue ces dernières années. Il est toujours difficile de cerner de façon précise un tel phénomène. Un récent rapport de l'U.G.T.T. donne cependant, à ce sujet, quelques indications.

Selon ce texte, le revenu national par habitant, calculé aux prix constants de 1966, a doublé entre 1962 et 1976. Durant le même temps, le salaire *minimum* n'a pratiquement pas changé en termes réels, puisque le taux d'accroissement n'a pas dépassé 7 %, soit une augmentation annuelle de 0,5 %. Analysant la période plus récente, le rapport signale que la masse salariale ne s'est accrue que de 56 % entre 1970 et 1976 (en dinars constants 1972), malgré la croissance sen*sible des effectifs, tandis que les* revenus de la propriété augmentaient de 98 % malgré la sous-estimation des revenus provenant *des loyers, et que les bénéfices* industriels et commerciaux accusaient une hausse de... 114 %, compte non tenu des profits supplémentaires que procurent les augmentations de prix.

Un renouveau de l'islam

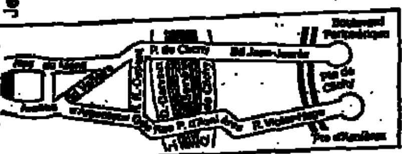
Les considérables écarts de revenus sont de plus en plus insupportables à une grande partie de la population, et notamment aux jeunes. Un Tunisien sur deux a moins de vingt ans. Les progrès de l'éducation, l'urbanisation due à l'exode rural, le contact d'une foule de touristes, *vivants produits d'une société de* consommation de plus en plus enviée, la proximité de l'Italie et de la France, tous les jours présentes par télévision interposée, la diffusion des modèles et des comportements occidentaux, tout cela crée des besoins impérieusement ressentis et engendre des insatisfactions profondes. Ne pouvant s'exercer par des voies politiques, la contestation emprunte d'autres *canaux* : le *syndicalisme* ou la religion.

Les grèves, sauvages pour la plupart, se sont multipliées ces dernières années et il n'a pas été possible d'en cacher l'importance lorsqu'elles se sont manifestées au printemps de 1976 dans des services publics comme les P.T.T. ou les chemins de fer. Bien que ses dirigeants jouent un rôle ambigu, freinant les luttes ou les encourageant selon les circonstances, la centrale syndicale demeure très influente et compte plus de quatre cent mille adhérents.

L'appétit de jouissance étalé par les classes possédantes n'est sans doute pas étranger non plus à un certain *renouveau de l'islam* chez ceux que la « dépersonnalisation » de la Tunisie inquiète. Les uns prônent, avec modération, un *retour* à une *réelle austérité*, et souhaitent que l'héritage arabo-islamique soit remis à l'honneur. Les autres tombent dans un fana*tisme* qui trouve des *sympathies* agissantes dans certains pays arabes.

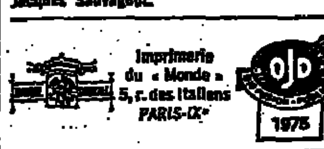
C'est dans ce contexte que M. Nouira lance un cinquième plan de développement et fait appel à un effort accru de la population. Tout laisse croire qu'il lui sera difficile de se faire entendre, les classes défavorisées ayant de plus en plus la conviction *qu'elles supportent l'essentiel des* charges, pour le plus grand profit d'une minorité privilégiée. A la frustration politique engendrée par un système bloqué s'ajoute donc, de plus en plus, une contestation sociale.

FIN





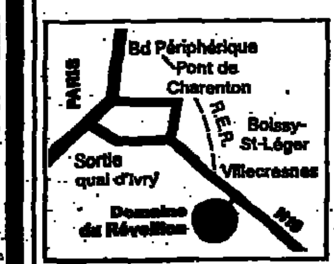
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

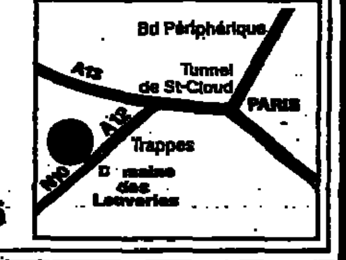


Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.











SAINT-ÉTIENNE : un « petit mineur » peut-il battre un ministre ?

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dès la fin du conseil des ministres, M. Michel Durafour a regagné, mercredi 16 mars en début d'après-midi, sa mairie de Saint-Etienne, enjeu d'une bataille dont l'issue est considérée dans les deux camps comme incertaine.

Ni le candidat de la majorité ni son adversaire communiste, M. Sanguedolce, ne lésinent sur les tracts. Cent mille sont distribués quotidiennement dans les rues et sur les marchés par des militants de G.S.L. et même du R.P.R. Leit-motiv : « *Ne laissez pas Saint-Etienne aux communistes* », « *S'abstenir, c'est voter communiste* » ; thème également développé par M. Durafour dans un numéro spécial de son journal électoral *l'Eclair du Centre* tiré à cent dix mille exemplaires, mercredi, et répandu aussitôt dans la ville. Un second supplément d'égale importance était prévu. « *Face à la menace collectiviste* », M. Durafour, après avoir pensé trop hâtivement que « *les élections de Saint-Etienne seraient une simple formalité pour l'équipe sortante* », lance maintenant un appel aux abstentionnistes « *attachés aux libertés individuelles* ».

« *Roanne est tombée, Saint-Etienne tombera* », avait affirmé, de son côté, dans la soirée de mardi 15 mars, M. Sanguedolce au cours d'un meeting où étaient notamment venus le soutenir le maire de La Rochelle, M. Crépeau (M.R.G.), celui du Havre, M. Duroméa (P.C.), tous deux réélus au premier tour, et celui de Grenoble, M. Dudebout (P.S.). Le lendemain après-midi, à la bourse du travail, il déclarait : « *Un petit mineur peut battre un ministre. Avant le premier tour, M. Durafour mettait en avant ses réalisations et la valeur de sa gestion. Avant le second, il n'a plus d'arguments à faire valoir et brandit l'épouvantail du collectivisme. Il est réconfortant de constater qu'on ne peut plus faire avaler n'importe quoi à n'importe qui. Il y a 45 % de Stéphanois qui, le 13 mars, n'ont pas marché, qui ne marchent plus. Leur vote va le confirmer, s'amplifier.* »

Le silence de M. Neuwirth

De part et d'autre on a conscience qu'un trébuchet risque d'être nécessaire plutôt qu'une bascule pour peser la différence entre les deux listes au soir du second tour. « *Nous allons gagner des voix sur la quatrième liste* », disent M. Sanguedolce et ses amis auxquels trente-trois des quarante-cinq colistiers de Mlle Sigrid Duraj (extrême gauche, 2 368 voix au premier tour) ont apporté leur soutien « *Il suffit que nous récupérions le quart des électeurs de M. Fournier* », ajoute l'état-major de la gauche unie. Mais le président de l'U.J.P., dont la liste a obtenu 6 158 suffrages au soir du 13 mars, s'interdisait « *de vendre au plus offrant* » ses électrices et électeurs « *qui se détermineront* » d'eux-mêmes. Et dans une déclaration rendue publique jeudi 17 mars, il refuse à quiconque l'utilisation de son nom.

Contrairement à M. Alain Terrenoire, député (R.P.R.), qui avait pris position officiellement pour M. Paul Pillet, maire sortant de Roanne (C.D.S.), M. Neuwirth, rentré de Cannes (1), se tait. Il est toutefois permis de penser qu'il a donné son imprimatur à un communiqué publié dans la soirée de jeudi par « *les amis fidèles et les compagnons politiques de Lucien Neuwirth (et notamment ses colistiers de mars 1971)* ».

Ceux-ci déclarent : « *Devant le danger sérieux et immédiat de voir la coalition collectiviste s'emparer de la municipalité et de la mairie de Saint-Etienne, les membres de la liste municipale menée en 1971 par Lucien Neuwirth, demandent aux vingt mille Stéphanoises et Stéphanois qui leur avaient apporté leurs suffrages, le 14 mars 1971, de faire front à cette coalition socialo-communiste en votant massivement pour la liste majoritaire de Michel Durafour lors du scrutin du 20 mars 1977.* » Cette déclaration est cosignée par MM. Lucien Nicolas, qui fut candidat contre M. Durafour aux élections législatives de 1968 et Pierre Gilles, qui fut le suppléant de M. Bernard Fournier, toujours contre M. Durafour, aux élections législatives de 1973. M. Gilles était, le 13 mars, l'un des colistiers de M. Fournier, de même d'ailleurs que deux membres ayant figuré sur la liste de M. Neuwirth en 1971. On peut risquer l'hypothèse selon laquelle, le 13 mars, un tiers de l'électorat de M. Neuwirth avait opté pour la liste U.J.P.-Mouvement des démocrates, les deux autres tiers boudant le scrutin. M. Durafour table sur le ralliement de cet électorat le 20 mars, sinon... — P. C.

(1) M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, s'est présenté le 13 mars, à Cannes, contre M. Cornut-Gentille, à la tête d'une liste d'union de la majorité. Il a été battu.

DREUX : appelez-moi Françoise

De notre correspondant

Dreux. — Mlle Françoise Gaspard avait quinze ans en septembre 1960 lorsque, sous ses fenêtres, fut enterré au cimetière de Dreux le vieux maire radical-socialiste nonagénaire, Maurice Viollette, qui avait fait de sa ville, en soixante ans de vie parlementaire et municipale, une forteresse imprenable de la gauche. De ce jour peut-être datent les ambitions politiques de la jeune femme.

Sur la tombe de Maurice Viollette, dès lundi matin, elle est allée avec ses colistiers déposer une gerbe de fleurs rouges, voulant ainsi marquer une continuité et la revanche du destin après une absence de douze ans de la gauche à la mairie de Dreux.

Cependant, bien que des craquements se soient fait récemment sentir dans l'équipe en place, personne n'avait sérieusement envisagé l'effondrement qui fit tomber de 62 à 45 % le pourcentage du maire, M. Jean Cauchon, sénateur C.D.S., qui continuait de prodiguer sourires et marques de sympathie à l'ensemble de la population. Comme il y a douze ans, le renversement de tendance politique s'est effectué à la surprise générale.

Les candidats de la liste d'union de la gauche eux-mêmes, après une campagne soutenue, dont le folklore n'était pas exclu, n'espéraient pas un tel exploit.

Il faut dire qu'un afflux de nouveaux électeurs descendus des plateaux nord et sud firent pencher la balance, le centre-ville, moins enclin au changement, ne pouvant plus équilibrer les H.L.M. de cette ville ouvrière où le chômage cause depuis longtemps des ravages.

Une jeune femme socialiste à la mairie ? Qu'est-ce qui va changer ? Les Drouais savent que leur ville est la plus imposée du département et qu'elle le restera. Il y eut tant à faire depuis une vingtaine d'années ! Le style municipal, qui s'était beaucoup rajeuni, va évoluer encore.

A un haut fonctionnaire de la municipalité qui s'inquiétait de l'appellation à donner à la nouvelle élue, madame ou mademoiselle, elle a répondu ingénument :

« *Appelez-moi Françoise.*

— Que faudra-t-il servir au salon après l'élection de la municipalité, *demanda-t-il encore*, du champagne, comme d'habitude ?

— *Des jus de fruits pour tout le monde.* »

Des problèmes plus difficiles à résoudre, il n'en manquera pas dans cette ville qui a grandi très rapidement, d'autant plus que la jeune agrégée d'histoire, qui termine ses études à l'Ecole nationale d'administration, ne pourra pas résider en permanence à Dreux. Elle a choisi le tribunal administratif et espère recevoir un poste dans la région parisienne.

Si un éloignement trop important lui est imposé, alors fi de la carrière administrative, elle s'engagerait totalement dans la politique.

Puisque désormais les portes semblent s'ouvrir facilement devant les jeunes femmes intelligentes et ambitieuses, pourquoi ne pas caresser l'espoir d'un mandat parlementaire ou même de briguer un siège au Parlement européen ? De Dreux, où sont venus reposer sur la colline, à deux pas de sa maison natale, Louis-Philippe et ses descendants, le plus jeune maire au féminin d'une ville de plus de trente mille habitants ne demande qu'à prendre son envol.

Mlle Françoise Gaspard a trente-deux ans et l'avenir devant elle.

HUBERT BELLANGER.

CHAMBÉRY : les bastions faiblissent

(De notre correspondant.)

Chambéry. — M. François Mitterrand a apporté, jeudi 17 mars, son soutien à la liste d'union de la gauche. A cette occasion, le premier secrétaire du P.S. a évoqué l'engagement du chef du gouvernement dans la bataille du second tour. Il a noté, à propos de l'appel lancé par le premier ministre aux Français (*le Monde* du 18 mars) : « *Il n'est pas sain que le premier ministre fasse de telles déclarations ce jeudi d'avant ce dimanche. Il se laisse ainsi aller à des propos qui sentent le sous-Chirac. S'il trouve son style, qu'il n'imite pas, ou alors qu'il imite un bon auteur.* »

M. Pierre Dumas, maire sortant, ancien ministre R.P.R., se trouve dans la capitale savoyarde en tête d'un ballottage délicat. Il ne devance la liste de gauche menée par un jeune socialiste, M. Francis Ampe, que de 318 suffrages. A la lumière des résultats bureau par bureau, on constate un net effritement de l'électorat de M. Dumas : 10 053 voix (64,60 %) en 1965, 8 887 voix (58,60 %) en 1971, et cette fois 7 998 voix (41,06 %). Ses bastions faiblissent dans le centre ville, tandis que l'opposition renforce son emprise sur les quartiers périphériques où elle était déjà majoritaire en 1971. La ZUP, dont le nombre d'habitants a triplé depuis la dernière consultation, n'accorde plus que 30 % de ses voix à M. Dumas, contre 50 % il y a six ans. Comme dans beaucoup de villes, l'inconnue reste le comportement des électeurs de la liste à tendance écologique de M. Jean Baud. « Mieux vivre à Chambéry » s'est retiré de la compétition, malgré plus de 19 % des suffrages.

● *M. Olivier Guichard*, ministre d'Etat, garde des sceaux, (R.P.R.), déclare dans une interview à *Paris-Match* : « *J'appelle les hommes et les femmes des listes de la majorité battues à demeurer présents et très actifs sur le terrain municipal. Nous serons même amenés à les constituer en comités de vigilance de la démocratie locale. Pour cela, ils devront rester unis.*

» *Le parti communiste est resté totalitaire et le parti socialiste est en train de le devenir. Voilà ce que nous devrons, au cours des mois prochains, expliquer inlassablement et clairement.*

» *Je considère que nous avons jusqu'ici échoué à convaincre les Français que la gauche avait changé, qu'elle n'est plus la gauche, mais un parti social bureaucrate. Eh bien, cela, il va falloir le démontrer et, si nous y arrivons, la victoire ne me paraît pas faire de doute, car l'immense majorité des Français ne veut pas que la bureaucratie progresse.* »

QUIMPER : une mauvaise transmission d'héritage

De notre correspondant

Quimper. — Il y a juste dix-sept ans, la gauche avait conquis la mairie de Quimper à la faveur d'une élection qui faisait suite à la fusion de quatre communes de l'agglomération. Elle s'y est solidement maintenue depuis 1960, et on est tenté d'ajouter qu'elle ne l'a pas perdue dimanche dernier. Plus exactement, ce n'est pas la gauche victorieuse de 1960 qui a été battue le 13 mars 1977.

L'échiquier électoral n'était pas le même, et, dans une certaine mesure, les arguments avancés pour expliquer le succès d'hier sont aussi ceux qui éclairent l'échec d'aujourd'hui.

La municipalité quimpéroise était constituée par une coalition de socialistes et de radicaux qui, non sans habileté, avait toujours refusé l'alliance avec le parti communiste sur l'appui duquel elle pouvait néanmoins compter au second tour.

Réalisée cette fois, l'union de la gauche regroupait une majorité de socialistes, de communistes, de radicaux et un représentant de l'Union démocrate bretonne. Ainsi la présence communiste constituait-elle une inconnue de ce scrutin. Certes, la direction de l'équipe restait socialiste, mais, à ce niveau également, une évolution importante a été enregistrée. La place de chef de file ne lui ayant pas été accordée, M. Jean Lemeunier, maire sortant, vieux militant de la S.F.I.O., avait préféré se retirer de la compétition. La municipalité en place n'était présente sur la liste de gauche qu'avec cinq conseillers. Les prétendants à la succession ne pouvaient en conséquence s'appuyer solidement sur une filiation directe pour réclamer la gestion d'un héritage dont les Quimpérois s'accordent généralement à reconnaître qu'il n'est pas négligeable. Force est de reconnaître que les détenteurs de cet héritage n'ont pas non plus favorisé sa dévolution. Un soutien explicite et ferme de la municipalité sortante a cruellement fait défaut à la liste d'union de la gauche.

Les deux animateurs de la liste de gauche étaient bien représentatifs du nouveau visage du parti socialiste. M. Bernard Poignant, jeune professeur agrégé d'histoire à l'école normale d'instituteurs, secrétaire de la section locale du P.S., a fait, à l'occasion du scrutin, ses premières armes dans la compétition électorale. Le caractère local de la consultation ne pouvait qu'être défavorable à un candidat encore peu connu. M. Joseph Youinou, professeur lui aussi, a été élu conseiller général il y a un an, mais le temps lui a également manqué pour s'affirmer.

En face d'eux se trouvait un homme de la même génération, mais qui a derrière lui l'expérience et le bénéfice d'une vie politique active. Il y a maintenant dix ans que M. Marc Bécam est devenu député (R.P.R.) de la circonscription, lorsque Edmond Michelet, dont il était le suppléant, est entré au gouvernement. Il s'était précédemment fait connaître par la part active qu'il avait prise, en sa qualité de directeur de la F.D.S.E.A. du Finistère, aux grandes luttes paysannes des années 60. Son dynamisme est intact. Sa disponibilité est bien connue. Bref, il constituait un excellent chef de file.

Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédents scrutins, l'alliance des modérés a été réalisée dès le premier tour. On n'a pas oublié à Quimper la lutte farouche qui avait d'abord opposé, en 1960, M. André Monteil et M. Hervé Nader, à l'époque respectivement sénateur M.R.P. et député U.N.R. Leur réconciliation entre les deux tours avait été très défavorablement perçue par le corps électoral et avait bénéficié à la gauche. Rien de tel cette fois. R.P.R., R.I., C.D.S. et radicaux favorables à la majorité s'étaient regroupés d'emblée sous la houlette de M. Bécam.

M. Poignant a également avancé, comme raison de son échec, le fait que la participation électorale exceptionnellement forte avait profité à son adversaire.

JEAN BLÉAS.

ALENÇON : le chef de file de la liste « apolitique » renonce à soutenir la majorité

De notre correspondant

Alençon. — M. Laurent, chef de file de la liste « apolitique » Entente et défense des Alençonnais, qui s'était désolidarisé de ses colistiers après la décison prise par ceux-ci de se maintenir au risque de favoriser la victoire de la gauche (*le Monde* du 18 mars), a annoncé mercredi soir 16 mars qu'il revenait sur sa prise de position. « *Je suis encore avec mes colistiers*, a-t-il déclaré. *Je ne veux pas décevoir les Alençonnais qui nous ont fait confiance au premier tour. Je dénonce les contraintes morales qui m'ont été faites. J'ai subi des pressions personnelles et professionnelles. La campagne du second tour menée contre nous a été scandaleuse, injurieuse et diffamatoire.* »

M. Raymond Barre a adressé à M. Cren, maire sortant, le télégramme suivant : « *Je souhaite vivement que l'union se réalise autour de vous pour le deuxième tour des élections, afin que vous puissiez continuer d'assumer la gestion des affaires municipales d'Alençon.* »

Les trois ministres d'Etat, MM. Olivier Guichard, Michel Poniatowski et Jean Lecanuet, ont appelé les électrices et les électeurs d'Alençon à « *voter massivement dimanche pour la liste Cren* ».

Au premier tour, la gauche est arrivée en tête avec 4 990 voix devant la liste de M. Cren, 3 990 voix, et celle de M. Laurent, 3 160 voix.

TÉMOIGNAGE

En plein cœur de la Brie un militant qui pleure...

Dans la grande salle de l'hôtel de ville d'une commune « de plus de trente mille », Meaux, la foule, ce dimanche soir, attend les résultats des « municipales ». Ils tardent un peu. Le maire sortant et ses colistiers, n'en croyant pas leurs yeux, font et refont les comptes. Ils vérifient la machine à calculer avec l'espoir dernier qu'elle se soit détraquée. Hélas ils doivent se rendre à l'évidence. Elle fonctionne parfaitement. Le premier magistrat se lève pour annoncer lentement, d'une voix cassée, le score final...

La liste d'union de la gauche est élue au premier tour avec 51 % des voix. Il ne peut continuer. Une ovation énorme lui coupe le souffle et la parole, ébranlant l'édifice, lequel jamais ne vit siéger un représentant qui, peu ou prou, ne soit point de droite.

Blêmes, les battus s'éclipsent aussi discrètement qu'il est possible sous les huées. Par une petite porte dérobée, ils vont vider les tiroirs de leurs bureaux où depuis longtemps, après leurs grands-pères et leurs pères, ils rangent leurs affaires personnelles, en gens installés chez eux, avec leurs habitudes.

Le salon d'honneur résonne d'échos insolites en ce lieu d'ordinaire feutré, et le parquet de chêne ciré tremble sous les godasses du peuple, enfin dans ses meubles, en cette maison commune.

Des jeunes, chevelus et barbus, exultent et expriment leur satisfaction sans circonlocutions oiseuses.

A demi caché, dans l'encoignure d'une fenêtre à vitres étroites, un vieillard pleure à chaudes larmes, en sanglots d'homme, hachés et pénibles.

On le raille sans pitié :

« *Alors, pépé, t'as de la peine, ton fils est battu...* »

Mais il répond non énergiquement de la tête. On l'entoure et on l'interroge. Alors le vieux monsieur raconte et, peu à peu, un silence respectueux s'installe autour de lui :

« *Voilà cinquante-huit ans, mes enfants, que j'attendais cela. Des dizaines de votes pour rien, des milliers d'injures, des quolibets, des coups de pied au cul pendant un demi-siècle, ça ne s'oublie pas facilement. Tenez, même en 1936, ici, on est passé au travers...* »

Tout le monde écoute, muet. On s'approche, on le réconforte. Il se mouche vigoureusement, honteux de s'être laissé aller.

« *Ah ! bon dieu, je peux mourir maintenant* »... Un temps, puis il ajoute : « *Tout de même, je voudrais bien voir les législatives.* »

Les cris et les martèlements de pieds reprennent derechef. Les jeunes barbus empoignent le petit vieux doucement, mais fermement, et le chargent comme un enfant, sur leurs robustes épaules.

Et voici qu'à travers les couloirs du vénérable hôtel de ville commence une étrange promenade. Ils l'exhibent, le trimbalent triomphalement dans un tonnerre d'applaudissements sous les yeux du service d'ordre stupéfait. Le bonhomme ainsi charrié devient un symbole. Une *Internationale* vengeresse traverse les couloirs, s'engouffre dans l'escalier d'honneur, en rebondissant sur les tapis de haute laine avant d'aller déborder sur la place...

Le long des façades d'immeubles, des volets se referment sur des visages effarés.

En plein cœur de la Brie, la gauche vient de gagner une mairie.

SERGE GRAFTEAUX.

LA PRÉSIDENCE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE EST EN SUSPENS

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Dans l'arrondissement de Dunkerque une bataille extrêmement serrée va se jouer pour la présidence de la Communauté urbaine. En effet le groupe de MM. Prouvoyeur, maire réélu à Dunkerque (pro-gouvernemental) et de son premier adjoint, M. Dewerdt (R.I.), qui avait obtenu 18 voix sur 50 à la précédente élection pour la présidence de la communauté urbaine est d'ores et déjà assuré de 23 sièges (dont les 19 de Dunkerque) contre 22 à l'union de la gauche. Les voix de deux représentants de petites communes sont incertaines. Reste à connaître les résultats du second tour à Bourbourg (deux sièges à la Communauté urbaine) et à Bray-Dunes (un siège). L'union de la gauche semble en ballottage favorable à Bourbourg, et bien placée pour reprendre la mairie de Bray-Dunes à la majorité gouvernementale. Le groupe de M. Prouvoyeur a fait savoir qu'il désignerait M. Dewerdt (R.I.) comme candidat à la présidence de la Communauté urbaine contre M. Denvers, député socialiste, président sortant réélu à Gravelines.

● ROUBAIX (Nord). — M. Pierre Prouvost, conseiller général socialiste, chef de file de la liste d'union de la gauche élue dimanche 13 mars avec 53 % des suffrages, note : « *Lors des présidentielles de 1974, François Mitterrand avait recueilli au deuxième tour 53 % des suffrages roubaisiens, ce qui démontre bien que la gauche a fait le plein de ses voix à Roubaix malgré la non-représentation du maire sortant et le changement total de stratégie politique.* »

● MAUBEUGE (Nord). — M. François Mitterrand a expliqué, mercredi 16 mars, au micro de France-Inter la perte par le P.S. de la mairie de Maubeuge en soulignant : « *Le maire, le docteur Forest, avait en réunion du P.S. invité la section socialiste à choisir Pierre Bérégovoy, celui qu'il vient de battre. Il a tout d'un coup décidé d'être la tête de liste de la droite en emportant, bien entendu, une partie de ses suffrages, ce qui lui a permis de l'emporter, à compter du moment où il n'a pas reçu l'investiture du P.S., qui estimait que, après trente ans de mairie, cela pouvait suffire.* »

LES NOUVEAUX MAIRES

● DEAUVILLE (CALVADOS). — Mme Anne d'Ornano a été élue maire à l'unanimité moins un bulletin blanc. Elle succède à son mari, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui, maire de Deauville depuis 1962, est candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris.

● AMBOISE (INDRE-ET-LOIRE). — M. Michel Debré, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, a été réélu, à l'unanimité, maire, poste auquel il avait été élu pour la première fois en 1966.

● ALFORTVILLE (VAL-DE-MARNE). — M. Joseph Franceschi, député socialiste, a été réélu maire, à l'unanimité. Il occupe ces fonctions depuis 1965.

ORLÉANS : les frémissements révolutionnaires de la ville de Jeanne d'Arc

De notre correspondant

Orléans. — « *Orléanais, avez-vous pensé à l'image de marque de votre ville, en France et à travers le monde, quand on apprendra que la ville de Jeanne d'Arc est aux mains des matérialistes et des ennemis du christianisme ?* » La majorité qui, jusqu'ici, avait mené une campagne discrète, hausse cette fois le ton depuis que les résultats du premier tour de scrutin ont révélé que l'union de la gauche pouvait l'emporter. Sur le ton du reproche, les militants locaux du parti des Forces nouvelles s'adressent au maire sortant, M. René Thinat, radical, qui conduit la liste de la majorité : « *L'heure est grave. Vous n'avez pas daigné mener une campagne alors que vous en aviez les moyens ; vous n'avez pas organisé de meetings avec les leaders de la majorité. Vous n'avez fait aucune distribution de tracts, vos affiches sont minables...* »

C'est qu'au résultat de la gauche s'est joint le succès remporté par la liste d'extrême gauche. Celle-ci, conduite par Mme Christiane Hauchère (Lutte ouvrière), vingt-huit ans, employée aux chèques postaux d'Orléans-La Source, a réalisé le meilleur score national avec 11,87 % des suffrages. Un « événement » qui alimente les conversations orléanaises depuis le début de la semaine. « *Qui aurait pu croire qu'Orléans la sévère, la sérieuse, allait se découvrir une âme de révolutionnaire ?* », s'interroge la presse locale. Premiers surpris, d'ailleurs, les « gauchistes » qui, au soir des élections, ont entonné une vibrante *Internationale* sous les lustres d'un hôtel de ville noir de monde. Un « incident » que le maire a aussitôt tenté d'exploiter.

Dans certains bureaux des quartiers populaires, comme celui de La Source ou des Blossières, la liste de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire a obtenu de 16 à 18 % des suffrages. « *18 %, c'est ce que fait le parti communiste dans certaines élections* », remarque Mme Christiane Hauchère. S'agit-il de la récupération de l'électorat P.S.U. ? Ce n'est pas sûr, car M. Michel de La Fournière, naguère responsable local du P.S.U., et dont les scores électoraux étaient importants, a probablement entraîné une bonne partie de son électorat au parti socialiste, qu'il a rejoint en octobre 1974. De fait, le candidat P.S.U., lors des dernières élections cantonales de 1976, n'avait obtenu que 4 % des suffrages dans le quartier de La Source. Pour les responsables de L.O. et de la L.C.R., l'explication est simple : « *Une grande partie des militants sympathisants, électeurs du P.C. ou du P.S.U., ont tenu à manifester leur mécontentement, non seulement au plan Barre et au gouvernement de Giscard d'Estaing, mais face aux tractations et aux magouillages électoraux qui ont précédé la liste d'union de la gauche.* » « *Mais, bien sûr*, poursuivent-ils, *nous appelons à voter contre la droite avec la masse des travailleurs pour la liste dirigée par Michel de La Fournière.* »

Les « gauchistes » ont clos leur campagne par un meeting qui s'est déroulé jeudi soir en présence de Mme Arlette Laguiller et de M. Alain Krivine, venus de Paris *pour fêter l'événement en quelque sorte*. Du côté de la gauche, on reconnaît volontiers que les négociations laborieuses entre les partis de l'union (*le Monde* du 6 mars) ont pu désorienter certains électeurs de tous bords. Et puis, des erreurs « techniques » n'ont-elles pas été commises ? « *La mention de l'union de la gauche ne figurait pas sur nos professions de foi*, explique un militant socialiste. *Des gens ont pu se tromper de bonne foi.* » Un autre militant socialiste précise : « *Notre campagne a eu un aspect autogestionnaire perçu par certains et non par d'autres. Le pas était plus important à franchir. C'était peut-être plus dur que de donner un bulletin à François Mitterrand.* » Sur les nouvelles affiches collées sur les panneaux électoraux de la ville, la mention de l'union de la gauche est cette fois bien en évidence. « *Après Chartres, Angers et Reims, la gauche doit gagner aussi à Orléans* », soulignent les candidats.

RÉGIS GUYOTAT.

CORRESPONDANCE

« Une sélection financière des candidats »

M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, ancien ministre, attire notre attention sur le remboursement des frais de propagande électorale prévu par la loi. Le code électoral indique notamment qu'il est remboursé aux candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés le coût du papier, l'impression des bulletins de vote, affiches, circulaires, ainsi que les frais d'affichage. M. Soustelle nous écrit :

Ce remboursement s'opère sur la base de tarifs fixés par arrêté préfectoral. Aucun arrêté de stockage correspondant n'étant pris, on assiste dans les faits à une impossibilité de se procurer les qualités de papier imposées, à la suite, vraisemblablement, d'ententes entre fournisseurs.

Cet état de fait tend à créer une sélection financière des candidats, certains ne pouvant que très difficilement faire face au supplément de dépense imposé. Il semble nécessaire de tout mettre en œuvre pour prendre très rapidement les mesures de stockage adéquates, rendant impossibles de telles ententes, très fructueuses si l'on tient compte que la quantité de papier utilisée représente plusieurs milliers de tonnes sur l'ensemble de la France.

J'ai cru nécessaire d'attirer l'attention des autorités concernées, mais la réponse laxiste qui m'a été faite m'incite à rendre la question publique.

Le subventionnement des partis au prorata de leur représentativité serait un acte souhaitable de moralisation de la vie publique, il faudrait toutefois commencer par le plus simple en mettant tous les candidats sur le même pied d'égalité lors des consultations électorales à venir.

Les résistants et Mme Giroud

Mme Madeleine Barthélemy-Madaule nous écrit :

Il n'est pas en mon pouvoir de dire si Mme Giroud a ou non la médaille de la Résistance. Mais il est certainement indispensable d'apporter son appui, quand on le peut, à des camarades honteusement traités. Les dirigeants des mouvements de résistance et des *associations de déportés ont été* taxés de bassesse avant qu'aucun indice ait pu indiquer de quel côté est la bassesse. On a considéré l'honneur des femmes comme attaqué dans la personne de Mme Giroud, mais non dans la personne de ces combattants de la Résistance dont, il est vrai, le souvenir s'efface quelque peu.

J'apporte mon appui et mon témoignage à Marie-Madeleine Fourcade, sous les ordres de qui j'ai servi au réseau Alliance, secteur des Druides. Je m'en vante aujourd'hui, pour la première fois, sans fausse honte, certaine que ma voix ne sera pas la seule à se faire entendre pour elle et pour ses camarades, et j'espère, pour Mme Giroud, que sa cause est meilleure que la manière dont on la plaide.

VILLEURBANNE : le parti communiste apporte-t-il vraiment son soutien à M. Hernu ?

(De notre correspondant.)

Villeurbanne. — Le parti communiste, en la personne de M. Jean-Paul Magnon, membre du comité central du P.C.F. et *secrétaire de la fédération du* Rhône, est venu apporter son soutien à M. Charles Hernu, P.S., au cours d'une réunion électorale qui s'est tenue jeudi soir 17 mars, au palais du Travail. « *Nous appelons*, a déclaré M. Magnon, *les électeurs communistes à respecter l'accord national du 14 mars conclu entre les formations de la gauche, et à voter, dimanche, pour la liste de M. Charles Hernu.* »

Cet appel mettra-t-il fin à la situation ambiguë provoquée par certains membres de la liste conduite par M. Desgrand, P.C., qui avaient refusé de se désister pour M. Hernu ? On peut s'interroger à ce sujet. En effet, aucun membre de la liste communiste n'était aux côtés de M. Magnon, et M. Desgrand a refusé jusqu'à maintenant de donner une quelconque consigne de vote à ses électeurs.

D'autre part, les militants communistes de Villeurbanne font officieusement campagne contre M. Hernu. Leurs candidats, arrivés en troisième position derrière ceux du leader socialiste, s'étaient contentés, le 15 mars, de se « désister » sans dire explicitement pour quelle liste. Veulent-ils justifier M. Georges Marchais, qui avait déclaré à Lyon, le mois dernier : « *Ce sera Desgrand ou Gagnaire.* » (*le Monde* du 25 février). M. Gagnaire, réformateur, est le maire sortant.

Les écologistes au bord du choix politique

A la roulette électorale tout le monde mise sur le vert, qui peut fournir un appoint décisif le 20 mars. Deux conseils des ministres, avant le *premier* et *le second* tour, ont consacré opportunément leurs travaux au cadre de vie des Français, tandis que les dirigeants de l'opposition de gauche découvrent, comme M. Jourdain le faisait de la prose, qu'en proposant de changer la vie en changeant la ville ils « font » eux aussi, dans l'écologie.

MM. Mitterrand et Mauroy en appellent à la lutte des socialistes contre la silicose des mineurs pour prouver leurs antécédents dans cette aspiration qui ne serait qu'apparemment nouvelle. La gauche a-t-elle été assez sensible au renouvellement de cette revendication ? M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., ne le pense pas, qui déclarait le 16 mars à Annecy : « L'abstention aux élections municipales et la présence de listes écologiques révèlent que les propositions de la gauche ne sont pas suffisantes. »

Il reste aussi que les écologistes et la gauche ne sont pas d'accord sur l'industrialisation nucléaire. Ce contentieux n'empêche pas les candidats pour « l'autogestion et l'écologie » qui s'étaient présentés à Lille de soutenir M. Mauroy (P.S.) comme ils l'avaient annoncé avant le premier tour. Même choix à Lyon de la part des listes GUIGNOL (3,65 % des suffrages), qui demandent à leurs électeurs de « continuer à s'opposer dimanche prochain aux impérialistes du béton, c'est-à-dire à M. Collomb et à son équipe ».

A Paris, comme on le verra ci-dessous, M. Brice Lalonde, porte-parole des diverses organisations écologistes explique que ses amis penchent à gauche mais n'y tombent pas. D'une façon générale, il n'y a pas de règle de désistement propre à l'ensemble du mouvement écologiste. C'est une sensiblité plus qu'un courant politique qui s'est manifestée à cette occasion, et d'autant plus aisément que l'objet de la consultation, la gestion municipale, s'y prêtait. Les écologistes feront-ils beaucoup mieux aux élections législatives s'ils présentent un programme et des candidats, comme l'annonce M. Lalonde ? C'est moins sûr car, d'une part, leur aspiration est de plus en plus prise en compte par les partis classiques, et, d'autre part, la présentation d'un programme implique des choix politiques plus nets que l'affirmation d'un refus global. A moins de s'en tenir au slogan familier à la droite de « Sortez les sortants ! », les écologistes devront tôt ou tard montrer la couleur. — A. L.

LES CANDIDATS ET LES ESPACES VERTS

En réponse à un questionnaire en *huit points qui leur avait été soumis* par l'Association nationale pour la protection des villes d'art, dont le président est M. Jacques de Sacy, trois des candidats à la mairie de Paris ont fait connaître la politique *des espaces verts qu'ils entendent* mener dans la capitale s'ils sont élus.

M. JACQUES CHIRAC : « *Je compte, dès mon élection à la mairie de Paris, me saisir des dossiers d'espaces verts du quai Saint-Bernard, des terrains Citroën, de La Villette, de Vaugirard et de l'esplanade des Invalides pour voir dans quelle mesure ils peuvent être accélérés. Je compte définir une nouvelle stratégie pour les opérations de cette ampleur. Jusqu'à présent, priorité était donnée aux constructions et à la voirie. Désormais, je ferai commencer les boisements et les plantations en priorité.* »

M. Chirac se déclare favorable à la création de deux parcs boisés aux Batignolles et à Bercy. « *Plus généralement,* ajoute-t-il, *je compte étudier personnellement avec la S.N.C.F. l'affectation des très nombreuses emprises dont elle dispose dans Paris* »

Concernant le parc de 23 hectares de La Villette, le président du R.P.R. affirme qu' « *il ne doit pas être amputé au profit d'autres équipements* ». Quant à la suggestion d'une coulée verte remplaçant la portion de l'autoroute A 10 entre Montparnasse et Antony, M. Chirac parle de « *positions démagogiques* » et indique que, s'il est élu, « *les terrains acquis entre Montparnasse et la porte de Vanves permettront de créer une voirie réservée en priorité aux transports collectifs et à la desserte du quartier* ». Au sujet du dialogue avec les associations, M Chirac déclare : « *Je prends l'engagement de favoriser une telle concertation aussi bien à mon niveau qu'à celui des commissions d'arrondissements. Enfin, je me propose de constituer un comité d'usagers pour chaque parc et jardin de Paris.* »

En réponse au même questionnaire, M. MICHEL D'ORNANO estime que « *le budget espaces verts de la ville est insuffisant et qu'il doit être augmenté en fonction des besoins* ». Il se déclare « *partisan d'une coulée verte à la place de la radiale Vercingétorix dans Paris* ».

M. GEORGES SARRE, de son côté, souhaite « *l'ouverture au public de tous les parcs et jardins de la ville ainsi que ceux des ministères et grandes administrations* ». Il se déclare « *partisan d'une politique des espaces verts au niveau des quartiers et non pas seulement d'une politique de grands équipements verts* ». Pour ces derniers, il souhaite « *qu'ils ne soient pas réservés à un certain nombre de privilégiés comme dans les concessions privées du bois de Boulogne* ». Enfin, il se propose, après les élections, « *d'institutionnaliser la concertation avec les associations* ».

RUEIL - MALMAISON. — La liste Rueil-écologie menée par M. Alain Lecœur et qui a obtenu 11,6 % des suffrages au premier tour précise que, contrairement à ce qu'affirme M. Jacques Baumel sur ses affiches, elle n'a donné aucune consigne de vote pour le second tour.

● *Dans le douzième arrondissement, les candidats et les militants de Paris-Ecologie* recommandent, malgré leurs divergences avec l'union de la gauche, de « *faire échec à la droite* ». Ils ajoutent : « *Les électeurs écologistes qui apporteraient leur soutien à M de Bénouville, bras droit de Dassault, n'auraient décidément rien compris.* »

M. Brice Lalonde : nous présenterons un programme et des candidats aux législatives

« *Les candidats écologistes penchent pour la gauche, mais ils ne tombent pas à gauche.* » C'est par cette formule nuancée que M Brice Lalonde, porte-parole des candidats de Paris-Ecologie a défini au cours d'une conférence de presse la position de ses amis à la veille du second tour des élections municipales. L'attitude des écologistes s'articule autour de trois principes : « *D'abord*, a dit M. Lalonde, *nous ne disposons pas des quatre-vingt-six mille électeurs qui ont voté pour nos listes. Ils gardent leur libre arbitre et nous ne leur donnons aucune consigne malgré ce qui est dit dans tel ou tel arrondissement, et malgré les pressions dont nous avons été l'objet de toute part. En second lieu, aucun des programmes proposés par les partis ne nous paraît satisfaisant. Mais celui de M. Chirac, qui prévoit la construction de la radiale Vercingétorix et celle de la voie express sur les berges du quinzième arrondissement est le pire. Enfin nous restons présents dans tous les quartiers pour concrétiser nos idées, sur le tas, avec la population. Nous continuerons à lutter contre le projet de centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine, en amont de Paris.* »

Dans les semaines qui viennent, les écologistes ont l'intention de mettre en place dans les arrondissements des émetteurs radio à faible portée qui se feraient entendre chaque jours, vers 18 heures, sur la bande de 89 mégahertz.

Les membres de Paris-Ecologie participeront, les 26 et 27 mars prochains, à Lons-le-Saunier, à une réunion de tous les candidats écologistes, pour envisager les actions futures.

« *Nous ne sommes pas propriétaires de l'écologie*, a précisé M. Lalonde. *Si les programmes des partis intègrent nos propositions nous ne nous en plaindrons pas. Mais nous doutons qu'ils puissent le faire. Aussi nous préparons un programme écologique national et nous nous tiendrons prêts lors des élections législatives de 1978, à présenter des candidats partout où des militants pourront participer à la bataille.* »

Compte tenu du rôle de leader que Paris-Ecologie a joué dans le mouvement lors de ces élections municipales, il est probable que les trois principes énoncés feront exemple un peu partout en province. Tout au moins dans les circonscriptions où les écologistes « d'appellation contrôlée » se sont présentés seuls. Là où ils n'étaient qu'en minorité dans les listes composites il en ira autrement. Ainsi, à Toulouse, la liste P.S.U., autonomistes, écologistes, s'est désisté pour l'union de la gauche. Mais à Issy-les-Moulineaux (*Hauts-de-Seine*) les écologistes semblent donner leur préférence au maire sortant (majorité) plutôt qu'aux communistes.

La neutralité bienveillante dont, en général, les écologistes font *preuve à l'égard de la gauche ne* signifie nullement que leurs 270 000 électeurs voteront au second tour dans le même sens. Car, en dépit des analyses qui ont été publiées ici et là, personne ne sait de quoi est composé cet électorat. Pas même les candidats écologistes. « *A Paris*, dit M. Lalonde, *nos électeurs sont plutôt des intellectuels que des manuels, mais si certains semblent plutôt conservateurs, d'autres viennent de la gauche et de l'extrême gauche.* »

Les circonscriptions sérieusement étudiées et qui peuvent fournir quelques indications sont rares. A La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), la *liste* Réforme de la gestion municipale et protection du cadre de vie a récolté 2 147 bulletins, soit 23 % des voix. Selon M. Bodu qui la menait, elle a « pris » environ 900 voix à la *majorité (10 %), 750 aux socia*listes (8 %) et 450 au P.S.U. (5 %). A Paris, les meilleurs scores ont été réalisés dans les arrondissements bourgeois comme le cinquième, le sixième et le septième.

L'investigation la plus approfondie, quoique partielle, a porté sur trente-neuf bureaux de vote du treizième arrondissement. Les écologistes y ont obtenu entre 5,3 % et 18,6 % des suffrages. Les dix bureaux où ils ont obtenu plus de 14 % des voix se caractérisent ainsi : l'union de la gauche y réalise des scores inférieurs à la moyenne de la circonscription, la participation électorale y est supérieure à la moyenne, l'habitat est constitué de pavillons, d'immeubles neufs et d'immeubles « bourgeois traditionnels ». En revanche, les six bureaux où les écologistes ont « fait » moins de 9 % des voix ont ceci en commun : la gauche y réalise des scores supérieurs à la moyenne, les votants ont été moins nombreux qu'ailleurs, l'habitat est de type H.L.M.

Il semblerait donc que les thèmes de la campagne écologiste aient réussi à mobiliser des abstentionnistes, à séduire les classes moyennes et à détourner des électeurs de gauche et d'extrême gauche. Mais le 13[e] n'est pas Paris et Paris n'est pas la France. Il faudra donc attendre les résultats du second tour pour savoir où se sont portés finalement les préférences des « verts ».

Restent les résultats d'ensemble. Bien que les statistiques globales du ministère de l'intérieur n'en aient *pas fait mention*, les écologistes ont aligné près de 1 300 candidats dans une centaine de circonscriptions réparties dans trente-cinq départements. Ils étaient présents en particulier *dans trente villes de plus de* 30 000 habitants, dont Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Nice, Strasbourg, Lille, Montpellier, Clermont-Ferrand, Rennes, Grenoble et Limoges. Par rapport aux suffrages obtenus en 1974 par M. René Dumont, ils ont partout doublé, triplé et même quintuplé leur audience. Les écologistes n'auront que fort peu d'élus et seulement dans des communes rurales, mais, malgré cet échec, ils ont fait la preuve de leur existence politique. Comme l'insatisfaction qu'ils expriment n'a que peu de chance de s'atténuer d'ici aux prochaines consultations, ils n'ont certainement pas fait le *plein de leurs voix*.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE MONOPOLE ET LES DÉROGATIONS

La loi du 7 août 1974, dans son article 2 stipule :

« L'O.R.T.F. est supprimé L'exécution des missions de service public et l'exercice du *monople de la radiodiffusion* et de la télévision (...) sont confiés à un établissement public de l'Etat (T.D.F.) et à des sociétés nationales. »

Cet article 2 de la loi de 1974 renvoie, en ce qui concerne l'exercice du monopole, à la loi du 3 juillet 1972, qui dispose :

« ART. 3. — Des dérogations au monopole (...) peuvent être accordées dans des conditions déterminées par décret :

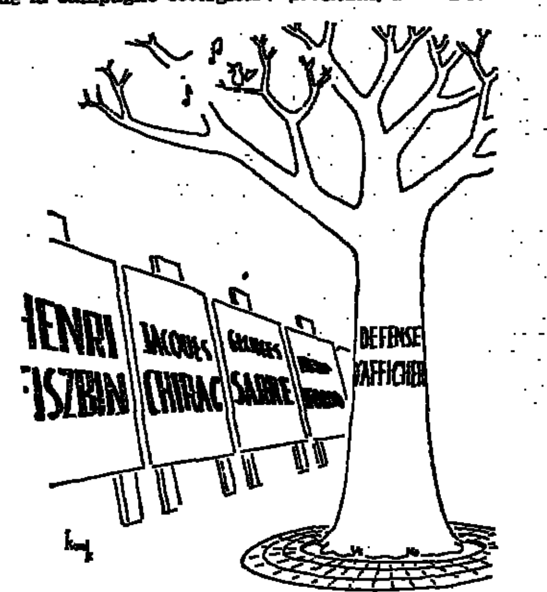
» 1. Pour la diffusion de programmes à publics déterminés, étant précisé que les programmes intéressant l'éducation et la formation pourront être définis par les ministères compétents dans ce domaine ;

» 2. Pour la diffusion de programmes en circuit fermé dans les enceintes privées. (...)

» Ces dérogations sont précaires et révocables. »

M. DOMINATI ACCUSE M. DAYAN DE SE PRÉVALOIR « FRAUDULEUSEMENT » DU SOUTIEN DE PARIS-ÉCOLOGIE

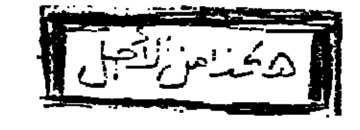
M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants et chef de file de la liste de M. d'Ornano dans les 2[e] et 3[e] arrondissements de Paris, a dénoncé, jeudi 17 mars, comme « *une escroquerie morale* » et « *une manœuvre frauduleuse* » l'insertion par les candidats de la gauche, dans leur circulaire, d'un texte par lequel « *les candidats de Paris-Ecologie des 2[e] et 3[e] arrondissements appellent les électeurs à faire échec, dimanche prochain, à M. Dominati* ».



(Dessin de KONK.)

M. Dominati a remis à la presse une lettre de Mme Geneviève Maurice, tête de liste de Paris-Ecologie, qui proteste contre la publication de ce texte, et qui affirme : « *C'est faux... Mes colistiers et moi-même, comme tous les candidats de Paris-Ecologie, avions pris l'engagement de neutralité au deuxième tour. Je suis indignée et je m'élève avec force contre de tels procédés, qui portent atteinte à mon honneur et qui tendent à fausser l'esprit de notre combat.* » M. Dominati a fait part de son intention de saisir la justice.

M. Georges Dayan, tête de liste socialiste de l'union de la gauche, nous a précisé vendredi matin qu'il se référait dans sa circulaire à un tract, signé par deux des colistiers de Mme Maurice, MM. Dominique Bidou et Alain Peltereau-Villeneuve. Ce tract, qui rappelle les positions des deux listes en présence sur quelques points essentiels du programme de Paris-Ecologie, présente favorablement celles de la gauche et sévèrement celles de M. Dominati. On y lit par exemple : « *M. Dominati s'acharne à détruire le carreau du Temple ; l'union de la gauche propose de le réhabiliter (...). M. Dominati s'est systématiquement opposé aux options de Paris-Ecologie. Electeurs de Paris-Ecologie, tirez-en les conclusions, prenez vos responsabilités et votez.* »



TROIS IMAGES DE LA CULTURE

Il est paradoxal de constater que l'action culturelle, dont chacun se plaît à reconnaître qu'elle peut contribuer d'une manière décisive à « changer la vie » dans la cité, ait fait l'objet de peu de débats au cours de la campagne. Serait-ce qu'existe en ce domaine, entre les diverses formations politiques, un certain « consensus » ?

C'est ce que pense M. Pierre Lépine, qui n'est pas seulement le président du groupe centriste du *Conseil de Paris*, mais aussi celui de la commission des affaires culturelles depuis le décès de Jean Legaret, il y a un an. M. Lépine, candidat dans le 16e arrondissement et assuré de sa réélection en raison du retrait de son candidat R.P.R. et de l'élimination de la gauche, assume bravement le bilan culturel du conseil sortant.

Ce médecin de soixante-quinze ans, membre de l'Institut, massif et sûr de lui, appartient à cette génération de grands bourgeois cultivés particulièrement nombreux, à une certaine époque, dans le corps médical.

Il affirme lui-même lire le grec couramment, aimer les arts et ne pas séparer l'« humanisme » de la science. Avec un budget qui atteint pour la culture 3,9 % du budget global, Paris, affirme-t-il, atteint « *un niveau plus qu'honorable* » si on la compare aux autres capitales européennes et dépasse largement les 0,5 % consacrés à la culture par le budget de l'Etat. De plus, souligne-t-il, la progression est de 19 % entre l'exercice 1976 et l'exercice 1977 : « *Aucun autre article du budget n'a obtenu une telle augmentation* ».

A quelques ajustements près (la création d'une salle de représentation polyvalente et l'ouverture d'un théâtre lyrique où l'on pourrait jouer par exemple *Louise*, de Gustave Charpentier), M. Lépine est partisan de la « continuation » : « *C'est ce qu'il y a de mieux à faire.* » L'animation des quartiers lui paraît, à l'heure actuelle, satisfaisante : de toute façon, « *il serait utopique de vouloir créer vingt salles de spectacles dans les vingt arrondissements* », puisque la télévision retient les gens chez eux.

Cette analyse est critiquée par la gauche. Mme Schwartzbard, quarante-cinq ans, yeux très bleus, ancienne chercheuse en électronique, devenue conseillère de Paris en 1965 (elle est de nouveau candidate dans le 20e arrondissement) et chargée, au sein du groupe communiste, des questions culturelles, conteste d'abord les chiffres. A la fois discrète et méthodique, elle explique que M. Lépine inclut à tort dans ses calculs les enseignements spéciaux (qui relèvent, selon elle, du budget de l'éducation) et ne compte pas, d'autre part, dans l'ensemble du budget la part départementale (Paris étant à la fois commune et département). Elle arrive, pour sa part, au taux de 1,2 %. « *Nous proposons*, dit-elle, *que le budget culturel soit à l'image des autres villes de France, où il atteint en moyenne 4 %* » (et jusqu'à 9 %, précise-t-elle, dans certaines municipalités communistes de la banlieue).

Pour Mme Schwartzbard, les *divergences avec la majorité* ne portent pas seulement sur l'ampleur des moyens qu'il est possible de consacrer à la culture, mais bel et bien, à travers ce problème financier, sur les choix politiques. « *Quand il a fallu trouver 10 millions de francs pour l'Opéra*, fait-elle observer, *on les a trouvés.* »

Mme Schwartzbard souligne qu'en revanche les théâtres qui assurent encore l'animation de quatre arrondissements de la capitale sont menacés de disparaître, faute de crédits, et que les festivals annuels ont de plus en plus de mal à manifester leur activité.

« Luxuriance et déshérence »

Les festivals, c'est précisément l'une des « spécialités » de *M. Jack Lang, qui fut le fondateur* de celui de Nancy avant de diriger le Théâtre national de Chaillot de 1972 à 1974, et qui serait, *en cas d'élection* d'un maire socialiste à Paris, son principal conseiller pour les affaires culturelles.

M. Lang, qui se présente comme apparenté à l'U.G.S.D. (regroupement des socialistes et des radicaux de gauche) dans les deuxième et troisième arrondissements (*le Monde* du 4 mars) a beaucoup d'idées, qu'il développe avec chaleur et spontanéité. Il relève à Paris la « *coexistence de la luxuriance et de la déshérence* », et note que le succès du Centre Beaubourg auprès du public traduit sans nul doute un réel besoin. « *Ce qui est l'exceptionnel devrait être le quotidien* », dit-il, avant de souligner que les équipements existent, le patrimoine de la ville étant considérable.

Parmi les projets de la gauche, M. Lang cite notamment l'ouverture d'ateliers de création afin de « *faire de Paris une ville d'art pour les enfants* », et le développement des relations entre les diverses communautés culturelles de la capitale (latino-américaines, maghrébines, arméniennes, etc.). Quant aux institutions nationales, Paris pourrait contribuer, selon M. Lang, à y « *introduire la vie* ».

Le R.P.R., enfin, vient de diffuser une brochure qui propose, en onze mesures (qui vont du développement des bibliothèques à « *une organisation nouvelle des festivals* ») « *une nouvelle vie culturelle pour Paris* ». On y lit cette profession de foi : « *S'il est normal que de grandes institutions à vocation nationale et internationale soit largement du domaine de l'Etat, tels le musée du Louvre, l'Opéra, la Comédie Française, l'Orchestre de Paris, maintenant le Centre Pompidou, il paraît nécessaire aujourd'hui que la ville participe directement à la définition et à l'application de cette grande politique de prestige.* »

Entre la « *continuité* » que souhaite, au nom de la majorité sortante, M. Lépine, et le « changement », que préconise la gauche, le parti de M. Chirac demande que, « *en s'appuyant sur ce qui a déjà été fait* », soit franchie « *une étape nouvelle* ». Entre la *culture de célébration* qu'incarne M. Lépine et la culture de création que représentent M. Lang et Mme Schwartzbard, le R.P.R. illustre la *culture* de prestige, à l'exemple d'André Malraux, dont il se réclame, et de M. Marcel Landowski, ancien directeur de la musique devenu, à la fin de l'année dernière, le conseiller de M. Chirac pour les affaires culturelles.

La similitude des discours masque les divergences et rend le débat difficile, mais des faits se dégagent bel et bien trois images de la culture. — T. F.

M. LECANUET : il y a eu un *rééquilibrage* de la majorité dans la capitale.

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, a estimé jeudi 17 mars, au micro d'Europe 1, qu'il y a eu à Paris, au premier tour des élections municipales, un rééquilibrage de la majorité. Il a observé que, si la proportionnelle avait été appliquée, les résultats auraient été les suivants : union de la gauche, 39 sièges ; listes de M. Chirac, 30 sièges ; listes de M. d'Ornano, 27 sièges ; écologistes, 13 sièges.

En ce qui concerne les prochaines élections législatives, il a déclaré : « Si nos partenaires et amis de la majorité veulent des primaires, ils conduiront inéluctablement le reste de la majorité à s'organiser pour éviter qu'il n'y ait dans les circonscriptions trois ou quatre concurrents. »

M. CHIRAC : je ne couperai pas le lien qui m'unit à la Corrèze

M. Jacques Chirac a confirmé, jeudi 17 mars, dans une interview au quotidien *la Montagne* (édition du Limousin) que, quoi qu'il arrive, il conservera les nombreux liens qui l'unissent à la Corrèze. « *Même si cela crée des charges supplémentaires*, déclare-t-il, *je les assumerai. Le travail ne me fait pas peur. C'est en tout état de cause pour moi une affaire de conscience. (...) C'est en Haute-Corrèze, que j'ai puisé, que j'ai toujours puisé mon inspiration politique, c'est là que j'ai retrouvé mon investiture démocratique lorsque j'ai quitté mes fonctions gouvernementales. Il est hors de question pour moi de couper ce lien essentiel avec la réalité de mon pays natal (1) et de mes électeurs corréziens.* »

(1) M. Jacques Chirac est né à Paris dans le 5e arrondissement (le 29 novembre 1932).

ON A RI TROIS FOIS

C'était la première fois qu'on les voyait tous les quatre autour d'une table (une petite table, d'ailleurs, qui, sans vraiment les obliger à se serrer les coudes, les rapprochait tout de même plaisamment) : l'émission « l'Evénement » rassemblait, jeudi soir 17 mars, devant les caméras de la première chaîne les principaux candidats à la mairie de Paris : MM. Jacques Chirac (R.P.R.), Henri Fiszbin (P.C.), Georges Sarre (P.S.) et Michel d'Ornano (R.I.).

Comme il est habituel dans ce genre d'affrontement, le contenu politique des interventions est demeuré pour le moins modeste. Même la chasse à l'électeur écologiste n'a pas inspiré aux protagonistes d'improvisations particulièrement brillantes.

Tout de même, on a bien ri. Et par deux fois, peut-être trois.

La première, ce fut lorsque M. Sarre, pugnace et incisif, porta contre son adversaire gaulliste l'implacable démonstration suivante : « M. Chirac, en attaquant le CERES, c'est le parti socialiste tout entier qu'en fait vous attaquez, et en attaquant le parti socialiste, c'est à la gauche unie tout entière que vous vous en prenez ! »

Certes !

« Décidément, on ne peut rien vous cacher », *lança M. Chirac, ravi.*

Par la même occasion, le public du Studio 101 révéla sa présence aux téléspectateurs en éclatant bruyamment de rire.

Le deuxième bon moment fut provoqué par le président du R.P.R. : M. Fiszbin venait d'être interrompu par M. d'Ornano, alors qu'il évoquait les difficultés du commerce et de l'artisanat dans la capitale. C'est M. Chirac lui-même qui coupa la parole au candidat giscardien — au moment où celui-ci commençait à aborder la délicate question de l'adjoint au maire — pour la redonner, d'autorité, « à M. Fiszbin qui avait commencé une démonstration intéressante ». *Là, il fallut quelques secondes pour réaliser que le pluralisme majoritaire venait de souffrir.*

A la réflexion, on a ri une troisième fois : quand M. Sarre, après avoir fait remarquer à M. d'Ornano qu'il avait « mis le temps à choisir le dix-huitième arrondissement », *s'entendit répondre :* « J'aurais certainement plus vite fait de vous en sortir ! »

Reste un petit mystère que les spectateurs du débat n'auront peut-être pas percé. A deux reprises, M. Chirac reprocha à M. Sarre de ne pas tenir suffisamment compte des délibérations du dernier comité directeur du parti socialiste et, en particulier des interventions de M. Labarrère devant cette instance. Il faut savoir — mais comment M. Chirac l'a-t-il su ? — que M. Labarrère, qui avait été le dimanche précédent brillamment réélu à Pau, avait déclaré, mercredi, devant ses pairs : « Georges Sarre n'est sans doute pas la meilleure image que le parti socialiste pouvait donner de lui-même dans la bataille de Paris. »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

EN RETIRANT SA LISTE DANS LE VIIIe ARRONDISSEMENT

M. Tollu dénonce les exigences abusives du R.P.R.

M. Philippe Tollu, syndic du Conseil de Paris sortant (C.D.S.), a rendu publique, jeudi 17 mars, sa décision de retirer sa liste de la compétition dans le huitième arrondissement. Il a fait la déclaration suivante :

« *J'avais, dans un premier temps, décidé de me maintenir au deuxième tour. Et cela pour deux raisons : seules la liste menée par M. Couve de Murville et la mienne avaient dépassé le seuil légal des 12,5 % des inscrits ; la liste d'union de la gauche s'étant trouvée éliminée, il n'y avait donc plus aucun risque de gauche.*

» *Mon maintien, de ce fait, était conforme aux engagements qui avaient été pris par M. d'Ornano — et auxquels j'avais souscrit, — selon lesquels, en cas de maintien, au second tour, de la liste se réclamant du programme commun de la gauche, la liste de la majorité présidentielle la moins bien placée se désisterait en faveur de la liste la mieux placée. Ce n'était pas le cas pour le huitième arrondissement.*

« *Mardi dernier, M. Chirac semblerait avoir formulé une nouvelle exigence, qu'aurait acceptée M. d'Ornano : le désistement systématique dans tous les secteurs. Pour le huitième arrondissement, cet accord entraînait le maintien d'une seule liste. Pour ma part, je ne pouvais m'incliner devant une pareille exigence, qui avait pour effet que les électrices et les électeurs du huitième arrondissement se trouveraient dans l'impossibilité de choisir, ce qui est une atteinte à la démocratie. Or nous sommes en démocratie. Les voix appartiennent aux seuls électeurs et non aux états-majors des partis*

» *Aujourd'hui, j'apprends que certains remettraient en cause, prétextant mon maintien, leur soutien à M. Michel d'Ornano dans le dix-huitième arrondissement, alors que, dans cet arrondissement, contrairement au huitième, la gauche pourrait l'emporter. Je m'élève contre pareil chantage, mais, toujours fidèle à mon engagement de ne prendre aucune initiative qui puisse retirer une seule voix à la majorité présidentielle, j'ai décidé de me retirer.*

» *Je ne fais que tirer jusqu'à leur terme les conséquences d'une situation nouvelle, imposée par des exigences que, personnellement, je réprouve, et que formule abusivement certain parti politique, afin de mieux s'assurer le contrôle total de Paris.* »

Les principales formations d'extrême gauche soutiennent « sans illusion » les candidats du programme commun

Les représentants des trois formations d'extrême gauche qui avaient constitué ensemble, au premier tour, des listes *« Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »* à Paris et dans une trentaine de grandes villes, ont tenu jeudi 17 mars, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont invité leurs électeurs du 13 mars à reporter leurs suffrages sur les listes d'union de la gauche.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière (trotskiste), a déclaré : *« Les révolutionnaires ont obtenu plus de voix dans les quartiers ouvriers que dans les quartiers bourgeois. Le P.C. a finalement mieux résisté à la poussée socialiste qu'on ne s'y attendait. Tout cela indique que le mouvement ouvrier est en train de se radicaliser. (...) Au second tour, nous soutiendrons la gauche par solidarité avec les travailleurs, mais sans illusion sur les hommes ni sur les programmes. »*

M. Alain Juillet, membre du bureau politique de l'Organisation communiste des travailleurs (proche du courant maoïste), a estimé : *« Le refus de l'affrontement entre droite et gauche dans le cadre politique traditionnel, refus qui s'est exprimé par le succès électoral de l'extrême gauche — voire des écologistes — est significatif. D'autant plus que nombre de travailleurs qui ont voté en faveur des réformistes ne leur font pas vraiment confiance. »* M. Juillet a toutefois regretté que l'engagement de l'extrême gauche *« non organisée »* dans la campagne ait été assez faible.

Enfin, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a lancé un appel à l'ensemble de l'extrême gauche, *« où existent toutes sortes d'organisations qui n'avaient pas souscrit à notre accord électoral, mais qui doivent nous rejoindre, notamment le P.S.U., dont il est désormais évident que son ralliement au P.C. et au P.S. lui a fait perdre toute indépendance, mais qui peut encore se ressaisir »*. Sur ce point, Mlle Laguiller a indiqué que, pour son mouvement, *« le P.S.U. a quitté le camp des révolutionnaires pour celui des réformistes »*, situation dont *« il convient de tirer les conséquences »*. Cet appel, a précisé M. Krivine, s'adresse aussi, en particulier, au parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste).

● *M. Michel Giraud (R.P.R.)*, président du conseil régional l'Ile-de-France, appelle, dans un communiqué, les diverses formations de la majorité à se rassembler pour le deuxième tour des élections municipales. *« Les plus grandes chances de succès résident partout dans une union sans faille,* déclare-t-il. *Je souhaite que dans toutes les communes de l'Ile-de-France, sans exception, la majorité manifeste la cohésion dont elle donne l'exemple au conseil régional. »*

● *Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T.* et la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. ont publié, le 17 mars, deux communiqués appelant les travailleurs du Livre *« à faire échec à la droite et à assurer le succès des listes de la gauche unie au second tour de scrutin »*.

LES GAULLISTES D'OPPOSITION S'ADRESSENT AUX ÉLECTEURS DE M. JOBERT

Le général François Binoche, M. Jacques Debû-Bridel, M. Dominique Gallet, co-présidents du Front progressiste, M. Léo Hamon, ancien ministre, président d'Initiative républicaine socialiste, et le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti déclarent :

« Des électeurs gaullistes ont exprimé au premier tour des élections municipales leur opposition aux candidats de la droite en votant pour les listes patronnées par Michel Jobert. Leurs voix, au deuxième tour, sera quelquefois déterminantes pour battre ceux dont la gestion a favorisé hier, comme elle le ferait demain, la domination de l'argent, le triomphe de l'égoïsme social et de l'effacement national. Nous les appelons à voter, comme l'ont déjà fait de nombreux gaullistes, dès le premier tour, pour les listes d'union de la gauche. Ce choix, qui est le seul efficace et conforme à leurs aspirations profondes, permettra demain de construire dans la tradition du gaullisme le nécessaire rassemblement aux côtés de l'ensemble des forces de progrès. »

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

PARIS

IXe. — Mme Jacqueline Nebout, qui se présente sur la liste Union pour Paris conduite par M. Kaspereit, député R.P.R. du IXe arrondissement, comme « secrétaire générale du parti radical » avait été contrainte, le 27 janvier dernier, de remettre *« entre les mains du président et du bureau national le mandat de secrétaire générale qu'elle détenait »*.

● Xe. — LA LISTE D'ORNANO conduite par M. André Villeneuve confirme son désistement en faveur de la liste Chirac conduite par M. Marcus, député R.P.R., conseiller sortant. Dans un communiqué, M. Villeneuve écrit : *« L'adhésion au pluralisme dans la majorité implique son regroupement au deuxième tour pour faire échec à l'opposition de l'union de la gauche. Nous appelons, en conséquence, loyalement, nos électeurs à voter pour la liste Union pour Paris de M. Marcus. » (Communiqué.)*

XIIe. — La section du parti socialiste dénonce le caractère diffamatoire d'un montage photographique censé représenter l'incendie de l'Hôtel de Ville par M. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris, et qui parait dans le journal électoral de M. de Bénouville, député (app. R.P.R.). Les socialiste, objets de cette polémique, ont décidé de porter plainte.

CALVADOS

MONDEVILLE. — M. Gasnier, dont la liste d'union, d'action sociale et de défense des intérêts communaux a été élue au premier tour, face à une liste du P.S. et à une liste du P.C., nous demande d'indiquer qu'il n'est pas modéré favorable à la majorité, mais sans étiquette, et « *ami du parti socialiste* ». Le nouveau conseil municipal de même tendance que celui élu en 1971 est composé, non pas de 23 mod. maj., mais de 23 divers oppositions et d'action sociale.

ESSONNE

BRUNOY. — M. Pierre Prost, sénateur non inscrit, maire sortant, qui ne se représente pas, conteste que l'opposition se soit trouvée en mesure d'enlever la mairie dès le premier tour si elle s'était présentée unie (*le Monde* du 15 mars). Il note : *« Six listes se trouvaient en présence le 13 mars : trois listes de tendance modérée, deux listes de gauche, et une liste écologie. Sur 9 757 votants, les trois premières ont réuni 4 717 voix, dont celle soutenue par le maire arrive largement en tête. Les deux de gauche totalisent 3 830 voix, et les écologistes 1 180. Il était donc impossible que l'opposition puisse vaincre. »*

INDRE

BUZANÇAIS. — La liste conduite par le maire sortant, M. Jean Bénard-Mousseaux, C.N.I.P., sénateur, qui a été élue au premier tour, ne comprenait pas de représentants du parti socialiste, dont un des membres conduisait la liste d'union de la gauche. Le nouveau conseil municipal est composé de 14 cent. g., 8 mod. maj. et 1 C.N.I.P.

MANCHE

SAINT-LO. — M. Jean-Marie Daillet (C.D.S.), député réformateur, est revenu sur sa décision de se maintenir au second tour, pour lequel deux listes resteront donc en présence : celle d'union de la gauche, conduite par M. Mignon, P.S., et celle du maire sortant, M. Patounas, R.I.

MEURTHE-ET-MOSELLE

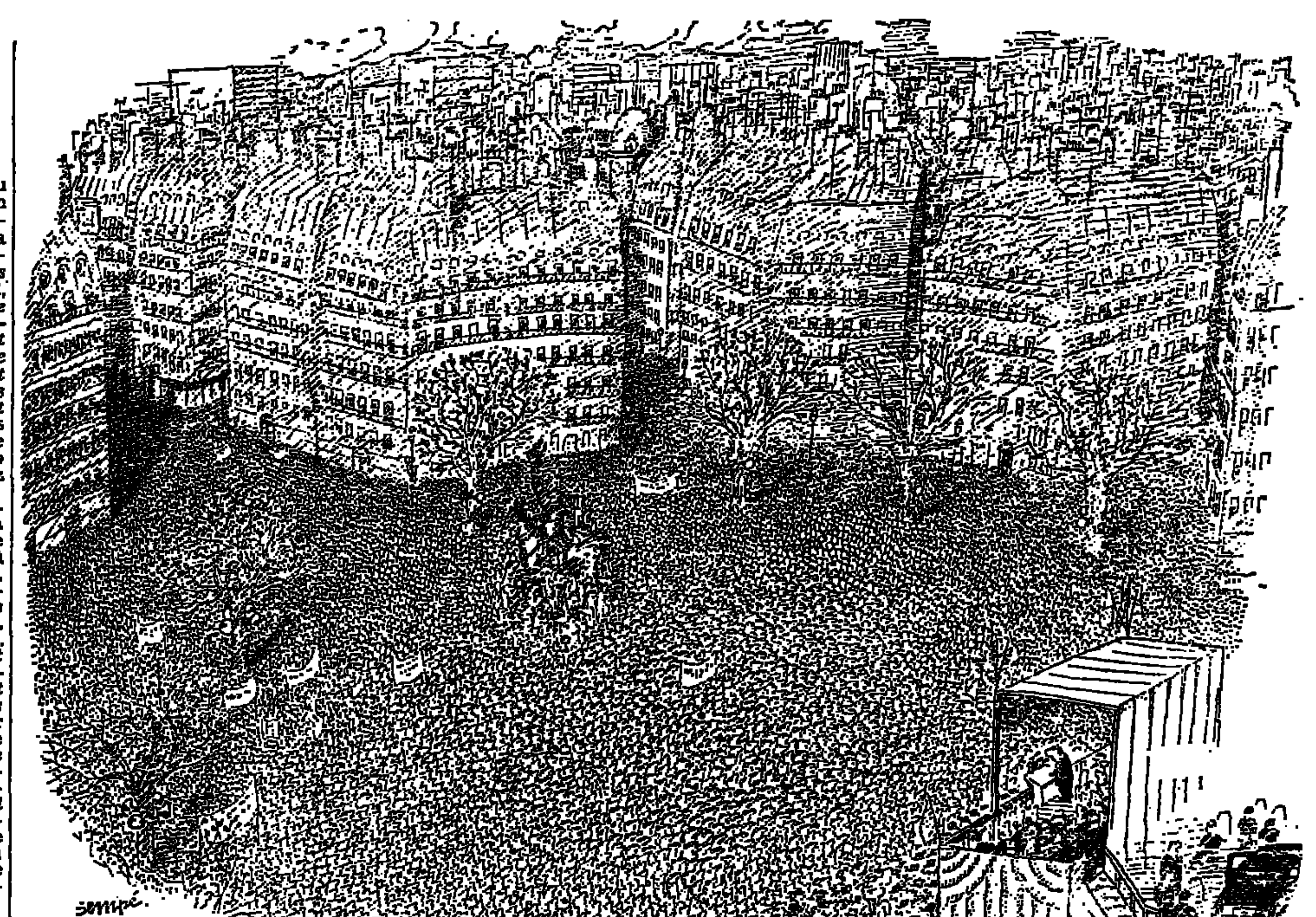
NANCY. — M. Marcel Martin, maire sortant de Nancy (mod. maj.), dont la liste a été devancée par celle de M. Coulais (R.I.), secrétaire d'État auprès du ministère de l'Industrie, a porté plainte le 16 mars devant le tribunal de grande instance de Nancy contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle (réf.). M. Martin, conseiller d'État, agit en qualité de maire. Lui et ses adjoints reprochent à M. Servan-Schreiber d'avoir prononcé, au cours d'une réunion électorale, des paroles diffamatoires mettant en cause leur intégrité morale.

MORBIHAN

LORIENT. — Dans le commentaire des résultats, publié dans *le Monde* du 15 mars, c'est à tort que nous avons indiqué que M. Croizer, qui conduisait la liste de la majorité, appartenait au cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications. M. Croizer est fonctionnaire du Centre national d'études des télécommunications.

YVELINES

MEULAN. — Mme Brigitte Gros, sénateur radical, maire sortant, conteste qu'elle se trouve *« en situation très inconfortable »* (*le Monde* du 18 mars). Elle explique : *« La liste que je conduis a remporté au premier tour 49,5 % des suffrages. Deux des nôtres ont été élus dès le 13 mars. Il me manquait personnellement onze voix pour être élue dimanche dernier, et une moyenne de quarante voix aux autres membres de ma liste pour passer au premier tour. »*



« Je serai bref. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit hier soir à la télévision. » (Dessin de Sempé.)

Tribune du 20 mars

LIBÉRALISME ET BONAPARTISME

par ALAIN DU BEAUDIEZ (*)

L'HISTOIRE est un éternel recommencement. Depuis que les Français ont décapité leur roi, ils n'ont finalement connu, à travers leurs régimes, que deux attitudes de gouvernement : le libéralisme et le bonapartisme. Et selon l'humeur de l'époque ou la gravité de la conjoncture, ils se veulent conduits tantôt par des hommes débonnaires habiles à la conciliation, tantôt par des hommes providentiels aptes à communiquer un élan et un souffle. Nul n'en peut douter aujourd'hui, nous sommes en train de vivre une résurgence du bonapartisme.

Il ne s'agit pas de presager l'avenir : toutes les tentatives ne se sont pas achevées aux Tuileries ou à l'Elysée. C'est que Boulanger n'était pas Bonaparte et que la marge est étroite entre un héros libérateur et un général facteux.

Il s'agit simplement de constater que se trouvent à nouveau réunis les deux ingrédients nécessaires à une recette bonapartiste : une personnalité polarisatrice et une atmosphère de crise.

Jacques Chirac a pu paraître trahir l'U.D.R. lorsqu'il s'opposa à Jacques Chaban-Delmas, lors des dernières élections présidentielles. Mais il ne faut pas se tromper de procès. C'est, bien sûr, Georges Pompidou qui a fait dévier le mouvement de sa destination. Sous le couvert de la continuité, il a laissé glisser la France gaullienne vers une France Louis-Philipparde. Il a inventé ce concept de majorité présidentielle qui enlevait à l'U.D.R. sa signification et au régime la clarté qu'il avait jusqu'alors de contrat entre électeurs et président élu, remettant chaque fois sa personne en jeu.

Jacques Chirac, en modifiant le sigle de son mouvement, a accompli un geste symbolique. Il lui a incontestablement rendu sa destination primitive de rassemblement autour d'un homme.

Et cet homme conduit sa destinée au pas de charge.

Valéry Giscard d'Estaing est un libéral, et chacun le sait, de grand talent. La voie réformatrice qu'il a tracée est assurément une œuvre nécessaire. Et lorsqu'il affirme dans *Démocratie française* que la cassure entre majorité et opposition est artificielle et qu'une grande majorité de Français s'accordent sur l'essentiel de ses options, il a certainement raison. Mais pour pouvoir imposer une vision du futur, il faut dominer le présent. Et le présent, c'est qu'entre le libéralisme giscardien et ce qui apparaît comme le libéralisme socialiste, le pays se laisse peu à peu entraîner par une dynamique de gauche assez indéfinissable, qui s'appuie davantage sur l'attrait du nouveau que sur un programme précis, mais qui masque un mauvais choix de société.

Le présent, c'est que personne dans l'entourage du président n'a su créer cet autre rassemblement qui devait se faire, au lendemain de l'élection présidentielle, non pas autour d'un homme, mais autour des idées pour lesquelles il avait été élu. Mais pour cela il aurait fallu surmonter divergences de personnes et querelles de palais.

Le présent, c'est aussi une conjoncture difficile et mondiale que les efforts d'hommes de valeur, contrecarrés à l'intérieur de façon irresponsable, ne parviennent pas assez rapidement à juguler.

Détenir l'ensemble des leviers de commande n'est rien si l'on n'est pas capable, derrière, de mobiliser l'opinion et d'obtenir le soutien des masses. C'est ce défi-là que relève Jacques Chirac, et l'affaire de la mairie de Paris lui en fournit la brillante occasion. Car cette campagne est, pour ceux qui avaient en charge de l'organiser, exemplaire des erreurs à ne pas commettre : commencée dans les luttes sournoises, arbitrée tardivement et dans la précipitation, poursuivie dans le désordre, elle a conduit à offrir à Jacques Chirac les tours de Notre-Dame sans qu'il ait eu à conquérir au préalable le moindre clocher.

(*) Membre de la fédération de Paris des R.I.

UN CONTRAT VITAL

par MICHEL MOUSEL (*)

CONTRAIREMENT à une opinion trop répandue, les rapports entre la gauche et les écologistes ne se résument pas en un problème de récupération par la première des voix des seconds, par souci d'efficacité au second tour. Encore moins en une simple multiplication préélectorale des mètres carrés d'espaces verts. Sur une telle base, et même en mobilisant quelques faire-valoir douteux, la droite n'a engagé aucun dialogue avec les écologistes : elle ignorait manifestement avoir affaire avec autre chose que de simples comités de protection de l'environnement (version d'Ornano), si ce n'est avec un folklore hippie (version Chirac). Tant pis pour la droite. Et soyons, nous, plus perspicaces.

En effet, à plus forte raison, ce ne sont pas des relations du type parti-groupe de pression qui peuvent s'établir entre la gauche et les écologistes. La question n'est pas simplement de forme (ménager les susceptibilités des écologistes), elle est surtout de fond.

Si l'on ne comprenait pas que l'une des causes du succès des « listes vertes », c'est la protestation contre les aspects sordides de la politique politicienne, que le mouvement ouvrier et le mouvement écologique ont une contribution réciproque à attendre l'un de l'autre, on stériliserait une partie non négligeable des possibilités d'un véritable changement de société. En revanche, si on se persuade de ces évidences, et si on en tire les conclusions, alors beaucoup de progrès seront possibles, qui de surcroît auront à coup sûr une traduction électorale.

***

Il est de l'intérêt de la gauche de s'enrichir de toutes les formes de contestation de la société capitaliste, de s'ouvrir à des aspirations nouvelles qui dépassent l'économisme revendicatif traditionnel. Il est de l'intérêt des écologistes de mettre fin au régime de municipalités (puis d'un gouvernement) qui ont régulièrement mené une politique exactement à l'opposé de ce qu'ils défendent : ainsi, à Paris, ils ne peuvent ignorer qu'une victoire de la droite signifierait six nouvelles années perdues, alors que nous sommes en état d'urgence.

Cette double constatation a plus d'importance que la crainte qu'on peut avoir, à gauche, d'une sorte de néo-poujadisme vert, et que la méfiance instinctive (mais aussi parfois expérimentale) des écologistes à l'égard du discours politique. A l'appui de ces réserves, chacun peut apporter de bons arguments. C'est parfaitement secondaire, en comparaison de la fécondité d'une mise en commun des potentialités des uns et des autres.

Aujourd'hui, cet échange peut prendre la forme d'une sorte de contrat à trois parties : la gauche, les écologistes, les électeurs. De leur côté, les écologistes apporteraient un engagement plus net aux côtés du combat de classe contre le capitalisme (y compris sur le terrain électoral) : il ne m'appartient pas de définir la forme de cet engagement à leur place, mais bien plutôt de suggérer ce que la gauche, pour sa part, pourrait apporter :

1) Le soutien actif à la proposition de moratoire sur le programme électro-nucléaire. Au moins, à Paris, le moratoire sur la centrale de Nogent, assorti d'un plan énergétique pour l'agglomération parisienne, qui montrerait la possibilité pour la population d'une métropole de contrôler sa « voracité ». La démonstration serait de portée mondiale ;

2) L'inversion complète des priorités en matière d'urbanisme, notamment pour la circulation (il ne s'agit plus de priorité, mais d'exclusivité aux investissements pour les transports en commun, les piétons et les deux-roues) et pour les activités économiques de la capitale (stopper sa spécialisation en bureaux) ;

3) L'ouverture d'une recherche, avec les forces sociales concernées, et notamment les syndicats ouvriers, sur les finalités, les modes et les rythmes de la croissance économique : comment rendre compatible la solution des problèmes liés à la crise avec le respect — et la réhabilitation — des équilibres naturels et des possibilités d'épanouissement individuel et collectif ;

4) L'application pratique, dans les municipalités où la gauche est présente, de sa volonté d'établir un nouveau cours démocratique, quitte à assumer parfois des heurts avec les règles édictées par le pouvoir central. Ainsi, à Paris et dans les grandes villes, des municipalités élues dans chaque arrondissement ; des assemblées populaires au niveau du quartier et de l'unité de voisinage ; la reconnaissance du droit à l'initiative populaire (par voie de référendum par exemple) ; l'ouverture de véritables « maisons communes », lieux d'exercice de leur activité, par les associations, mais aussi lieux de libre rencontre des habitants ; une information locale ouverte à tous les courants, etc.

N'oublions pas que le phénomène écologique est fait aussi d'une contestation radicale de la technocratie, de la hiérarchie autoritaire, du secret administratif, du centralisme bureaucratique et policier. Ce contre quoi la gauche ne doit jamais cesser de combattre. En 1977, des progrès considérables ont été réalisés en ce sens dans les programmes municipaux. Ainsi, certains des exemples cités ci-dessus figurent dans le contrat de la gauche à Paris. Il faut l'exprimer avec encore plus de force et de cohérence.

Je souhaite que toute la gauche saisisse l'occasion pour le faire. C'est en tout cas l'une des raisons d'être du P.S.U. dans le combat unitaire, l'engagement de ses candidats, la tâche de ses élus.

(*) Membre du secrétariat national du P.S.U.

Les déclarations de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Enfin, si le parti socialiste a pu surmonter le clivage qui séparait les socialistes traditionnels des chrétiens, ce n'est pas par hasard mais parce qu'il a approfondi ses analyses et mieux compris la signification des aspirations spirituelles. L'évolution de l'Eglise a fait le reste. Si nous parvenons à « attraper » tous les socialistes potentiels, nous aurons réussi.

— Comment expliquez-vous la très nette progression de la gauche dans certaines régions, notamment dans l'Ouest, et sa relative stabilité dans d'autres, comme le Sud-Ouest ?

— Il est plus difficile de préserver ce qui est acquis que de gagner ce qu'on n'a pas. Notre implantation dans le Sud-Ouest est ancienne et subit parfois un certain effet d'usure. Mais, à partir d'une bonne structure, qui existait, le renouvellement des hommes et des idées a commencé de porter ses fruits. Voyez Auch, Pau, la Gironde dans son ensemble, Millau, Angoulême, pour ne citer que quelques exemples, sans oublier le travail en profondeur qui s'accomplit partout ailleurs, notamment à Toulouse. Dans l'Ouest nous partions de loin... mais quelle bourrasque ! Rennes, Nantes, Brest, Angers, conquises ou probables, Saint-Brieuc et Lorient consolidés, Vannes bientôt possible, Quimper récupérable. Il se produit là un phénomène historique dont on mesure encore mal la portée. Cela dit, il serait faux de croire à deux courants inverses, l'un dans l'Ouest, l'autre *dans le Sud-Ouest. C'est encore* dans cette dernière région que nous sommes le mieux implantés.

« Les écologistes expriment un besoin profond »

— Que signifie pour vous la poussée du mouvement écologique ?

— Les écologistes expriment un besoin réel, un besoin profond. Porteurs d'une idée qui est une grande idée, ils lui consacrent leurs forces militantes d'explication et d'action. Ce mérite ne peut leur être retiré. Le parti socialiste, lui, contrairement à ce que j'entends souvent affirmer, a beaucoup réfléchi et travaillé sur les problèmes de l'environnement, mais, organisation politique, il a dû en même temps aborder l'ensemble des questions qui se posent aux hommes de notre temps, questions d'ordre économique, social, culturel, institutionnel et de politique internationale.

Cette appréhension globale a peut-être nui à la mise en valeur de ses thèmes écologiques. Je n'ai pas voulu pendant la campagne électorale faire assaut de « récupération ». Ce n'eût été ni digne ni utile. Mais il suffira de peu de chose pour reprendre notre élan dans ce domaine comme dans les autres. J'ajoute que l'écologie séparée de son contexte économique n'a guère de sens. A cet égard les socialistes sont mieux préparés que quiconque pour lutter contre les effets et les vices de la société industrielle.

— Tenez-vous désormais pour probable une victoire de la gauche aux élections législatives ?

On ne voit pas pourquoi la puissance du mouvement populaire démontrée lors des cantonales de 1976 et des municipales de 1977 s'arrêterait soudain. *Il faut* s'attendre cependant aux grandes manœuvres et aux « coups fourrés » de la droite. Sans oublier les provocations du type de celle que j'ai entendue mercredi : l'arrivée de la gauche au pouvoir provoquerait la guerre civile. Eh quoi ! la gauche, qui, dans l'opposition, a respecté les lois de la *démocratie* (démocratie souvent faussée par le pouvoir actuel), y manquerait quand elle serait elle-même responsable ? Quelle sottise ! Faut-il croire que certains n'appellent démocratie qu'un régime tenu par la droite et par les forces de l'argent ?

— Pour Raymond Aron, l'idée que la gauche est capable de gouverner et de réformer efficacement la société actuelle relève du « conte de fées ». Que lui répondez-vous ?

— Que Raymond Aron était autrefois plus sérieux et préférait l'approche scientifique des faits aux jugements passionnels.

« M. Giscard d'Estaing n'est pas privé de sagesse »

— Dans l'hypothèse d'une victoire des partis du programme commun, croyez-vous possible la coexistence d'un gouvernement de gauche avec le maintien à l'Elysée de M. Giscard d'Estaing, et, si oui, dans quelles conditions ?

— Ce sera difficile. Mais la réponse appartient au président de la République. Constitutionnellement, il a une entière liberté de choix quant à la désignation du premier ministre. Politiquement, démocratiquement, psychologiquement, il doit désigner un premier ministre issu de la majorité voulue par le suffrage universel. De plus, cette majorité aura été élue pour appliquer un certain programme. Elle aura le devoir de l'appliquer. M. Giscard d'Estaing *voudra-t-il démontrer qu'il* ne sera jamais possible en France, du moins dans le cadre de la Vᵉ République, de faire coexister un président et un parlement d'origines politiques contraires ? Si tel est son choix, ce n'est pas le président mais le régime qui sombrera. Le programme commun de la gauche ne prévoit pas de profonds changements institutionnels. Son objectif essentiel est de transformer les structures économiques pour réduire puis éliminer les formes diverses d'exploitation de l'homme par l'homme. Au-delà des textes, il y a l'esprit de ceux qui gouvernent la France.

» Les socialistes aborderont cette nouvelle phase de leur action avec un grand souci de l'unité du pays et la volonté de préserver, de développer les libertés publiques, d'accroître la responsabilité des citoyens et le contrôle des travailleurs. Ils n'ont ni l'intention ni le goût d'ajouter à la crise économique dont ils hériteront une crise politique grave. Tout cela est affaire de sagesse et d'esprit civique. Le président de la République est là pour montrer qu'il n'en est pas privé.

— Vous faites confiance à la « sagesse » de M. Giscard d'Estaing en cas de victoire de la gauche, mais chacun sait que pour M. Giscard d'Estaing la gauche n'est pas « le bon choix ». N'y a-t-il pas là une ambiguïté redoutable ?

— Je fais confiance ! Hum ! Disons plutôt que je compte sur sa capacité, qui est grande, de réflexion politique.

« Les nationalisations seront engagées dans les trois premiers mois de la législature »

— Le programme commun a été conçu dans une époque de croissance continue. Vous paraît-il applicable tel quel dans une époque de récession, d'inflation et de déficit du commerce extérieur ? Dans quels délais les nationalisations qu'il implique devraient-elles être réalisées ? Comment vous y prendrez-vous pour empêcher la fuite des capitaux et maintenir le minimum d'investissements ?

— Le programme commun envisage de réformer sur des points importants les structures de notre société. Les partis de droite ayant, sur ce plan, laissé les choses en l'état, le programme commun n'a rien perdu de son actualité. Quant aux adaptations que justifie la conjoncture, elles seront faites en temps utile. Par exemple, le SMIC, que nous voulions en 1972 *élever à 1 200 F, devrait atteindre* 2 000 F aujourd'hui. Tous autres correctifs qu'imposeront les circonstances seront examinés. Mais, dans le respect des objectifs, des équilibres et du calendrier que nous avons fixés. Les nationalisations seront décidées et engagées dans la première session de la législature, donc dans les trois premiers mois. Quant à la fuite des capitaux, avez-vous demandé à M. Barre comment il entendait y mettre fin ? Actuellement 400 milliards sont en Suisse. Sans compter les évasions vers d'autres pays à monnaie forte. Or, c'est à moi qu'on demande des comptes sur une fuite éventuelle des capitaux en 1978 ! N'est-ce pas paradoxal ? Nous disposerons en tout cas des moyens classiques — notamment le contrôle des changes — et nous y ajouterons des dispositions qui, en pesant sur le crédit, permettront de ramener à la raison les sociétés qui joueraient contre l'intérêt national. N'oubliez pas que les banques seront nationalisées, que la Banque de France a connaissance des transferts de capitaux et que nous veillerons à l'information des travailleurs.

» Enfin, pourquoi voulez-vous qu'il y ait moins d'investissements qu'aujourd'hui où il y en a si peu ? Notre politique sélective du crédit, la *maîtrise du secteur* bancaire et de neuf groupes industriels dominants, la création de la Banque nationale d'investissement, la régionalisation du Plan, une consommation plus dense, la qualité du climat social, concourront à convaincre les investisseurs qu'il faut croire en la France, qu'il faut croire en la vitalité du peuple français.

» Je ne me dissimule pas que l'héritage de la droite sera lourd et entravera notre action. Nous agirons en conséquence.

— La réussite, au moins partielle, du plan Barre serait-elle de nature à faciliter ou, au contraire, à rendre plus difficile l'action d'un gouvernement de gauche ?

— Moins d'inflation, moins de chômage, pas de déficit extérieur, le budget en équilibre, un franc solide, une production industrielle active, ce serait bon pour tout le monde. Mais ne rêvons pas. M. Barre n'a pas réuni les conditions d'une réussite. Il ne le pouvait sans doute pas. L'économie libérale est un vieux cheval essoufflé.

« On n'échappe pas à la logique des classes sociales »

— L'inflation résulte, pour une bonne part, de la crise générale du monde capitaliste et de la hausse continuelle du prix des matières premières. Croyez-vous qu'il existe des solutions purement nationales aux maux de l'économie française ?

— J'ai toujours dit que la crise française s'inscrivait dans le cadre de la crise économique du capitalisme mondial, et je n'ai pas cherché à attribuer à MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre les causes d'une inflation qui vient de loin et de haut. Afin de préserver sinon d'accroître leurs marges de profit entamées par le coût de la recherche, par le développement continu des techniques et par les conquêtes sociales, les multinationales ont augmenté leurs prix et nourri l'inflation. Qui pouvait s'opposer à cette stratégie ? Assurément pas les Etats et les partis, dont l'idéologie et les intérêts sont liés à ce type de société. Il y a donc complicité objective de nos gouvernants avec les plus grandes puissances de l'argent, puisqu'ils servent le même système. Cela dit, par comparaison avec ce qui se passe en Allemagne fédérale, en Suisse ou même aux Etats-Unis, la responsabilité particulière des conservateurs français dans la mauvaise gestion des affaires de notre pays est directement engagée. Ils ont manqué de clairvoyance et de fermeté. Quand ils ont voulu réagir, c'était bien tard et ils n'avaient plus de marge d'action politique et économique (à cause de leur clientèle et des obligations contractées à l'égard de l'impérialisme américain).

« On n'échappe pas à la logique *des classes sociales.* Si l'on écoute bien M. Barre, on remarque que ses discours constituent un terrible acte d'accusation contre ses prédécesseurs. La chute du franc, la faute à qui ? Le million et plus de chômeurs, la faute à qui ? Les prix qui s'installaient à 12 % de hausse l'an, la faute à qui ? M. Barre, visiblement, désigne M. Chirac. Mais, si je comprends ses délicatesses de langage, c'est finalement M. Giscard d'Estaing qui est touché. M. Barre et moi nous sommes donc d'accord pour estimer que les gouvernements de ces dernières années ont échoué, qu'ils sont coupables d'avoir livré les Français à la crise. Mais, moi, je peux le dire en clair et plaindre le premier ministre d'avoir à dénoncer une politique qu'il continue.

— Compte tenu de l'évolution de l'électorat, la C.E.E. risque d'être divisée demain entre pays gouvernés par la gauche et pays dominés par les conservateurs. Une politique européenne vous paraît-elle concevable dans de telles conditions ?

— A-t-il été décidé, lors du vote du traité de Rome, qu'il était obligatoire pour les pays du Marché commun d'avoir des gouvernements partisans de l'écono*mie libérale*, sous la condition, et c'était la moindre des choses, qu'ils soient partout démocratiques (sur le plan de la démocratie politique) ? Si nos partenaires voulaient nous contraindre à pratiquer une politique contraire aux objectifs qui sont les nôtres, ce n'est pas la gauche française qui craquerait mais le Marché commun. Eh bien, je ne leur prête pas cette intention ! Je crois que la diversité des expériences prévaudra. Il me semble aussi que la capacité du socialisme français de faire valoir ses propositions auprès des peuples et des travailleurs d'Europe occidentale sera plus grande que la capacité du capitalisme mondial à neutraliser son action.

— Le parti socialiste est-il favorable à l'élection des membres du Parlement européen sur la base de la proportionnelle nationale ?

— Oui.

« M. Carter a montré du courage »

— Comment jugez-vous les premiers actes de la nouvelle administration américaine et notamment les positions qu'elle a prises en matière de droits de l'homme ?

— Avec faveur. Je souhaite cependant que la juste défense des droits de l'homme ne serve pas d'alibi aux injustices de notre propre société. M. Carter aura beaucoup à faire avec les alliés des Etats-Unis en Amérique latine. Il n'empêche qu'il a montré du courage et respecté ses engagements.

— Comment jugez-vous l'évolution des pays de l'Est ? Celle de la Chine ?

— La Chine retourne à la pratique ordinaire des choses. Elle y révélera de grands mérites mais en subissant l'inévitable contrecoup du passage de la mystique à la politique. Les pays de l'Est, comment en parler sans établir de très sensibles différences ? L'air de liberté y circule mal mais il circule. Les pouvoirs anciens se raidiront mais devront bientôt ouvrir plus grand les fenêtres. Chaque génération (durée moyenne trente ans) a sa vision du monde. Staline est mort et, c'est le cas de le dire, enterré, et les résurgences du stalinisme céderont sous le souffle d'un esprit nouveau, sous la poussée d'autres besoins. Mais il restera beaucoup de l'édifice construit par la révolution soviétique. Le meilleur plutôt que le pire.

— Que pensez-vous de l'euro-communisme ?

— Que les trois partis communistes d'Europe du Sud en cause ont envie de vivre leur vie mais *qu'il serait prématuré d'y voir un* schisme. Qu'il s'agit d'un événement très important de l'histoire contemporaine.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

Le premier secrétaire du P.S. : M. Barre prend un ton désagréable

M. François Mitterrand a déclaré jeudi 17 mars à Nantes :

« Voilà que se dessinent devant nous les grandes manœuvres. Le premier ministre, sortant du rôle dans lequel il s'est complu, nous a montrés du doigt, il nous a désignés comme les futurs coupables de la crise dont il est responsable. On cherche à tromper la population. Je ne dis pas que la droite n'a pas de gens compétents, mais je dis qu'à compétence égale il en est qui s'installent dans un système qui ne leur permet pas de réussir, alors que nous, nous dessinons une société et nous en prenons les moyens. Je me demande si M. Barre n'a pas trouvé la pierre philosophale qui consiste, pour faire baisser la hausse des prix, à faire des élections chaque mois. »

Le même jour, au micro de Sud-Radio, le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré :

« Nous ne considérons pas que M. Chirac soit notre principal adversaire. Je crois même que M. Chirac, en raison de son langage, de son comportement, des thèmes un peu simplistes qu'il développe, représente pour la droite une capacité de rassemblement, mais pas une capacité d'élargissement, et, en ce sens, il nous laisse le champ libre. »

Il a poursuivi : *« Je dis que M. Barre prend un ton polémique désagréable, qu'il juge les autres responsables politiques avec une sévérité qui touche parfois à la fatuité, et qu'il ne peut pas se permettre à la fois de condamner les hommes politiques qui n'ont encore jamais exercé le pouvoir, mais qui l'exerceront, et ceux qui l'ont précédé.*

» Jamais je n'ai entendu de jugements plus sévères que ceux de M. Barre à l'égard de M. Chirac. Tout ce qu'il dit de la situation économique est une condamnation de son prédécesseur. C'est là la contradiction de M. Barre, qui a servi le pouvoir, a été ministre de M. Chirac et a donc participé lui-même à l'échec. Je préférerais que M. Barre reste sur un terrain serein, correct, en comprenant les raisons de ses adversaires plutôt que d'adopter ce ton polémique. »

M. RIBS (P.S.) AUX RAPATRIÉS : il faut effacer les séquelles d'un drame douloureux.

M. Jacques Ribs, récemment nommé rapporteur spécial du parti socialiste pour les problèmes des rapatriés (*le Monde* du 17 mars), a adressé au Rassemblement et coordination unitaires des rapatriés et spoliés une lettre dans laquelle il précise les engagements du P.S. à l'égard des Français d'Algérie.

M. Ribs écrit : *« Nous ne pouvons que confirmer notre position, tendant à remplacer la loi inique du 15 juillet 1970* [sur l'indemnisation des rapatriés] *par une loi de véritable indemnisation supportable par l'économie française et apportant une solution définitive à l'une des injustices les plus graves de notre histoire contemporaine. Il conviendra également de résoudre le grave problème des réinstallés qui, à raison des mauvaises conditions dans lesquelles a été réalisée cette réinstallation, fait que ces hommes, qui avaient déjà perdu leur outil de travail outre-mer, se trouvent placés dans une situation dramatique. Nous avons, à plusieurs reprises, également manifesté notre souci du sort de nos compatriotes de confession islamique, à l'égard desquels il est inadmissible que des mesures efficaces et justes n'aient pas été prises à ce jour, par les pouvoirs publics. Il convient, en résumé, d'effacer définitivement et dans tous les domaines les séquelles d'un drame national douloureux, et vous pouvez compter sur la solidarité agissante du parti socialiste pour y parvenir. »*

M. STIRN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU M.S.L.

Le bureau provisoire du Mouvement des sociaux-libéraux (M.S.L.), dont la composition avait été rendue publique le 3 mars (*le Monde* du 5 mars), a désigné le jeudi 17 mars comme secrétaire général, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et fondateur du mouvement.

MM. Didier Schuller, qui a quitté le Mouvement des radicaux de gauche (il a été relevé de ses fonctions au sein du secrétariat national, le 4 mars), et Christian Gérondeau, délégué à la sécurité routière, occuperont les postes de secrétaires généraux adjoints.

LES FRANÇAIS MUSULMANS RAPATRIÉS VONT POUVOIR SE RENDRE EN ALGÉRIE LIBREMENT

Les Français musulmans rapatriés d'Algérie peuvent désormais se rendre librement dans ce pays, a annoncé jeudi 17 mars le président de leur confédération, M. Mohammed Laradji, « à condition qu'ils soient en règle du point de vue administratif et qu'ils se soumettent aux lois algériennes ». M. Laradji a remercié le gouvernement d'Alger pour sa décision et a souhaité que celle-ci contribue à améliorer ses relations avec le gouvernement français.

JUSTICE

Jean-Charles Willoquet devant la cour d'assises de Paris

Mesures de sécurité exceptionnelles au Palais de justice de Paris : des gendarmes mobiles — mousqueton à l'épaule — en faction tout autour de l'édifice, contrôle minutieux des entrées à la cour d'assises, des membres du groupe d'intervention de la gendarmerie — revolver au côté — disposés aux quatre coins de la salle, interdiction pour les avocats qui n'ont pas été désignés pour l'audience de pénétrer dans le prétoire... Pour qui ce luxe de précautions ? Pour Willoquet, bien sûr.

Est-il vraiment nécessaire de le rappeler ? Willoquet est l' « audacieux » ou « dangereux » malfaiteur qui, le 8 juillet 1975, a subitement acquis la célébrité en s'évadant de façon spectaculaire, de ce même Palais de justice, avec l'aide de sa femme Martine, prenant en otage deux magistrats et blessant deux gardes. C'est l' « ennemi public numéro un » que toutes les polices de France recherchaient et qu'il « défiait », réussissant notamment à échapper, le 25 octobre 1975, à la souricière préparée à Paris, à proximité du domicile de l'un de ses avocats. C'est l'homme qui, finalement, repris le 1er décembre 1975 au cours d'une opération rocambolesque, aurait déclaré au chef adjoint de la brigade antigang venu l'arrêter : « Chapeau, commissaire Broussard ». C'est lui aussi qui aurait projeté d'enlever une « personnalité » pour faire évader un autre « ennemi public numéro un », Jacques Mesrine, et comme ce dernier (le Monde du 4 mars), il se proposerait aujourd'hui d'écrire ses « Mémoires ». Willoquet, c'est un sourire satisfait, complaisamment photographié dans les locaux de la police judiciaire au moment de son arrestation, le même sourire qu'il avait en comparaissant, le 17 mars, devant la cour d'assises de Paris.

Après la presse et la police, la justice semble apporter à son tour sa contribution à la « légende » de Willoquet. Privilège rare : on lui a réservé, en effet, toute une session de la cour d'assises. Pendant dix jours, jusqu'au 26 mars, il sera jugé en compagnie de sa femme et de sept autres complices pour toute une série de vols et d'agressions à main armée. Puis, du 28 au 31 mars, avec Martine, un second procès sera consacré à son évasion.

Le coiffeur et le vieil homme

Au cours du procès qui a commencé le 17 mars, on devra examiner des faits quelque peu oubliés et qui, en dépit de leur nombre, n'auraient pas suffi à faire la renommée de Willoquet. Si l'on a juxtaposé dans le même temps deux dossiers, celui des hold-up et celui de l'évasion, c'est qu'il s'agit du même accusé principal. Mais, dans ces deux cas, ce dernier n'était pas tout à fait le même homme. Dans le premier cas on parle d'un temps où Jean-Charles Willoquet n'était pas encore devenu « Willoquet ».

L'un de ses défenseurs l'a souligné lors de la première audience en regrettant la coïncidence de deux procès différents, coïncidence qui, selon lui, n'est pas seulement due au hasard de l'emploi du temps de la cour d'assises et ne peut qu'être défavorable à son client. Me Juramy s'est notamment déclaré étonné que le dossier de l'évasion n'ait pu être jugé plus tôt, « *car celui-ci*, a-t-il précisé, *était prêt depuis le début du mois de juillet 1976* ».

L'avocat général, M. Pierre Calparquet d'avoir ménagé ce retard afin d'attendre l'achèvement du dossier du hold-up et afin de donner à un double procès plus de relief.

Lavocat général, M. Pierre Callaud, a vivement protesté contre ces allégations en affirmant que la double comparution de Willoquet dans une même session d'assises n'avait été décidée que pour « *des raisons d'ordre public* », l'accusé ayant « *suffisamment montré combien il pouvait être dangereux* ». M. Callaud a ajouté : « *Cette décision ne reflète aucune vindicte du parquet à l'égard de Willoquet.* » Et il devait préciser : « *Si la jonction des deux affaires dans un même procès a été un moment envisagée, je m'y suis opposé, car cela aurait pu évidemment nuire à la défense.* »

La première audience a été uniquement consacrée à l'« *interrogatoire de personnalité* » de chacun des neuf accusés, le rappel des faits — une vingtaine de cambriolages et d'agressions à main armée commis d'avril 1973 à juin 1974 — ne devant avoir lieu que ce vendredi 18 mars. Le passé de Jean-Charles Willoquet n'a rien d'extraordinaire. Il le reconnaît lui-même et il le souligne. Lorsque le président, M. Jean Ullmann, lui demande s'il a eu des « *problèmes* » durant son enfance, Willoquet répond aussitôt : « *Absolument pas !* »

Né en 1944 dans l'Allier, au sein d'une famille « *honorablement connue* », Jean-Charles Willoquet est devenu à Nevers un coiffeur « *apprécié et honnête* ». Diplômé au championnat de France de la coiffure, il « monte » à Paris, puis il est chargé d'ouvrir un salon de coiffure aux Antilles. Il compte s'y installer, mais il connaît des « *ennuis d'argent* » et revient en France. C'est à ce moment, en 1973, que commence la série des hold-up. Sur les motifs de ce passage à la grande délinquance, Willoquet l'« *orgueil* », reste très souligné l' « *orgueil* », reste très discret.

Martine Willoquet, vingt-quatre ans, a connu une existence sans histoire jusqu'au jour où elle rencontre Jean-Charles, à Paris, dans un bar où elle est serveuse. Cette jeune femme « *douce et réservée* » devient aussitôt la complice fidèle de Willoquet, participant à tous les actes de son aventure. En 1975, elle l'épouse en prison. Mise en liberté, elle organise immédiatement l'évasion du palais de justice. C'est elle qui, revêtue d'une robe d'avocat, pénètre dans la salle du tribunal et, menaçant tout le monde d'une grenade dégoupillée, fait sortir son mari du box, après lui avoir lancé un revolver. C'est elle qui, quelques mois plus tard, sera blessée lors de la fusillade au cours de laquelle Willoquet réussira une nouvelle fois à échapper à la police. Aujourd'hui, dans sa cellule de Fleury-Mérogis, elle élève un enfant de huit mois tout en poursuivant des études de comptabilité.

Trente-quatre ans de prison

Les autres accusés ne sont que des comparses qui — à l'exception d'Alain Castex, trente ans — n'ont participé qu'à quelques-unes des agressions commises par Willoquet. Mais l'un d'eux retient particulièrement l'attention, et ce n'est pas pour son petit rôle de « guetteur » dans les hold-up. Henri Fille est âgé de soixante-six ans. Quinze fois condamné. Il a passé trente-quatre années de sa vie en prison. « *Comment avez-vous pu en arriver là ?* » demande le président. « *Oh ! ce serait trop long à expliquer* », répond-il. Chauve, portant une longue barbe blanche, il est le seul à comparaître devant la cour revêtu du sinistre habit de droguet fourni par l'administration pénitentiaire. Il promène sur la salle un regard bleu, transparent, l'air absent. Il semble déjà ne plus exister. Henri Fille vient d'une autre époque.

Fils de sous-officier, orphelin dès son plus jeune âge, il a été placé à l'école des enfants de troupe. A dix-huit ans, il doit s'engager dans l'armée : celle-ci l'y oblige en échange de l'éducation qu'il a reçue, gratuitement. Au bout d'un an, il déserte. « *Pour moi*, précise-t-il, *il ne s'agissait que d'une simple rupture de contrat.* » Mais lorsqu'il décide de se constituer prisonnier pour « *régulariser sa situation* », il est condamné aux bagnes de l'armée, si tristement célèbres : Biribi, Tataouine. Il hésite presque à parler de temps aussi reculés. « *C'était*, commente-t-il, *à l'époque où les soldats qui avaient souffert dans les tranchées croyaient pouvoir tenir la France de cette manière...* » Il s'évadera, mais pour mener désormais l'existence d'un proscrit.

Récidiviste, il paye très cher chacun de ses délits. Pour un simple cambriolage, il sera condamné, en 1961 par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, à quinze ans de réclusion criminelle et ne sera libéré qu'en 1972.

Etonné, M. Ullmann prolonge l'interrogatoire et s'inquiète des motifs d'une sévère condamnation pour outrage à magistrat. Le vieil homme hausse les épaules et estime superflu de revenir sur ce passé. Mais son avocat insiste : « *Cela en vaut la peine.* » Alors, d'un ton las, il raconte : « *J'étais détenu, je venais d'être envoyé au « mitard ». Cela signifiait que, les fers aux pieds et aux mains, j'étais enfermé dans un réduit sous un escalier, où l'on entreposait la réserve de pommes de terre. Ce n'était que pourriture. J'ai fait plusieurs requêtes auprès du procureur pour sortir de là. Sans effet. Alors, un jour, j'ai griffonné sur le mur de ce cachot un quatrain évidemment peu aimable pour ledit magistrat. Un surveillant zélé m'a dénoncé. J'ai été condamné.* »

FRANCIS CORNU.

Les auteurs présumés du hold-up de la caisse d'épargne de Lyon arrêtés à Marseille

Les deux auteurs présumés du hold-up commis le 2 décembre dernier à l'agence centrale de la caisse d'épargne de Lyon — au cours duquel 8 119 000 francs avaient été dérobés — ont été arrêtés, mercredi 16 mars, à Marseille (*le Monde* du 6 décembre 1976). Les deux hommes, Emile Catteau, âgé de trente-trois ans, chauffeur routier domicilié à Marseille et Daniel Martin, âgé également de trente-trois ans, un commerçant habitant Aix-en-Provence, ont été interpellés, ainsi que vingt-six autres personnes à Marseille, mais aussi à Lille et à Grenoble, par les policiers du S.R.P.J. de Lyon, dirigé par le commissaire principal, Jean-Pierre Sanguy. Ce vaste coup de filet a pu être opéré grâce au repérage des billets provenant du hold-up.

Finalement, quinze personnes ont été retenues pour interrogatoire, au terme duquel huit mandats d'amener ont été délivrés par M. Jean Veyre, juge d'instruction à Lyon. Les malfaiteurs, outre MM Catteau et Martin, l'épouse et la maîtresse du premier, Mme Joséphine Leca, âgée de trente-six ans, et Mlle Joëlle Giabiconi, âgée de trente ans, ainsi que MM. Serge Errach, trente-trois ans, Gabriel Puccini, trente-quatre ans, chauffeur de taxi, Patrick Giabiconi et Gabriel Graziani, cinquante-cinq ans, connu comme trafiquant de drogue, doivent être transférés vendredi à Lyon.

Le rôle des complices, tous domiciliés dans la région marseillaise, aurait consisté à diffuser une partie des billets volés dont on a pu retrouver seulement 150 000 F, et à investir l'autre partie du butin dans l'achat de voitures de grand standing.

Les policiers ignorent toutefois comment les deux gangsters, auteurs présumés du hold-up, ont été renseignés sur les modalités du transfert de fonds à l'intérieur de l'immeuble de la caisse d'épargne. Les deux hommes, portant des casques « intégral » de motard, avaient exécuté le hold-up à moto. Ils semblaient être parfaitement renseignés sur les habitudes du personnel. Négligeant les sacs, ils s'étaient uniquement emparé de deux valises, contenant la majeure partie de la somme en cours de transfert.

Les deux malfaiteurs sont également soupçonnés d'avoir commis, il y a plusieurs mois, une agression à main armée, boulevard National, à Marseille, au cours de laquelle des bijoux estimés à 500 000 francs avaient été dérobés.

Faits et jugements

De faux vins italiens.

La onzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Antony Schoux, a rendu son jugement, jeudi 17 mars, dans l'affaire de fraudes en douanes commises à l'occasion de l'importation, en 1970, de prétendus « vins italiens », bénéficiant comme tels des tarifs communautaires préférentiels, mais qui étaient en fait des produits fabriqués à Anvers à partir de moûts provenant de Bulgarie, de Grèce, d'Italie et d'Allemagne.

M. Claude Boyer, l'œnologue responsable de la confection de ces produits, a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis. Les autres prévenus, négociants ou intermédiaires, ont été condamnés : MM. Pierre Ramel et Alain Veille, à deux mois d'emprisonnement avec sursis, les frères Crémieux, MM. Euripide et Michel Anagnostopoulos à un mois avec sursis, François Boirond, à quinze jours avec sursis, Mme Simone Vangysel, née Pietes, par défaut à deux mois d'emprisonnement.

● *Ayant essayé de s'évader de la prison de Lisieux*, le 5 juillet 1976, en exerçant des violences sur des surveillants pris en otages, Georges Segard, Jean-Pierre Pont, Carman Rive et Daniel Debrelle ont été inculpés, jeudi 17 mars, de tentative d'évasion avec violences, séquestration de personnes, par M. Jean Cornuault, juge d'instruction à Paris, qui s'est rendu à cet effet à la Santé. Daniel Debrelle a été inculpé, en outre, de tentative d'assassinat. Le tribunal de Paris avait été désigné par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Le pasteur Ziegler est incarcéré.

Après son épouse et sa mère, le pasteur Geoffroy Ziegler a été inculpé en fin d'après-midi, jeudi 17 mars, d'abus de confiance, faux en écritures privées, abus de biens sociaux, etc., par M. Guy Derache, premier juge d'instruction à Strasbourg (et non pas Bérache, comme nous l'avions écrit par erreur dans l'article consacré à cette escroquerie au troisième âge dans *le Monde* daté du 18 mars).

Le pasteur Ziegler a été placé sous mandat de dépôt, mais maintenu dans la clinique, où il avait été admis durant sa garde à vue après un malaise, une expertise médicale ayant en effet établi que son état de santé était pour l'instant incompatible avec une détention en maison d'arrêt.

Le cambriolage meurtrier de Sablons (Isère) : une partie civile.

M. Claude Gagliardi, compagnon de la jeune femme tuée dans la nuit du 10 au 11 mars par le propriétaire d'un magasin de Sablons (Isère) dans lequel elle tentait de pénétrer (*le Monde* daté 13-14 mars), a décidé de se constituer partie civile. Il estime, en effet, que le commerçant, M. Louis Girardin, soixante-douze ans, a tué volontairement sa compagne, Mme Dominique Bounab-Hillairet, vingt-neuf ans, mère de cinq enfants, en tirant sur elle avec un fusil de chasse. M. Gagliardi, qui s'était constitué prisonnier, a été remis en liberté après avoir été inculpé de tentative de vol.

Une déclaration de M. Dassault

« JE N'AI JAMAIS DIT QUE M. DE VATHAIRE AVAIT TORT SUR TOUTE LA LIGNE »

« Je n'ai jamais dit que M. de Vathaire avait tort sur toute la ligne », a expliqué, jeudi 17 mars, dans un court entretien téléphonique avec Europe 1, M. Marcel Dassault, en réponse à des questions sur l'interprétation qu'il donnait, lui-même, du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises, privées ou publiques, de construction aéronautique (le Monde du 17 mars).

« Ce que j'ai dit, à la suite des déclarations de M. de Vathaire, a encore déclaré M. Dassault, c'est que des enquêtes fiscales avaient été faites. Aucune fraude fiscale n'a été découverte et des redressements ont eu lieu, minimes en définitive, comme dans toutes les sociétés. »

A propos des avances remboursables que l'Etat consent aux industriels, privés ou nationalisés, de l'aéronautique, M. Dassault a indiqué que, pour la commission d'enquête, « tout était parfaitement en règle de ce point de vue ».

D'autre part, le secrétariat de M. Dassault a publié un communiqué pour indiquer que « M. Dassault, comme toutes les personnes entendues par la commission d'enquête parlementaire, a donné sa parole de ne pas dévoiler ce qui s'était dit au cours de son audition ». Lors de la publication du rapport parlementaire, M. Dassault « chargera son conseil d'attaquer en diffamation les publications qui, mal informées, auront publié des articles diffamatoires ».

ARMÉE

TROIS APPELÉS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE MIS AUX ARRÊTS POUR MOTIFS DISCIPLINAIRES

La gendarmerie nationale mène une enquête à la suite d'incidents au 32e régiment du génie stationné en République fédérale d'Allemagne. Selon un porte-parole de l'état-major du 2e corps d'armée à Baden-Baden, trois soldats ont été mis aux arrêts pour motifs disciplinaires en attendant la fin de l'enquête.

D'autres suspects, des appelés du contingent, sont encore interrogés. On ignore encore si des poursuites pénales seront engagées.

De source militaire française, on précise que ces incidents se sont produits deux jours avant une « *Journée des familles* » au 32e régiment du génie. Des slogans à caractère politique ont été peints sur des maisons ouest-allemandes situées sur le trajet que devaient emprunter les familles des appelés pour se rendre à la caserne.

« *Soldats français, hors d'Allemagne* », « *Parents, que font vos enfants ici* », « *Solidarité soldats français et travailleurs allemands* », étaient au nombre des slogans inscrits sur les murs. Des propriétaires ouest-allemands ayant porté plainte, la gendarmerie française, à la demande de la police du Bade-Wurtemberg, a ouvert une enquête.

ÉDUCATION

LA RÉFORME HABY

Les nouveaux horaires de sixième sont publiés au Journal officiel

Les nouveaux horaires des classes de sixième, applicables à la rentrée 1977 — date de mise en œuvre dans ces classes de la réforme Haby — sont fixés par un arrêté publié au *Journal officiel* du 18 mars.

Les vingt-quatre heures hebdomadaires se répartissent ainsi : français : cinq heures ; mathématiques : trois heures ; langue vivante étrangère : trois heures ; histoire, géographie, économie, éducation civique : trois heures ; sciences expérimentales : 3 heures ; éducation artistique : deux heures ; éducation physique et sportive : trois heures.

En français, en mathématiques et en langues vivantes, une heure hebdomadaire d'enseignement de soutien, prévue à l'emploi du temps, s'ajoutera à cet horaire.

D'autre part, deux heures hebdomadaires optionnelles d'activités physiques et sportives pourront s'ajouter à l'horaire obligatoire. De même, des séances optionnelles pourront être organisées pour les activités manuelles et artistiques.

Par rapport aux horaires actuellement en vigueur dans les classes de sixième « normales » (types I et II), le français, les mathématiques et la langue vivante perdent une heure, compte tenu du fait que l'heure supplémentaire de soutien dans chacune de ces disciplines ne concerne pas tous les élèves.

De même l'ensemble des enseignements d'histoire, géographie, économie, éducation civique perd une demi-heure, alors que l'économie représente une discipline supplémentaire. On a finalement renoncé à l'appellation de « sciences humaines » pour ces disciplines. Enfin l'horaire d'éducation physique et sportive, qui — en théorie seulement — était de cinq heures, est ramené à trois heures.

En revanche, les sciences expérimentales, qui, avec l'apport des sciences physiques, remplacent la biologie, gagnent une heure, ainsi que l'éducation manuelle. L'éducation artistique (on a renoncé à l'expression « éducation esthétique ») conserve ses deux heures hebdomadaires, mais on n'y distingue plus désormais le dessin et la musique.

L'arrêté précise, d'autre part, que « *le calcul du contingent annuel d'heures d'enseignement attribué à chaque collège pour les classes de sixième est effectué sur la base d'un effectif de référence de vingt-quatre élèves* ». Cet effectif « *pourra être au minimum de seize élèves et au maximum de trente* » (contre trente-cinq actuellement).

Après la modification de leurs examens

MÉCONTENTEMENT CHEZ LES ASSISTANTES SOCIALES EN FORMATION

Trois cents élèves des écoles d'assistantes sociales de Paris ont occupé durant plusieurs heures, jeudi 17 mars, les locaux du service régional de l'action sanitaire et sociale (SRASS), pour protester contre un arrêté du secrétaire d'Etat à l'action sociale qui modifie les épreuves de l'examen conduisant au diplôme d'Etat, en introduisant une épreuve orale éliminatoire portant exclusivement sur la législation sociale. L'arrêté a été publié quatre mois seulement avant l'examen.

Les étudiants n'ont quitté les locaux administratifs — à la demande de la police — qu'après avoir reçu la promesse du ministère de la santé qu'une discussion pourrait s'engager avec elles. Les assistantes sociales en formation reprochent à cet arrêté de renforcer la politique de restructuration de l'action sanitaire et sociale, déjà engagée, selon eux, par des projets de fichage dans le cadre de la « protection maternelle et infantile » (P.M.I.). « *Cela entraîne*, affirment-elles, *une modification de notre métier. En privilégiant la législation sociale dans notre enseignement, le ministère accroît l'aspect technique de notre travail.* » Une journée nationale d'action est prévue pour le 24 mars et une manifestation aura lieu, à 12 h. 30, place Denfert-Rochereau, à Paris.

INCIDENTS AU CONCOURS DES ÉLÈVES CONSEILLERS D'ORIENTATION

Le concours d'entrée dans les centres de formation des élèves conseillers d'orientation scolaire et professionnelle, dont les résultats doivent être publiés le 25 mars, a été marqué par une série d'incidents. Le 6 janvier, à Paris, des candidats ont refusé de traiter la quatrième épreuve « *en forme de test* » qu'ils jugeaient mal adaptée à son objet. A la suite de fausses manœuvres (retrait des sujets et mauvaise redistribution), l'épreuve a été annulée partout.

Le 10 février, à Lille, sur les cent quatre-vingts candidats convoqués pour recommencer l'épreuve, malgré l'intervention du recteur, trois seulement acceptèrent de rendre une copie. Les cent soixante-dix-sept autres se trouvent pratiquement éliminés aujourd'hui de ce concours difficile (deux cent cinquante admis pour deux mille candidats environ). Ils réclament aujourd'hui « *l'annulation pure et simple de cette quatrième épreuve* » et « *la prise en considération des notes des trois premières épreuves seulement* ». Ils ont demandé une entrevue au ministre de l'éducation.

CORRESPONDANCE

L'enseignement du russe en France... et en Pologne

A la suite de notre article intitulé « Apprendre le russe » (le Monde *du 11 février), plusieurs lecteurs nous ont adressé leur explication du peu d'intérêt — relatif — que suscite l'étude du russe en France. Mlle Joanna Pomian, qui a étudié le russe dans une école polonaise, écrit notamment :*

Effectivement, les 5 659 000 élèves étudiant le russe en Pologne contrastent avec les 30 000 Français. Mais en comparant ces deux pays, on commet une grave erreur, car, dans toutes les « démocraties populaires », le russe est la première langue obligatoire (1), ce qui fait que tous les élèves, notamment en Pologne et en R.D.A., font du russe. Le choix ne peut se faire qu'au niveau de la deuxième langue. La Pologne a donc logiquement le plus d'élèves étudiant le russe, car c'est le pays du Comecon le plus peuplé (à part l'U.R.S.S.).

M. Pierre Leroy, de Strasbourg, écrit pour sa part :

Comment s'étonner qu'une langue, par ailleurs réputée à juste titre difficile, n'ait pas un gros succès alors que, pour ceux qui voudraient l'apprendre sérieusement, la pratique est en fait interdite. Que la Russie ouvre ses portes, que les séjours des jeunes deviennent possibles, ainsi que les échanges, que les adultes puissent y voyager et y séjourner librement comme dans les pays occidentaux et que les tristes préventions politiques n'empêchent plus les relations personnelles dans l'un et l'autre sens, et la situation de la langue russe en France changera du tout au tout.

La distance et le prix du voyage ne sont plus maintenant un obstacle pour beaucoup de jeunes Français pour aller aux Etats-Unis. Ils ne le seraient pas non plus pour aller en Russie. Je suis persuadé que ce jour-là, trois ou quatre fois plus de jeunes Français apprendraient le russe.

(1) Sauf en Roumanie.

● *Le troisième tour des Olympiades de russe* en France aura lieu les 19, 20 et 21 mars au Foyer des lycéennes, 10, rue du Docteur-Blanche, à Paris (16e). Organisées avec le concours de la Société des professeurs de russe, ces Olympiades permettent de sélectionner dix élèves qui représenteront la France aux IIIes Olympiades internationales de Moscou, en 1978.

SOCIÉTÉ

LES ENQUÊTES SUR LES CANDIDATS A LA FONCTION PUBLIQUE SONT LÉGALES indique le ministre de l'intérieur

« *Les enquêtes administratives effectuées soit par les services de police, soit par ceux de la gendarmerie nationale, dont peut faire l'objet tout candidat à un emploi public, trouvent leur fondement dans l'article 16, 2°, de l'ordonnance du 4 février 1959, relatif au statut des fonctionnaires stipulant : « Nul ne peut être nommé à un emploi public [...] s'il ne jouit pas de ses droits civiques et s'il n'est pas de bonne moralité.* »

Telle est la réponse que fait le ministre de l'intérieur à une question écrite de M. Jean Bernard, député socialiste de la Meuse (*Journal officiel* du 12 mars, débats, Assemblée nationale). Le ministre précise que « *le but de ces enquêtes est de s'assurer que les candidats n'ont pas des activités contraires à la sûreté de l'Etat* ».

Il ajoute : « *La mention qui peut être faite sous la rubrique « Attitude du point de vue national » d'un imprimé concernant un candidat à certains emplois publics de sa candidature à une fonction élective, ne saurait constituer un abus ou un empiétement quelconque sur les libertés civiques.* »

Le 7 mars dernier, l'Union nationale des fédérations C.G.T. avait affirmé, au cours d'une conférence de presse, que des enquêtes « *politico-policières* » étaient faites sur des agents de l'administration (*le Monde* du 10 mars). A l'époque, le ministère de l'intérieur s'était refusé à tout commentaire sur ces accusations.

ÉDUCATION

EN MARGE DES MUNICIPALES

Quand Paris disposera-t-il de son conservatoire régional de musique ?

On se plaint souvent — à juste titre — que Paris soit toujours privilégié par rapport au reste de la France. Ce n'est *point* vrai *au moins* dans un domaine : les petits Parisiens n'ont pas actuellement la possibilité de faire conjointement des études classiques et musicales aboutissant à un diplôme officiel, à la différence des métropoles régionales. Cette situation est peu connue, car elle est dissimulée par l'existence du Conservatoire national supérieur de musique (qui est en réalité un établissement correspondant aux universités, pris en charge entièrement par l'État) et des conservatoires d'arrondissement (associations régies par la loi de 1901, subventionnées par les municipalités), d'une qualité souvent excellente, mais qui ne font pas partie de l'enseignement d'État.

Aussi curieux que cela puisse paraître, il n'y a pas à Paris d'établissement qui permette de préparer le baccalauréat de technicien musique, dit F 11 (*le Monde* du 19 décembre 1973), tel qu'on en trouve dans les vingt-cinq grandes villes de France qui ont créé des conservatoires nationaux de région, avec des classes à horaires aménagés, organisés conjointement par le ministère de l'éducation et le secrétariat d'État à la culture, mais assumés budgétairement à 90 % pour l'enseignement musical par les municipalités. Il en existe quatre dans la région parisienne à Versailles (filière complète, de la maternelle à la terminale), Aubervilliers-La Courneuve (de la sixième à la terminale), Saint-Maur et Boulogne-Billancourt (sixième et cinquième).

Les deux ministères intéressés se sont cependant émus de cette anomalie. Ne pouvant obtenir l'accord de la Ville de Paris avant les élections municipales, ils ont ouvert en septembre dernier trois classes de ce type (deux sixièmes et une seconde) au lycée Lamartine et au lycée La Fontaine, constituant ainsi un conservatoire national de région en préfiguration, décentralisé, avec un corps de professeurs de musique qui courent d'un lycée à l'autre (et au conservatoire municipal du 9e arrondissement, quand il n'y a pas de locaux disponibles) pour assurer l'enseignement complet.

Ce C.N.R. « éclaté » a réuni quarante-six élèves (dont dix-neuf de piano, sept de danse, quatre de violoncelle, deux de guitare, etc.) et a bien fonctionné, malgré les difficultés qu'on imagine, grâce à la compréhension et à l'enthousiasme du personnel des deux lycées et des professeurs de musique (1).

Mais l'expérience ne pourra se poursuivre que si la Ville de Paris en accepte la responsabilité l'an prochain, dégage les crédits et les locaux nécessaires pour que la capitale ait, elle aussi, son conservatoire et ses bacheliers. Il faudra en effet doubler les classes, pour les nouveaux arrivants et pour les élèves de cette année qui passent dans la division supérieure. Sinon les classes à horaires aménagés seront supprimées ; une décision devrait donc être annoncée rapidement pour que les parents puissent prendre leurs dispositions à l'avance.

Une culture complète

L'opportunité de cette création paraît évidente ; depuis onze ans, le succès de ces conservatoires de région a été grandissant (six mille élèves en 1977), la qualité des études s'est concrétisée dans les résultats du baccalauréat F 11 (considéré comme très difficile, avec une importante épreuve instrumentale) : 80 à 85 % de bacheliers chaque année (deux cent cinquante candidats sont inscrits pour la prochaine session).

C'est la possibilité, pour des enfants bien doués et travailleurs, de mener conjointement des études classiques ou modernes et musicales (de la maternelle à la terminale), d'accéder aux diplômes d'État, d'entrer au Conservatoire supérieur ou à l'Université avec une culture complète, et, éventuellement, de bifurquer en cours de route vers d'autres carrières que celle d'exécutant. Il ne s'agit en aucune manière d'un enseignement « au rabais » : jusqu'à la fin de la troisième, le programme est le même que dans les classes normales, mais réalisé en moins d'heures de cours, parce que les classes à horaires aménagés ne doivent pas dépasser vingt-quatre élèves. La charge de travail est *cependant* lourde pour ces enfants, qui, dans le premier cycle secondaire, par exemple, ont de dix-sept à vingt heures d'enseignement *général*, auxquelles s'ajoutent six heures trente d'enseignement musical (et au minimum quatre-vingt-dix minutes par jour de travail instrumental).

Il serait paradoxal que la prochaine municipalité de Paris n'offre pas cette possibilité d'enseignement à ses jeunes administrés, à un moment où la musique prend un développement prodigieux dans tous les milieux. La création d'un conservatoire national de région ne devrait pas entraîner des difficultés insurmontables de crédits et de locaux.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Tous titulaires, bien entendu, du certificat d'aptitude national : *Roland Puig pour le violon, Micheline Lemoine pour l'alto, Reine Flachot pour le violoncelle, etc.*

TÉMOIGNAGE

La musique au lycée ou l'enseignement de l'impossible

Un professeur d'éducation musicale dans un collège d'enseignement secondaire de la région parisienne, qui a demandé à conserver l'anonymat, nous a adressé le témoignage suivant :

Il y a quelques années, venant de réussir mon baccalauréat, mon dentiste, entre deux coups de roulette, me demandait quelles études j'allais désormais entreprendre ; j'eus le malheur de lui répondre que je voulais devenir professeur de musique. Sa réponse fut stupéfiante : « *Mais pourtant vous êtes intelligent, vous pourriez faire autre chose.* »

Quelques années plus tard, alors que je préparais le concours de recrutement, notre professeur de français, rendant une dissertation et m'ayant mis une note excellente, ajouta ce commentaire : « *Ce devoir est remarquable, je ne comprends pas, vous auriez pu faire un autre métier.* »

C'est ainsi que, envers et contre tous, *je devenais professeur* de musique. J'étais dès lors confronté d'emblée aux difficultés que rencontre tout jeune professeur de musique qui commence sa carrière dans un C.E.S. (collège d'enseignement secondaire), et je comprenais très vite que mon enseignement se résumerait à une lutte contre l'« adversité ».

● *Les élèves.* — Étant donné qu'ils n'ont qu'une heure de musique par semaine, contre quatre dans certains pays d'Europe centrale, il me sera donné d'en voir défiler six cent cinquante dans la semaine (j'envisage déjà les six cent cinquante bulletins que j'aurai à remplir à la fin de chaque trimestre !). Vu que les élèves n'ont pas eu de professeur de musique les années précédentes, il me sera difficile de « tabler » sur l'acquis pour faire mon cours. Envisage-t-on pareille chose dans les autres diciplines ? Les élèves restent-ils un an sans professeur de mathématiques ?

● *Les professeurs.* — Ils sont surpris qu'il n'y ait pas de chahut dans la salle de musique et me le disent ouvertement ; d'aucuns sont heureux de me serrer la main, car le professeur de musique, ça leur rappelle de bons souvenirs, surtout lorsque pendant son cours ils pouvaient faire leur version latine ! Certains collègues viennent me dire avec une sorte de sentiment *de culpabilité qu'ils aiment* la musique... ou qu'ils n'y connaissent rien. D'autres osent me demander si je suis un programme précis, ou si je me contente pendant mes cours de faire passer un disque et de lire ensuite aux élèves ce qui est écrit sur la pochette. Un autre encore, ignorant que le concours de recrutement comporte une épreuve d'histoire de l'art, se plaît à répéter trois fois de suite devant moi qu'il ne faut pas confondre en peinture Manet et Monet ! Un autre enfin s'étonne qu'il existe depuis peu un concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs de musique.

Mais tous estiment que leur discipline (pourtant bien pourvue en matériel) *doit* être *prioritaire* lors de la répartition des différents crédits. Il est urgent de changer le livre de sciences naturelles vieux de trois ans seulement, alors que la musique n'est pas encore dotée de manuels : « *Le livre n'est pas indispensable en musique* », disent-ils. Tous jugent trop élevée la somme accordée chaque année à l'achat des disques (150 F), alors que la discothèque ne comporte que vingt-cinq disques. Enfin, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'un piano dans la salle de musique serait bien nécessaire, mais la question de l'achat devra être posée l'année prochaine seulement. Un seul a le courage de me dire qu'il considère cet achat comme « *un luxe bien inutile* ».

● *L'administration.* — Elle varie suivant les établissements. A tel principal de collège intéressé par les activités d'éveil, soucieux de leur donner une importance plus grande et attaché à l'existence de la chorale qui fait le renom de son établissement, il faut malheureusement opposer celui qui estime qu'un vieil électrophone sera bien suffisant pour le professeur de musique. Enfin, cherchant à obtenir de son professeur de musique le meilleur rendement, et voulant le faire enseigner dans plus de classes que ne le prévoit son horaire, tel chef d'établissement juge qu'une heure de musique tous les *quinze* jours avec des classes en alternance une semaine sur deux est l'idéal.

● *Le ministère.* — Il estime que les maxima hebdomadaires de service des professeurs de musique doivent être supérieurs *de deux heures à ceux des* professeurs des autres disciplines, car, pense-t-il probablement, les professeurs de musique se fatiguent dans la semaine moins que leurs collègues, n'ont ni copies à corriger... ni cours à préparer ! Il semble évident à ses yeux que, pour un élève, « *savoir décortiquer une symphonie est moins important que savoir décortiquer l'œil de la moule* (1) ».

Comment, après une telle énumération dramatique, serait-il possible de considérer la musique comme une discipline à part *entière* dans l'enseignement secondaire ? On serait tenté de résumer le problème sous la forme d'un dilemme : si le professeur de musique est inutile, qu'on le supprime, mais si on le laisse exister, qu'on lui donne les moyens d'enseigner.

En attendant, le professeur de musique des lycées et collèges en est réduit à l'enseignement de l'« impossible ».

(1) Expression de M. Marcel Landowski, inspecteur général de l'enseignement musical au ministère de l'éducation, dans l'émission « Radioscopie » de Jacques Chancel.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Centre

La région d'Orléans a enterré 922 kilomètres de lignes téléphoniques en 1975

La chenillette avance à petite allure sur le talus de la route, non loin de Mer, dans le Loir-et-Cher. Un homme la conduit au rythme de 300 mètres à l'heure. Un autre guide un câble téléphonique qui se déroule dans le sillon de 5 centimètres de large et de 80 centimètres de profondeur, qu'un soc vibrant a creusé dans la terre. Un troisième referme avec une pelle la mince *cicatrice, qui deviendra invisible dans un mois.* Pas de chantier spectaculaire, pas de traces : une opération modèle. Pourquoi, comme en Belgique ou en République fédérale d'Allemagne, ne pas généraliser cette formule en France ?

En 1967, il en coûtait deux fois plus cher d'enterrer une ligne que de l'accrocher à un poteau. Ce luxe était *réservé* au réseau urbain et aux câbles importants.

A partir de 1970, la pénurie de poteaux en bois et l'apparition d'engins de travaux publics plus perfectionnés modifièrent les données du problème. Sous l'impulsion de M. Michel Lafon, alors directeur régional, puis de son successeur M. Alain Turbat, les télécommunications de la région Centre ont multiplié, à partir de 1973, l'enfouissement des câbles. En 1975, la région d'Orléans a posé 922 kilomètres de lignes souterraines. C'est un record.

Trois genres d'engins ont permis *cette performance. Dans un* sol très meuble, le soc vibrant, décrit plus haut, suffit. Monté sur un tracteur lourd, il nécessite peu de personnel. Son utilisation coûte 5 à 6 F le mètre alors que le prix de l'artère aérienne s'établit à 10 F. La trancheuse est utilisée dans les terrains plus difficiles. En trois passages, elle creuse le sol à l'aide d'une noria de godets, pose le câble à 15 centimètres de profondeur et remblaie. Enfin, la tronçonneuse vient à bout du roc et du goudron grâce à une roue dentée ; simultanément, elle pose la ligne et recouvre la tranchée.

Économie de bois

Au crédit du câble enterré on peut d'abord porter son aspect esthétique. Surtout, il économise trente poteaux par kilomètre. Au moment où les télécommunications ne parviennent pas à trouver, dans la forêt française, le million et demi de poteaux dont elles ont besoin chaque année, cet avantage n'est pas négligeable. Enfin, les dépenses d'entretien d'un câble en pleine terre sont à l'évidence nettement moins élevées. Dans la région Centre, qui compte le quart de ses abonnés en zone rurale, il *supprime ou minimise les dérangements* des fils téléphoniques importants. Trente et un pour cent d'entre eux sont dus à la foudre, et 25 % aux plombs de chasse. Sur la ligne terminale d'un abonné, 31 % des interruptions sont provoquées par des plombs de chasse, 21 % par un flottement sur un mur ou une branche, et 8 % par des camions ou des engins agricoles.

La direction générale des télécommunications (D.G.T.) a décidé de généraliser le câble enterré chaque fois que cette technique sera intéressante, c'est-à-dire *lorsque le sol s'y prêtera.* Le résultat est d'ores et déjà probant : on a enfoui en France, 400 kilomètres de câbles téléphoniques en 1973, 2 100 en 1974, 3 300 en 1975, et 5 700 en 1976. Toutefois, la D.G.T. estime qu'elle ne peut enterrer tout son réseau. Elle continuera donc à utiliser les traditionnels poteaux de bois et — malheureusement — les supports métalliques que certains techniciens parlent de peindre pour les rendre esthétiquement plus supportables.

ALAIN FAUJAS.

Ile-de-France

LE SCHÉMA D'URBANISME DE PARIS EST APPROUVÉ

Le *Journal officiel* du 18 mars publie le décret approuvant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Paris (S.D.A.U.).

Le S.D.A.U. est un document d'urbanisme élaboré conjointement par les services de l'Etat et la Ville. Il définit les grandes orientations du développement de Paris à longue échéance (zones à urbaniser, zones à protéger, équipements principaux). Il sert de base aux décisions de l'administration, mais n'est pas opposable aux tiers.

Le S.D.A.U. de Paris a été approuvé par le Conseil de Paris le 7 octobre 1976 et par le conseil régional d'Ile-de-France le 15 février dernier. Les Parisiens peuvent le consulter à la préfecture de Paris, 17, boulevard Morland (Paris-4e) et à la préfecture de la région Ile-de-France, 27, rue Barbet-de-Jouy (Paris-7e).

GRÈVE SURPRISE

Neuf heures du matin, vendredi, dans le métro. La rame s'arrête à la station Montmartre. Elle ne repart pas. Les gens s'interrogent. Annonce par haut-parleur : « Par suite d'un arrêt de travail, le trafic est *interrompu sur les lignes* 8 et 9. »

Les plus rapides ont comp.. Une grève. Ils sortent les premiers. Mouvements divers dans l'assistance, visages soucieux, d'autres inquiets, certains perdus. Le conducteur déplie ostensiblement un journal et commence à le lire. Une dame blonde s'avance vers lui :

« C'est une grève ?

— Oui, madame.

— C'est un scandale, une honte. Nous, on travaille, vous nous empêchez d'aller à notre travail.

— Salaud, crie un monsieur vêtu d'un imperméable beige, bien serré autour de la taille, une serviette de cuir à la main.

— La dame : *Vous êtes fonctionnaire, nous on est dans le privé. Vous n'avez aucun risque et vous faites grève. Vous devriez aller voir dans le privé si vous feriez grève comme cela. Et comment vais-je me rendre à mon travail ?*

— Madame, savez-vous pourquoi on fait grève ? Un de nos collègues a été tué, lundi, dans le métro par six voyous.

— Mais monsieur, on peut être tué dans la rue aussi, ou chez soi ce n'est pas une raison pour m'empêcher d'aller travailler.

— Il a raison, dit un grand gaillard. Vive la grève.

— Ah monsieur ! s'écrie la dame, si vous avez des idées communistes, allez vivre en Russie. »

[A la R.A.T.P., on précise qu'il y a bien eu une agression sur la ligne n° 9, mais que le conducteur a été seulement légèrement blessé.]

● *Dans le Vaucluse,* le projet de budget du conseil général a été annulé par un décret du premier ministre, publié au *Journal officiel* du 2 mars, et pris après avis du Conseil d'Etat. Il est notamment reproché au projet *adopté le 13 janvier dernier par* le conseil général de faire figurer en recettes des versements de l'Etat dont le principe n'a pas *encore été arrêté.*

CORRESPONDANCE

Lésigny, un village malade de la ville

Après l'article de François Grosrichard sur Lésigny (Seine-et-Marne) intitulé « Un village avec les maladies de la ville » (le Monde *du 1er mars), l'Association du vieux village de Lésigny nous écrit :*

« Oui, Lésigny est un scandale du « laisser-faire » en matière d'urbanisme, mais ce n'est pas encore une ville *dortoir.* Lésigny est en 1977 une commune rurale semi-urbanisée qui, malgré la « greffe » récente, possède toujours un noyau ancien : le village fait de maisons rurales regroupées autour de l'église, et à l'ombre de son château et des exploitations agricoles.

» Cette population ancienne vit toujours la même vie, loin « des piscines, des tennis... », en parfaite harmonie avec son environnement naturel, bien si rare et si fragile devant les nuisances engendrées par les « ZAC » de « ménages météores ».

» En effet, *l'année 1976* a vu l'aboutissement des travaux d'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) qui, s'il se réalise, *constituera le deuxième scandale* de Lésigny, moins visible que le premier, mais beaucoup plus lourd de conséquences pour la petite communauté des anciens. Car, pour regrouper les copropriétés « hétérogènes au niveau temporel », le projet de POS envisage la création, encore sous forme de ZAC, d'un centre ville dans le village, et si « les garçonnets décentralisés, aux joues maintenant pulpeuses, grimpent aux branches des chênes momifiés », les vieux du pays ont pleuré devant la maquette matérialisant les projets, et attendent maintenant la déclaration d'utilité publique leur signifiant l'expropriation. Peut-être ont-ils vécu trop longtemps ?

» Quant aux dernières exploitations agricoles, menacées par l'isolement et la fiscalité foncière, elles se verront ou urbanisées ou transformées en zones de loisirs pour « l'hydre parisien », alors que Lésigny est située dans le périmètre d'étude de la zone naturelle d'équilibre du plateau de Brie, zone à vocation agricole ou forestière.

» La campagne doit-elle être *colonisée au détriment d'un village* et de ses habitants originels ?

» Les zones naturelles d'équilibre n'existent-elles que pour être *soumises aux dérogations ?* »

PRESSE

● *Le Journal de la presse,* bi-mensuel spécialisé qui s'adresse à ceux qui « *conçoivent, réalisent, gèrent et diffusent* » la presse, vient de publier son premier numéro (15 F). Edité par la Société des publications professionnelles françaises, ce magazine a été conçu par l'équipe qui a lancé il y a plus de cinq ans *Stratégies,* périodique spécialisé dans les problèmes de la publicité.

Il publie des informations sur le monde de la presse, les journaux, les journalistes, des interviews, des enquêtes sur les nouveaux titres en préparation, des tableaux de diffusion, etc.

★ *Le Journal de la presse,* 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Abonnement annuel : 350 F.

● *Aux Editions Vaillant,* la section syndicale des journalistes C.G.T. et les membres de la rédaction « *protestent contre le caractère totalement mensonger d'un communiqué émanant d'un journaliste étranger aux Editions Vaillant* ». Rappelons que ce communiqué, émanant de M. André Forestier, rédacteur en chef adjoint, affirmait-il, de *Sept sur sept,* faisait état de l'expulsion des rédacteurs qui occupaient les locaux de ce journal « *par une trentaine de jeunes gens musclés armés de barres de fer* » (*le Monde* du 17 mars).

● *Le grand prix du journalisme agricole* (montant : 6 000 F), décerné par l'Association française des journalistes agricoles, a été décerné, pour 1976, à *M. Gérard Garreau, journaliste* à l'agence Agra-Presse, pour une enquête sur « la conquête du pouvoir économique » dans le *secteur de l'agriculture.*

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

CONCORDE AUX ÉTATS-UNIS

Un marché entre le gouvernement fédéral et la ville de New-York ?

Le conseil d'administration de l'Aéroport de Paris a dénoncé, *jeudi 17 mars,* la récente démarche du comité des riverains de l'aéroport de Roissy, demandant aux autorités du Port de New-York d'interdire l'atterrissage de Concorde à Kennedy Airport. Cette prise de position est « dénuée de tout fondement objectif, manifestement contraire à l'intérêt national et effectué par un groupement dont la représentativité est hautement sujette à caution », a indiqué M. Jacques Larché, président de l'établissement public.

En revanche, la Fédération nationale contre la nuisance des avions, qui groupe cinquante-sept associations de défense, vient de se déclarer solidaire du comité des riverains de l'aéroport de Roissy. « *Concorde, sur le plan industriel et social, ne nous regarde pas,* a déclaré M. Paul Fleury, son président; *mais le fait qu'il soit l'avion le plus bruyant du monde nous donne une occasion unique de poser le problème des nuisances aéronautiques. Le bruit occasionné par Concorde et les autres aéronefs doit donner lieu à une indemnisation des victimes réelles de cette nuisance.* »

Concorde pourra-t-il finalement desservir New-York ? Selon notre *correspondant, Louis Wiznitzer,* un « *marché* » aurait été conclu entre le président Carter et M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York : l'avion supersonique serait autorisé à atterrir à Kennedy Airport pendant une période d'essais en échange de quoi le gouvernement fédéral subventionnerait la construction de la West-Way, une autoroute qui longe tout le West-Side de New-York et relie la ville à Albany.

Ce projet souhaité avant tout par les résidents de l'intérieur de l'Etat, permettrait à M. Carey de se placer de façon très avantageuse sur la ligne de départ pour la campagne électorale de l'année prochaine et lui apporterait autant de votes sinon plus que l'atterrissage *de Concorde* lui en coûterait. L'existence d'un marché Carter-Carey expliquerait le soudain revirement de la presse *new-yorkaise.* Depuis huit jours, celle-ci estime qu'il faut se montrer « *fair play* » vis-à-vis de l'appareil franco-britannique.

Pour sa part, la Chambre des représentants a débloqué, le jeudi 17 mars, un crédit de 15 millions de dollars (75 millions de francs) *pour des études préliminaires* à la construction d'un avion supersonique. M. Dale Milford, représentant démocrate, a indiqué : « *Ce dont nous parlons aujourd'hui n'a rien à voir avec Concorde qui est un échec économique et écologique. Il s'agit de ne pas laisser notre industrie aéronautique à la traîne de ses concurrents étrangers. Il y aura, un jour, un avion de transport supersonique avancé transportant des gens autour du monde qui aura résolu les problèmes économiques et écologiques. C'est cet avion que je veux voir fabriquer en Amérique.* » Au mois de mars 1971, le Congrès avait supprimé toute aide fédérale à la construction d'un appareil de ligne supersonique.

QUALITÉ DE LA VIE

Les mouvements écologistes n'ont pu empêcher la chasse aux phoques

Malgré la présence de Franz Weber et de quatre-vingts de ses collègues journalistes à Terre-Neuve, celle de deux actrices, Brigitte Bardot et Yvette Mimieux, et des écologistes de la fondation Greenpeace, les chasseurs canadiens et norvégiens accomplissent leur travail. Près de vingt-cinq mille bébés phoques ont été assommés, saignés et dépecés sur la glace depuis l'ouverture *de la chasse, il y a quelques* jours.

Devant l'émotion soulevée par cette nouvelle campagne, des négociations ont été entamées entre le ministère de la qualité de la vie et les professionnels français de la fourrure pour qu'ils renoncent à utiliser les peaux de bébés phoques. Parlant, jeudi soir 17 mars, à FR 3, M. Vincent Ansquer, le ministre, a déclaré : « *Si nous n'arrivons pas à une solution négociée, nous serons contraints de prendre un décret qui interdirait l'importation de ces peaux.* »

A Terre-Neuve, l'offensive des défenseurs des animaux se développe sur plusieurs fronts. Des groupes d'écologistes, qui ont pris place dans des embarcations, se rendent dans les zones de chasse pour tenter d'enrayer le massacre. Mais l'entreprise est périlleuse, car l'un des bateaux des chasseurs aurait tenté de renverser leur embarcation. Les journalistes, eux, gagnent le lieu des opérations grâce à une flottille d'hélicoptères frétés par Franz Weber et les écologistes canadiens. Mais leurs rotations sont *considérablement* gênées, non plus par la population de Terre-Neuve, tenue à distance par la police montée, mais par la tempête de neige *qui sévit sur Saint-Antoine,* la base de départ.

Quant à Brigitte Bardot, après maintes tribulations, elle a pu enfin organiser une « table ronde » avec les représentants des chasseurs de phoques, jeudi 17 mars, à Lourdes-de-Blanc-Sablon (Québec). Franz Weber et l'avocat de la fondation Greenpeace y assistaient. B.B. a proposé de favoriser la construction *à Terre-Neuve* d'une usine de fourrures synthétiques. Celle-ci pourrait utiliser son nom sans payer de droits. L'entreprise coûterait 3 *millions de dollars* et ferait travailler quatre cents personnes.

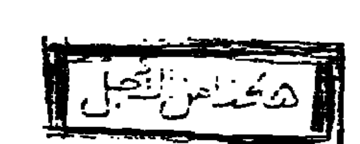
● DESTRUCTION D'UN PYLONE E.D.F. — L'un des pylônes de la ligne haute tension qui doit transporter le courant de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) vers Paris a été déboulonné et *précipité* dans un ravin au cours de la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 mars sur la commune de Turckheim.

CIRCULATION

VÉLOMOTEURS... DANGER

Le nombre des accidents causés par des vélomoteurs a augmenté, en cinq ans, de plus de 35 %. Pour 1 000 véhicules assurés, il a été de 165 en 1975 au lieu de 112 *en* 1971. Dans ces accidents le nombre des personnes blessées (autres que le pilote de l'engin) est passé de 11 à 17...

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance, qui donne ces chiffres, ajoute ce commentaire. A la différence du cyclomoteur (cylindrée inférieure à 50 cm3), dont la vitesse est obligatoirement limitée à 45 km/h, le vélomoteur (cylindrée inférieure ou égale à 125 cm3) peut circuler sans limitation. Ainsi, un jeune de seize ans, détenteur du permis A1 (examen portant sur la connaissance du code sans épreuve de conduite) peut aussi bien piloter une machine qui roule à 60 km/h qu'une machine qui atteint le 130 km/h.



L'immobilier

propriétés

BORDE
par ruisseau bel mais. briarde, ent., grde salle rust., cheminée, pout. chêne, salon, bar, 2 ch., cuis., cft, gren., cave, gar. s/gd terr. clos murs, prox. autor. A 4 sortie Montreuil-aux-Lions.
A.C.M. 14, pl. Marché, Meaux 434-01-66 ou 887-43-40

Rég. Bourgogne, prox. Beaune, tr. beau chalet dominant le val de Saône, 5 chbres, salon, S. à M., cuisine, S. de B., cellier, atelier, salle de jeux, terrasse, jardin paysagé, verger, garage, piscine 15 X 5 m., l'ensemble clos 4.200 m2. Prix 520.000 F. Téléphone : 21-12-61 (80).

EST - 175 KM.
15 km. Lac du DER (5.900 ha), TR. VASTE PROPR. BOURG. tt cft, nombr. dépen., 3,5 ha, rivière, étang, vergers, bois. Px en rapport. Téléphone 899-79-23.

ENGHIEN BORD DU LAC
Splendide propriété 600 m2 habitable : hall réception 180 m2, 12 chambres, 3 bains, 6 toilettes, maison gardien, jardin 1.200 m2, berge, très bon état.
PLAÇOR. - 989-68-60

TOURAINE - 12 KM. TOURS, sortie bourg, fournisseurs maison rurale, plain-pied, R.-de-C. : 4 Pièces, poutres, salle de bains, 2 wc, chaufferie au mazout ; 1er étage : 2 chambres, douche, grenier, eau courante, téléphone, garage, atelier, serre, jardin de 2.000 m2, caves dans le roc : 400.000 FRANCS.
Ecrire à M. CATHERINE, 37360 Rouziers-de-Touraine. Téléphone : (47) 55-56-14.

ANDRESY, 30' St-Lazare, prop. impecc., tt cft, 180 m2 habit. + beau gren., 1.000 m2 jard., dép. EXCEPTIONNEL : 650.000 F. VIOLA, Andrésy, Tél. 974-71-47.

Pptaire vend à GADENCOURT 4 km PACY-SUR-EURE (27)
FERME DE CARACTERE AMENAGEE
2 corps de bâtiment, 8 pièces + dépendances, jardin, tennis, bordée par rivière. 650.000 F., long crédit. Sur place samedi, dimanche, lundi, 38, Grande-Rue à GADENCOURT. T. (32) 36-96-07 ou à Paris : 589-77-77

Rech., URGENCE, pour exproprié propriété caractère, région Ouest. 5-6 P., cft, même relatif, gd terrain souhaité. Disponibilité 800.000 F. Paiem. comptant.
PACY-SUR-EURE 16 (32) 36-95-09 **VALDEUR**
Chaignes, Route Nationale 13

Broué, 65 km ouest, tr. b. Ppté 5 P., bs, wc, tt cft, 2.500 m2 : 550.000 F. Tél. (15-37) 64-20-38.

Vd maison et terrain région BAGNOLES-de-L'ORNE. 043-33-49

40 km. Clermont, 17 km. Vichy, sur 2,5 ha, maison de maître Napoléon Ier. 8 P., 2 S. de B., chff. centr., état impec., mais. de gardien 4 P., dépendances, parc, potager, verger, pet. bois. Px 1.200.000 F. Ecr. M. Dupeis, 33, r. Cotepet, 63-Clermont-Ferrand ou Tél. au : (73) 93-25-63.

LE VESINET. Part. vd propr. près R.E.R., 9 Pces, 1.500 m2. Agence s'abstenir. T. 976-08-90.

Partic. cède MOULIN XVIIIe s., 8 km. Orléans, parc 1 ha, beauc. caract., amén. luxueus. Ecr. à : HAVAS Orléans, no 20.351, q. t.

domaines

Rech. domaine 200 à 400 hect., culture blé et betteraves, non habité, pour exploitation personnelle. Ecrire DELON, 56, avenue Saint-Lambert. — 06 NICE.

villas

PLESSIS-ROBINSON
Mais. neuve, architect. tr. orig. 6 p.+chbre serv., 2 bns+dche, gd séj., chemin., terr. barbecue, s. jeux, buand., gar., jard., vue. Sam.-dim. 10-19 h. 46, r. Progrès.

VOISINS LE BRETONNEUX
Villa plain-pied, type « Chèvrefeuille » séjour, 35 m2 + 3 ch. tt conft, cuis. amén. Gar. 2 voit. Px 475.000 F. Tél. 907-51-95.

ST-LAMBERT (78), belle villa réc. 175 m2, 4 ch., s. d bns + salle d'eau, séj. dble, avec terrasse, tt cft. Grenier amén. Gd terrain. Px : 650.000 F. Tél. : 907-51-95.

CHEVREUSE ds résid. boisée. Villa réc. 7-8 P. 2 bns, 2 gar. Chem. 680 m2. 630.000 F. Tél. 052-19-67.

VERSAILLES (gare Chantiers) Route de Buc. Mais. 8 Pces, 1930, meulière, jard. 400 m2, parf. état 710.000 F. 460-14-52.

PARC DE SCEAUX
S/650 m2 de pelouse, impeccab. Villa, hall, séj. dble s/terrasse sud, cuis. équipée, chambre de service, w.-c., vestiaire. 1er ét. 4 chbres, 2 s. de bns, gd ss-sol, gar. 2 voitures, salle de jeux. 1.250.000 F. — ERBE : 702-71-01.

VAUCRESSON. Plateau, Maison (1930), 200 m2 habitab., séjour, S. à M., cuis., 4 ch. + 2 ch. de serv., 2 S. de B., 1 dche, calme, terrain 1.400 m2. Prix 1.050.000. J.M.B : 970-79-79.

ENVIRON 20 KM GRENOBLE 600 m. alt., 13 km station, part. vd villa (construct. neuve) ds un cadre sauvage s/13.000 m2 de terrain, 11 pces + cuis. + 2 s. de bains + 7 sanitaires + 3 wc + garage. Px 600.000 F. Tél. (76) 89-41-62 apr. 19 h.

VESINET proximité gare charmante
MAISON ANCIENNE 1870, salon s. à manger, 3 chbres + 2 pces aménageables, confort, beau JARDIN DE 580 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

Prox. VERSAILLES, tr. belle villa s/1.100 m2 terrain, superf. habitab. 220 m2 en 1 rez-de-ch. + 1 étage, salon, s. à manger, 3 chbres, 1 s. de bns, 1 s. dche. Impeccable. 780.000 F. Cab. CHESNEAU - 958-14-07.

RUEIL RESIDENTIEL récept. + bureau + 6 ch., gar., jard. 1.100.000 F TTC. Exclus. Caillaut. 771-42-31

PRES ST-GERMAIN-en-LAYE, 6 km. R.E.R., cadre except. vte état futur achèvem. (frais 2 %) lux. VILLAS gd stand. 170 m2 habit. récept. 48 m2, 5 chbres, jard. 580 à 800 m2. Agence Gare Saint-Germain. - 973-77-77

CHATOU RESIDENTIELLE 500 m. R.E.R.
VILLA RECENTE en rez-de-ch. récept., 4 chbres, 2 bains, chbre de serv., gar., confort. Jardin
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

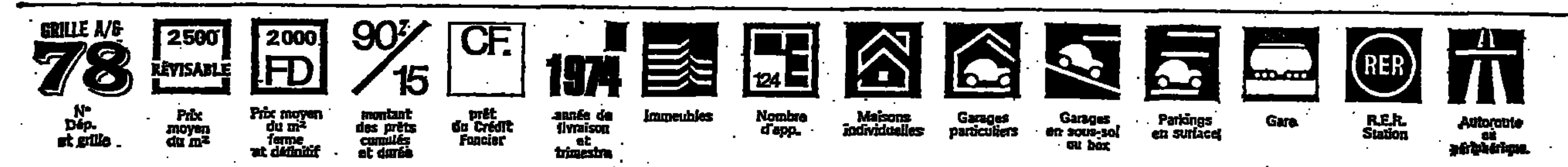
Vds, ds vill. 50 km. Montpellier, mais. avec terrasse, 6 P., gar. Tél., après 19 h. (16-67) 75-22-80.

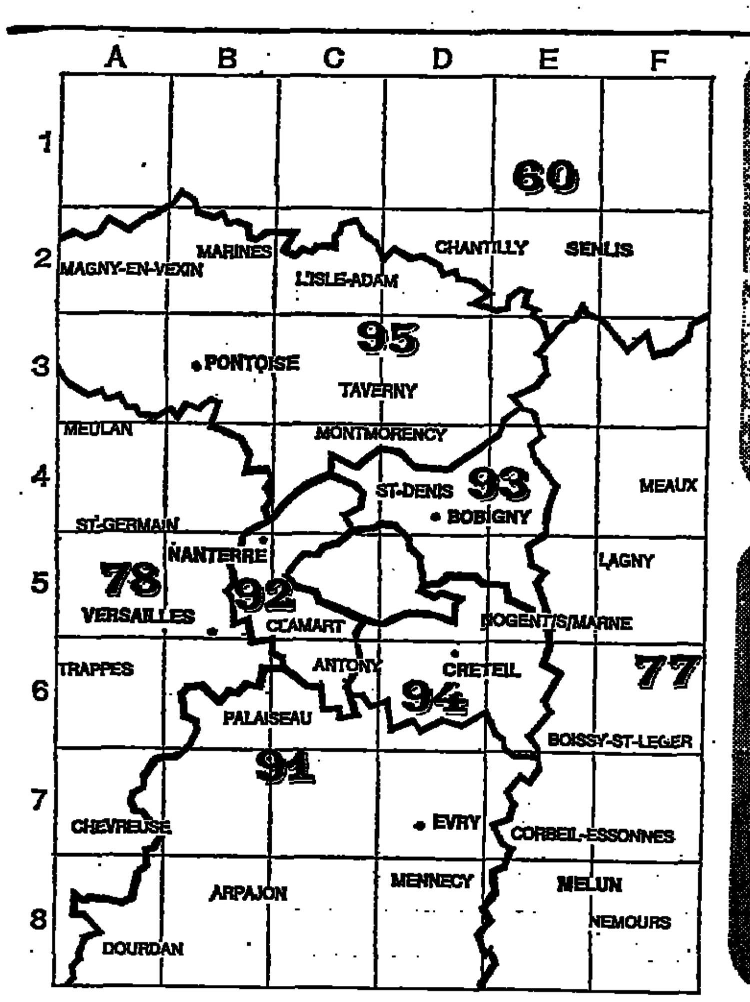
terrains

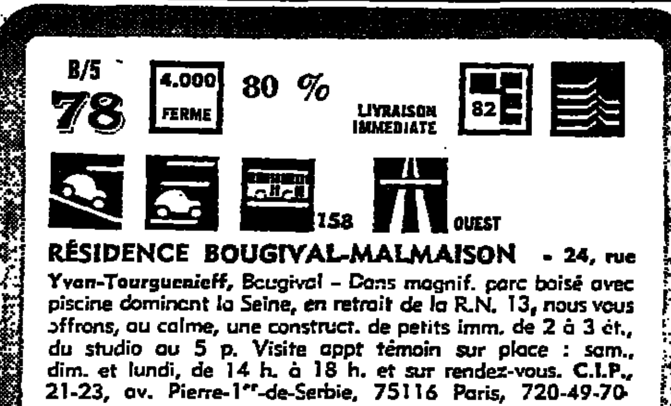
SAINT-GRATIEN PRES ENGHIEN
RESIDENTIEL, CALME. 730 m2 20 m. faç. 270.000. 989-31-74.

Près DIEPPE (76) sur Falaise, BEAU TERRAIN boisé 3.600 m2 à construire, viabil., clos, calme. 75.000 F. B. LENOIR, 22, r. Jean-Moulin, 93100 Montreuil. 857-75-30.

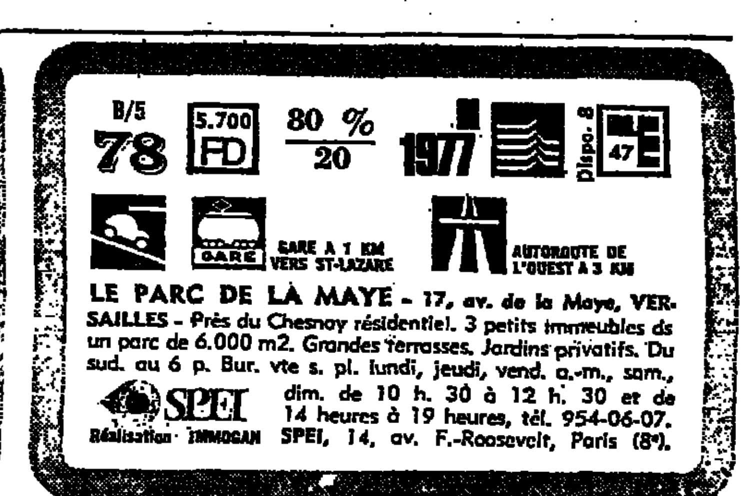
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.



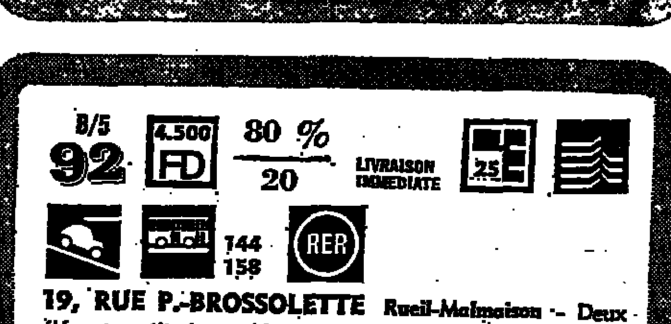




RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, Bougival - Dans magnif. parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la R.N. 13, nous vous offrons, au calme, une construct. de petits imm. de 2 à 3 ét., du studio au 5 p. Visite appt témoin sur place : sam., dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. et sur rendez-vous. C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70

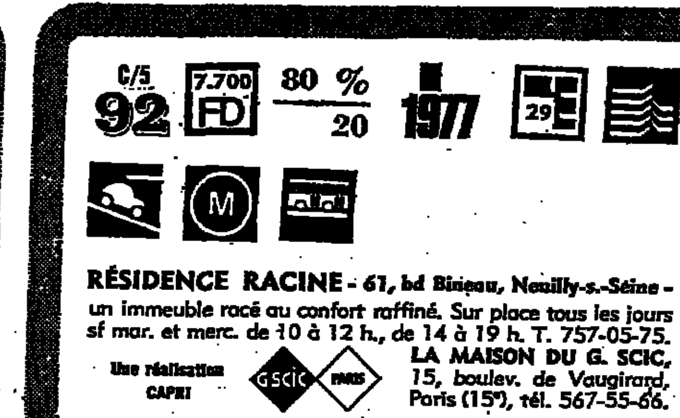


LE PARC DE LA MAYE - 17, av. de la Maye, VERSAILLES - Près du Chesnay résidentiel. 3 petits immeubles ds un parc de 6.000 m2. Grandes terrasses. Jardins privatifs. Du sud. au 6 p. Bur. vte s. pl. lundi, jeudi, vend. a.-m., sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 19 heures, tél. 954-06-07.
SPEI Réalisation IMMOGAN SPEI, 14, av. F.-Roosevelt, Paris (8e).

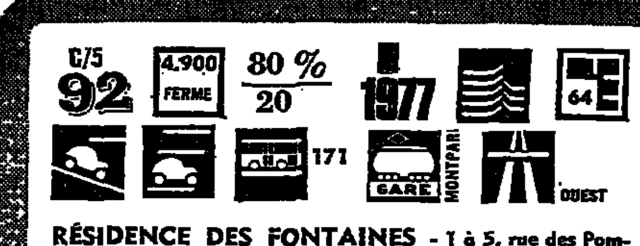




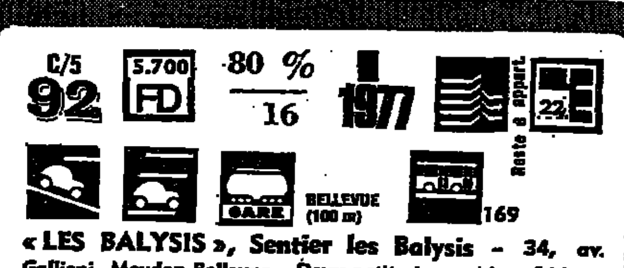
19, RUE P.-BROSSOLETTE Rueil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre. - 2 à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



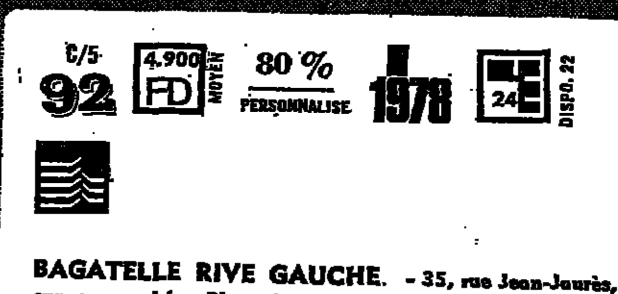
RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours sf mar. et merc. de 10 à 12 h., de 14 à 19 h. T. 757-05-75.
Une réalisation CAPRI — GSCIC — LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



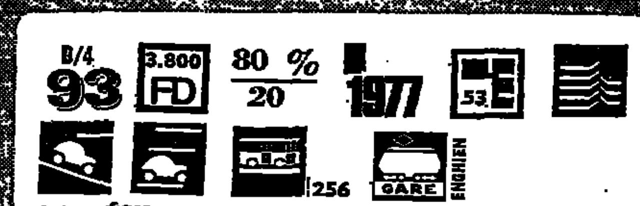
RÉSIDENCE DES FONTAINES - 1 à 5, rue des Pommerets, Sèvres. Située ds un sit tr. privil., à 5 min. de la gare, au calme, au mil. d'un parc de 5 000 m2, près centre ville, une construct. de 3 pet imm. de 3 et 4 ét. en pierre de taille. Reste 16 appts, du 2 au 4 p. bur. de vente sur pl. samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 17 h. 30 C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.



« LES BALYSIS », Sentier les Balysis - 34, av. Gallieni, Meudon-Bellevue - Deux petits immeubles résident. de 3 ét. du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité (12' Paris-Montparnasse). App. témoin samedi et dimanche de 14 h. à 19 h. Tél. 027-14-13. Réalis. et vente COCIM Marc Fleury SARL, 35, rue de la Bienfaisance Paris 8e - Téléph. : 387-84-30.



BAGATELLE RIVE GAUCHE. - 35, rue Jean-Jaurès, sur square Léon-Blum, Puteaux - Studios 3 et 4 pièces. Livraison 2e trimestre 1978. Etat des travaux : terrassement.
COMEGI 74, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Renseignements et vente 280-34-40.



LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 m. du lac) 10-14 av. Gallieni, Epinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel, élégant immeuble exposé plein soleil - Studio à 6 p. - Balcons - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dim. de 14 h 30 à 18 h 30
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10

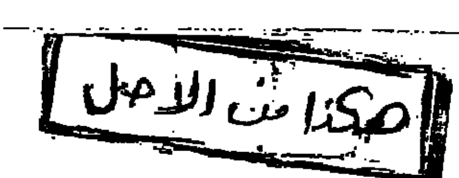
« Le Monde Immobilier »

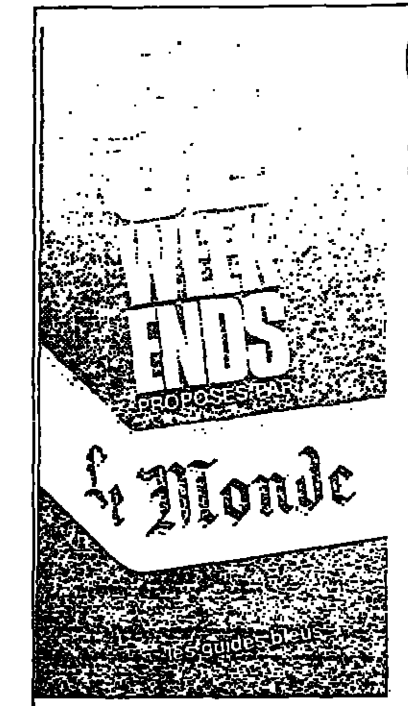
est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.





TOURISME

Chiffres

Havas-Voyages : chiffre d'affaires doublé en 4 ans

Le chiffre d'affaires 1976 d'Havas-Voyages a atteint la somme de 750 millions de francs, ce qui revient à dire qu'il a doublé au cours des quatre dernières années. Dans *ces résultats, le secteur tourisme* représente 58 % du total, le reste étant le fait des opérations de billetterie.

Augmenter ces résultats d'environ 18 % est un des objectifs que la société s'est fixés pour 1977. L'an dernier, Havas-Voyages a transporté 242 000 personnes (acheteurs de forfaits-vacances), soit une progression de 20 % par rapport à l'exercice 1975 (40 000 clients de mieux).

Déjà solidement implantée en France, avec 214 points de vente, Havas-Voyages ouvrira onze nouveaux bureaux d'ici à la fin de l'année. Dans la seule capitale, le nombre d'agences est passé de deux en 1972 à vingt actuellement.

Novotel : capital augmenté

Le capital de la société Novotel-Sieh vient d'être porté de 16 572 000 F à 19 886 400 F, par émission de 33 144 actions nouvelles de 100 F de nominal, émises à 900 F l'une (prime et droits compris). A l'issue de cette opération les fonds propres de la société sont passés de 68 337 000 F à 94 853 000 F, non compris l'emprunt obligataire convertible de 30 806 000 F émis en 1974 et convertible à partir de 1978.

Novotel contrôle les chaines hôtelières Novotel et Mercure, *et possède une participation* importante dans les hôtels Ibis, ainsi que la chaine de restauration Courte-Paille. En dix années d'activité, l'évolution du groupe lui a permis de confirmer sa vocation internationale avec cent cinquante établissements dans le monde (dix-huit mille chambres).

L'opération qui vient d'être réalisée a pour objectif d'assurer la poursuite de l'expansion internationale de Novotel-Sieh ; elle n'apporte pas de modification importante dans la géographie du capital.

Les Français et les Etats-Unis

Au cours de l'année 1976, deux cent vingt mille Français se sont rendus aux Etats-Unis, soit environ 41 % de plus que l'année précédente. La célébration du bicentenaire du Nouveau Monde n'est certes pas étrangère à cet accroissement notable. Et l'Office de tourisme des Etats-Unis a voulu en savoir un peu plus quant à ces voyageurs.

L'enquête menée par ses services fait apparaître que *41 % des touristes ont choisi* la voiture sans chauffeur pour se déplacer à travers le pays, et 10 % le *mobilhome*. Mais nombreux ont été ceux ayant préféré à ces formules les lignes aériennes intérieures, et (20 %) l'autocar. Les villes les plus visitées ont été, dans l'ordre, San-Francisco, Los Angeles, New-York et Las Vegas. *Pour ce qui concerne* les sites, le Grand Canyon l'emporte, suivi de Yellowstone, Disneyland et les parcs nationaux.

Des sondages effectués à cette occasion, il ressort que 59 % des intéressés se rendaient aux Etats-Unis pour *la première fois ; que 53 %* des passagers ayant emprunté un vol charter étaient âgés de moins de trente-neuf ans ; que les hommes avaient été *plus nombreux à bord (64 %)* que les femmes ; et, enfin, que 59 % des voyageurs étaient originaires de la région parisienne.

Reprise du tourisme au Portugal

Le nombre total d'entrées de touristes au Portugal, en 1976, a été de quelque deux millions deux cent mille personnes, soit un progrès de 11 % *par rapport à l'année* précédente, a indiqué M. Cristiano de Freitas, directeur général du tourisme portugais, lors d'une conférence de presse tenue pendant la deuxième Semaine mondiale du tourisme.

La demande française a représenté environ 12 % du total, et, d'autre part, la balance touristique a bénéficié d'un excédent de 31 % en prix courants par rapport aux résultats de 1975.

M. de Freitas a insisté sur la volonté manifestée par le gouvernement portugais de relancer son industrie touristique au *plus vite. Pour ce* faire, Lisbonne entend donner la priorité à une nouvelle politique de crédits, les déficiences du passé étant dues pour une *très large part à la* mauvaise structure financière des entreprises.

Au nombre des mesures à mettre en œuvre d'urgence figurent notamment une augmentation du plafond du crédit public ; la prolongation des délais d'amortissement ; la concession de taux d'intérêts préférentiels ; l'extension des mécanismes de crédits destinés à l'exportation des biens ou produits destinés aux produits essentiellement touristiques.

Espagne : recettes en baisse

Les recettes du tourisme espagnol, en 1976, ont atteint 15 417 000 000 de francs, soit une diminution d'environ 9,4 % par rapport à celles de l'année précédente, a indiqué le ministère espagnol de l'information et du tourisme.

Quant au nombre de touristes enregistré l'an dernier, il a été chiffré à 30 014 353 soit, selon les mêmes sources, un nombre sensiblement équivalent à celui de 1975.

Consortium Canada

En 1975, 82 509 Français se *sont rendus* au Canada. L'année suivante, ils étaient 110 000, soit 34 % d'augmentation ! « *Les Jeux olympiques n'expliquent pas tout* », *disent avec un sourire ravi* les responsables de l'Office de tourisme du Canada. Soucieux de ne pas s'arrêter en si bon chemin, ils lancent à présent *l'opération Consortium Canada.*

Douze organismes (1) se sont associés pour la circonstance. Ils uniront *désormais* leurs efforts promotionnels et réunissent sans plus tarder en une seule et même brochure toutes leurs propositions de forfaits. Du voyage « indépendant » à la randonnée en « kit » (à construire soi-même), du séjour sédentaire au grand circuit...

★ Brochure « Aventures au Canada », dans les agences de voyages.

(1) Deux compagnies aériennes, Air Canada et Air France, et dix organisateurs de voyages : American Express, Canadian National, Horizons Lointains, Jet Tours, Croisières Paquet, Scanditours, Setratour et Tour West (plus l'Office de tourisme lui-même et la délégation générale du tourisme au Québec).

Un été grec

DES le 23 juin prochain, il sera possible de se rendre de Paris à Athènes par chemin de fer et en quarante-huit heures. A noter que le même voyage, via la Yougoslavie, dure environ soixante heures. Les chemins de fer helléniques ont assuré un service régulier Athènes-Patras-Athènes correspondant aux heures d'arrivée des ferry-boats venant de Brindisi et touchant le grand port du Péloponnèse. Les voyageurs passeront une nuit à bord du ferry-boat.

Cette nouvelle liaison Athènes-Paris et Paris-Athènes répond à une augmentation du nombre des touristes français passant leurs vacances en Grèce. Selon les plus récentes statistiques fournies par l'Office du *tourisme* hellénique, les touristes français ont atteint en 1976 le chiffre record de 311 513 sur un nombre total de 4 243 563 étrangers. Les Français se placent ainsi *en cinquième position* après les Allemands (518 645), les Américains (443 008), les Yougoslaves (433 716) et les Anglais (433 539). Tout indique que le nombre des *touristes français sera encore plus* élevé en 1977.

La progression régulière du nombre des touristes français en Grèce pose cependant divers problèmes. En 1976, les services consulaires d'Athènes sont intervenus dans plus de huit mille cas et, faute de moyens matériels nécessaires, sans toute l'efficacité souhaitée. En effet, d'innombrables Français persistent à se rendre en Grèce comme s'ils se rendaient à Romorantin. Beaucoup ne disposent pas d'un titre de voyage valable (passeport ou carte d'identité nationale) ou négligent de faire figurer leurs enfants sur leur passeport. Ils pensent que la simple présentation du livret de famille est suffisante, ce qui n'est pas le cas. Tout aussi nombreux sont les Français qui n'étendent pas leur contrat d'assurance automobile habituelle à la garantie des divers aléas d'un voyage à l'étranger. Enfin, trop nombreux sont également nos concitoyens qui ne tiennent pas assez compte du « surbooking » pratiqué tant sur les places d'avion que sur les réservations hôtelières et se retrouvent en panne de devises alors que les consulats ne sont pas autorisés à leur consentir des avances financières. Enfin, innombrables sont ceux qui, par excès d'optimisme, oublient que tout voyage dans un pays étranger sous-entend un certain nombre d'incidents imprévisibles, accidents de la route, décès, hospitalisation, perte d'argent ou de bagage, voire incarcération pour les amateurs de courts mais acides « voyages », la répression des stupéfiants entraînant des peines de plus en plus lourdes...

Les Français candidats à la Grèce (comme dans tous les pays à forte vocation touristique) ont donc tout intérêt à bien préparer leur voyage et à ne pas se borner à une trop rapide lecture des dépliants publicitaires !

MARC MARCEAU.







TOURISME

L'HOTELLERIE ET SON TÉLÉPHONE

Grand standing et vieux standards

NON contente d'apparaître à travers les statistiques internationales comme un pays sous-développé en matière de télécommunications, la France donne une piètre idée de son téléphone et, partant, de son hôtellerie à ses hôtes étrangers. Ceux-ci ne comprennent pas qu'il leur soit si difficile de téléphoner dans les grands hôtels. Ils restent souvent perplexes devant la facturation élevée de leurs communications.

Le trafic téléphonique considérable d'un hôtel nécessite des installations complexes. En effet, un établissement de mille chambres équivaut, de ce point de vue, à une ville de cinq mille habitants. Les hôteliers estiment souvent que le bon fonctionnement du téléphone incombe aux P.T.T. La loi du 16 septembre 1974, qui fixe les normes de classement des hôtels de tourisme, ne les détrompe pas puisqu'elle n'exige, pour les catégories « trois étoiles » et plus, qu'un poste téléphonique avec accès au réseau dans chaque chambre. Aucune autre contrainte ne pèse sur le directeur qui s'adresse à un installateur privé pour équiper son établissement de postes téléphoniques.

Dans le dernier numéro de la revue Télécommunications, *M. André Mallet, sous-directeur à la direction générale des télécommunications, critique cette anarchie.* « On peut parler, à de rares exceptions près, de la grande misère des installations téléphoniques de l'hôtellerie de luxe », *écrit-il. Plus de la moitié des installations des établissements ne sont pas adaptées aux nécessités du trafic et aux exigences de la clientèle. Une étude réalisée, en 1976, par la direction générale des télécommunications auprès de trois cent vingt-six hôtels « quatre étoiles » explique pourquoi. 67 % des grands hôtels (dont 50 % à Paris et 73 % en province) sont encore équipés de standards téléphoniques desservis par opératrice. 74 % des standards se trouvent dans les établissements de moins de cent chambres. On peut s'étonner que ce système antique subsiste à une telle échelle. Il est lent, car oblige le client à s'adresser à la réception pour obtenir une communication. Par ailleurs, il est très coûteux puisqu'il nécessite l'embauche d'une opératrice.* « C'est un peu comme si à notre époque les bains étaient préparés à l'aide d'eau chaude que l'on monterait à bras d'homme dans les étages », *ironise M. Mallet.*

Facturation au « petit bonheur »

Autre cause de la médiocrité du service téléphonique dans les hôtels de luxe : la vétusté du matériel. Alors que les techniques évoluent rapidement, on dénombre 32 % des hôtels (27 % à Paris, 34 % en province) équipés de commutateurs âgés de plus de dix ans. Dans une célèbre ville d'eau, trois hôtels utilisent même des installations vieilles de cinquante ans...

La capacité des lignes ne correspond pas non plus aux nécessités du trafic. Sur les 326 hôtels étudiés, 34 seulement disposaient d'un nombre de lignes d'accès au réseau adapté au nombre de leurs postes intérieurs.

Il y a aussi beaucoup à dire sur la tarification des communications pratiquée par les hôteliers (tout comme, d'ailleurs, par les cafetiers, restaurateurs, etc.). Un arrêté du 20 septembre 1973 fixe à 0,25 F le montant maximum de la surtaxe que ceux-ci peuvent réclamer en cas d'appel local. L'application de ce règlement limite à 0,65 F le prix total d'une communication dans Paris. En cas d'appel à longue distance, la surtaxe ne doit pas dépasser 20 % (appel inférieur à 5 francs) ou 15 % (appel supérieur à 5 francs) du prix de la communication. Malheureusement, tous les hôtels ne disposent pas de compteurs électroniques capables de délivrer à la demande un ticket précisant le numéro demandé et la durée de la conversation. La note présentée aux clients est trop souvent calculée au « petit bonheur ».

Il n'est pas aussi évident qu'il y paraît de se servir d'un téléphone « en prise directe sur le réseau », c'est-à-dire entièrement automatique. Les touristes étrangers de la moitié des hôtels « quatre étoiles » ainsi équipés ne reçoivent aucun document leur donnant un mode d'emploi clair. Aussi les télécommunications ont-elles décidé d'offrir gratuitement à ces établissements l'annuaire du département, afin qu'il soit placé dans chaque chambre. Elles éditent, de surcroît, un guide pratique rédigé en plusieurs langues à l'intention des clients peu familiarisés avec le combiné, lequel sera prochainement à leur disposition.

Le fonctionnement du téléphone dans les hôtels de luxe dépend, bien sûr, de la qualité du réseau français de télécommunications. Mais il est aussi fonction des efforts des hôteliers soucieux de fournir à leur clientèle un service téléphonique digne de ce nom, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

N'est-il pas paradoxal que, dans des établissements modernes où le client est invité à cirer lui-même ses chaussures et à se servir à boire, il doive attendre pendant de longues minutes que la standardiste lui réponde et lui appelle son numéro ?

ALAIN FAUJAS.

★ *Revue française des télécommunications,* janvier 1977. Tour Montparnasse. Boîte n° 41, 75755 Paris Cedex 15.

Chambres picardes

EN 1973, la Picardie comptait cent soixante et un hôtels totalisant trois mille treize chambres classées. Au 1er septembre 1976, elle recensait trois mille trois cent quatre chambres pour cent soixante-treize établissements. Cette légère augmentation est essentiellement à mettre au compte des chaînes, comme le Jacques-Borel d'Assevillers (cent chambres) sur l'autoroute du Nord, ou le Mercure de Beauvais (soixante chambres). La Picardie reste au dernier rang des vingt et une régions françaises dans le domaine hôtelier.

« *Les conditions d'attribution des aides du Fonds de développement économique (F.D.E.S.) sont trop exigeantes : dix-sept dossiers seulement en Picardie contre deux mille trois cent quarante pour toute la France (rapport Picardie-France : 0,70 %)* », constate-t-on au comité régional du tourisme, avant d'évoquer la deuxième aide financière possible, la prime nationale d'équipement hôtelier. Destinée à aider les établissements des zones littorales et des agglomérations concernées par les contrats « villes moyennes », « *elle pourrait résoudre les problèmes du littoral picard, mais aucun hôtel n'a pu encore en bénéficier* ». Quant aux aides départementales, on estime « *leur procédure peu incitative* ».

Mais la Picardie a-t-elle un réel besoin d'hôtels ? Zone verte située entre le Nord et la région parisienne, elle reçoit, tout au long de l'année des amoureux de la nature dont le but n'est pas toujours de loger à l'hôtel. La caravane ou la vieille maison picarde « à restaurer » sont les habitats de week-ends ou des grandes vacances pour les touristes aux revenus modestes. Et pendant la belle saison les terrains de camping font le plein. Les gîtes ruraux et le tourisme à la ferme sont également en expansion.

La Picardie a plus besoin d'équipements légers pour accueillir ses visiteurs de fin de semaine et ses estivants que d'hôtels classiques et classés. C'est d'ailleurs l'un des buts que s'est fixé le comité régional de tourisme, qui étudie actuellement la possibilité de créer une prime régionale qui favoriserait l'hôtellerie familiale (hôtels classés « tourisme », en une et deux étoiles, et hôtellerie rurale ne pouvant prétendre au classement), une hôtellerie offrant toutefois une qualité de confort suffisant, proche des normes du classement une étoile. Le montant de cette prime pourrait atteindre 10 % à 20 % des travaux. Le budget régional 1977 étant voté, cette proposition, si elle est retenue, ne pourra être appliquée qu'au budget de l'année prochaine.

MICHEL CURIE.







TOURISME

COTE D'OPALE

Le Conservatoire entre dans ses dunes

LES Français auront cet été 3 000 hectares de plus pour rêver. 3 000 hectares de côte sauvage que le tout nouveau Conservatoire du littoral vient d'acheter à des propriétaires privés et qui seront donc accessibles au public. Les brèches ouvertes dans le barrage de barbelés et de béton qui s'élève un peu plus chaque année entre les baigneurs et la mer sont encore bien étroites. Quelques kilomètres ici et là sur la Côte d'Opale, en Bretagne, dans le Cotentin, en Vendée, en Camargue, en Corse. Mais un espoir est né. Les Français ne sont peut-être pas condamnés aux plages à bronzer et aux points de vue tarifés.

Les dunes de Camiers (Pas-de-Calais) sont l'une de ces fenêtres sur la mer. Elles constituent le premier achat du Conservatioire, et, à ce titre, elles sont déjà « historiques ». Elles s'étendent sur 2 kilomètres (et 200 hectares) en bordure de l'estuaire de la Canche, juste en face du Touquet.

Un notaire lillois venait jusqu'ici y tirer les lapins avec quelques amis. Bien avant lui, en 1914-1918, les tommies s'y exerçaient à manœuvrer au canon, et en 1935-1945 les Allemands y avaient planté leurs blockhaus et tissé leurs barbelés. Les blocs de béton sont à la mer, le vent souffle dans les argousiers aussi piquants que des chevaux de frise, et Jeannot lapin reste maître du terrain !

Il faut plusieurs heures de marche pour explorer cette lande sauvage parsemée de mares, coupée de boqueteaux d'où jaillissent les chevreuils, bordée de dunes sahariennes qui dégringolent brusquement sur le glauque remue-ménage de l'estuaire. Les alouettes enivrées montent vers le soleil, les bergeronnettes sautillent sur la plage, et sur la mousse le renard a laissé ses fumées. La butte qui s'élève ici n'y sera peut-être plus dans quelques mois. Le vent sans cesse malmène le paysage et vous pousse des grains de sable jusqu'entre les dents.

Les dunes de Camiers ont échappé sans doute pour toujours aux lotisseurs et aux entrepreneurs de Luna-Park. Il était temps. Du sommet de la colline la plus élevée le regard embrasse une large portion de la Côte d'Opale. Dans les lointains laiteux on aperçoit les immeubles-dominos qui déshonorent le front de mer du Touquet. Ce que l'on ne voit pas, ce sont les parcs de stationnement qui s'avancent jusque dans la mer, les dizaines d'hectares de forêt grignotés par les villas d'une agence immobilière britannique, les marinas qui se glissent derrière les dunes littorales.

L'estuaire lui-même a failli y passer. Un projet dément voulait couper ses grèves et ses méandres piquetés d'oiseaux d'eau d'une jetée de béton. Un barrage sur la Canche ! Tout cela parce que les Lillois voulaient pomper l'eau de cette rivière à sa source pour abreuver leurs usines.

Quand le regard se porte vers le nord, il bute sur les cabanons lépreux d'un camping, puis sur l'espèce d'H.L.M. jaunâtre que la compagnie La Hénin a osé planter en bordure de plage à Sainte-Cécile, une mini-station qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. Les bulldozers y éventrent les dunes pour que les mille deux cent résidences d'un lotissement puissent s'édifier. Juste derrière, à l'aplomb des cheminées des cimenteries de Dannes heureusement plantées en arrière de la côte, l'E.D.F. méditait de construire une centrale nucléaire. Le projet paraît oublié... pour l'instant. Et à l'horizon se profilent encore les buildings d'Hardelot. Alors ils paraissent presque miraculeux ces quelques centaines d'hectares du Conservatoire où l'on peut encore cheminer au hasard, ivre de liberté, de vent et de soleil.

Tirer les premiers

Que fera-t-on ici ? Heureusement pas grand-chose. Quelques plantations pour compléter les bouquets de peupliers et de pins Laricio, un lacis de sentiers pour que les explorateurs n'abîment pas les dunes. La nature n'a besoin de personne...

Le sauvetage des dunes de Camiers, on le doit à une poignée de fonctionnaires : des gens des eaux et forêts, de l'agriculture et même de l'équipement, qui sur la côte du Nord et du Pas-de-Calais sont effarés par ce qui est en train de se commettre. Au nom de l'Etat ils ont déjà acheté 365 hectares d'un site admirable à Merlimont, à 5 kilomètres au sud du Touquet.

Sans piper mot, ils guettent les décès, les mariages, les faillites qui peuvent soudain amener un propriétaire à vendre ses dunes. Ils ont minutieusement répertorié les coins les plus précieux entre la frontière belge et la baie de la Somme. D'autres achats sont en vue. Mais chut ! la guerre contre les promoteurs se mène dans le secret. Car aujourd'hui, pour sauvegarder quelques lambeaux de littoral encore vierge, pour assurer en somme les vacances des Français de l'an 2000, les pouvoirs publics eux-mêmes sont obligés d'agir par surprise. De tirer les premiers, comme les héros du Far-West !

MARC AMBROISE-RENDU.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ceux que la Mission ignore

INVITES par la Mission d'aménagement touristique, les représentants du tourisme français à l'étranger étaient amenés à effectuer, voici quelques semaines, une visite en Languedoc - Roussillon et terminaient leur périple par une réunion de synthèse à La Grande-Motte.

Quelle aubaine pour bon nombre d'entre nous, directeur d'offices du tourisme, de pouvoir enfin rencontrer nos collègues situés à des milliers de kilomètres de notre région et qui œuvrent comme nous à la promotion touristique de la France et, en l'occurrence, de la région qui nous tient à cœur, le Languedoc-Roussillon !

Le droit à la parole...

D'autre part, vu parfois la modestie de nos budgets, c'était l'occasion d'une économie substantielle et d'un gain de temps appréciable que de pouvoir enfin connaître non seulement les hommes, mais aussi leurs avis, leurs critiques et suggestions vis-à-vis des efforts que nous manifestons pour attirer chez nous les clientèles étrangères qu'ils connaissent parfaitement, et pour cause ! Nos espoirs en la matière furent vite déçus : la rencontre et le dialogue nous furent refusés.

Du reste, nous n'étions pas les seuls à être absents, pas de professionnels du tourisme, pas d'hôteliers, pas d'agences de voyages... Une fois de plus, la Mission, après les journalistes, les promoteurs, les personnalités de tous bords, a convié les représentants du tourisme français à admirer ses propres réalisations. Une fois de plus, la Mission semble être seule habilitée à représenter la réalité touristique de notre région.

Hors la Mission, point de tourisme en Languedoc - Roussillon ! A vouloir nous ignorer toujours et en tous lieux, nous, représentants et cheville ouvrière d'une économie locale, sommes enclins à penser que nos stations ne sont que des verrues folkloriques qu'il faut à tout prix cacher aux yeux des plus avertis ! Nos stations ne seraient - elles que des « repoussoirs » face aux luxueuses et fonctionnelles « usines touristiques » nouvelles ?

Il faudrait un jour que l'on sache, que si la Mission d'aménagement feint de nous ignorer, en ce qui nous concerne, l'ostracisme n'est pas de mise. En effet, chargés de promouvoir nos stations respectives, nous nous sentons profondément solidaires d'une région tout entière et, à ce titre, nous nous devons de donner de cette dernière une image touristique « unifiée ». C'est ainsi que, dans nos offices du tourisme, on peut aussi bien trouver des renseignements et informations sur la station elle-même que sur les stations avoisinantes et l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. L'œuvre de la Mission y a naturellement toute sa place.

Quand voudra-t-on nous reconnaître le droit à la complémentarité, donc l'égalité face aux nouvelles stations ? Car, enfin, sans l'existence de ces stations anciennes, à quoi ressembleraient donc les nouvelles ? A un vaste décor d'opérette animé ou aveuglé par les projecteurs des mass media appelés de temps à autre à grand renfort de millions ! A ce sujet, loin de nous l'idée de sous-estimer les efforts de la Mission en matière de publicité et de promotion afin de mieux faire apprécier à travers le monde son action et ses réalisations : nous n'en nions pas les retombées bénéfiques pour nos stations.

... et à l'existence

Le problème posé nous paraît clair : parce que nous sommes au contact permanent de la population résidente et de la population estivale, nous revendiquons notre participation réelle et effective au devenir touristique de notre région. Nous réclamons pour cela le droit à l'existence, à la parole, à la rencontre et au dialogue, fondements même du vrai tourisme.

D. Y. MICHEL,
directeur O.T. Palavas.

J.-L. GOUZIEN,
Directeur O.T. Amélie-les-Bains.

M. GRAU,
directeur O.T. Font-Romeu.

Les Britanniques ont toujours peur de la rage

Des mesures destinées à renforcer et à faciliter la protection contre les risques d'importation de la rage viennent d'être présentées au Parlement britannique et prendront effet le 28 mars prochain. C'est le dernier volet, avant le début de la période de vacances, d'une législation préventive extrêmement stricte.

En aucun cas, les animaux « indigènes » ne doivent monter à bord d'embarcations transportant des animaux « étrangers » ; les conditions de sécurité et les responsabilités à l'égard des animaux arrivant de l'étranger et séjournant sur des embarcations sont rappelées avec davantage de précisions ; les inspecteurs et la police ont des pouvoirs plus étendus pour se saisir des animaux ne respectant pas ces conditions et éventuellement les abattre ; de même, les animaux débarqués illégalement sont susceptibles d'être abattus par la police, ce qui revenait exclusivement jusqu'ici à des inspecteurs des services vétérinaires.

Les aéroports autorisés à recevoir des animaux importés restent les mêmes : Birmingham, Edimbourg, Gatwick, Glasgow, Heathrow, Leeds, Manchester et Prestwick. En revanche, la liste des ports a été modifiée et s'établit désormais comme suit : Douvres (docks de l'est), Harwich (Navy Yard Wharf), Hull, Liverpool, Hoverport international de Ramsgate (Pegwell Bay) et Southampton.

Enfin, un projet de loi sur le droit criminel qui est en cours de vote au Parlement prévoit que toute infraction aux mesures anti-rage peut être punie d'une amende maximum de £ 1 000 (environ 9 000 francs) au lieu de £ 400.

Sous le signe du lévrier

Cent trente et un circuits à travers les Etats-Unis et le Canada figurent au sommaire du dernier catalogue de Greyhound, la compagnie d'autocars dont les véhicules, qui arborent tous le lévrier fameux, sillonnent l'Amérique du Nord de part en part.

Des circuits qui vont de deux à trente jours, et intéressent notamment les parcs nationaux, les Rocheuses canadiennes, les grandes villes, etc.

★ Greyhound World Travel : 15, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. : 073-50-56 (catalogue sur demande).

TOURISME

UNE PREMIÈRE EN CHINE

Le « Danaé » sur la rivière des Perles

ET, soudain, le paquebot ruisselant de lumières et *de bruits s'immobilisa* dans le silence. Sur la carte intitulée « *Macao to Pedro Blanco, including Hongkong* », le crayon de l'officier de navigation venait de s'arrêter à la *hauteur d'un minuscule îlot de* la côte chinoise appelé Lafsami. Là, à l'embouchure de la rivière des Perles, par 113 degrés de longitude et 22 de latitude, l'Occident et la Chine avaient, cette nuit, un rendez-vous. *Il était juste minuit, le* samedi 26 février 1977, et l'instant avait quelque chose d'historique : pour la première fois depuis vingt-sept ans, la Chine allait accueillir directement, dans l'un de ses ports, un paquebot chargé de touristes étrangers.

*Ce geste marquait un assou*plissement dans la politique restrictive appliquée jusqu'ici par *la Chine en matière de tou*risme. L'honneur d'accomplir cette première mondiale avait été accordée à l'armateur grec Yiannis Carras, nouveau roi du tourisme maratime, dont les paquebots tout neufs offriront en 1977 plus de six cents journées de croisière aux amateurs de plus en plus nombreux de ce genre de vacances. Une année entière de négociations de Londres à Pékin avait cependant été nécessaire à Carras pour arracher le sésame qui allait permettre aux 214 passagers (dont 150 Américains, 25 Français et 30 Allemands) du luxueux « MTS Danaé », et aux 245 Grecs de l'équipage, de remonter, cette nuit, les 150 kilomètres de la rivière des Perles jusqu'à Whampoa, le port de Canton.

L'aventure commença par un extraordinaire suspense. A l'heure du rendez-vous, aucune trace des Chinois. Tout n'est qu'ombre et silence sur la mer qu'un croissant de lune éclaire comme un décor d'estampe. Contraint par les Chinois d'observer un rigoureux silence radio, le « Danaé » est coupé du monde. Sur la passerelle, le commandant Max Filipoussis, un ancien de l'école *française des Frères d'Athènes,* grille nerveusement cigarette sur cigarette, tandis que les officiers de quart mitraillent la nuit de signaux optiques. Massés aux rambardes, les passagers scrutent avec émotion les ténèbres qu'un manteau de brume commence à envelopper. « Bon Dieu, où sont-ils ? », bougonne le commandant dont le regard inquiet surveille l'écran du radar révélant la galaxie d'îlots, de rochers et de *hauts-fonds qui environnent* son bateau. Pour se rassurer, l'officier n'a qu'une ressource : jeter un coup d'œil vers l'icône de saint Nicolas, patron des marins grecs, dont la dorure brille dans la pénombre. L'attente devient oppressante.

Et, soudain, tel un message de l'Au-delà, une série d'éclairs venant du rivage éclatent à bâbord. Une brève, trois longues, une brève, commandent au navire d'attendre sur place. Soulagement général sur la passerelle. Quelques instants plus tard, après un nouvel appel lumineux, un gros remorqueur émerge de la brume, vire autour du « Danae. », et vient se ranger à bâbord. Aussitôt, comme mus par un même ressort, une cinquantaine de Chinois et plusieurs jeunes femmes *sautent sur l'échelle de coupée* et *s'engouffrent dans le flanc* du navire. Policiers des fron*tières coiffés de casquettes à* *étoile rouge, le revolver en ban*doulière, officiers pilotes en uniforme de toile grise, douaniers en beige, représentants de Luxingshe, l'agence de tourisme officielle chinoise, fillettes-soldates à longues nattes, vêtues de larges pantalons kaki, tous se répandent instantanément à travers le paquebot comme si son aménagement n'avait aucun secret pour eux. Ce qui frappe immédiatement, c'est la totale aisance, le sourire, l'amabilité, de ces visiteurs que les passagers et l'équipage contemplent comme des *Martiens.*

L'opération séduction

En quelques secondes, les trois pilotes chinois sont sur la passerelle. Ils s'inclinent devant le commandant et prennent aussitôt la direction des opérations. Une voix métallique ordonne d'abord en anglais l'extinction totale du radar et du sonar : les contours de la côte chinoise et le tirant d'eau de la *rivière des Perles ne regardent* pas l'Occident. La même voix commande ensuite : « Machines en avant, toutes, cap 350 ! » A cet ordre, un frisson secoue les 17 000 tonnes du navire. Cent vingt-six ans après les canonnières britanniques qui avaient ouvert la Chine aux trafics de l'Occident, le « Danaé » entre dans la rivière des Perles.

L'accueil des Chinois restera inoubliable. Pour inaugurer cette nouvelle étape de libération du tourisme étranger dans leur pays, ils réserveront à leurs visiteurs une véritable opération de séduction. Devant la gare maritime toute neuve de Whampoa où accoste le paquebot au lever du jour, attend une véritable armée de guides et d'interprètes, une centaine d'hommes et de femmes en bleu, près d'un Chinois pour deux visiteurs.

Aucun attente pour débarquer : les officiers d'immigration et de douane montés à bord avec les pilotes ont procédé à toutes les formalités pendant le sommeil des passagers. Leur descente à quai est saluée par un concert de chants et de cuivres lancé de tous les haut-parleurs du port. Avec une curiosité amusée, les Chinois observent le bateau et ses passagers, puis se précipitent à leur rencontre. Salutations, *serrements de mains, effusions.* Pour un peu, on s'embrasserait. Souriants, gais, détendus, ils entraînent l'imposant troupeau vers les autocars à travers l'immense hall de la gare maritime orné d'un grand portrait de Mao entre des slogans célébrant, en anglais, l'amitié entre tous les peuples du monde.

Des fenêtres des autocars qui les emportent vers Canton, les visiteurs découvrent le pays : premières images d'une Chine éternelle courbée derrière les buffles dans la boue des rizières, d'une Chine de jardiniers-orfèvres ciselant jusqu'à l'horizon une mosaïque de cultures *maraîchères, d'une Chine où,* hormis celui de quelques camions et tracteurs, le seul moteur reste la force des hommes. Premières visions d'une Chine paisible et laborieuse que les passagers du « Danaé » pourront enrichir pendant trois jours des trésors d'un programme divers et parfaitement organisé.

Ils déjeuneront avec les paysans de la commune populaire de Huashan et vivront, dans une *salle d'opération* de l'hôpital numéro 1 de Canton, l'émotion d'une ablation de la *thyroïde chez une femme non* endormie mais seulement anesthésiée par acupuncture. Les *doigts des artisans de Tahsin* leur révéleront que les Chinois de Mao savent ciseler l'ivoire aussi parfaitement que leurs ancêtres de l'époque des empereurs Ming ou Tang ; les acrobates de la troupe de Canton et les élèves du palais des Enfants les étonneront par leurs prouesses et leur humour.

Mais le plus nouveau, c'est peut-être la liberté inattendue que les Chinois laissent à leurs visiteurs. *Beaucoup de touristes* pourront ainsi se perdre, sans guides, dans le dédale des rues de Canton ; ils y découvriront une Chine où la viande, la farine, l'huile et le riz ne s'achètent que contre des tickets de rationnement. Ces escapades seront également l'occasion d'éprouver la gentillesse d'un peuple, sa gaieté, son humour, son absence de méfiance envers les étrangers. Ainsi, dans l'autobus *municipal surchargé de* l'avenue de la Libération, tous les voyageurs se lèveront pour offrir leur place aux visiteurs de l'Occident.

L'excursion chinoise des pre*miers touristes venus en bateau* s'est achevée dans l'euphorie d'un somptueux banquet de vingt-sept plats offerts par le comité révolutionnaire de la ville de Canton. Au cours des *innombrables toasts célébrant* l'amitié de la Chine et des peuples, les Chinois invitèrent leurs hôtes à leur adresser la liste complète des critiques que l'organisation de leur séjour avait pu leur suggérer.

« Nous voulons que la Chine soit une véritable terre d'accueil pour nos amis du monde entier », proclama le vice-président du comité révolutionnaire de la ville de Canton, Lei Whei. Pour concrétiser aussitôt ce désir, Chao Wei, l'un des principaux chefs de l'organisation officielle de tourisme chinois Luxingshe, leva alors son verre et annonça une grande *nouvelle : la Chine ouvrira* bientôt Changhaï et plusieurs autres de ses ports aux paquebots de l'Occident.

DOMINIQUE LAPIERRE.

Paris-Miami sans escale

La compagnie américaine National Airlines a obtenu l'autorisation du Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) d'exploiter la ligne Paris-Miami en Floride à partir du 22 juin prochain, pour une période de quatre-vingt-dix jours. Il est prévu quatre vols (sans escale) hebdomadaires dans chaque sens.

A la table d'un fermier finlandais

Plusieurs fermes de la Finlande du Sud et de la partie centrale du pays sont équipées pour accueillir *désormais* des groupes comptant jusqu'à vingt personnes. Comme il y a toujours un lac à proximité, baignade, pêche et canotage meubleront aimablement les heures qu'on ne passera pas aux travaux des champs, ou au sauna...

Selon le confort proposé, les prix pour une semaine en pension complète varient de 570 à 715 francs par personne, en chambres à 2 ou 3 lits.

★ Office de tourisme finlandais : 13, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 266-40-13.

Sur place, renseignements et réservations : Finntourist, Isö Roobertinkatu, SF-00120 Helsinki 12.

TOURISME

A Lans-en-Vercors la station est dans le stade

DEPUIS l'hiver de 1972, les stations du Vercors souffrent d'un manque de neige. Déjà, dans plusieurs villages situés entre 900 et 1 200 mètres d'altitude, l'herbe a reverdi. Ailleurs, les pentes, qui devraient être en cette saison des pistes de ski, sont déjà rendues à leur vocation première, l'élevage. L'hiver, habituellement rude dans cette région, est depuis quatre ans anormalement doux. En dehors de Villard-de-Lans (1 050-2 170 mètres) et de Corrençon (1 150-2 030 mètres), les *douze stations du Vercors* sont toutes situées au-dessous de 2 000 mètres.

C'était le cas du village rural de Lans-en-Vercors, qui exploitait depuis une vingtaine d'années quatre téléskis installés entre 1 025 mètres et 1 300 mètres d'altitude. En 1974, la municipalité décidait de « hisser » ces installations jusqu'à 2 000 mètres, et, dans *un premier temps, d'équiper de* huit remontees mécaniques les 800 hectares du domaine de la Sierre. Propriétaire de tous les terrains situés au-dessus de 1 400 mètres, la commune de Lans souhaitait réaliser une opération immobilière classique en montagne : appel à un promoteur qui, en échange de la construction de la route d'accès (ici 5 kilomètres), reçoit plusieurs hectares de terrain destinés à être urbanisés.

L'art d' « être social »

En 1971, on envisageait ainsi de réaliser à Lans-en-Vercors un ensemble immobilier de trois mille lits. La commune se réservait cependant le droit de construire *et d'exploiter les remontées mécaniques « Une proposition honnête »*, estime le docteur Léopold Fabre, maire de Lans-en-Vercors depuis vingt-cinq ans. Si le projet avait reçu en 1972 un avis favorable de la commission interministérielle d'aménagement de la montagne, le ministère de l'environnement demandait l'année suivante sa suspension afin de ne pas compromettre la naissance du parc régional du Vercors. En contrepartie, la commune obtenait 1 500 000 francs de subvention au titre de la rénovation rurale, 1 million du département et 400 000 francs de la région.

Le conseil municipal de Lans se trouvait ainsi en possession de l'argent nécessaire à la construction de la route d'accès à la station, *tout en restant maître de* sa montagne, qu'il décidait immédiatement d'équiper. La commune de Lans-en-Vercors, maître d'œuvre de l'aménagement, obtenait du conseil général de l'Isère la prise en charge, à concurrence de 50 %, des annuités d'emprunt. De son côté, le conseil municipal acceptait de bloquer toute construction sur le nouvel emplacement et de limiter la croissance immobilière sur le territoire communal.

La route qui mène aujourd'hui à la nouvelle station de ski débouche sur un parking de neuf cents places d'où partent toutes les remontées mécaniques. Aucun immeuble n'a donc été édifié, à l'exception de deux bâtiments *« destinés au casse-croûte et à la sécurité »*, précise le directeur de la station, M. Alain Hubert. Les restaurants, les hôtels, les studios et les commerces sont *installés 5 kilomètres plus bas*, dans le vieux village de Lans.

La station de Lans-en-Vercors répond donc aujourd'hui très exactement à la définition des stades de neige qui sont *« des centres de loisirs de neige de dimension importante, situés à proximité immédiate d'un ou plusieurs grands centres urbains et destinés au ski à la journée »*, par opposition à la résidence sur place qui implique l'hébergement, les infrastructures lourdes et en fin de compte « la station ». La clientèle de Lans-en-Vercors, pour 80 %, est grenobloise, et la grande cité dauphinoise n'est d'ailleurs qu'à trente-cinq minutes du stade de neige. *« Nous avons misé sur une clientèle rejetée par les autres stations ou considérée comme marginale par celles-ci : les plus de quarante-cinq ans et les jeunes »*, affirme M. Alain Hubert. Le stade, situé à 25 kilomètres de la place Grenette, devient le grand « terrain de jeu » des élèves des écoles de Grenoble et de sa banlieue. Il a fait de Lans, dès son ouverture, début décembre 1975, l'une des stations du Dauphiné les plus fréquentées en raison de la variété de ses pistes et des prix très « incitatifs » des forfaits (de 5 francs pour les scolaires à 23 francs pour les adultes).

« Etre social, ce n'est pas seulement faire des forfaits à 10 francs ou gratuits, affirme le maire, *c'est aussi offrir un ensemble de services qui pourraient permettre à une certaine catégorie de population d'aborder ce sport. »* A Lans, la bouteille de jus de fruit coûte moins de 2 F, les menus qu'affichent les restaurants varient entre 10 et 15 F ; les enfants sont accueillis presque gratuitement dans une garderie spécialement conçue pour « jeunes skieurs ».

1 000 hectares et 25 remontées mécaniques

La commune de Lans-en-Vercors, qui a beaucoup emprunté *(7 000 millions de francs pour un* investissement global de 12 millions de francs) pour équiper en téléskis son « gisement », est parvenue à équilibrer ses comptes dès sa première année d'exploitation. Déjà elle envisage d'étendre son domaine skiable en direction des Ramées et du pic Saint-Michel. Le stade de neige occupera dans quelques années plus de 1 000 hectares, et disposera de vingt-cinq remontées mécaniques desservant 48 kilomètres de pistes. Le domaine ainsi aménagé sera équivalent à celui de Chamrousse.

On peut cependant se demander si cet épuisement, lorsqu'il sera achevé, demeurera à la mesure de cette commune de 1 000 habitants ; cette dernière ne devra-t-elle pas alors s'associer avec les grandes collectivités locales émettrices de skieurs ? *« Si l'on trouve légitime qu'une ville aide les loisirs de ses habitants sur son territoire, on peut extrapoler et penser qu'elle peut aussi s'y intéresser à l'extérieur, pourvu que le phénomène prenne une concentration notable et conserve une importante fraction de sa population. Les idées vont leur chemin et nombre de grandes villes contribuent ou vont contribuer à l'aménagement de bases de plein air implantées à la campagne, sur le territoire d'autres communes, notamment dans la région parisienne. Depuis fort longtemps déjà de nombreuses villes ont construit en montagne, en bord de mer ou à la campagne, des colonies de vacances souvent très éloignées. Pour les villes situées au Piémont, les bases de loisirs les plus recherchées sont incontestablement les centres de ski dans les montagnes proches »*, écrivait en 1975 M. Cumin, directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne, dans la revue *Economie et prospective de la montagne*. Mais le principe de l'association « commune émettrice et commune réceptrice » pose de délicats problèmes : si les premières sont d'accord pour participer aux dépenses d'investissement, les seconds préféreraient recevoir des subventions de fonctionnement afin de conserver la maîtrise *totale de « leur » montagne*.

Les habitants de Lans-en-Vercors attendent, quant à eux, les « retombées » de cette opération « stade de neige » qui n'a pour l'instant créé que dix-huit emplois dans ce village de 1 000 habitants. Certes, les commerces locaux ont été « stimulés ». Cependant, à Lans, on redoute que le vieux village ne devienne qu'un lieu de passage. Est-ce pour cela que, le 13 mars dernier, lors du premier tour des municipales, les habitants ont manifesté peu d'enthousiasme à reconduire la liste du conseil municipal sortant ?

CLAUDE FRANCILLON.

PAS D'ACCORD

« Nos amis allemands, clients n° 1 »

Après l'article de Claude Francillon, « La neige la moins chère d'Europe? » (le Monde du 29 janvier), nous avons reçu de M. Léouzon, délégué régional du secrétariat d'Etat au tourisme pour les Alpes du Nord, la lettre suivante :

Le Monde a récemment traité, à diverses reprises, des sports d'hiver dans les Alpes françaises. Des choses très constructives ont été écrites, mais d'autres ont déclenché, au-delà même de la confusion, une certaine fronde : je veux parler de « l'envahissement » de quelques grandes stations savoyardes par la clientèle allemande.

A l'occasion d'un article consacré aux problèmes posés lorsque la proportion de clients étrangers dans une station dépasse un seuil « raisonnable », votre collaborateur a interrogé différents directeurs et responsables. Leurs réponses ont été résumées en une phrase lapidaire : *« Oui, nous avons trop de touristes allemands... »*

Ces mots ont sans doute été prononcés dans un contexte dont il faut tenir compte, mais voilà nos amis allemands, clients n° 1 des Alpes du Nord, qui se demandent s'ils sont vraiment indésirables !

Le problème de l'équilibre de la clientèle, en fonction de son origine, est une réalité. Il s'est déjà posé en Espagne, sur la Costa Brava, qui devenait, selon la presse espagnole, un territoire « colonisé » par les Français. Des dizaines de milliers de touristes allemands ont pris la bonne habitude (aurions-nous l'audace de nous en plaindre ?) de venir pratiquer les sports d'hiver dans les Alpes qu'ils considèrent (en dehors de tout intérêt découlant de la parité du mark par rapport au franc) comme le plus beau domaine skiable du monde.

Établir le dialogue

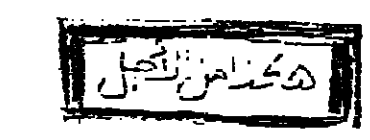
Individuellement ou en groupes, ils ont pris, au cours des années, des habitudes, ce que nous-mêmes faisons lorsque nous passons nos vacances plusieurs fois au même endroit. De là, (pour une minorité d'entre eux) à manifester maladroitement cette présence en des lieux où ils se sentent particulièrement à l'aise parce que très nombreux, il n'y a qu'un pas. Les incidents sont rares et bénins, mais s'ils se multiplient et s'aggravent, les touroperators et agents de voyages d'outre-Rhin pourraient alors mettre en garde leur clientèle sur les risques de séjours en Savoie.

Ce que nous savons, c'est qu'un petit nombre de skieurs allemands prennent des risques sur les pistes et en font courir aux skieurs français : ils ne respectent pas toujours la discipline imposée dans les stations du monde entier, a savoir qu'il faut rester maître de sa vitesse et que le skieur aval a priorité sur le skieur amont. *Ils sont parfois impatients, exigeants et discourtois lorsqu'il s'agit de prendre leur tour aux remontées mécaniques.* Deux exemples parmi les reproches faits aux touristes allemands, mais ce sont de petites choses, qui doivent être réglées sur place et sans tarder, afin que leur répétition et la proportion que certains échos ne manqueraient pas de leur donner, *ne provoquent pas d'incidents* plus graves.

Entre les services du secrétariat d'Etat au tourisme (représentation à l'étranger, délégation régionale), les directeurs des stations concernées et la clientèle allemande doit *s'établir un dialogue pour que ces* questions trouvent une solution, tant à l'échelon des familles allemandes chez elles (par le biais des agences de voyages et des journaux) qu'à l'échelon de tous ceux qui ont pour mission d'accueillir, d'héberger, d'informer les touristes ici même (directeurs de stations et leur personnel, hôteliers, agences, écoles de ski, personnel des remontées mécaniques, etc.).

Le prestige mérité de la neige de la Savoie est trop précieux pour que nous ne nous efforcions pas de le conserver.

Henri LEOUZON,
délégué régional au tourisme, Alpes du Nord.



TOURISME

PLUS LOIN SUR DEUX ROUES

Le guidon vert

Après ses croisades cyclo-écologiques de 1975 (raid Paris-Assise) et de 1976 (raid Paris-Athènes), Georges Krassovsky et ses amis de Combat pour l'homme se proposent d'accomplir, en juillet et août prochains, un nouveau périple à bicyclette, pour lequel les engagements sont d'ores et déjà acceptés (1).

Celui-ci consistera à faire le « Tour » des principales stations thermales et balnéaires françaises « *afin d'y surprendre le maximum de Français en vacances et d'essayer de les « écologiser »*...

Dans le même temps où Maertens, Merckx et Thévenet en découdront dans les Alpes ou les Pyrénées, Krassovsky et ses disciples iront de ville en ville organiser des réunions publiques, projeter des films, animer des débats contradictoires.

Cinéastes quand il faudra, les cyclo-écologistes se proposent de fixer sur la pellicule les réalisations écologiques particulièrement intéressantes et, au contraire, les « infamies anti-écologiques » qu'ils rencontrent en chemin. Leur film sera par la suite porté à la connaissance du grand public.

Soucieux de rallier le maximum de suffrages à leur cause, les animateurs de Combat pour l'homme accueilleront également les volontaires qui, faute de temps, *ne seraient pas en mesure* d'accomplir le Tour de France écologique dans son intégralité.

Pour l'heure, outre un certain entraînement cycliste, les premiers inscrits suivent une formation écologique intensive que leur « patron » résume ainsi : ne pas s'adresser à des auditoires déjà convaincus (comme le font souvent les écologistes) ; cesser de se lamenter et ne plus se complaire dans le rôle de victime ; créer l'événement (le raid Paris-Athènes eut un retentissement certain tout au long des 4 000 kilomètres qu'il couvrait) ; s'assurer une participation suffisante pour que l'« événement » ne se transforme pas (cela arrive parfois) en « démonstration... de faiblesse » ; apparaître à tous comme des interlocuteurs valables possédant une solide base scientifique.

Aux « *excentriques, fanatiques et violents* » de la contestation, Georges Krassovsky veut opposer des cyclistes ayant « *de l'humour, naturellement aimables, permettant ainsi d'établir des contacts et de briser la glace* ».

Ce qui revient à dire que, dès cet été, les cyclo-écologistes auront plus d'un « tour » dans leur sac...

M. D.

(1) 7, rue Boucicaut, 75015 Paris. Téléphone : 540-41-80.

Grand braquet dans les Rocheuses

APRES le Limousin en calèche et la Kabylie à pied, voici la planète à vélo. Le mérite en revient à Pierre Maisonneuve, un cyclotouriste chevronné, passionné par le voyage, organisateur dans le passé de nombreux « collectifs » dans le cadre des activités de la Fédération française de cyclotourisme.

Ainsi est né le Centre de recherche et d'animation touristique, « *sans doute la première agence de voyages à vélo dans le monde* », estime M. Maisonneuve. A son programme sont prévus des circuits dans le Midi, la Corse, le Val de Loire, la Tunisie, et d'autres, moins classiques, à Cambridge, en Californie, dans les Montagnes Rocheuses, sans compter quelques séjours de rêve à Hawaii et dans les îles du Japon...

En complément, le CRAT prévoit une visite du Salon du cycle de Paris, début octobre, et un tour de France original qui roulera, du 29 juin au 26 juillet, sur les traces des professionnels.

A l'inverse de beaucoup de « voyages organisés », il n'y a pas d'embrigadement : chacun prend la route à son gré, individuellement ou par petits groupes. Le maximum de participants admis est de 25 par voyage, la moyenne se situant jusqu'ici autour de 15 personnes.

Au départ de l'étape, chaque pédaleur reçoit un itinéraire détaillé. Les distances quotidiennes à parcourir sont au maximum de 80 kilomètres *(circuit facile)*, de 100 à 120 kilomètres *(circuit moyen)*, avec un relief plus accidenté pour les *circuits difficiles*. La location des machines est prévue au programme, et un véhicule suit la « lanterne rouge » avec bagages, ravitaillement, pièces détachées et outils pour d'éventuelles réparations.

A l'étape, le cycliste trouve gîte et couvert tout prêts à l'auberge.

Chaque « opération » est placée sous la responsabilité d'un animateur, lui-même cycliste chevronné, connaissant le pays, la langue qui s'y parle et celle de la majorité des cyclistes.

Précisons que le véhicule suiveur sert aussi de voiture-balai, que la montée à pied dans les côtes est comprise dans le tarif d'inscription, et que les randonnées s'adressent plutôt aux « pères tranquilles » qu'aux fanatiques du vélo-de-course-entre-les-dents...

MICHEL DELORE.

★ *CRAT* : 8, rue de Naples, 75008 Paris ; téléphone : 293-45-04.

clin-d'œil

« Acadian Air Lines »

LA Louisiane est le meilleur supporter de Concorde aux Etats-Unis. Comme tout ce qui touche à la France, l'« ancienne mère patrie », leur est cher, ils ont décidé de passer à l'action. C'est ainsi que le 9 mars à New-Iberia (ils disent Nouvelle-Ibérie) un groupe de Louisianais a manifesté, banderoles en tête, pour réclamer qu'un service régulier d'Air France soit organisé avec le supersonique entre Paris et l'aéroport régional Acadiana, situé entre New-Iberia et Lafayette.

Les descendants des Acadiens, qui, après le « grand dérangement », trouvèrent une terre d'asile sur les bords du Mississippi, estiment que cette demande n'a rien de farfelu.

Le général de l'U.S. Air Force William Segura, président du conseil d'administration de l'aéroport Acadiana, affirme en effet que cette ancienne base auxiliaire de la marine américaine pourvue d'une piste d'atterrissage de 2 700 mètres peut parfaitement accueillir Concorde. *La situation du terrain à proximité du golfe du Mexique* permettrait au supersonique d'effectuer son approche au-dessus de la mer. Selon le général Segura, Concorde pourrait parcourir les 4 200 milles nautiques qui séparent Paris de New-Iberia sans survoler la terre, en contournant la Floride. Enfin, la piste Acadiana, entre Houston, capitale du Texas, et La Nouvelle-Orléans, deux centres aériens importants, facilitera les correspondances par le moyen d'avions subsoniques, en mettant toutes les villes des Etats-Unis à moins de quatre heures de vol du terminal de Concorde.

Jimmy Domengeaux, avocat et président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (Codofil), soutient ce projet, qui a été communiqué à Air France après la visite en Louisiane, au mois de mai 1976, du président Giscard d'Estaing.

La manifestation de la semaine dernière était sentimentale certes, mais appuyée par toute la partie francophile d'une population dont l'attachement à la France constitue un émouvant témoignage de foi dans l'avenir des relations privilégiées franco-louisianaises.

Au soir de ce meeting, dont la chaleur eût peut-être irrité les détracteurs nordistes de Concorde, et tandis que l'on servait le gombo et les écrevisses, un Cajun me confia que Concorde ne faisait pas plus de bruit que les quadriréacteurs gros porteurs de l'U.S. Air Force, et que les gens de New-York étaient tout bêtement jaloux de voir la France en possession d'un appareil que l'industrie américaine avait renoncé à fabriquer.

La vieille rivalité du Nord et du Sud existe encore, semble-t-il, plus d'un siècle après la fin de la guerre de Sécession. Elle a trouvé autour de Concorde un nouveau moyen de s'exercer. « *Si les Yankees ne veulent pas recevoir Concorde, nous le recevrons avec plaisir,* dit un autre Cajun, *et, croyez-moi, ce sera à l'avantage d'un Etat dont les experts prévoient l'essor touristique et commercial.* »

Faire preuve de scepticisme face aux Cajuns enjoués eût suscité une réprobation générale. On nous eût traités de mauvais Français, de gens sans audace, indignes descendants des pionniers qui, avec Iberville et Bienville, colonisèrent la grande Louisiane.

Cette Louisiane que Bonaparte, Premier consul, vendit aux Etats-Unis pour 60 millions de dollars, soit un peu moins que le prix d'un Concorde !

MAURICE DENUZIÈRE.

VÉCU

Un ministre en bout de piste...

Il est clair qu'une compagnie d'aviation a le droit de changer son plan de vol et d'effectuer des escales supplémentaires. Mais que penser d'un déroutement aussi important que celui de ce jeudi 10 mars 1977 ? Damas, 9 h. 30. Le vol 143 Air France est prévu à 10 h. 25, arrivée à Paris 14 h. 05 heure locale. Les passagers sont informés que le vol sera « exceptionnellement doté d'une courte escale au Caire et que l'arrivée à Paris est reportée à 17 h. 05 ».

*Point n'est besoin d'être licencié en géographie pour s'insurger contre un tel détour. Contrarié et méfiant, je me renseigne : est-on certain que l'escale sera « courte » ? Trente minutes au plus. Désireux de gagner Paris au plus vite, je demande l'*ABC Airlines Guide *pour découvrir un vol K.L.M. à destination d'Amsterdam à 10 h. 55, soit trente minutes après le nôtre. Je suggère un acheminement à Paris via Amsterdam, mais un employé d'Air France m'assure qu'il n'y aura pas de problème via Le Caire, que K.L.M. part trente minutes plus tard et que la correspondance pour Paris ne peut être confirmée. Je m'incline.*

10 h. 25, nous sommes à bord. 10 h. 55, K.L.M. s'envole. Nous sommes toujours au sol. 11 h., Air France décolle... mais vers le nord, et nous apprenons que le vol sera « biscornu » survolant Chypre. Deux heures et dix minutes pour atteindre le Caire, où les passagers attendent dans l'avion avec un personnel de cabine particulièrement attentionné je dois le souligner. Un peu comme s'il ressentait lui-même la désinvolture avec laquelle nous sommes traités. Près d'une demi-heure s'écoule avant que les passagers arrivant n'embarquent, l'échelle est retirée... et on attend ! Près d'une autre demi-heure au terme de laquelle je vois deux Cadillac approcher, avec escorte, l'échelle se rapprocher et un passager embarquer.

Les annonces du décollage sont faites, assorties d'une excuse pour ce délai supplémentaire dû au retard d'un passager. Si l'échelle avait été retirée, c'est parce que le commandant de bord l'avait ordonné, soucieux de satisfaire ses passagers qui attendaient à bord le bon plaisir d'un seul passager. Mais la tour de contrôle, complice, lui refusa l'autorisation de décoller. Il dut se soumettre et attendre le ministre des affaires étrangères du Congo. Et alors ? Air France pourrait-il donner des explications cohérentes ? Aux hommes d'affaires, aux voyageurs en correspondance, aux touristes, tous révoltés par ce procédé arbitraire, à tous les passagers d'un vol qui se solda par un retard de trois heures et quarante minutes et, pour couronner le tout, d'une attente des bagages de trente-cinq minutes pour les premiers servis et de quarante-neuf minutes pour les derniers, dont j'étais.

ROLAND TOLMATCHOFF.
Paris.

Hippisme

Gris comme neige

La carcasse des anciennes tribunes d'Auteuil résonne à nouveau du bruit des marteaux-piqueurs, et les silhouettes de cent ouvriers se dessinent sur les carrés de ciel, longtemps vides, des pans de mur déjà abattus. Les travaux, arrêtés voilà un an quand le tiercé était au creux de la vague, ont repris. 125 millions de jeux le 6 mars ; 126 millions dimanche passé : les chiffres apportent aux courses la caresse d'un air de printemps.

Dans le prix Murat, cet air souffle des Landes. Rodées par le récent parcours du prix Robert de Clermont-Tonnerre, les vieilles jambes d'*Air Landais* retrouvent leur souplesse sur les obstacles et leur célérité sur le plat. Cependant, ce n'est que d'une petite longueur — après en avoir eu trois d'avance, un peu plus tôt — que le cheval de Georges Pelat devance au passage du poteau, *Flotrac*, excellent finisseur et qui se révèle ici en gros progrès. Tombé au moyen open-ditch, alors qu'il se rapprochait (peut-être trop précipitamment) de la tête du peloton, *Bachicha* a perdu cette bataille, mais celle-là seulement : il « allait comme un gagnant », en dépit de son « top-weight » de 69 kilos, quand il a culbuté.

La vitesse, un don du ciel

Dans le prix James Hennessy, l'air de printemps transporte encore des effluves automnaux : c'est *Octobre* qui franchit en vainqueur la ligne d'arrivée. On reconnaît en ce cheval la marque — et l'obstination — de son entraîneur, André Adèle. Pas un cheval de ce dernier ne prend un départ à Auteuil sans que sauter soit devenu sa seconde nature. La cour d'André Adèle, à Maisons-Laffitte, est un modèle d'usine à sauter. Deux matins par semaine, avec une rigueur et une précision quasi industrielles, les chevaux sont conduits à l'exercice sur les obstacles du terrain d'Achères. Pendant une demi-heure, chacun doit franchir des obstacles de toutes dimensions, dans toutes les conditions qui peuvent se présenter en course Et il en est ainsi pendant trois ans, quatre ans, davantage si la carrière du cheval se prolonge. La méthode ne peut pas faire courir un cheval plus vite, car la vitesse est un don du ciel. Elle peut du moins en faire un sauteur parfait, et cette perfection-là confère une manière de vitesse : le cheval, même dénué de vitesse, qui a sauté à la perfection tous les obstacles d'un parcours, va plus vite, dans la ligne d'arrivée, qu'un cheval rapide qui s'est éreinté à les mal sauter. Saut × saut × saut × — vitesse = + vitesse. Telle est, à peu près l'équation posée par André Adèle. *Octobre* en a signé la démonstration de quatre bonnes longueurs sur *Maider*.

A l'enclosure, la grande affaire reste le débat télévisé sur les courses, aux « Dossiers de l'écran », l'autre semaine. Le Syndicat des entraîneurs de chevaux de courses au trot et le Syndicat national des propriétaires de trotteurs publient des communiqués vengeurs. Le président du Syndicat des entraîneurs de galop adresse une lettre de protestation au directeur d'Antenne 2. C'est à qui — la main sur le cœur et les yeux fixés sur la ligne immaculée des saints hippiques (si toutefois il y en a...) — pourra jurer le plus fort qu'à part quelques brebis égarées, définitivement rejetées hors du sérail, le monde des courses est blanc comme neige.

Il y a eu, dans l'émission, quelque chose d'un peu déplaisant : c'est que le rôle d'accusateur soit tenu par Robert Laouira, lui-même principal accusé de l'affaire du prix Bride Abattue. Mais qui, goûtant encore aux douceurs du sérail, aurait accepté de dire publiquement ce qu'il a dit et qui ne sonnait pas faux ? Le rôle ne pouvait être tenu que par un réprouvé.

Pour le reste, l'émission nous a paru fort intéressante, même pour le téléspectateur croyant déjà savoir à peu près tout des courses. Ainsi, au plan technique, une passionnante explication d'Yves Saint-Martin commentant la victoire d'un autre réprouvé, *Java Rajah*, qu'il montait, dans l'Omnium : « *... J'étais à la corde, et, à ma gauche, se trouvait, monté par un jeune jockey, un des concurrents que je craignais le plus. Ce cheval, n'en ayant aucun autre devant lui, tirait. Le mien, au contraire, bien calé derrière la croupe d'un autre, était décontracté. Le jeune jockey aurait bien voulu, pour cacher le jour à son cheval, s'intercaler entre celui qui me précédait et le mien. J'ai tout fait pour que* Java Rajah *ne laisse pas s'ouvrir un intervalle. Je savais que, voyant toujours le jour, le concurrent à ma gauche allait continuer de tirer et de s'user sur le mors, ce qui accroissait mes chances de le battre dans les derniers mètres.*

» *Cette course-là, je ne l'ai pas gagnée sur le poteau. Je l'ai gagnée 500 mètres avant, en faisant en sorte qu'un de mes principaux concurrents reste la tête au vent...* »

Ce qui déchaîne les tollés est la phrase suivante de Laouira : « *Il n'y a pas une seule course où l'argent des parieurs est défendu à part entière par tous* ». Formulation peut-être un peu excessive, en effet, mais pas davantage que beaucoup de celles qu'on entend dans les débats télévisés.

La réfuter entièrement équivaut à jouer sur les mots. Certes, il n'y a pas, dans chaque course, un jockey au moins qui a reçu pour instructions précises et non équivoques du propriétaire dont il porte la casaque de ne pas figurer à l'arrivée. Mais, sauf dans les « classiques », n'y en a-t-il pas un qui s'est entendu donner un conseil du genre : « *Ne donne pas au cheval une course dure. Il a un bon engagement dans quinze jours. Si tu vois que l'affaire s'engage mal, surtout n'insiste pas...* » ou bien : « *Ne le bouscule pas. Il a besoin de cette course pour améliorer sa condition. Il sera mieux à sa prochaine sortie...* » ? Et Saint-Martin, qui affirme qu'en vingt ans de carrière on ne lui a jamais demandé de « tirer » un cheval, peut-il assurer n'avoir jamais reçu d'avis de ce genre, en sachant le sens qu'il convenait de donner à « *n'insiste pas* », ou « *ne le bouscule pas* » ?

« Manque de conviction »

François Mathet n'a fait, au cours du même débat, que confirmer l'existence de cette pratique, en dénonçant l'écurie *Tikkoo*, qui avait, pendant des mois, « *entraîné ses chevaux sur le champ de courses* » (en clair : les avait fait participer à des courses qui ne constituaient pour eux que des galops d'entraînement).

L'indolence de leurs jockeys (ou, continuons de cultiver l'euphémisme : leur « manque de conviction ») n'est d'ailleurs pas nécessaire pour que certains chevaux soient des « morts ». On sait, dès le départ — et leur entraîneur mieux que quiconque — qu'ils n'ont aucune chance dans l'affaire. Ils ne participent à celle-ci que pour s'habituer ou se réhabituer à la compétition publique, ou bien pour prouver au handicapeur qu'ils sont moins qu'il ne pourrait l'imaginer. Mais alors, l'argent qui s'est fourvoyé sur eux est-il « *défendu à part entière* » ?

Il faut préciser que, comme l'a dit Jean Doumen, les errements ne concernent pas des gagnants possibles. Nous sommes d'accord : il est rarissime qu'on fasse volontairement perdre un gagnant virtuel. On n'aide à perdre que des perdants déjà probables. Mais cette nuance, importante, ne suffit pas pour qu'on se sente prêt à jurer, sur le code des courses comme sur une bible, qu'on est tous des saints.

Reste une question : le public aime-t-il les saints ? Notre avis personnel est que des courses où le code serait respecté à la lettre, où les jumelles n'auraient plus à essayer de détecter le participant qui « fait le tour », où il n'y aurait plus à chercher ce que vaut réellement une obscure victoire à Moulins ou au Croisé-Laroche — car c'est aussi une façon de brouiller les cartes, — deviendraient ennuyeuses au possible.

Le présentateur des « Dossiers » cherchait une conclusion à l'émission. Nous lui proposons celle-ci : « *Non, les courses ne sont pas blanches comme neige ; mais vous aimeriez vivre toute l'année dans la neige ?* »

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

bridge — N° 698

Les héros fatigués

Même les plus grands champions peuvent ne pas tirer le maximum d'une donne, soit par fatigue, soit par négligence. Il est probable cependant que, si Svarc ou Garozzo avaient déclaré le chelem, ils l'auraient réussi au lieu de faire onze levées au contrat de « 4 ♠ ».

Nord : ♠ A 7 — ♥ A R 6 4 — ♦ 9 4 2 — ♣ A R 8 4
Ouest : ♠ V 4 — ♥ D V 3 2 — ♦ 8 7 — ♣ D V 10 6 5
Est : ♠ D 10 2 — ♥ 10 9 — ♦ D V 10 6 3 — ♣ 9 3 2
Sud : ♠ R 9 8 6 5 3 — ♥ 8 7 5 — ♦ A R 5 — ♣ 7

Ouest entame la dame de trèfle pour le roi du mort, puis le déclarant tire l'as, le roi et le 3 de pique. *Comment doit-il ensuite jouer* pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Est ayant pris avec la dame de pique, deux cas sont possibles :

a) *Est contre-attaque carreau (ou trèfle)* : la solution la plus simple (et qui rend la défense difficile) est de préparer un squeeze cœur-trèfle « par la coupe » afin de squeezer celui des deux adversaires qui aura au moins quatre cœurs et cinq trèfles :

♥ A R ♦ 2 ♣ A 8 4
———
♠ 9 ♥ 8 7 5 ♦ R 5

Sud tire le roi de carreau et, si Ouest défausse cœur, Sud libère son troisième cœur en tirant as et roi de cœur pour couper un trèfle et affranchir le 8 de trèfle.

Ce squeeze a l'avantage de fonctionner sur n'importe quel flanc.

b) *Est contre-attaque cœur* : il fait sauter une des deux rentrées à cœur et empêche le squeeze « par la coupe ». Sud ne peut donc préparer qu'un squeeze simple à cœur-trèfle sur Ouest (après avoir isolé la garde à trèfle en coupant un trèfle) avec possibilité de double squeeze :

♥ A 6 4 ♦ 2 ♣ 8
———
♠ 9 ♥ 8 ♦ A R 5

En fait, *seul Ouest pouvait être squeezé* à cœur-trèfle, et à condition de tirer as roi de carreau...

Le tortionnaire

Ce problème a été composé il y a une quarantaine d'années par l'Américain Russell Roosen, un professeur de bridge doué d'une extraordinaire mémoire et auteur de nombreux puzzles. La solution de ce « brain twister » (tortionnaire des méninges) passait autrefois pour être très difficile.

Nord : ♠ A R — ♥ A 10 7 — ♦ A D 9 6 3 — ♣ D 5 2
Ouest : ♠ V 10 6 4 2 — ♥ V 9 6 — ♦ V — ♣ V 9 7 6
Est : ♠ D 9 7 — ♥ 4 — ♦ 10 8 7 5 4 2 — ♣ R 4 3
Sud : ♠ 8 5 3 — ♥ R D 8 5 3 2 — ♦ R — ♣ A 10 8

Ouest entame le 4 de pique et Sud réussit le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense.

Note sur les enchères :

Si Nord, dont la main vaut au moins 20 points, ouvre de « 2 ♦ », on arrive facilement au grand chelem grâce aux enchères suivantes :

Nord	*Sud*
2 ♦	2 ♥
2 SA	3 ♣
4 ♥	4 SA
5 ♠	7 ♥

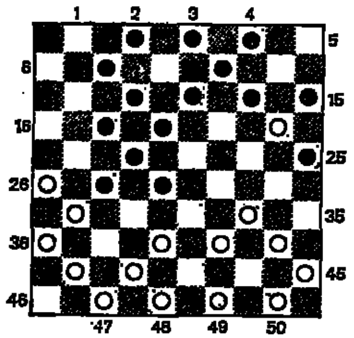
Au second tour, Nord déclare « 2 SA » pour montrer une distribution régulière, et, au troisième tour, il fait un saut pour indiquer un solide soutien à cœur. Avec le roi de carreau dans la couleur d'ouverture et la connaissance de tous les contrôles, Sud peut aller au grand chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames — N° 37

Double « coup droit »

JOS STOKKEL
Troisième prix V.I.S.D. 1976



Les Blancs jouent et gagnent

Dans les concours internationaux annuels de problèmes organisés à l'occasion du tournoi de l'industrie du sucre, les principaux critères retenus pour noter les compositions sont le naturel de la position (position pouvant être amenée en jouant) et la beauté de la combinaison qui doit présenter un ou plusieurs éléments de surprise à partir d'un thème classique ou inédit.

Ce problème comporte une double application du thème classique du « coup droit » et trois éléments de surprise qui rendent la solution cachée et spectaculaire.

SOLUTION : 38-32 ! [il y a tellement de ripostes pouvant être envisagées] (28× 46) 26-21!! [l'ouverture de cette seconde brèche va permettre de prendre neuf pions en fin de combinaison] (17×37) 42×31 (15×24) 47-41!! [ce troisième élément de surprise donne beaucoup d'originalité au mécanisme] (46×35) 34-29 (24×33) 45-40 [première application du thème du « coup droit »] (35×44) 50×10 (4×15) 31×4 [seconde application du thème du « coup droit »]!+

JEAN CHAZE.

● *Cases claires et cases foncées.* Dans toutes les compétitions officielles on joue sur les cases foncées, mais il est d'usage en France de faire figurer, pour les chroniques notamment, les pièces sur les cases claires. Peu importe d'ailleurs la teinte des cases actives (sur lesquelles sont représentées les pièces), dans la mesure évidemment où la grande diagonale 46 à 5 est orientée, pour le conducteur des Blancs, sud-ouest (case 46) vers nord-est (case 5).

● *L'organe de la F.F.J.D.* Comportant seize à vingt pages, il permet de disposer, tous les deux mois, d'une abondante matière technique complétée par des informations sur les compétitions en France et à l'étranger. La matière technique comprend des analyses de parties, de places de parties, des coups pratiques, des problèmes, des miniatures, des fins de parties, etc. Montant de l'abonnement annuel : 30 F. Le règlement, qui doit être établi au nom de la Fédération française du jeu de dames, peut être adressé directement à son trésorier : Georges Gaulin, 7, place Jussieu, 75005 Paris.

échecs — N° 701

L'art de la mise à mort

(Tournoi de Alma-Ata, février 1977.)
Blancs : E. VLADIMIROV
Noirs : A. CHARITONOV
Système de l'Est-Indienne.

1. Cf3	d5	19 Th3	Cb6
2. g3 (a)	ç6 (b)	20. g5	Ff5 (n)
3 Fg2	Ff5 (c)	21. Tg3	h×g5
4. d3	Cf6	22. f×g5	ç4
5. Cb-d2	é6 (d)	23. d×ç4	d×ç4
6. b3 (é)	Fé7	24. Cé4 !	F×é4 (o)
7. Fb2	0-0	25. D×é4	g6 (p)
8. 0-0	h6 (f)	26. Dh4 ! (q)	Fç5
9. Dé1 (g)	Fh7	27 Th3	Rf8
10. é4	a5 (h)	28. Td1 ! (r)	Ré7
11. a4 (i)	Ca6 (j)	29. F×ç6 !	b×ç6
12. é5	Cd7	30. Fd4 !	Fb4 (s)
13. Dé2	Cb4	31. Df2! (t)	Cd7(u)
14. Cé1	Db6 (k)	32. Df6+ !! (v)	C×f6 (w)
15. Rh1	Da6 !(l)	33. Fç5+ !! (x)	abandon (y).
16. f4	Tf-é8 (m)		
17. Tf3 !	ç5		
18. g4 !	Cç6		

NOTES

a) Ce « système de l'Est-Indienne » pratiqué par les Blancs, qui n'a rien à voir avec la « défense est-indienne » poursuit le même but que le « système Réti » : l'attaque du pion central d5 mais ici grâce à l'avance du pion é et non du pion ç.

b) Ou 2..., Cf6 ; 2..., é6 ; 2..., ç5 ; 2..., g6 ; 2..., Cç6.

c) Une autre idée est 3..., Fg4 avec la suite possible 4. 0-0, Cb-d7 ; 5. d3, é6 ; 6. Cb-d2, Fd6 ; 7. é4, Cg-é7 ; 8. b3 ou 8. Dé2.

d) Adoptant le plan de Lasker.

e) 6. 0-0 suivi de 7. Dé1 et de 8. é4 est également jouable mais il est vrai que le F-D blanc sera très actif sur la grande diagonale a1-h8.

f) Une précaution nécessaire qui permet aux Noirs de donner une case de fuite au Ff5.

g) 9. Té1 serait faible, la place de la T.R. étant sur f1 ainsi que 9. Cé5 qui laisserait aux Noirs l'avantage après 9..., Cb-d7 ; 10. é4, Fh7 ; 11. f4, d×é4 ; 12. d×é4, C×é5 ; 13. f×é5 ?, Cd7 ; 14. Cç4. Dç7. Certains préfèrent 9 é3, le jugeant plus souple que 9. Dé1. A considérer est aussi 9. ç4.

h) 10..., d×é4 est curieux : 11. d×é4, Cb-d7 ; 12. Dé2, Dç7 (Vukic-Miles, Novi-Sad, 1975).

i) Probablement supérieur à 11. a3, ç5 ! avec égalité.

j) Cette sortie du C-D abandonne le contrôle de la case é5. Dans la partie Vukic-Buljovcic (Novi-Sad, 1975), les Noirs jouèrent 11..., Cf-d7 mais sans succès après 12. Dé2, Ff8 ; 13. é5 !, Fé7 ; 14. Cé1, ç5 ; 15. f4, Cç6 ; 16. Rh1, Dç7 ; 17. ç4, d×ç4 ! ; 18. b×ç4, Ta-d8 ; 19. Fé4, F×é4 ; 20. C×é4, Cd-b8 ? ; 21. g4 !, Cd4 ; 22. F×d4, ç×d4 ; 23. g5 !, h×g5 ; 24. Dh5 !, Cd7 ; 25. Cf3, etc. 11..., Cb-d7 est possible : 12. Dé2, Db6 ; 13. Rh1, Da6 ! ; 14. é5, Cé4 ; 15. Cd4, C×d2 ; 16. D×d2, b5 ; 17. f4, Fç5 ; 18. g4, Db6 ; 19. Cé2, Fé3 ; 20. Dç3 !, b4 ; 21. Dé1, d4 ; 22. Fc1, f6 ; 23. é×f6, C×f6 ; 24. F×é3, d×é3 ; 25. Dg3, Cd5 ; 26. g5, h×g5 (26..., Ff5 ; 27. g×h6, Ta7 ! était meilleur). 27. f×g5, Ff3 ; 28. Dé5 !, Fg4 ; 29 Dé4 (29. Cd4 !). F×é2 ! ; 30. D×é6+, Rh8 ; 31. Dh3+ nulle (E. Vladimirov - A. Petrossian, Alma-Ata, 1977).

k) Ou 14..., b5 ; 15. ç3, Ca6 ; 16. a×b5, ç×b5 ; 17. d4

l) Une bonne manœuvre de la D.

m) Et pourquoi pas 16..., b5 ! ; 17. ç3, C×d3 ; 18. C×d3, b×a4 ? On a l'impression que les Noirs ratent le coche et commencent à jouer passivement.

n) Et non 20..., h×g5 ? ; 21. Dh5 !

o) Si 24..., ç×b3 ; 25. Cf6+!, g×f6 ; 26. g×f6+, Fg6 ; 27. T×g6+!, f×g6 ; 28. Dg4, Rf7 ; 29. Cf3, etc. ou 25..., F×f6 . 26. D×a6, T×a6 ; 27. g×f6, g6 ; 28. T×b3.

p) Si 25..., b×ç3 ; 26. g6 !

q) Menace 27. Th3. L'attaque sur l'aile D devient dangereuse : si 26..., Ff8 ; 27. Th3, Fg7 ; 28. Dh7+, Rf8 ; 29. F×ç6, b×ç6 ; 30 Fa3+, etc.

r) Meilleur que 28 Dh8+, Ré7 . 29. Df6+, Rd7 ; 30. D×f7+, Té7 ; 31. Td1+, Rç7. Apparaît la menace de mat en trois coups.

s) Après 30..., F×d4 ; 31. D×d4 les Noirs sont perdus.

t) Menaçant à nouveau mat par 32. Fç5+, F×ç5 ; 33. D×ç5.

u) Parant apparemment tout danger. Si 31..., Rf8 ; 32. Df6 !

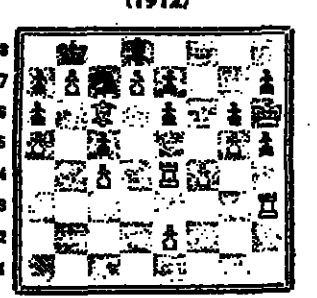
v) Un beau sacrifice de D.

w) Si 32..., Rf8 ; 33. Th8 mat.

x) Suivi d'un superbe sacrifice de dégagement.

y) Car si 33..., F×ç5 ; 34. é×f6+, Rf8 ; 35. Th8 mat. Une exécution artistique.

PROBLÈME
ERIC BRUNNER
(1912)



BLANCS (12) : Rh6, Té4 et h3, Fç8 et é5, Pa5, b7, ç4, d7, é2, f4 et g5.

NOIRS (11) : Rb8, Fd8, Cç7, Pa7, a6, ç5, é7, é8, g6, h7 et h5.

Les Blancs jouent et font mat en cinq coups.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 700
Y. ARCHIPKINE

« Chakmaty v. SSSR », I, 1977.
(Blancs : Ra1, Fb2, Pa2. Noirs : Rg1, Pb4 et ç5.)

1. Fç3 !!, Rf2 ! (et non 1..., b×ç3 ; 2. Rb1, Rf2 ; 3 Rç2, Ré3 ; 4. R×ç3, Ré4 ; 5. Rç4, Ré5 ; 6. R×ç5) ; 2. F×b4 !, Ré3 (si 2..., ç×b4 ; 3. Rb2, Ré2 ; 4. Rb3, Ré3 ; 5. R×b4, Rd4 ; 6. a4, Rd5 ; 7. Rb5, Rd6 ; 8. Rb6, Rd7 ; 9. Rb7) ; 3. a4 !, Rd4 ; 4. a5, Rd5 ; 5. a6, Rç6 ; 6. Fa5 ! et les Blancs gagnent.

A noter que 1. Rb1 échoue à cause de 1..., Rf2 ! (et non 1..., ç4 ? ; 2. Fç3 !).

CLAUDE LEMOINE.

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Les quarts de finale du tournoi des candidats au titre de champion du monde s'achèveront bientôt.

Après neuf parties, dont huit nulles, Spasski mène contre Hort par 5 à 4. Un autre Soviétique, Polugajevski, après sept parties, dont six nulles, l'emporte d'un point (4 à 3) contre Mecking.

Deux rencontres sont plus animées, notamment celle qui oppose le Hongrois Portisch, qui compte deux victoires, au Danois Larsen, que, de son côté, a remporté une partie. Portisch mène par 4 à 3.

Enfin, dans la rencontre Kortchnoi-Petrossian, après quatre nulles très conventionnelles, les hostilités sont engagées et, coup sur coup, chacun des adversaires remporte une partie. La marque est de 3 à 3.

Philatélie — N° 1477

AFARS ET ISSAS : « Moto-Cross. »

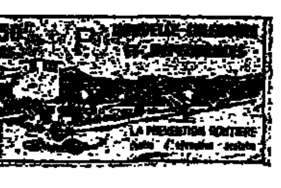
Un timbre-poste émis pour le compte du Territoire français des Afars et des Issas représente le moto-cross, d'après une maquette réalisée par J.-B.-E. Chesnot.



200 F djibouti, polychrome.
Réalisé en offset dans les Ateliers Cartor S.A.

NOUVELLE-CALEDONIE : « La Prévention routière. »

Par l'émission d'un timbre dédié à la Prévention routière, les autorités attirent l'attention du Centre d'éducation scolaire sur le danger de la circulation.



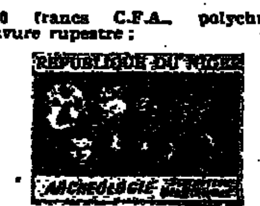
50 F C.F.P., polychrome.
Impression hélio : Ateliers du Timbre de France.
La maquette a été réalisée par Odette Baillais.

NIGER : Série « Archéologie ».

Une série de trois valeurs a été consacrée à l'archéologie, d'après les maquettes réalisées par J. Caffe.



40 francs C.F.A., polychrome ; gravure rupestre ;



50 francs C.F.A., polychrome ; statuettes néolithiques ;



60 francs C.F.A., polychrome ; dinosaure.
Impression hélio ; Atelier du timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES.

⊙ 87000 Limoges (à l'U.E.R., 39, rue Camille-Guérin), le 2 avril. — Cent deuxième Congrès national des sociétés de savants.

⊙ 60000 Beauvais (au foyer du théâtre municipal), les 16 et 17 avril. — Jumelage philatélique de Beauvais et de Witten (R.F.A.).

⊙ 10340 Riceys, le 17 avril. — Journée « A la gloire du champagne ».

FRANCE : « Journée du timbre 1977. »

Comme depuis 1944, cette année encore la Journée du timbre sera célébrée dans cent deux villes différentes et soulignée par l'émission d'un timbre (à surtaxe) spécial représentant l'enseigne du relais de poste de Marckolsheim. Vente générale le 28 mars.

1 F + 0,20 F, gris bleu et bleu.
Tirage : 4 500 000 exemplaires.
Dessin et gravure de Michel Monvoisin.
Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.
La mise en vente anticipée se déroulera les 26 et 27 mars dans les cent deux villes organisatrices de cette journée.
La liste des villes a été publiée dans le numéro de février du « Monde des philatélistes » (le numéro : 5 F), 11 bis, boulevard Haussmann, 75009 Paris, C.C.P. 18382-12 Paris.

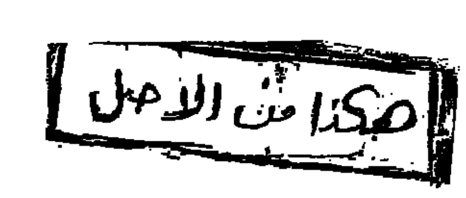
● *A CASTRES, les 26 et 27 mars, à l'hôtel de ville, se déroulera une exposition sur « La poste française maritime ».*

● *A VITRY, au centre culturel, 1, place de la Mounière, du 26 mars au 3 avril, se tiendra la deuxième exposition de l'A.P.V. (ouverte de 14 heures à 18 heures).*

● *A GENTILLY, au S.M.A.C., 2, rue Jules-Ferry, les 27 et 28 mars (de 10 h. à 18 h.), sera organisée la quatorzième exposition de la société locale.*

● *A CANNES, du 1er au 5 avril, au Palais des Festivals, promenade de la Croisette, sera présenté l'« Exporail ».*

ADALBERT VITALYOS.



Mode

Footing

AYANT plus ou moins assimilé les problèmes de la sur-civilisation, de la vie sédentaire, de ses excès de toute sorte (alcoolisme, obésité, recours aux médicaments et au psychiatre, pour ne citer que les plus connus), les Américains se jettent à présent dans la nature avec la même fougue que les prospecteurs de la *Ruée vers l'or*. Ainsi, accumulent-ils les kilomètres de randonnées à skis, ainsi traversent-ils leur immense pays à bicyclette et trottent-ils à pied à travers parcs et jardins, avant de plonger dans un lac ou d'y jeter des lignes ou d'y lancer un bateau.

Témoin de cette fièvre, la dernière réunion du *Fashion Group*, l'organisation des femmes-cadres des industries de la mode, pour laquelle Mme Fran Koltun, qui fait autorité en matière de tourisme à la télévision et dans les revues spécialisées, a réalisé une synthèse et une étude de prospective dans ce domaine. Grande, blonde, simplement habillée d'une jupe *et d'une* veste de jersey beige, *sur* une blouse de crêpe satin vert émeraude, elle nous a présenté ce panorama de la vie active en plein air qui va modifier la vie américaine dans les secteurs de la mode, de la beauté, de la *cuisine*, *toujours* dans le sens de la simplicité.

Les statistiques relatives à ce que les indices financiers appellent depuis peu les « industries de loisirs » démontrent que les sommes dépensées à cet usage, soit *146 milliards de dollars* (environ 730 milliards de francs) dépassent, depuis quelques années, les budgets de la défense nationale, de la construction de logements individuels, le revenu des agriculteurs ou la valeur des exportations des *Etats-Unis*.

Cette « explosion » des dépenses consacrées aux voyages et aux loisirs est dû, en grande partie, à l'allongement des week-ends fériés, été comme hiver, à l'amélioration du niveau de vie (notamment par le travail des femmes) et le fait que la population jeune



(Croquis de MARCQ.)

« Jog », la randonnée au pas gymnastique, symbole des États-Unis en mouvement, se pratique en survêtement de couleur, blouson long « tout terrain », pour hommes et femmes, en jersey lavable, pantalon rétréci du bas, et chaussures de course lacées, unies ou bicolores, du genre « tennis » plutôt que « baskets ».

(entre vingt et trente ans) comprend 50 % d'individus de plus qu'en 1967.

C'est, d'ailleurs au même moment que les problèmes de pollution, d'écologie et de santé ont *fait prendre conscience* au public américain de la nécessité de s'aérer, d'où l'apparition du *jog* (traduisez « petit trot », ou, mieux « pas gymnastique »).

Ces coureurs improvisés ont commencé par porter de vieux *shorts ou des jeans, avant de dé*couvrir la nécessité d'avoir des vêtements appropriés, légers et chauds en hiver, frais en été, c'est-à-dire à peu près les mêmes que ceux des vedettes olympiques. Mais la chaussure de course reste *l'élément le plus important et le* plus cher pour le coureur amateur à telle enseigne que les magasins de sport americains consacrent aux modèles *Adidas* et *Puma* une place considérable. Les formes et les couleurs des quelque deux cents modèles vendus sur le marché d'outre-Atlantique in*fluencent d'ailleurs les* chaussures de ville, et, comme le rappelle Fran Koltun, « *nous sommes toutes à la veille de devenir des vieilles dames en chaussures de tennis !* ».

Le même phénomène s'applique à la bicyclette, monture sur laquelle on ne craint plus maintenant de traverser les Etats-Unis de *l'Oregon* à la *Virginie*. *Les Américains en achètent* plus que des voitures, et on dénombre quelque cent millions d'adeptes de la « petite reine » ! On l'utilise aussi bien à New-York qu'à Paris. Enfin, dans les deux-roues, les cyclomoteurs et vélomoteurs, dits « Mo-peds », sont à ce point « dernier cri » qu'ils figurent avec les tenues appropriées dans les vitrines de *Saks Fifth Avenue*, l'un des grands magasins les plus huppés de New-York.

Les sports équestres ont toujours joué un rôle important dans les activités de loisirs aux Etats-Unis, soit qu'on monte à l'occidentale, soit qu'on préfère le harnachement à la western. C'est d'ailleurs dans cette dernière pratique que l'on retrouve une des origines de la vogue des jeans, traditionnellement portés par les cow-boys, avec les chemises à carreaux et les T-shirts qui font partie désormais de notre habillement quotidien.

Nouveaux bagages

Ainsi, à pied, à deux-roues ou à cheval, le sport a partout la cote outre-Atlantique. Parmi les disciplines de compétition, *le seul* tennis compte trente-cinq millions d'adeptes. Pour la petite histoire, c'est en 1973 qu'un professionnel vantard, Bobby Riggs, a perdu la « bataille des sexes » en faveur de Billie Jean King, et, depuis lors, les *téléspectateurs* se passionnent aussi bien pour les matches (et tout ce qui les entoure) que pour les vacances à forfait, les livres de cuisine ou la construction de logements comprenant des courts. Si les femmes ne représentent *que de 30 à 40 %* dans les autres disciplines, elles permettent la rentabilité des tennis aux heures de bureau. Il faut ajouter à cela les occasions de rencontres pour les célibataires et les possibilités de jouer en ménage pendant les fins de semaine pour s'expliquer la popularité de ce sport qui semble se développer en France.

Appréciant le style net des shorts, des chemisettes et des robes de tennis, les *femmes* ont obtenu des modélistes de la Septième Avenue (le centre de l'industrie du vêtement new-yorkais) qu'ils les adaptent en tenues de ville, en robes de dîner ou même... de maternité. Ils y ont apporté de la couleur, des rayures vives, ou des demi-transparences. Mais cette vague de fantaisies tend déjà à se calmer, en cédant le pas à des blancs et des tons faciles à laver sur lesquels s'impose le blouson long, à porter avant comme après la partie.

Après les sports et les voyages individuels, les forfaits sont très appréciés des Américains. Mais qui parle voyage est pointilleux sur le poids des bagages. La voyageuse d'aujourd'hui avec ses baluchons *et ses* valises est *démodée*. On lui propose des sacs à dos et des mallettes souples de cabine qui lui permettront d'éviter l'attente à la descente d'avion. Elle y entassera sa garde-robe coordonnée d'éléments séparables. Nos couturiers parisiens devraient en créer de formes et de tissus qui garderaient leur chic sous tous les climats, lavables et d'un entretien minime.

C'est dans cet esprit de « capsule » qu'Estée Lauder, toujours à l'avant-garde, sort sa nouvelle gamme de maquillages pour l'été : le minimum de produits, des lotions solaires protectrices et couvrantes, ainsi que de larges crayons pour appliquer les fards de couleurs qui modèlent le visage, le tout présenté dans une mini-trousse à outils en cretonne fleurie. Ils seront bientôt en vente ici.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Maison

Aux coins !

LES encoignures, appelées aussi « coinades », sont des meubles qui sont apparus sous le règne de Louis XV. Assorties aux commodes de l'époque, elles étaient exécutées en marqueterie fine avec ornementation de bronzes et s'ouvraient généralement par une porte. Sous Louis XVI, les encoignures perdent leur forme galbée et leurs lignes deviennent droites, à l'instar des commodes qu'elles continuent d'accompagner. Ces meubles légers, donc assez fragiles, sont difficilement parvenus intacts jusqu'à nous. Leur rareté explique la cote assez élevée qu'ils atteignent dans les ventes.

Aujourd'hui, avec les matériaux et les lignes de notre temps, les encoignures réapparaissent. Non plus pour « meubler » un angle de vaste pièce, mais, au contraire, pour tirer parti d'une surface triangulaire inoccupée, afin d'y disposer des objets ou de servir de desserte. Les encoignures contemporaines sont encore peu nombreuses, mais si la demande s'accroît, créateurs et éditeurs seront peut-être incités à les inclure dans leurs collections de meubles.

Sur mesures

A la boutique Pinto, *un meuble d'angle est en bois laqué noir ; fermé par deux portes, il a deux étagères intérieures ; destiné au rangement, il peut être réalisé en bois laqué dans divers coloris (2 900 F). Une petite encoignure sans porte, à deux étagères, a son encadrement en bois laqué noir, blanc, marron ou brique ; le plateau et les deux étagères sont en lamifié Polyrey de ton assorti (1 622 F, sur commande,* Tipota).

Maurice Cabrol a créé un meuble triangulaire, dont la structure, en acier mat ou brillant, a 2 mètres de haut. A la partie inférieure, un petit meuble en olivier est fermé par une porte ; au centre, sont disposées deux étagères ouvertes en glace et, au sommet, un luminaire à façade opalisée complète cette encoignure (Mobilier modulaire moderne, *2 800 F).* Artelano *présente une colonne d'angle, en profilé d'acier mat, mesurant 1,75 mètre de haut ; cinq étagères en glace teinte bronze en font un meuble léger et utile, 1 050 F. Paul Le Geard crée, sur mesure, des consoles d'angle constituées d'un piètement en acier inoxydable brossé et d'un plateau en glace, claire ou teintée, formant quart de cercle* (Dom).

Deux tables triangulaires sont pratiques à disposer dans l'encoignure d'une entrée ou d'une chambre. L'une est en lamifié noir encadré d'une baguette de bois clair (1 890 F, Persona). *L'autre est en orme et frêne, vernis et harmonieusement mêlés, 1 200 F* (David Hicks).

JANY AUJAME.

★ *Pinto*, 13, rue Princesse, 75006 Paris.

Tipota, 232, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

Mobilier modulaire moderne, 18-20, bd Edgar-Quinet, 75014 Paris.

Artelano, 4, rue Schœlcher (angle bd Raspail), 75014 Paris.

Dom, 252, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

Persona, 47, rue de l'Université, 75007 Paris.

David Hicks, 12, rue de Tournon, 75006 Paris.

● *Moisson de couleurs.* — La boutique « La moisson » s'est transformée, momentanément, en une forêt de ficelles colorées. *Disposées* en rideaux mouvants, elles délimitent un cheminement dans l'exposition organisée, par René et Pascale Bertoux, sur la couleur en bois et verre. Les verriers d'art Claude et Isabelle Monod présentent deux cents pièces (vases, verres, coupes) teintées de jaune, orangé, rose, brun ou noir. Odile Nol expose ses « bois » : plateaux, coupes, plats de lignes douces. Eux aussi sont colorés, selon les essences choisies par l'artiste : ébène, macassar, bois de violette, sycomore, citronnier. Ces pièces de verreries et de bois, de grande qualité, sont vendues entre 60 et 350 F.

★ Jusqu'au 26 mars. « La moisson », 108, rue de Rennes Paris-6e.

numismatique

L'arrivée de la Semeuse

QU'IL soit d'or ou d'argent, le franc n'est qu'une espèce monétaire parmi bien d'autres dans notre numismatique nationale sous l'ancien régime et nous avons même vu (*le Monde* du 12 février) que ses apparitions depuis son origine au quatorzième siècle jusqu'au dix-huitième siècle sont peu nombreuses. La Révolution va bouleverser la vie et les institutions de notre pays ainsi que son système monétaire. Les événements qui vont se précipiter à partir de juillet 1789 expliquent très directement la diversité d'émissions de la dernière décennie du dix-huitième siècle, puis la naissance du franc décimal moderne, véritable ancêtre de notre franc actuel.

Le passage de la monarchie à la monarchie constitutionnelle, puis à la république, imposera d'abord des changements dans les types monétaires. Les désordres économiques et sociaux vont ensuite entraîner la raréfaction des réserves métalliques classiques (or, argent, cuivre), d'où découlera la pénurie de la monnaie elle-même, et la politique du gouvernement tendant à rechercher de nouvelles ressources métalliques, et tolérant, pour un temps, les émissions monétaires ou monétiformes effectuées par des particuliers ; ainsi naîtront des monnaies officielles en métal de cloches (provenant de la fonte des cloches confisquées aux *églises*), ainsi verront le jour un nombre important de monnaies particulières (comme celles émises par les frères Monneron), qui connurent un grand succès auprès d'un public préférant n'importe quelle espèce *métallique aux* assignats.

Enfin, le passage du système de numération duodécimal (système livre, sol, denier) au système décimal et les changements du calendrier vont *profondément modifier* la physionomie des monnaies.

Hercule au fond du bas de laine

La *naissance* du franc va se faire en plusieurs étapes : tout d'abord, la Convention prescrit par un décret du 24 août 1793 l'abandon du système duodécimal et la division de la livre (unité monétaire de l'ancien régime) en *décimes et en centimes*. Puis le 7 octobre 1793, un autre décret institue un franc d'or de 10 grammes, qui restera d'ailleurs une pièce théorique puisqu'il ne *fut* jamais frappé. Enfin, le 15 août 1795, le législateur abolit la livre et érige le franc en *unité monétaire* nationale. Cette décision est suivie de la fabrication de pièces de 1 et 2 décimes, ainsi que d'une pièce de 5 francs en argent ; en revanche, les pièces de 1 franc et 2 francs prévues ne sont pas fabriquées.

Arrêtons-nous à cette première pièce de 5 francs frappée en l'an IV de la République (1795-1796) au type gravé *par* Dupré, et représentant Hercule entre deux figures féminines personnalisant l'une la liberté et l'autre l'égalité. Bel exemple de longévité d'un type monétaire que ce « 5 francs à l'Hercule » de Dupré, puisque *nous le connaissons encore* aujourd'hui, ce qui lui donne donc près de deux siècles d'existence. Nos pièces d'argent de 10 francs et de 50 francs reprennent en effet, à quelques détails près, le type de l'an IV, seule la légende originelle « *Union et Force* » ayant été transformée (en 1848) en « Liberté, Egalité, Fraternité ». Si l'on conçoit que les premières pièces de l'an IV, relativement rares *et déjà chargées d'histoire* soient très recherchées par les collectionneurs, il est plus difficile de comprendre l'engouement pour les pièces de 10 et 50 francs, qui, depuis 1965 pour la première et 1975 pour la seconde, ont été frappées à des millions d'exemplaires.

Certes, la thésaurisation les rend fictivement rares et l'Etat n'arrange pas les choses qui, dans une curieuse conception de la démocratie, décide de réserver cette monnaie nationale à une très faible fraction de la population âgée touchant des pensions ; enfin, l'attrait du métal précieux et le mauvais accueil réservé à la pièce de 10 francs de Georges Mathieu renforcent encore ce phénomène de disparition et permettent à des millions de petits Hercule de se réchauffer au fond des bas de laine en attendant de revenir à la *circulation monétaire*, leur destinée normale. Il serait fastidieux et de peu d'intérêt d'énumérer tous les types de francs et de multiples ou sous-multiples du franc qui se sont multipliés depuis 1795 jusqu'à nos jours. Nous nous contenterons d'évoquer les pièces les plus célèbres ou les plus curieuses parmi toutes celles qui ont eu cours durant cette période.

La pièce de 1 franc en argent ayant manqué son entrée dans l'histoire en l'an IV de la République, devra attendre l'an XI (1802-1803) pour connaître une existence réelle sous la forme d'une belle monnaie de 5 grammes à l'effigie remarquable du consul Bonaparte réalisée par le graveur Tiolier dans un style néo-classique. Dès lors, tous les régimes frapperont des pièces de 1 franc, dont la plus connue est sûrement « la Semeuse » gravée par Oscar Roty, l'élève de Ponscarme. Cette belle monnaie créée en 1898 fut frappée en argent jusqu'en 1920. La fabrication en fut alors interrompue jusqu'à la *naissance* du nouveau franc en 1958. Depuis 1959 jusqu'à présent, la frappe a repris, mais en nickel, et Marianne continue de semer imperturbablement contre le vent ce qui, du dire des agriculteurs, n'est pas très efficace !

Notre « Semeuse » est si populaire qu'elle fut même « récupérée » par les contestataires de mai 1968 dans une rare et curieuse affiche (imprimée par la « coordination des comités d'action de Paris-6e ») représentant Marianne munie d'un masque à gaz portant de sa main gauche un couvercle de poubelle en guise de bouclier et s'apprêtant à jeter de sa main droite non pas du grain mais... un pavé de Paris.

La seconde guerre mondiale et le gouvernement de Vichy nous ont laissé des souvenirs numismatiques qui ne sont pas sans étonner les jeunes d'aujourd'hui. Ainsi notre devise républicaine « *Liberté, égalité, fraternité* », que l'on pouvait croire immuable, fut remplacée par la formule « *Travail, famille, patrie* » sur les pièces de 1 et 2 francs en aluminium ou bronze d'aluminium fabriquées entre *1941 et 1944* : ces pièces portant à l'avers la francisque et la légende « *Etat français* » si peu conformes à l'esprit de la Cinquième République et au régime monétaire découlant de la création du nouveau franc ont pourtant circulé bien après 1958 et ne sont pas encore démonétisées...

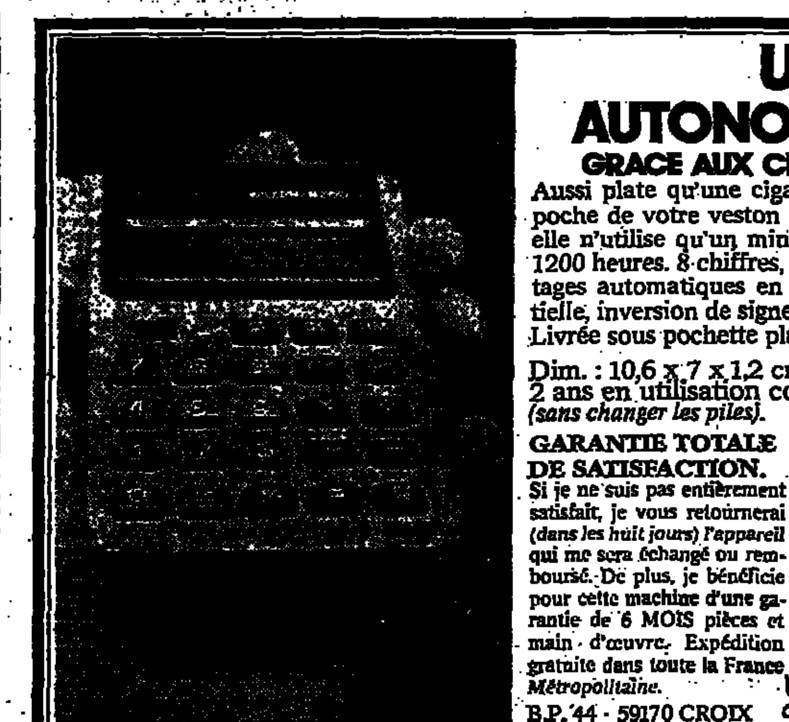
On fabriqua également en 1941 *de nombreuses pièces de 5 francs* à l'effigie du maréchal Pétain (gravures de Lucien Bazor), mais ces pièces ne furent pas mises en circulation. Elles sont aujourd'hui très prisées des collectionneurs. La pièce la plus émouvante de cette période est peut-être la monnaie de 2 francs frappée par et pour les alliés à Philadelphie (Etats-Unis) en 1941 ; elle porte tout simplement à l'avers le mot « *France* » dans une couronne de lauriers.

Quant au franc-or dont nous n'avons pas encore parlé, il exista pour la première fois sous la forme du « franc germinal » dans les pièces d'or de *20 et 40 francs* frappées par le Premier Consul Bonaparte. Puis Napoléon III créa une large gamme pour le monnayage d'or en instituant des pièces de 5, 10, 50 et 100 francs et en supprimant celles de 40 francs. La *frappe de l'or continue d'une* manière normale jusqu'à 1914, époque à laquelle le franc équivalait à 290 mg d'or fin. Notre dernière monnaie d'or fut une pièce de 100 francs gravée par Bazor, frappée en 1935 et 1936, mais qui ne circula pratiquement pas.

Avec le nouveau franc de 1959, la parité avec le métal précieux *est fixée à 1,80 mg d'or fin, mais* il n'est toujours plus question de monnayer l'or ; l'argent devient à son tour le métal noble, tandis que le nickel, l'aluminium et leurs alliages avec le cuivre servent de base aux monnaies courantes. Que nous réserve l'avenir ?

ALAIN WEIL.





Jardinage

Sous verre

COMPLEMENT indispensable de la maison bourgeoise du début de ce siècle, les serres ont été peu à peu délaissées par les jardiniers français. Leur coût élevé en est incontestablement la cause. Pourtant, il n'est pas plus *cher, si l'on peut dire, de satisfaire* la passion des plantes que celle de la musique. Car une belle serre, qui apporte au jardinier des satisfactions nouvelles, des plaisirs et des joies uniques, est une dépense de même ordre qu'une *bonne chaîne hi-fi.*

Ce n'est sans doute pas à la portée de toutes les bourses, et *trois mille jardiniers seulement se* sont laissé tenter en 1976. C'est peu, comparé aux dizaines de milliers de Britanniques qui ont, malgré ou à cause des difficultés économiques, décidé cet achat.

Car la serre peut contribuer à l'économie domestique en fournissant des plants pour le potager et en prolongeant d'une année sur l'autre la vie de nombreuses fleurs du jardin.

On distingue de façon classique trois types de serres, selon leur destination et le niveau de température maintenu.

La lumière et le vent

La serre froide, essentiellement destinée à la conservation durant les mois d'hiver de plantes habituellement détruites par le froid en toute autre région que la zone méditerranéenne. Sous une température de 6 - 8° C, il est possible de conserver géranium, anthemis, plumbago, hibiscus, azalées et aussi cactées, qui, contrairement à une opinion répandue, ne demandent pas une forte chaleur en hiver. Ce genre de serre demeure le plus répandu, car son entretien reste peu onéreux et son adaptation très large aux besoins du jardinier.

En prévoyant des séparations internes ou l'adjonction d'une *mini-serre chauffée* (Propatray, Process Control, Culture rationnelle), *il est facile de forcer* quelques pots de tulipes, narcisses, jacinthes ou muguet et de préparer dès février les semis de fleurs ou de légumes. Cette technique a l'avantage de pouvoir maintenir une température élevée (16 - 18° C) dans une zone restreinte, évitant de chauffer la totalité de l'espace qui serait alors transformé en serre dite tempérée.

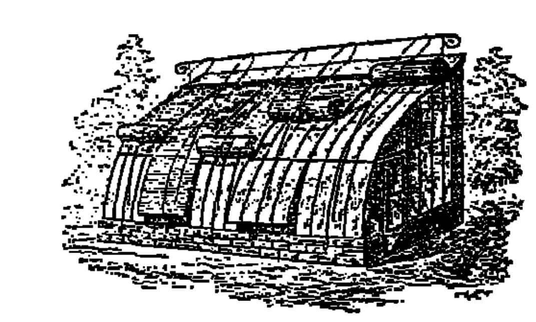
Dernier type, la *serre chaude*, sans doute la plus prestigieuse, car elle permet de cultiver toutes les plantes de zones tropicales. Un seul inconvénient, la maintenir à 20° C tout l'hiver, ce qui *coûte fort cher.*

Avant l'achat, le premier point est de déterminer l'emplacement. Pour des raisons de lumière évidentes, il faudra éviter l'ombre d'une construction élevée ou de grands arbres. L'orientation est-ouest favorise l'ensoleillement maximal en hiver. Les expositions nord et est sont peu recommandées pour les serres adossées, qui risquent de manquer de lumière pendant au *moins cinq à six mois* de l'année.

Un facteur souvent oublié est *le vent, qui entraîne de brutales* chutes de température. Dans une zone mal ou peu abritée, il est bon de prévoir une haie de 1,50 m environ de haut, qui évitera de trop fortes turbulences. Il faut aussi penser à la proximité de *points d'eau et d'électricité.*

Ces divers éléments étant respectés, on peut procéder au choix *de sa future serre. Quand on dispose* de place, une serre à deux pentes est l'idéal, car elle laisse pénétrer un maximum de lumière. La serre adossée, moins vaste, possède l'avantage d'être mieux protégée et d'économiser les *dépenses de chauffage, le mur de* la maison restituant la nuit une partie de la chaleur emmagasinée au cours de la journée.

Actuellement, les serres vendues sur le marché français sont composées pour la plupart en profilés d'aluminium, dont les éléments numérotés permettent un montage relativement facile. Le *vitrage se pose à l'aide de clips*, ce qui évite l'utilisation de mastic et en facilite la dépose et les remplacements éventuels. Les fabricants parlent d'un bon week-end pour le montage d'une serre ; cela



semble possible pour les petits modèles, et dans la mesure où les soubassements et les points d'ados sont préparés à l'avance. Il s'agit d'un travail de maçonnerie assez simple, mais exigeant néanmoins de savoir manier truelle et mortier.

A l'intérieur, le sol sera retiré sur une trentaine de centimètres et remplacé par un mélange drainant bien (sable et petits *gravillons) afin d'éviter ultérieurement* de trop fortes condensations.

L'installation terminée, il faudra penser à l'équipement, qui peut être très élaboré. Sans aller jusqu'à l'acquisition des derniers gadgets dont les professionnels équipent leurs serres depuis une bonne dizaine d'années (arrosage, *aération, éclairage, taux d'hygrométrie*, chaleur, etc... peuvent être totalement programmés et automatisés), il est indispensable de prévoir dans un premier temps le chauffage et l'ombrage.

Un somptueux jardin d'hiver

Plusieurs techniques de chauffage sont proposées par les constructeurs. Les appareils à air soufflant munis d'un thermostat sont tout spécialement pratiques et maintiennent la température choisie de façon bien uniforme. (Autoheat, dans la gamme Humex).

L'ombrage est le second point à ne pas négliger, car il est *souvent plus facile de lutter contre* le froid que de protéger ses plantes d'une chaleur excessive et de l'ardeur des rayons solaires. *L'absence d'un ombrage* suffisant entraîne vite des brûlures sur le feuillage, que les gouttelettes d'eau de condensation ne font qu'accentuer.

Pour ombrer, on peut pulvériser un lait de chaux sur le vitrage (le nettoyage en est fastidieux à l'automne), ou dérouler des claies extérieures, mais le procédé le plus simple demeure les stores intérieurs coulissants, que tous les vendeurs de serres proposent actuellement.

Pour un équipement plus complet, le jardinier peut acquérir arrosage et aération *automatique*, indispensables pour une serre de résidence secondaire, mais aussi brumisation, thermostat d'ambiance et éclairage d'appoint. Ce dernier, utile pour les semis hâtifs ou des forçages, exige l'achat de tubes fluorescents type lumière du jour.

Lorsqu'on se laisse vraiment tenter par les plaisirs de la serre, il faut avoir conscience que l'investissement tout compris commence autour des 2 500 à 3 000 F et peut atteindre — pour de *grands modèles à l'équipement* élaboré — jusqu'à 10 et 12 000 F.

Dans ce dernier cas, on peut conférer à la serre une double fonction en créant ce que les Américains appellent le « conservatory » ou encore « home extension ». Il s'agit là d'une serre adossée qui prolonge la salle de séjour pour avoir été partiellement tranformée en un somptueux jardin d'hiver... Le luxe !

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ *La Serre anglaise*, zone industrielle, 1, rue Antonin-Dumas, 69200 Venissieux-Corbas. Tél. : 70-22-62.

★ *Matim*, B.P. n° 10, 78 Montesson. Tél. : 967-60-91, qui a diffusé pendant des années les excellentes serres « Eden » et depuis peu les serres américaines « Florada », propose aujourd'hui *des modèles à verres* cintrés.

★ *Red Cedar*, 3, rue du Moulin-Rateau, 94380 Bonneuil-sur-Marne, l'un des derniers importateurs de serres à structures en bois.

★ *La Culture rationnelle*, 30, place Lavaud, 85200 Fontenay-le-Comte.

On pourra de toute façon faire son choix lors du *Salon du jardin*, du 30 avril au 15 mai (parc des Expositions de la Porte de Versailles, bâtiment 6).

● *L'Association Présences et Rencontres* (OCCAJ) (9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 296-15-02) organise une semaine-carrefour à Pasolo-d'Altone (Corse) du 10 au 17 juillet, *sur le thème « Sauver l'homme en sauvant la nature »*. Elle sera animée par M. Jean-Marie Pelt, directeur de l'Institut européen d'écologie. Prix du séjour : 1 290 F.

Un autre carrefour aura lieu à Hostens (Gironde) et sera consacré au « mystère animal », et animé par le docteur-vétérinaire Philippe de Wailly. Du 28 août au 4 septembre. *Prix : 750 F. (Renseignements et brochures sur demande.)*

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Montagne

LE SAUZE 04400 (Alpes du Sud)

HOTEL LE DAHU *** N.N. Altitude 1.400 m. Près des pistes, piscine chauffée, saunas. Restaur. d'altitude tél. 16 (92) 81-05-59.

74700 COMBLOUX

Face au mont Blanc
EDELWEISS Hostellerie **
Tél. (50) 58-64-09, pension complète de 75 à 86 F. 25 chambres téléphone, salle de bains, w.-c.

Campagne

07520 LA LOUVESC (Ardèche)

HOTEL BEAU SITE * N.N. sit. except. Confort. Qualité. Pens. 70-98 F T.T.C. Dépliant. Tél. (75) 34-91-11 et le 15.

SAINT-PARDOUX-LA-CROISILLE (19320 (Corrèze)

HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang privé. Calme. Envoi dépliant.

Côte d'Azur

FREJUS PLAGE

IL ETAIT UNE FOIS * N.N. 8ue Frédéric-Mistral - Tél. : (94) 95-39-65 95-88-39

NICE (06)

HOTEL GOUNOD *** 3, rue Gounod, annexe du Sofitel. Confort. calme

HOTEL ORLY ** N.N. Face mer. Ouv. en 1971. Restaurant. Baie Garavan.

MENTON (06)

HOTEL MODERNE ** N.N. Près mer. Sans pension. Tél. 35-71-87.

HOTEL DU PARC *** NN. Près mer et casino, plein centre. Parking. Gd parc.

Châteaux Hôtels indépendants

Yvelines

78270 ROLLEBOISE
CHATEAU DE LA CORNICHE ***
Tél (1) 479-91-24

Val-de-Loire

45140 ORLEANS (Loiret)
AUBERGE DE LA MONTESPAN ***
Tél. (38) 88-12-07

41120 OUCHAMPS (Loir-et-Cher)
RELAIS DES LANDES ***
Tél (54) 79-03-61

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)
CHATEAU DE PRAY ***
Tél (47) 57-23-67

Normandie

61230 GACE (Orne)
HOSTELLERIE LES CHAMPS ***
Tél (33) 35-51-45

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)
CHATEAU DE KERAVEON ****
Tél. (97) 52-34-14

Envoi gratuit de dépliant sur demande

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-46.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 50, breakfast, taxe inclus CROMWELL HOTEL Cromwell Place London SW7 2LA Dir. E Them - 01-589-8288.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 » Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Suisse

MONTANA-CRANS/VS/CH

Paradis des skieurs et promeneurs. L'Hôtel Eldorado vous attend pour d'agréables et vivifiantes vacances en montagne. Tél. : 1941-27 41 13 33.

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de ski dès 520 FS. Piscine couverte. Télex 74232.

Mer

ILE DE JERSEY

(Iles Anglo-Normandes)

Les heures passent bien vite dans ce petit Etat indépendant (20 km sur 10 km, 75.000 habitants) ancré à 20 km des côtes de Normandie et rattaché à la Couronne d'Angleterre.
Dépaysement total, douceur de vivre, voilà pour l'ambiance. Ensoleillement remarquable, fleurs à profusion, immenses plages de sable fin, campagne ravissante, petits ports de pêche, une capitale, Saint-Hélier, extrêmement vivante : voilà pour le cadre. Les distractions sont innombrables et le shopping détaxé vous fera rêver : cashmere, shetland, parfums, disques, tabac, argenterie...

Dans cette oasis de paix et de beauté, les hôtels de très grande classe voisinent avec de charmantes petites pensions.
A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain. Tout y est doux : la nature, les gens... et les prix.
Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F, à : Office National du Tourisme, Service France LM 4, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

ILE DE JERSEY

HOTEL L'HORIZON

La joyeuse petite île fleurie de Jersey, paradis d'un shopping détaxé à faire rêver, possède un merveilleux hôtel : l'Hôtel Horizon, très certainement l'un des hôtels d'Europe ayant le plus de charme et de classe. Situation exceptionnelle : 140 mètres de façade plein sud le long de la splendide baie de Saint-Brelade. Le sable fin et les vagues en direct.
Confort maximum (télé couleurs, radio...) dans les quelque 100 chambres. Trois salons-bars. Magnifique piscine intérieure chauffée (8 × 16 m). Star-Grill réputé. Orchestre animant des dîners dansants d'une grande élégance... Et toujours une ambiance particulière faite pour des amis-clients exigeants et raffinés...

Monsieur John Wileman, le jeune Manager, qui règne, souriant, sur cet ensemble incomparable, sera heureux de vous adresser personnellement une documentation en couleurs ainsi que les tarifs.

Ecrivez-lui directement, en timbrant à 1,40 F, en vous recommandant du journal. Téléphone automatique : 19 (44) 534-43101. Télex N° 41.281.

Hôtel l'Horizon, Baie de Saint-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945, 208-91-50
DOUCET EST 8 rue du 8-Mai-1945. 206-40-62 T.l.jrs jusqu'à 24 heures. Restaurant panoramique
FLO, 63, Fg St-Denis, PRO 13-59 Jusqu'à 2 h du mat. Foie gras frais
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-43-72 Choucroute spéciale 32 F
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er), 236-74-24
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e), 548-96-42
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e), 770-62-39

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEROL, 13, r. d'Artois 8e 225-01-10 F.dim

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e, 222-51-07 Menu spécial Torro, 35 F Fermé lundi

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er), 508-50-01 Repas crêpes et galettes
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e, TRU 42-95 Fermé dim et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15e, 828-42-63. Arrivage dir. de Bretagne. Fermé dim. et lundi

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LA MASCADE, 45 r Héricart, 15e. 577-66-63. Cadre 1925 Menu 62 F t c
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins. 326-68-04 Men déj 60 F, Din 90 F
NOCES DE JEANNETTE, 14, rue Favart 2e, 742-05-90, cadre 1900 Menus 50-73 F
PETIT POELON, 39, r du Montparnasse, 633-35-10 F dim Brouillade aux truffes Pot au feu

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, rue Eug.-Sue, 255-61-64 Riz carl Rougaille Réunion, Fermé lundi

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 12e, 344-34-26 Direct du terroir

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28 Salons de 10 à 120 couverts

NORMANDES

MANOIR NORMAND, 77, bd de Courcelles, CAR 33-97 F/sam Langouste rôtie feu de bois Grillades

SPÉCIALITÉS DU MORVAN

LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91 de 7 h. 30 à 2 h. du matin. Ses plats du jour.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL, Porte de Bagnolet 858-90-10 Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 67 F vin, café et service compris

PÉRIGOURDINES

AUBERGE DU PETIT TONNEAU 51, rue Hallé, 14e 331-40-10 F./dim Déjeuner Dîner Repas d'affaires

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet, 35 F ; Confit, 35 F.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents, 326-20-30 T l jrs M Cochet, propr

TOULOUSAINES

AUX CAPITOULS, 10, rue Villebois-Mareuil, 380-26-44 Cassoulet, 25 F.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette... 13 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe 5e, 633-96-81 Cadre du 12e siècle.

GRILLADES

LE PENDU, 54, r. de l'Arbre-Sec, 1er. T.l.jrs, 260-93-51 Grillades au feu de bois.

SPÉCIALITES DE CANARD

LA TABLE DE CHEVET, 5, r Saint-Jacques, 5e, 033-42-69 F/dim. et lundi midi Env. 70 F Parking.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XV, 8, bd Saint-Denis, 208-56-56 F. lundi et mardi. Park.
CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56 Décor marin unique à Paris.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e TRU 42-95 Fermé dim et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15e Arrivage direct de Bretagne Fermé dim et lun. 828-42-63
LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin 924-59-80. Beurre blanc nantais
AUBERGE DU CLOU, 30, av Trudaine, 878-22-48 Ecrevisses du Curé
PETIT NAVIRE, 14, r Fossés-Saint-Bernard, ODE 22-52 Patr en cuis.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant 539-74-91. 12 spéc. F. sam.dim. Park.
DESSIRIER le spécialiste de l'huître 9, pl Pereire. 754-74-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour
LA ROTONDE 12, chauss. Muette. 288-20-95 Huit Coquill Poiss Gib
LE NAPOLEON, G.-P. Baumann, présente sa choucroute au poisson ainsi que ses spéc de la mer. T.l.j. 227-99-50, 36, avenue de Friedland.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r Marivaux-2e, 742-83-85 F lundi Chant musique

BRÉSILIENNES

GUY, 6, r. Mabillon (6e). 033-87-61. Maison fondée en 1970.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, JARDIN, 142, Ch-Elysées ELY. 20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, (5e), 033-26-07. Menus 25 F. F/mardi

ITALIENNES

LE SIMPLON, 1, r Fg-Montmartre T.l. jours 824-51-10 Pâtes fraîches.
CHEZ ALBERTO, grande cuisine italienne Déj d'affair menu 21 F Carte. 34, r Bézout, 14e 337-53-56

JAPONAISES

OSAKA, 163, r St-Honoré. 260-66-01. Soukiyaki, Soushi et Tempura.

PORTUGAISES

RIBATEJO 6, r. Planchat, 20e. F. mar. 370-41-03 Diners Spect. Guit.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. d Rosiers, 4e (accès 18, r. de Rivoli) 887-20-16 T.l.j. soirées musiq. jusq. 2 h. mat.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 87, r Rennequin 766-54-41 Cuis. légère. Spéc. Grill Din. aux Chand. cadre tranquille et discret.

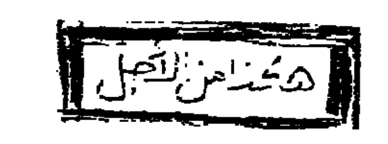
Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28 Spéc. lorraines, j. 120 couverts
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87 — Jusqu'à 100 couverts.
RUC SAINT-LAZARE, 2, rue de la Pépinière, 522-86-70 Huîtres, Poissons Sém Saisons 10 à 80 couverts
LAPEROUSE, 51, q. G.-Augustins, 326-68-04. Menu. déj. 60 F. Din. 90 F.
LE RUDE, 11, av G.-Armée, 500-13-21 F/dim., soir menu 30 F T.O.
SALON DES CHAMPS-ELYSEES, 225-44-30 Banquets 200 personnes Cocktails 800 personnes.
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 17e siècle ● Réceptions - Cocktails ● Séminaires ● Présentat. Park.
LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91 De 6 à 100 couverts.

Ouvert après Minuit

TRAITEURS ET LIVRAISONS

GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61. Brésilien, Feijoada, Churrascos.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r Arbre-Sec, 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h. 30.
NAVY-CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94 Huit Coq., menu 30 F. 19 h. à l'aube. Fermé lundi et férié.
FLO, 63, rue du Fg-Saint-Denis, PRO 13-59 Fermé dimanche.
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88. Chaque jour ses plats de jadis.



Plaisirs de la table

● Michelin se débride

DONC nous avons au *Michelin* un « 3 étoiles » de plus, *les Prés et les Sources d'Eugénie* (Les Bains). Cela en fait dix-huit, et Michel Guérard est un homme heureux. Il vient de publier sa *Cuisine minceur* pour laquelle il a découvert — juste avant MM. Gault et Millau — le truc de ma grand-mère pour faire cuire, sur une pellicule d'eau et sans matière grasse, les œufs au plat. Qui plus est, Jacqueline Fénix, qui fit avec lui le succès du *Pot-au-Feu* d'Asnières par la gentillesse de sa réception, obtient elle aussi son étoile. A peine installée à Neuilly depuis six mois ! On nous a changé notre *Michelin* ! Sa devise n'est plus « *attendre et voir* » mais « *soyons à la page* » !

Nous voici donc avec une pluie d'étoiles. Deux, à Paris, pour *Albert* (avenue du Maine) et *Jamin* (rue de Longchamp) qui sont des classiques ayant longtemps attendu, mais une pour les toutes jeunes *Semailles* (rue Steinlein) et le tout neuf *Chiberta* (rue Arsène-Houssaye) plébiscité par les autres guides également. Deux étoiles encore, en province, pour *l'Ermitage - Meissonnier* aux Angles, *le Château de Castel-Novel* à Varetz (Relais de Campagne), *le Lion d'Or* à Romorantin, *la Bonne Etape* de Château-Arnoux que j'avais découvert il y a presque deux lustres, avec un enthousiasme que certain lecteur ne partageait point. Enfin, pour *Lucien Vanel*, à Toulouse (mais je reparlerais bientôt de cet étonnant bonhomme-là !).

Je ne vais pas énumérer la quarantaine d'étoiles semées sur la France (et la Suisse) non plus que m'étendre sur les punis : *Bakéa* à Biriatou, *la Bonne Auberge* de Dury-lès-Amiens, *la Barbacane* à Foix, *les Chevaliers* à Hamby, etc. Je voudrais plutôt souligner les anomalies, qui me paraissent inquiétantes, d'un guide considéré comme le plus important.

A Paris, quatre palaces. C'est tout ce qu'il nous reste. Tous quatre, *le Ritz*, *le Plaza-Athénée*, *le George-V* et *le Bristol*, ont un restaurant. Trois d'entre eux font sur le plan de la gastronomie des efforts considérables et probants. *Le Ritz*, lui, n'a pas la cuisine vivante qu'il devrait. Or, *le Plaza* a deux étoiles, *le Ritz* une, les autres ne sont pas cités !

De même il existe à Boulogne, dans la même rue quatre restaurants. Le *Michelin* n'en cite qu'un (avec une étoile) Peut-on penser que ses inspecteurs n'ont pas eu l'idée d'aller voir les autres ? Espérons que non ! Mais alors, pourquoi ne pas citer, sinon étoiler, la merveilleuse *Petite Auberge Franc-Comtoise*, au 86 de l'avenue Jean-Baptiste-Clément, presque en face du *Comte de Gascogne* (au 89) ?

Et pour avoir enfin accepté d'accueillir le *Quai d'Orsay* (qui refuse du monde, avec la même carte, le même patron-chef depuis douze ans !), les *Délices Saint-André* et la *Barrière de Clichy* (enfin !) l'ostracisme dont sont victimes Jacques Manière (en son *Dodin-Bouffant* rénové et de plus en plus remarquable), *Pierre Pointaire* (le seul valable de Levallois) la *Sologne* (dont le chef a obtenu le Prix Taittinger, ce devrait pourtant être un critère pour le *Michelin*, sinon pour moi !), le *Restaurant du Marché* (de si savoureuse cuisine) et, à présent, *l'Aquitaine* qui le double, paraît incompréhensible.

Poursuivons notre confrontation avec le *Lyon Gourmand* d'André Mure. *Michelin* donne cette année une étoile à *La Mère Guy* (qui n'est pas une « mère » mais M. Roger Roucou) qui a trois « lions » chez Mure, et à *Orsi* (deux « lions ») dont j'ai parlé ici il y a quelques mois. Mais *Michelin* donne aussi une étoile à *Henry*, à *la Bonne Auberge* que M. Mure ne considère pas même dignes d'un « lion » Par contre Mure met en vedette *la Tour Rose* simplement indiquée dans *Michelin* et qui, pourtant, s'annonce comme un futur « grand » (si les petits guides ne le mangent pas en route...). Ajoutons que Lyon ne bat plus Bordeaux que par dix-sept étoiles à quatre

Michelin enfin a trouvé deux mille cent vingt-six maisons affichant un menu à moins de 20 F et trois cent vingt-deux proposant un repas soigné à moins de 35 F

★ *Guide Michelin 1977*, 1 190 pages, 10 582 établissements cités dans 4 270 localités. Prix : 31,45 francs.

● Kléber fronce le sourcil

« *NE pas détruire, mais protéger...* », écrit M. Jean Didier en présentant son nouveau Kléber. Ce faisant, tire-t-il un signal d'alarme quant à l'avenir de la cuisine française ? La cuvée 77 du *Kléber* nous apporte quatre cent vingts radiations et cent soixante-cinq déclassements, contre trois cent soixante-quatorze nouveaux élus et cent soixante et une promotions. Cela ne fait qu'un déchet de cinquante établissements et pourtant, à courir rapidement le guide, on a l'impression de plus de rigueur, de sévérité. En tout cas le lecteur aura vite fait de situer tous les changements : une mention en rouge « nouveau 77 » ou « promotion 77 » souligne les maisons intéressées.

De même, répondant ainsi à ceux qui persistent à ne pas trouver clairs ses symboles, pourtant bien simples (coq rouge, coq noir et marmite indiquant le style, la catégorie de la maison et la couronne sur l'un ou les autres, la supériorité totale de la cuisine !). Jean Didier a décidé, du moins pour Paris, de mettre toutes les couronnes en tête. On a ainsi une claire vision de la qualité gastronomique des restaurants. Ainsi, dans le premier arrondissement, après le *Grand Véfour*, coq rouge couronné — le *summum*, — on trouve l'humble marmite couronnée de la *Barrière Poquelin*, de Pierre Traiteur et de *Pauline*, devant le *Ritz* dont le coq rouge n'indique que l'élégance du cadre !

Regardons maintenant les nouvelles couronnes : sur un coq rouge, le *Bretagne* à Questembert, dont j'ai parlé et où Georges Paineau s'attache à la qualité des produits autant qu'à leur intelligente préparation. Sur un coq noir : le *Grand Phœnix* (de Raymond Oliver, rue Saint-Benoît), et le *Chiberta* (rue Arsène-Houssaye, lauréat d'autre part, je n'y reviendrai point, du Challenge Kléber cette année) pour Paris : la *Barrière de Clichy* nouvelle manière et le *Maxim's Orly* pour la banlieue; l'admirable *Vanel* à Toulouse, *la Croix Blanche* à Chaumont-sur-Tharonne (une des Dames d'ARC), l'*Aigle Noir* à Fontainebleau, *Orsy* et *Nandron* à Lyon, etc. Couronne enfin sur les marmites de *Jacques Cagna* (rue des Grands-Augustins), *Les Anges* (boulevard de Latour-Maubourg), les *Semailles* (rue Steinlein) et, je m'en réjouis grandement, du *Chalut* (boulevard des Batignolles) ainsi, entre autres, qu'au *Vieux Puits* de Pont-Audemer, la *Tupina* ma découverte de Bordeaux, le *Bretagne* à Saint-Omer (autre Dame d'ARC que Sylvie Beauvallot au « piano » !). *Serge* à La Rochelle, etc..

Gourmands 77

par LA REYNIÈRE

Les simples promotions ne sont pas inintéressantes. Si Paris compte soixante-trois radiations (dont certaines, reconnaissons-le, par disparition), je me réjouis de voir accéder au Kléber *l'Auberge de France* (rue du Mont-Thabor), *la Vieille* (aux Halles), l'*Atelier Maître Albert* dans la rue du même nom, *Chez Françoise* (aérogare des Invalides), la *Poularde landaise* (rue Saint-Philippe-du-Roule), *Chez Provost* (rue de Coulmiers, par ailleurs charcutier diplômé de l'A.A.A.A.A.), l'*Auberge de l'Argoat*, ma découverte de l'année, 27, avenue Reille), l'*Aquitaine* de la rue de Dantzig (qui a le vent en poupe mais a besoin encore de clients pour la découvrir), le *Petit Mâchon* du *Bistro 121* (rue de la Convention), le *Sully d'Auteuil*. Au rayon des étrangers l'*Indra*, qui vient d'ouvrir (rue du Commandant-Rivière).. Bonne et juste promotion pour le *Paillard* (boulevard des Italiens) et *Bessière* (avenue des Ternes)

Les nouveaux en province sont trop nombreux pour être cités tous. Au hasard (de la fourchette, c'est le cas de le dire), je note le *Château de Pradon* à Nantua (où Hubert s'est mis au vert), *Chez Septime* à Monaco (venu de Liège jusqu'ici), le *François Ier* à Revin, la *Moderne* à Espalion, *Alcide* à Caen, les *Gravades* à Ussel, l'*Ecailler* à Dijon, la *Flambée* à Périgueux, le *Buisson ardent* à Chartres, le *Chapon fin* à Bordeaux, la *Brocardière* à Romorantin, le *Bout du monde* à Pornic, la *Sologne* à Beaugency, les *Quatre Saisons* à Olivet, la *Coriandre* à Vannes, la *Chaumière* à Orchies, le *Supion* à Perpignan, la *Pommeraie* au Mans, la *Marine* à Fécamp, *Pomme d'or* et la *Goulue* à Epinal. Ainsi que dans la banlieue *Jacqueline Fénix* à Neuilly, l'*Auberge du Val d'Orsay* à Orsay.

A Lyon, le Kléber appelle à lui la *Tour rose*, le *Béluga*, la *Commanderie des Antonins* et d'autres encore. Il n'est pas inintéressant de confronter à son tour le Kléber avec le *Lyon gourmand* de M. André Mure, indispensable pour se retrouver dans la ville gourmande aux trois fleuves. Si M. Mure donne un « lion » à la *Tour rose* contre un coq noir au Kléber, il donne deux lions à *Orsi* et à *Nandron*, qui viennent d'être couronnés au Kléber. Mais il ignore cette *Commanderie des Antonins* et ne va pas jusqu'à donner une note quelconque au *Béluga*. De même il continue de prôner le *Café du Jura* rayé par Jean Didier et le *Nord* déclassé au Kléber. On y reviendra.

Faut-il se réjouir des exécutions ? Non, certes, mais j'approuve. Sur Paris, les radiations du *Clos des Bernardins*, du *Béluga*, de la *Mère Michel*, du *Coq à l'âne* et du *Pavillon royal*, ainsi que du décevant *Main à la pâte* des Halles

★ *Guide Kléber 1977*, 576 pages, 5 489 établissements cités dans 2 435 localités. Prix : 39 francs.

● L'Auto-Journal optimise

C'EST la dix-neuvième édition du *Guide de l'Auto-Journal* et, comme toujours, outre la recherche des restaurants à moins de 30 francs (ils sont ici mille cinq cents) le guide, animé par M. Pierre Orsini, signale quatre cents « meilleures » tables de France. Selon son éthique et le respect de ce qu'il appelle les trois « P » : politesse, propreté, probité.

Cette année donc, cent vingt-six inscriptions nouvelles pour quatre-vingt-onze radiations. Serait-ce, par rapport au *Kléber*, de l'optimisme ? En tout cas, les étoiles, puisque étoiles il y a ici aussi, brillent toujours au nombre de trois sur la *Pyramide* de Vienne, *l'Oustau de Baumanière* et *Bocuse*.

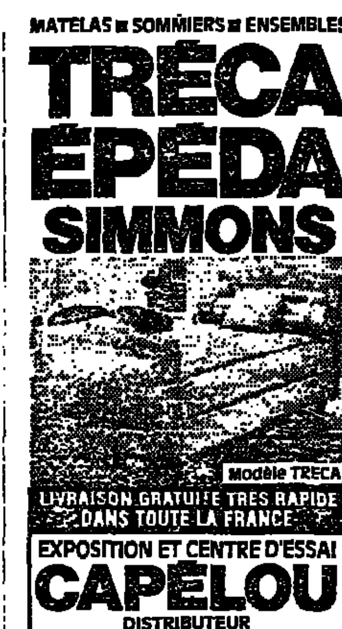
Quelques promus avec « deux étoiles », *le Dodin-Bouffant* (mais on sait qu'ayant cédé son *Pactole*, Jacques Manière se donne tout entier à sa maison de la rue Frédéric-Sauton et qu'il les mérite), les *Semailles* (rue Steinlein) et, à Lyon, *Orsi*.

Les « deux étoiles » de *l'Auto-Journal* ne sont que treize sur Paris, où se mélangent, curieusement, *les Anges* et *Maxim's*, *Allard* et *Ledoyen*, *Lasserre* et *Prunier*. Il y a des jugements que je comprends difficilement. Promus à une étoile : *Lous Landès* (de la chère Georgette Descat, une des dames d'ARC, rue Georges-Saché), *le Petit coin de la Bourse* (rue Feydeau) et puis, incompréhensiblement, *Beauvilliers* pour Paris. Parmi les « provinciaux » *la Table des cordeliers* de Condom, *Vettard* à Lyon, *l'Aigle noir* à Fontainebleau.

Nouveaux inscrits à Paris : *le Mont-Blanc* (rue Casimir-Perier), *le Pilou* (boulevard du Port-Royal — une dame d'ARC, encore), *les Marronniers* du boulevard Arago (à qui nous donnions, il y a peu, le diplôme de l'A.A.A.A.A.), *Olympe*, rue du Montparnasse dont il faudra bien que je vous dise un jour les mérites, mais n'attendez pas pour vous y aller régaler !), *l'Aquitaine*, de la rue de Dantzig (dont « l'ardoise » du jour devient une attraction du Paris gourmand), *Pierre Vedel* (rue des Morillons, une de mes découvertes) et *l'Auberge de l'Argoat* enfin, autre découverte (27, avenue Reille). En banlieue, *Jacqueline Fénix*, bien entendu (avenue de Neuilly). En province, *la Tupina* de Bordeaux, *la Chaumière* à Montréjau, *la Boule d'or* à Cholet, *le Relais neuf* à Avallon, etc

★ *Guide de l'Auto-Journal 1977*, 352 pages. Prix : 25 francs.

هكذا من الاصل



CULTURE

LA NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE D'EL-KADADA, AU SOUDAN

(Suite de la première page.)

Le travail à El-Kadada a été compliqué par l'existence de plusieurs couches de tombes et de vestiges d'habitats néolithiques déjà mélangées et plus ou moins écrasées, elles-mêmes perturbées par le creusement de profondes sépultures de l'époque méroïtique (du VI[e] siècle avant *Jésus-Christ* au IV[e] siècle après Jésus-Christ). Si bien que des tombes de cette époque étaient remplies de matériel néolithique. Le site comprenait en outre des tombes musulmanes anciennes. Au total, plus de cent sépultures ont été dégagées (dont un certain nombre de tombes de tout petits enfants), *mais il devait y en avoir* beaucoup plus... dont on ne saura jamais rien.

Jusqu'au dernier moment, le travail a été fébrile à El-Kadada. Les archéologues, pressés par le temps, *n'ont cessé de localiser*, de photographier, de prélever, d'étiqueter, d'ensacher, de stocker des ossements, des outils, des vases. Dans les tranchées ouvertes affleuraient des squelettes, *de la céramique*. Le 18 février encore fut trouvée une des deux plus grandes tombes méroïtiques qui, à elle seule, contenait quarante-six vases et de nombreuses pointes de flèche en fer.

De beaux outils *en pierre polie*

Le matériel néolithique trouvé à El-Kadada est très varié, car le site a servi à la fois d'habitat et de *nécropole. Les vases de toutes* tailles sont en céramique noire ornée de décors imprimés ou incisés. Ils sont différents de ceux des cultures néolithiques déjà connues dans la région de Khartoum. En revanche, cette céramique nouvelle pourrait peut-être s'apparenter à une des céramiques caractérisant les groupes A (fin du quatrième millénaire — début du troisième millénaire avant Jésus-Christ) et C *(vers 2300 à 1580 avant Jésus-Christ)* de Basse-Nubie. De même, l'unique vase « caliciforme » d'El-Kadada semble être assez proche d'un type de céramique pratiquée en Haute-Egypte dans la première moitié du quatrième millénaire.

La population néolithique d'El-Kadada savait faire de beaux outils en pierre polie : haches (les premières de cette qualité à être trouvées au Soudan), « casse-tête » (des disques percés d'un trou central *dont l'usage* est, en fait, discuté), palettes à broyer les fards avec leurs pilons. Elle utilisait des œufs d'autruche en guise de bouteilles : elle faisait en os des poinçons, *des harpons à barbelures*, des espèces de cuillers, des peignes pour décorer la céramique ; elle façonnait des coquilles d'unios (bivalves du Nil) pour en tirer des *hameçons. Elle se parait de perles* d'amazonite, de cornaline, d'os et de coquilles d'œuf d'autruche, de bracelets en ivoire et d'épingles de nez en pierre blanche. Elle sculptait des figurines *féminines en terre* cuite ou en grès. L'une de celles-ci représente une femme stéatopyge, unique à ce jour dans cette région du Soudan ; une autre, utilisée comme pilon, est munie d'une première paire de seins sur le devant et d'une seconde paire de seins sur le dos...

Apparemment, El-Kadada a été déserté jusqu'à ce que les Méroïtiques y installent une grande nécropole. Là encore, on a trouvé beaucoup de céramique faite à la main ou au *tour, noire ou rouge : grandes* jarres très allongées, bouteilles plus ou moins ovoïdes et même un « biberon » (une petite coupe munie d'un bec verseur) découvert à côté du corps d'un bébé. On a aussi récupéré des vases de bronze, un vase de verre (cassé), une cuiller en bronze, des perles en os, en pâte émaillée ou en pâte de verre, et également des amulettes et un scarabée de type égyptien.

Le mélange de la culture locale et de l'influence égyptienne est une des caractéristiques de la civilisation méroïtique. On le voit bien à Méroé à Mussawwarat-es-Sofra et à Naqa les trois plus grands sites méroïtiques qui sont proches d'El-Kadada. La cité royale de Méroé, détruite au début du quatrième siècle de notre ère par un conquérant venu très probablement d'Axoum (Ethiopie actuelle) par la vallée de l'Atbara (le dernier affluent que reçoit le Nil), comprenait, entre autres, *un temple* d'Amon, un temple d'Isis, deux divinités majeures du panthéon égyptien, mais aussi un temple dédié au dieu-lion local Apademak. De tous ces temples, il ne reste guère que les parties basses. Mieux conservés sont les bains royaux : une grande piscine encore décorée de quelques plaques de stuc coloré et d'une statue stuquée représentant un homme à demi couché et vêtu d'un tissu drapé évoquant les vêtements de la région méditerranéenne.

Meroe
El Kadada
Shendi
Musawwarat
Naqa
NIL
SOUDAN
KHARTOUM
0 50 100 km

La reine et les prisonniers

La nécropole royale de Méroé est, elle aussi, un mélange d'influence égyptienne et de culture locale : à quelques kilomètres de la ville royale se profile la silhouette de quelques dizaines de pyramides réparties en trois groupes. Beaucoup plus petites et plus aiguës que les grandes *pyramides* d'Egypte, les *pyramides* de Méroé sont faites d'un amoncellement de pierres recouvertes de blocs de grès taillés et bien appareillés. Nombre d'entre elles ont été plus ou moins éventrées en 1834 par Ferlini, un Italien qui recherchait des trésors. Ferlini a effectivement trouvé de très beaux objets en or (couronnes et bagues à cachet notamment) qu'il a vendus — difficilement — au musée de Berlin et aussi au musée de Munich.

Toutes les pyramides sont flanquées *d'une chapelle dont les parois* sont décorées de bas-reliefs représentant les dieux adorés à Méroé et le roi ou la reine enterrés là.

Les reines — les « Candace » des anciens auteurs grecs — avaient une grande importance dans le royaume de Méroé. Ainsi, les pylônes de l'entrée du temple du Lion à Naqa sont-*ils décorés de deux grands* bas-reliefs symétriques. A gauche, le roi Natakamani (qui a régné aux alentours de 12 avant Jésus-Christ — 12 après *Jésus-Christ*) se prépare à fracasser les têtes d'un groupe de prisonniers, qu'il tient rassemblées dans sa main gauche par une touffe de cheveux. A droite, scène identique, mais c'est *la reine Amanitere* qui brandit un casse-tête sur un groupe d'autres prisonniers qu'elle aussi immobilise par les cheveux. *Le thème* est très égyptien, on voit des scènes semblables, à Abou-Simbel notamment. De même, la façon de représenter le roi (et ici la reine) beaucoup plus grand que les vaincus est tout à fait égyptienne. En revanche, jamais une reine d'Egypte n'est figurée participant activement au massacre de prisonniers ; le pharaon se charge seul du travail.

Le dieu-lion Apademak

La reine méroïtique est non seulement une personne importante, mais aussi une très grosse dame dont la silhouette énorme est surprenante. A Naqa, des bas-reliefs présentent les personnages à la *façon égyptienne* : la tête, le bassin et les jambes de profil et les épaules de face. Mais dans *les* bas-reliefs égyptiens, *les personnages sont* toujours minces — les déesses et les reines en particulier — alors qu'ici Amanitere est vraiment très rebondie.

Autre surprise *sur le mur arrière du temple du lion de Naqa : le* personnage central, le dieu Apademak, est *doté de trois têtes* de lion (deux de profil, une de face) et de quatre bras. Certains ont cru reconnaître dans cette figuration, exceptionnelle pour l'Afrique, une influence indienne. Mais cette interprétation est maintenant très contestée. Autre représentation inhabituelle pour un art influencé par l'Egypte : un des dieux sculpté sur un des murs intérieurs est vu entièrement de face et son menton s'orne d'une barbe frisée *très méditerranéenne*.

Naqa semble avoir été une ville importante. Il y avait de l'eau, un puits y est encore en usage sur le site même. Les ruines de plusieurs temples y sont encore visibles, outre le temple du dieu-lion : un charmant petit kiosque où se reconnaît l'influence romaine dans les chapiteaux *et les arcs en plein* cintre, et un temple d'Amon précédé d'une allée bordée de béliers aux boucles bien régulières. Le site de Musawwarat-es-Sofra semble avoir été un centre de pèlerinage. Apparemment pas de puits permanents, mais seulement l'eau de pluie recueillie dans les kafirs (grands réservoirs entourés de talus de terre faits de main d'homme). Le site est admirable. Après la plaine du Nil très plate, on entre brusquement dans un décor de petites montagnes tabulaires. Là encore, un *temple est dédié au dieu-lion* Apademak (temple *reconstitué* récemment par une mission archéologique de l'Allemagne de l'Est). Mais il y a aussi un grand ensemble de cours et de temples dont les murs portent, en plus des bas-reliefs habituels à la culture méroïtique, de nombreux graffiti et une scène sexuelle fort réaliste. Musawwarat-es-Sofra était peut-être, aussi, un centre de dressage d'éléphants : nombreuses y sont, en effet, les représentations de ces animaux, dont l'un est monté par un roi *coiffé de la double couronne d'Egypte.*

YVONNE REBEYROL.

Le musée national de Khartoum

Inauguré en 1970, le Musée national de Khartoum est probablement l'un des plus beaux d'Afrique. Il présente de très riches collections illustrant les différentes cultures qui se sont épanouies depuis les temps paléolithiques jusqu'aux derniers royaumes chrétiens qui ont persisté en Nubie soudanaise jusqu'au début du quatorzième siècle.

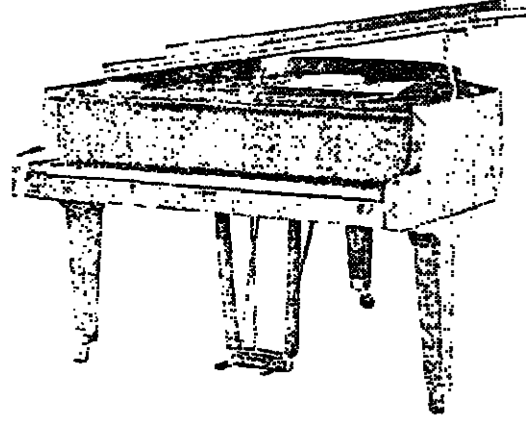
Finesse et beauté des céramiques, notamment la céramique noire du groupe « C » et la céramique polie rouge et noire de la culture Kerma ; vases de verre de l'époque méroïtique — parfois intacts — enchantent par leurs formes élégantes et leurs anses délicates. La fragilité de cette verrerie contraste d'ailleurs avec les statues de pierre lourdes et puissantes des rois méroïtiques.

Dans les jardins, entre les bougainvillées, les flamboyants et les frangipaniers, s'élèvent les hangars — assez disgracieux, il faut le dire — qui abritent les vestiges de plusieurs temples sauvés de la Nubie soudanaise submergée par la construction du haut barrage d'Assouan. Ces temples ont été construits aux meilleures époques égyptiennes ; celui d'Aksha est dû à Ramsès II (les frises des prisonniers rappellent celles d'Abou-Simbel), ceux de Buhen, de Semna-Ouest et de Semna-Est sont l'œuvre d'Hatshepsout, la seule femme-pharaon de toute l'histoire égyptienne, et de Thoutmosis III, le dernier mari et successeur d'Hatshepsout, dont le règne a, sans nul doute, marqué l'apogée de la puissance égyptienne.

Tout le premier étage du Musée est réservé à la moitié des cent soixante-neuf fresques décollées les unes après les autres des murs de la cathédrale de Fares (près de Wadi-Halfa) avant que celle-ci ne disparaisse sous les eaux du lac de retenue.

L'autre moitié est à Varsovie, car ce sont des spécialistes polonais qui ont réalisé ce travail minutieux de sauvetage. Peintes du huitième au treizième siècle, les fresques montrent l'évolution de l'art chrétien depuis la sobre simplicité des premières peintures jusqu'aux grandes compositions des derniers temps chrétiens. L'une de ces fresques peintes au onzième siècle représente la Trinité d'une manière inhabituelle pour un Occidental : trois personnages identiques symbolisent chacun le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, tout comme une icône peinte au quinzième siècle par Andrei Roubliev et exposée dans un musée de Moscou.

Enfin, une salle d'exposition temporaire est actuellement consacrée à des trouvailles récentes ; on y voit, notamment, quelques-uns des objets découverts à El-Kadada lors des fouilles de sauvetage qui viennent de s'achever. — Y. R.



SPORTS

CYCLISME

La victoire logique de Maertens dans Paris-Nice

De notre envoyé spécial

Nice. — Du côté de Digne on avait éprouvé des craintes pour Freddy Maertens, qui paraissait dangereusement isolé et qui s'était maintenu à la première place du classement général au prix de nombreux efforts. D'autres que lui auraient cédé sous les coups de Thévenet ou de Knetemann. Mais, c'est dans l'adversité qu'on reconnaît le vrai champion. Maertens a su faire preuve de cran et d'autorité.

Il a convenablement franchi l'Espigoulier, il a surmonté l'obstacle difficile que constituait la côte d'Ampus, et il a confirmé sa supériorité en gagnant, jeudi 17 mars, l'étape finale contre la montre, organisée à Nice sur la Promenade des Anglais.

La victoire de Maertens dans Paris-Nice est logique. Il semble juste que l'homme en forme du moment, qui est aussi le rouleur le plus efficace, ait dominé cette épreuve aussi largement influencée par les tests chronométrés. On ne s'étonnera pas davantage de retrouver dans le haut du tableau Knetemann ou Vandenbroucke, qui avaient déjà fait la démonstration de leur talent. La présence de Bernard Hinault et de Raymond Poulidor est conforme à l'ordre établi, le jeune et l'ancien, que séparent dix-neuf ans... et une seconde, ayant été les deux meilleurs Français de la saison passée.

C'est en fonction de ces vedettes du professionnalisme que nous étions appelés à juger les amateurs polonais, Paris-Nice se déroulant selon la formule *open*. Les représentants de l'Est ont totalement perdu pied. On en déduira qu'il existe un abîme entre les deux catégories, mais les différences ne sont pas moins évidentes dans le peloton des professionnels : il y a ceux qui attaquent, ceux qui se contentent de suivre et ceux qui en sont incapables.

Sur les pentes du Tanneron, nous avons vu des cyclotouristes grimper aussi vite que certains coureurs distancés. Ce qui donne tout de même à réfléchir. Sans être rejetés aussi loin à l'arrière, Zoetmelck, Ocana et Lopez-Carril ont déçu. Eddy Merckx, qui n'a pas atteint le rivage méditerranéen, peut invoquer, pour sa part, l'excuse d'une indisposition. On n'oubliera pas qu'il avait gagné une étape avant d'abandonner.

JACQUES AUGENDRE.

Classement. — 1. Maertens (Belg.); 2. Knetemann (Pays-Bas), à 33 sec. ; 3. Thévenet (Fr.), à 48 sec. ; 4. Vandenbroucke (Belg.), à 1 min. 25 sec. ; 5. Bruyère (Fr.), à 1 min. 35 sec. ; ... 7 Poulidor (Fr.), à 1 min. 49 sec...

QUATRE HEURES POUR UN CONTROLE ANTIDOPAGE

Nice. — Il a fallu quatre heures à Freddy Maertens pour satisfaire aux exigences du contrôle antidopage. Le vainqueur de Paris-Nice, qui s'était présenté à la visite médicale quelques instants après l'arrivée, n'a été autorisé à rejoindre son hôtel que vers 21 heures, après avoir accompli la formalité nécessaire.

Ainsi l'épreuve a fini comme elle avait commencé, par une nocturne qui, cette fois, n'était pas prévue au programme. Aucune preuve ne permettait de mettre en cause la bonne volonté... ou la bonne foi du coureur, mais l'incident paraît pour le moins bizarre. Il peut se reproduire. Nous accepterions mal qu'il se généralise. — J. A.

Basket-ball

Coupe d'Europe féminine

LES JOUEUSES DU CUC A NOUVEAU EN FINALE

Le Clermont Université-Club (CUC) s'est qualifié, jeudi 17 mars, pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Les basketteuses du CUC ont, en effet, battu le Sparta de Prague par 73 à 65, alors qu'elles avaient déjà gagné le match « aller » 71-56.

C'est la cinquième finale que disputeront les joueurs de Clermont-Ferrand, qui aura une fois de plus pour adversaire l'équipe soviétique de Riga.

CORRESPONDANCE

Défense et illustration du football professionnel

La « Libre opinion » de M. Gilles Charpentier maire socialiste de Sedan, réélu au premier tour, publiée dans le Monde *du 23 février, nous a valu une réaction de la part de M. Jean Sadoul, président du Groupement du football professionnel. Celui-ci s'étonne que l'on puisse accuser le football professionnel de tant de maux.*

(...) La discipline sportive la plus populaire de France — les deux seules compétitions de première et de deuxième division ont drainé sur les stades municipaux plus de cinq millions sept cent mille spectateurs au cours de la saison écoulée — est accusée d'engendrer les maux les plus graves d'ordre psychologique sur le plan individuel et d'ordre collectif sur le plan social. Dans le catalogue des maux générateurs de déséquilibres dont souffrent nos contemporains il y a déjà, hélas ! la drogue, l'alcoolisme ou la pornographie, mais voilà qu'on y ajoute le « sport-spectacle ».

Que le maire de Sedan soit par philosophie personnelle hostile au football professionnel et à son développement actuel, cela personne ne peut le lui reprocher ; mais qu'il écrive que « *cette évolution des choses satisfasse le pouvoir en place qui utilise à travers le football une potion magique qui permet aux Français d'oublier la réalité des choses* » me paraît un argument peu réaliste qui prouve une méconnaissance profonde des véritables réalités de notre discipline sportive et de son rôle éminent dans notre société.

Le football professionnel serait à ses yeux le nouvel « *opium du peuple* » ; le football professionnel se bornerait dans notre pays, selon lui, à remplir le rôle des jeux du cirque de l'Antiquité. C'est faire bien peu de cas de l'étroite et profonde interpénétration du football de l'élite et de la masse qui permet aujourd'hui à ces un million trois cent mille licenciés de pratiquer chaque semaine cette discipline du corps et cette hygiène de l'esprit ; c'est faire bien peu de cas de ces dizaines de milliers de dirigeants bénévoles qui sacrifient famille et loisirs ; c'est enfin faire bien peu de cas de ce capital extraordinaire de confiance, d'espoir, placé dans ce sport professionnel par la jeunesse de notre pays qui rêve des exploits de leurs vedettes préférées, et par l'immense cohorte des spectateurs aux visages anonymes, de tous âges et de toutes conditions.

* * *

Comment peut-on prétendre que le pouvoir en place utiliserait ce sport-spectacle pour arriver à ses fins en anesthésiant l'électeur-spectateurs, alors que de nombreux responsables municipaux de toutes philosophies ont apporté, et continuent de le faire chaque jour davantage, leur appui constructif, massif et enthousiaste au club professionnel de leur ville ? (...) Dans les villes où les municipalités ont refusé leur soutien financier, le football a presque inéluctablement périclité et ensuite disparu. (...)

Pour ces raisons évidentes, à la fois morales et sportives, le professionnalisme en football a fait la preuve éclatante, et continue à la faire, de sa profonde utilité, de son caractère essentiel et indispensable. Aujourd'hui, où les scandales éclaboussent certaines disciplines sportives pratiquant un amateurisme de façade, où le plus titré de nos athlètes olympiques vient de dénoncer publiquement certains agissements largement répandus, ce qui lui a attiré les foudres de la Fédération internationale d'athlétisme, notre football est plus que jamais fier de ce choix fait voilà plus de quarante-cinq ans : celui de l'honnêteté et de la loyauté.

Si la F.F.F. (Fédération française de football) compte aujourd'hui un million trois cent mille licenciés, c'est en partie grâce au rôle moteur, dynamique, joué par l'exemplarité d'une élite indispensable qui conduit à la promotion honnête de nos athlètes de haut niveau et à l'édification de toute une jeunesse.

Au-delà de certains excès ou dangers indéniables susceptibles de mettre en difficulté l'équilibre financier des clubs, contre lesquels les responsables de la F.F.F. et du G.F.P. (Groupement du football professionnel) ne cessent de lutter, on ne soulignera jamais suffisamment ce rôle de « service public » rendu à la collectivité nationale par un football d'élite honnête et loyal dont les retombées profitent à l'ensemble du football de masse et, partant, à la jeunesse de notre pays.

Enfin, sur un plan purement sportif, il apparaît chaque jour à l'évidence que la formation des élites sportives ne peut plus se concevoir de nos jours sans que l'athlète se consacre entièrement à sa discipline. (...)

Or le professionnalisme a démontré qu'il permet de franchir ce degré de perfection dont le spectacle attire chaque semaine dans tous les stades du monde des millions de spectateurs qui vont communier dans les mêmes joies simples, sur les stades de plein air eet loin du bistrot. (...)

Pour toutes ces raisons, le professionnalisme doit non seulement être protégé, aidé, encouragé, mais encore soutenu, car, pour avoir choisi la voie de la difficulté, de l'honnêteté, loin de l'hypocrisie, il doit être considéré comme l'un des éléments prépondérants d'équilibre de la santé morale et physique de la jeunesse française.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 mars 1977 :

DES DECRETS

- Relatif à la liaison et à la coordination des services sociaux de Paris.
- Modifiant le décret n° 61-777 du 22 juillet 1961 relatif à l'administration générale de l'assistance publique à Paris.
- Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville de Paris.
- Portant révision du code de l'administration communale et codification des textes législatifs applicables aux communes (première partie : législative).
- Portant codification des textes réglementaires applicables aux communes (deuxième partie : réglementaire).

CERTAINS SACS A DOS BABYRELAX SONT DANGEREUX

Les personnes qui ont acheté depuis le mois de janvier dernier des sacs à dos porte-bébé de la marque Babyrelax sont invitées à les rapporter dans les magasins où ils ont été achetés, pour vérification ou échange.

Certains de ces sacs à dos présentent, en effet, de graves défauts de fabrication qui peuvent les rendre dangereux. La société Babyrelax a demandé au secrétariat d'Etat à la consommation de diffuser cet appel à sa clientèle.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-03-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-III-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 mars à 0 heure et le samedi 19 mars à 24 heures :

La dépression centrée sur l'Irlande se comblera lentement, tandis qu'une perturbation approchera samedi matin des côtes sud-ouest.

Samedi, après des brumes matinales, surtout dans les régions de l'intérieur et du Sud-Ouest, le temps restera variable avec des averses pouvant prendre un caractère orageux, plus fréquentes sur le quart nord-ouest du pays, ainsi qu'au passage d'une discontinuité secondaire. De belles éclaircies se développeront dans le Sud-Est. L'après-midi, une zone très nuageuse et pluvieuse affectera progressivement les régions situées des Landes au Massif Central (elle atteindra le golfe du Lion dans la soirée). Des orages pourront éclater le soir sur les Alpes du Sud et la Corse.

On notera un léger renforcement des vents sur le golfe de Gascogne à l'arrivée de la nouvelle perturbation, ainsi qu'un mistral modéré le matin s'atténuant le soir.

Les températures continueront à baisser légèrement sur la moitié nord du pays, et de faibles gelées matinales sont à craindre dans le Centre-Est et l'Est.

Vendredi 18 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 mars ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 16 et 7 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 14 et 6 ; Lyon, 16 et 7 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 13 et 7 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 20 et 9 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 8 degrés ; Amsterdam, 14 et 5 ; Athènes, 13 (max.) ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 14 et 7 ; Bruxelles, 13 et 6 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, 5 et 1 ; New-York, 13 et 5 ; Palma-de-Majorque, 19 et 7 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 6 et 3 ; Téhéran, 23 et 9.

Visites et conférences

SAMEDI 19 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois : « Exposition George Sand ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Pennec : « Le château de Fontainebleau ».

15 h., 11 h., 11, rue des Pierres, à Meudon, Mme Bachelier : « Meudon ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., 118, rue de Grenelle, Mme Saint-Girons : « Les salons de l'hôtel du maréchal de Villars au faubourg Saint-Germain ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Du modern' style aux arts décoratifs » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., entrée, métro Sully-Morland : « Les somptueux salons de la bibliothèque de l'Arsenal » (Art et histoire).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Les nouveaux pastels » (L'art pour tous).

15 h. 15, 2, place du Palais-Bourbon : « Salons de l'hôtel de Lassay » (Visages de Paris).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 4, rue des Haudriettes : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., métro Malesherbes : « Le château Gaillard » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai de Conti : « L'Institut et les académies » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 12, rue Monsieur : « Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé » (Mme Ferrand).

15 h., 58, rue de Richelieu : « Exposition George Sand » (Mme Hager).

15 h., Musée des monuments français : « Les croisés vus par eux-mêmes » (Histoire et archéologie).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul : « Les quartiers Sainte-Catherine et du Roi-de-Sicile » (Paris inconnu).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (Paris et son histoire).

15 h., 60, avenue Sainte-Marie, à Saint-Mandé : « Le Musée des transports urbains » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h. 15, Collège de France, salle VIII, M. Pierre Paraf : « La France de l'affaire Dreyfus » (Etudes renaniennes).

16 h., 26, rue Bergère, M. Alfred Nahon : « La psychologie intégrale au service de la vocation » (L'homme et la connaissance).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : le développement de l'intelligence créatrice ».

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Tang Rinnie : « Styles vocaux et gestuels dans le théâtre chinois » (entrée gratuite).

15 h., Palais de la découverte, av. Franklin-D.-Roosevelt, M. Charles Ruhla : « L'utilisation du hasard en physique ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, professeur Sournia : « Ces malades qu'on fabrique » ; professeur Louis Forestier : « Le phonographe a cent ans. Un poète est son père ». M. J.-P. Duc : « Tour d'horizon de l'actualité » (Club du faubourg).

DIMANCHE 20 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., grille du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg : « Les salons du Conseil d'Etat au Palais-Royal ».

10 h. 30, porte de l'administration, place Colette, Mme Lemarchand : « La Comédie-Française rénovée ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Abbaye de Royaumont ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».

15 h., terminus de l'autobus 52, Mme Oswald : « Saint-Cloud ».

15 h., 119, rue de Bagnolet, Mme Pennec : « Le village de Charonne ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Les hôtels particuliers d'Aix-en-Provence ».

10 h., Grand Palais : « Le salon des artistes indépendants » (L'art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 8, place du Palais-Bourbon : « Hôtel de Lassay » (Mme Camus).

10 h. 15, boulevard de Ménilmontant, M. Payen-Appenzeller : « Le Père-Lachaise » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, métro Monge : « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

10 h. 30, Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin : « Radio, radar, télévision » (entrée gratuite).

15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal : « Les salles du Conseil d'Etat » (Mme Ferrand).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : la normalisation du système nerveux » (entrée libre).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange. 15 h. : « Mongolie » ; 17 h. : « Les Canaries » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. René Escaich : « Fous couronnés » (Les artisans de l'esprit).

16 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Père Guy Boué : « A la source du Zen au Japon » (Foyers de culture).

14 h. 30, salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Christian Monty : « La Grande Arabie » (projections) (Connaissance du monde).

Transports

- *Autobus pour le parc de Bagatelle.* — Le service de la ligne d'autobus « P » qui assure la desserte du parc de Bagatelle, à partir du pont de Neuilly (métro), reprendra à dater du 20 mars prochain. Ce service fonctionnera les dimanches et jours de fête jusqu'au 18 septembre inclus, de 13 h. 30 à 19 h. 10. Le tarif est fixé à un ticket.

Santé

- *Dératisation à Paris.* — L'opération générale annuelle de dératisation aura lieu cette année du 4 avril au 31 mai inclus dans la Ville de Paris, annonce la préfecture de police, qui précise : « *Pendant cette période, les propriétaires, gérants ou syndics, les locataires des immeubles à usage d'habitation, de commerce ou d'industrie et les propriétaires de terrains non bâtis sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'assurer la destruction des rats.* » Les agents du service de lutte contre les rongeurs, 41, rue de Dantzig, 75015 Paris (tél. 531-82-10, poste 483), procèdent à des enquêtes, indiquent les mesures à prendre et les travaux à effectuer.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 714

HORIZONTALEMENT

I. Pan sur les fesses ; Fourni par une prise d'eau. — II. La vue d'une proie suffit à le faire fondre ; Un qui sait cajoler ; Assista de haut à maints débordements. — III. Des mois, des semaines, des jours ; Préposition ; Pronom ; Pas ordonnés. — IV. Est restée fidèle à la mode des godets ; Imiter un juif ; Courbé en l'absence de toute résistance. — V. Evoque d'anciens Compagnons (épelé) ; Compagnon fidèle du gaucho ; Vit sous terre. — VI. Symbole ; A toujours quelque chose à dire ; Ménagea la chèvre, mais laissa sans doute le chou. — VII. Militaire ; Centre d'opérations. — VIII. Elément d'orientation ; Ne repousse donc pas la main qui l'approche ; Saint. — IX. Pronom ; Mettrait à l'écart. — X. Récompensée ; Courante. — XI. Risquera le tout pour le tout ; Finit ses jours avec un mufle ; Peintre célèbre. — XII. Symbole ; Fin de mode ; Tinrent conseil il y a bien longtemps ; Abréviation. — XIII. Fait obstruction ; Un peu d'eau ; Au bout du rouleau. — XIV. Sert à donner des coups, à l'occasion ; Certains l'attendent encore. — XV. Toujours belles, chez un tribun de talent ; Mettent sur les genoux.

VERTICALEMENT

1. Suites de propositions dont l'idée principale est le Verbe ; Circule avec une surcharge. — 2. On ne risque pas de leur marcher sur la queue ; Grecque. — 3. Participe ; Allonge ; Monnaie étrangère. — 4. Aurait été certainement très mal vu des écologistes de l'époque ; Va et vient à Turin ; Plus d'un Italien passe la nuit entre ses bras. — 5. Orientation ; Flot descendant ; Relatif à une reine céleste. — 6. Est très relatif ; Possessif ; Eventuellement appréciée. — 7. Distribuent des mandats ; Nul ne songerait à lui reprocher de trop grossir. — 8. Indispose maints passagers ; Une succession de numéros (pluriel). — 9. Pic ; Presque incroyables. — 10. Peser ; Eut un glorieux trépas ; Déplacé. — 11. Arbitre du bon ton ; Titre ; Demi-dieu ; Amplifie. — 12. Parfume la Provence ; A la chair de poule ; Souvent absente. — 13. Le mot de la fin ; Versée dans un pub ; S'opposent. — 14. Finit dans les hautes sphères ; Priverait du superflu. — 15. Il n'y a pas moyen de s'en sortir ! (pluriel) ; Moins forte.

Solution du problème n° 1 713

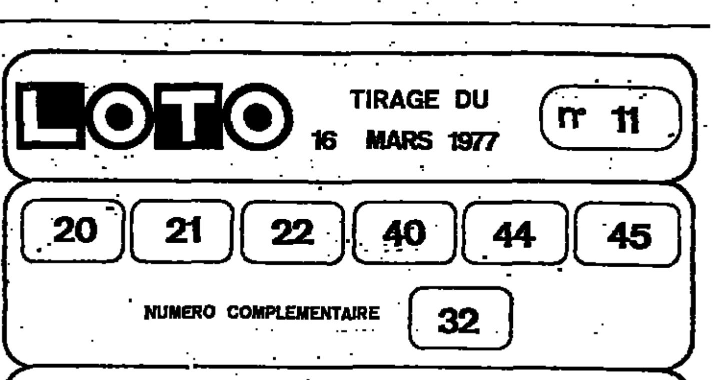
Horizontalement

I. Lucarne. — II. Las ; (cf « rendu ») ; Alto. — III. Tentation. — IV. Amar ; Tels. — V. Barème ; Eu. — VI. DS ; Se. — VII. Ge ; Ove. — VIII. Initiales. — IX. Endettés. — X. Suite ; Tu. — XI. Ie ; Sapes.

Verticalement

1. Tabagies. — 2. Uléma ; Ennui. — 3. Canard ; Idie. — 4. Astres ; Têt. — 5. Gîtes. — 6. Nattes ; At. — 7. Elie ; Eole. — 8. Tôle ; Veste. — 9. Tonsures ; Us.

GUY BROUTY



	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	1 492 734,50 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	186 591,80 F
5 bons numéros	12 508,90 F
4 bons numéros	224,40 F
3 bons numéros	15,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1977.

VALIDATION JUSQU'AU 22 MARS 1977 APRES-MIDI

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Triste est la nuit

Pour qui connaissait peu ou mal Scott Fitzgerald — son œuvre, oui, pas sa vie, on avait d'ailleurs tendance à les confondre. — pour ceux-là (avouons-le, nous étions du nombre), le téléfilm américain présenté jeudi sur Antenne 2 avait de quoi surprendre.

Le Paris des années 20, les nuits blanches, les matins gris, les caprices, les extravagances, les coupes de champagne et les amis célèbres, Hemingway, Gertrude Stein, les paquebots, les wagons-lits, les premiers bains de soleil à Saint-Raphaël, l'image ou, plutôt, le cliché du couple qu'ils formaient, sa femme et lui, on n'imaginait pas que la légende puisse coller à ce point à la réalité.

On était et déçu et touché. C'était bien cela donc, ce n'était que cela... C'était mieux que cela bien sûr. Ce qu'on n'a pas vu, on ne nous l'a pas montré, c'est l'écrivain, c'est l'auteur de Gatsby et de Tendre est la nuit.

Quand nous l'avons rencontré à son retour à Hollywood en 1937 (il mourra trois ans plus tard), Zelda, malade, est soignée dans un hôpital psychiatrique. Quand nous l'avons accueilli, amer, inquiet, vieilli, regrettant les signes extérieurs de sa gloire passée, les limousines, les chauffeurs en livrée et les virées dans les boîtes à la mode, il n'était qu'un nom. De ses livres, le grand public ne connaissait encore que les titres.

Et petit à petit, marche à marche — c'était très bien fait. — on est descendu à reculons au cœur d'une souffrance intimement liée à la mentalité d'une époque. A l'entendre insulter, après s'être remis à boire, sa compagne, la journaliste Sheila Graham, à lui entendre reprocher la modestie de ses origines — elle les lui avait avouées en sanglotant de honte. — on était pris de vertige devant le formidable renversement de valeurs qui s'est opéré depuis.

Déjà, pourtant repoussé par les exigences imbéciles de producteurs illettrés, — il allait commencer le Dernier Nabab, Kazan en a fait un film qui doit sortir ici prochainement, — déjà se creusait sous ses pieds le gouffre aux chimères que personne jamais n'a côtoyé d'aussi près, avec autant de lucidité désespérée, créateur et créature confondus sur un théâtre d'ombres.

CLAUDE SARRAUTE.

VENDREDI 18 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « Bonne chance, Denis ! », de M. Duran, avec M. Le Royer, A. Abbadie, Cl. Nicot.

Le Diable et le Bon Dieu se disputent l'âme de Denis Vautier, qui ressuscite pour les départager.

22 h. 20. Emission musicale : Arcana (Les musiques mécaniques, deuxième partie), de M. Le Roux ; 23 h. 20. Journal.



CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : La mission Marchand (*Fachoda*) ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Bienfaits et méfaits de la psychanalyse).

Avec MM. Didier Anzieu (« Etre psychanalyste »), Dominique Frischer (« Les analyses parlent »), Julien Bigras (« l'Enfant dans le grenier »), et Mme Aïda Vasquez (« Docteur X... SOS psychanalyste »).



22 h. 40. Journal ; 22 h. 45, Ciné-club : « la Belle de New-York », de Ch. Walters (1952), avec F. Astaire, V. Ellen, M. Main, K. Wynn, A. Pearce (v.o. sous-titrée).

En 1890, à New-York, un célibataire oisif et bambocheur tombe amoureux d'une jeune femme très vertueuse. Il lui faut la mériter.

Une comédie musicale de l'« âge d'or » de la M.G.M. avec chorégraphie et mise en scène trépidantes, avec Fred Astaire quinquagénaire, toujours jeune et toujours aérien.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi... De quoi avons-nous peur ? (L'agression), enquête de J. Peyzieu, réal. P. Le Gall.

21 h. 30. Reportage : Igloolik ou la planète esquimaude, de B. Saladin d'Anglure et Michel Tréguer (second volet).

Ni document ethnologique, ni reportage à proprement parler politique, cette émission fait entrer dans l'univers mental des Inuits, ces Esquimaux qui revendiquent aujourd'hui leur autonomie au Canada. Vingt mille chasseurs-pêcheurs dont l'identité change au cours de leur vie sont menacés par la civilisation blanche.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Biographie... Maurice Roche, par G.-J. Salvy ; 21 h. 30, Musique de chambre (Beethoven, Boucourechliev, M. Ohana, L. Alexander) ; 22 h. 30, Entretiens avec H. Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunks, dir. M. Tabachnik, avec M. J. Pires, pianiste : « Symphonie n° 34 », « Concerto pour piano et orchestre en ut mineur » (Mozart), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Rencontre ; 1 h., Le pouvoir des géraniums.

SAMEDI 19 MARS

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h., Série : Sam Cade.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Marie-Paule Belle) ; 21 h. 35 (R.), Feuilleton : « Peyton Place » ; 22 h. 30, Série : Le roi des Celtes (premier épisode), réal. S. Hayers, P. Jackson et P. Sasdy.

Une nouvelle version des aventures du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde.

22 h. 50. Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 45 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 15 h. 50, Rugby : Tournoi des Cinq Nations (Irlande-France).

20 h. 30, Jeu : Interneige ; 21 h. 55, Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 50, Variétés : *Drôle de* musique, réal. R. Sangla ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « Zoo ou l'Assassin philanthrope », de Vercors, mise en scène J. Mercure, retransmis du Théâtre de la Ville à Paris, avec P. Vernier, B. Veron, S. Peyrat, I. Mercure.

L'histoire utopique des hommes sous le regard d'un humaniste inquiet.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Amnésie », de P. Madral ; avec M. Vitold, E. Berry, J. Danno, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad-Lib ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-figue, mi-raisin » ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour | de la musique : ensemble *instrumental et vocal Massillon* ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. A. Boult : « la Mort de Lazare », « Symphonie n° 9 » (Schubert), avec J. Gomez, W. Eathorne, sopranos, P. Pears, J. Elwes, ténors ; 23 h., Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

DIMANCHE 20 MARS

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 5, Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?

20 h. 30 (R.), Film : « la Rivière de nos amours », d'A. de Toth (1955), avec K. Douglas, E. Martinelli, W. Abel, W. Matthau.

Un éclaireur guide des pionniers en territoire sioux. Deux aventuriers, attirés par une mine d'or, cherchent à provoquer la guerre avec les Indiens.

Pour les amateurs d'aventures, les charmes d'un western sans violences inutiles et relevé d'une intrigue amoureuse.

Vers 22 h., Spécial élections municipales (*résultats du second tour*).

CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h. 10, Série : L'ami public n° 1.

20 h. 30, Soirée élections municipales (résultats, variétés).

CHAINE III : FR 3

21 h. 15, Journal et résultats des élections, puis, à partir de 21 h. 35, résultats des élections municipales à partir des vingt-deux stations *regionales* ; 23 h. (R.), Cinéma de minuit (cycle Julien Duvivier) : « Poil de Carotte », de J. Duvivier (1952), avec H. Baur, R. Lynen, C. Fontenev, Ch. Dor, L. Gauthier (N.).

Un jeune garçon à cheveux roux, tyrannisé par sa mère et délaissé par son père, décide de se suicider.

La cruauté et la sensibilité écorchée de Jules Renard parfaitement traduites par Duvivier. Le petit Robert Lynen est bouleversant aux côtés du grand Harry Baur.

0 h. 30, Journal, avec les résultats des élections municipales.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue : C. Esteban ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h. 30, Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique pour tous, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction R. Giovaninetti, avec le pianiste P. Reach : « Ouverture, scherzo et final, opus 52 » ; « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann) ; « Symphonie en ré mineur » (C. Franck) ; 23 h., Musique de chambre (Debussy, Ravel) ; 0 h., Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 18 MARS

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est invité à Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. Pierre Brousse* (maj., rad.) *et Paul Balmigère* (Un. g., P.C.) s'affrontent à Béziers sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est invité au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— « L'agression », tel est le thème du magazine « Vendredi » sur FR 3, à 20 h. 30. *MM. Michel Poniatowski, Pierre Marcilhacy*, sénateur, *et Chombard de Lauwe*, sociologue, donneront leur point de vue à la suite de l'enquête et des *questions* posées par l'émission.

DIMANCHE 20 MARS

— *M. Mario Soares*, premier ministre du Portugal, parle de l'immigration en France au cours de l'émission « Mosaïque » de FR3, à 10 heures.

ARTS ET SPECTACLES

Formes

LES GRANDS AINÉS

Il faut célébrer les grands aînés qui produisent toujours et lorsqu'ils se produisent, non parce qu'ils ne sont pas discutables, mais parce qu'ils continuent à nous étonner et à nous combler. Ainsi Arpad Szenes et Vera Pagava. Leurs œuvres graphiques se retrouvent côte à côte (1), et la peinture de Pagava, celle des années 60, offre un peu plus loin une mini-rétrospective (2). A travers une évidente métamorphose, on éprouve une même inconditionnelle admiration pour les anciens et les nouveaux dessins de Szenes, paysages que des traits économes suffisent à suggérer dans leur plénitude. Ceux de Pagava, miniaturisés à l'extrême à coups d'épingles, non : de la pointe d'un crayon hypersensible, sont fidèles à la réalité, alors que ses toiles antérieures, mosaïques de couleurs harmonieuses, nous transportent ailleurs.

On n'insistera jamais assez, d'autre part, sur l'importance de l'œuvre gravé de Vieira da Silva, dont Guy Weelen vient d'inventorier, de décrire et de reproduire les quelque cent cinquante estampes exécutées entre 1929 et 1976. La publication, aux Editions Yves Rivière AMG, de ce précieux catalogue raisonné, éclairé de textes révélant une pénétrante compréhension de l'art de Vieira, dont « *une des tentatives, et non la moindre, consiste peut-être à rendre évident, picturalement vraisemblable, ce qui se cache derrière la physionomie du monde qui ne correspond jamais à la façon dont on a voulu nous le faire voir pour nous y faire croire afin d'assurer la quiétude de chacun* », cette publication, dis-je, s'accompagne d'une éblouissante démonstration (3). Les plus beaux burins, les plus belles lithographies (*Bleue, blanche, noire ; Fronton ; Ermitages, l'Exode...*) et, parmi les portraits, la série de quatre aquatintes, et d'un burin, de celui d'André Malraux, dont un seul n'a pu être retenu pour « *Malraux, celui qui vient* », tous d'une vérité psychologique extraordinaire dans leur diversité et fort rarement visibles.

Autre grand aîné, disparu, lui, en 1970, sans avoir conquis sa vraie place, Henri Hayden vient d'être, ou est encore, l'objet d'un double hommage. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris a présenté un nombre considérable (qui s'en plaindrait ?), de paysages de la Marne, peintures, gouaches et dessins réalisés au cours des quinze dernières années de sa vie. Ample vision d'une terre au-delà du pittoresque. On peut toujours voir une vingtaine de toiles, portraits, paysages, natures mortes surtout, qui ponctuent l'itinéraire du peintre depuis le cézannisme des débuts, depuis la période cubiste qui a pris fin en 1922 jusqu'au splendide épanouissement à l'école de la nature (4).

Depuis longtemps, je guettais l'occasion de saluer Pierre Lafoucrière, démené par l'Art au village de Paul Gay en 1960, et qui n'a cessé, depuis, d'approfondir la translation plastique de son émerveillement en face d'un monde stupidement décrié. L'occasion se trouve maintenant à la portée de l'œil (5), et je me persuade d'avoir en un sens bien fait, quoique involontairement, d'attendre : la dernière récolte passe, en valeur formelle sinon poétique, les précédentes. Car la poésie a toujours été la récompense de cette âme en réaction violente (de la violence des doux) contre ce qui nous asservit. Le rêve, Lafoucrière le construit de plus en plus solidement, et dans la mise en page de ses toiles et dans l'emploi de la couleur, tendresse soudain éperonnée par des sursauts de cobalt, de verts, de jaunes... La lumière s'en donne à cœur joie dans ces espaces soumis à une ordonnance secrète. Le rêve devient impalpable dans les petites aquarelles reliées en douze albums. Faites avec rien ? C'est ce rien-là qui compte. Tout le reste est métier, dont Lafoucrière du reste n'ignore aucun des secrets.

La paix et le silence, les voici de bure et d'humilité par Dhawan (6). A jurer que ce peintre indien cherche à s'effacer au bout de la nuit claire d'une longue contemplation. Les mots n'ont nulle prise sur ses toiles d'une présence pénétrante.

Aimez-vous les contrastes ? Courez chez Robert Einbeck (7), qui cherche et atteint le même silence, la même paix par des chemins diamétralement opposés dans des compositions d'une netteté chargée de signes — traits, points rouges, etc. — aussi strictement calculés que la traduction électronique d'une phrase musicale. « *Des mandalas pour la civilisation occidentale* », dit Jean Demélier. Seulement, Einbeck concède lui-même que le décryptage d'un système codé parfaitement signifiant n'est pas indispensable pour que le charme de la peinture opère. Un charme de sorcier angélique. Les éclatements de quelque météore sont peu à peu sortis de ses toiles — l'ascèse intérieure a, je le suppose, fait place nette. Subsistent les fenêtres, même rétrécies, ouvertes sur l'azur. Je ne pense pas trahir l'artiste en assimilant son œuvre à un besoin permanent de spiritualité, une œuvre aux vastes plages colorées sourdes et vibrantes dont l'attrait ne doit rien à un servile souci de plaire et qui emporte l'attention vers un infini désensibilisé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.

(2) Galerie Darial, 23, rue de Beaune.

(3) Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye.

(4) Galerie Sullerot, 8, rue d'Argenson.

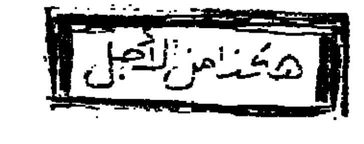
(5) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(6) Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello.

(7) Galerie du Chapitie, 38, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

■ A la demande du parquet de Los Angeles, la comparution de Roman Polanski, accusé du viol d'une mineure (« le Monde » daté 13-14 mars), a été reporté de trois semaines pour supplément d'information. De nouveaux témoignages auraient été reçus.





ARTS ET SPECTACLES

Musique

« LA VIERGE AU CALVAIRE »

oratorio de Roger Calmel

La création d'un oratorio sur des textes de Péguy peut sembler anachronique à notre époque désabusée et d'un hypercriticisme religieux ; elle peut aussi annoncer un retour à une foi plus simple qui s'amorce dans maints mouvements de spiritualité, une résurgence du religieux aussi étonnante que celle du début de ce siècle après l'apogée du scientisme.

A cinquante-cinq ans, Roger Calmel, qui fut l'élève de Jean Rivier et de Darius Milhaud, se réfère plutôt cependant à la musique de ses maîtres dans cette Vierge au calvaire *créée le 15 mars à Saint-Séverin. Ses grandes progressions symphoniques et chorales, adroitement écrites, vives et sans longueurs, rappellent celles des oratorios d'Honegger, avec aussi la présence caractéristique des ondes Martenot. Et l'évocation mouvementée et pathétique de la montée au Golgotha, chants et cris sur des percussions, doit quelque chose sans doute aux* Choéphores *de Milhaud.*

Mais l'on est porté par une émotion très fraîche, la sincérité directe de ces procédés un peu désuets qui s'harmonisent parfaitement avec le récit de la Passion par Mme Gérvaise (dans une adaptation du Mystère de la charité de Jeanne d'Arc *par le Père Aumont) : naïveté des images traditionnelles de Péguy, mais qui, dans leurs fameuses progressions redondantes, sans cesse nous agrippent, nous gênent, laissent des échardes dans l'esprit, nous obligent à contempler une nouvelle fois le mystère de* « ce garçon trop jeune qui avait tout le monde contre lui », *de* « ce cri qui ne s'éteindra dans aucune nuit d'aucun temps ».

De très beaux chorals, larges et pleins d'élan, sans aucune trace de choral luthérien, parsèment ce récit dramatique prêté à la Vierge qu'incarne de façon bouleversante la voix de Danielle Delorme sans cesse accentuée par une douleur qui se fond en tendresse. Interprétation toute de ferveur par d'excellents solistes, les Chorales du Panthéon et du Luxembourg, et l'Orchestre de chambre Jean-Barthe, sous la direction du compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

DOUZE SPECTACLES DE L'OPÉRA SUR ANTENNE 2 EN 1977-1978

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a annoncé jeudi, au cours d'une conférence de presse, l'heureuse conclusion d'un accord entre l'Opéra de Paris et Antenne 2 pour la retransmission télévisée de douze spectacles, en vertu de l'« *obligation de service public* » inscrite dans les conventions collectives de l'Opéra depuis juillet dernier (*le Monde* des 23 juin et 8 juillet 1976, 4 mars 1977) ; ces spectacles seront *Platée* (28 avril), *l'Enlèvement au sérail* (12 mai), *la Flûte enchantée* (11 juin), *la Cenerentola* de Rossini (29 septembre), *Giselle* (entre Noël et le Jour de l'an), et, pour 1978, *les Contes d'Hoffmann, Werther, le Couronnement de Poppée, la Dame de Pique, Otello, Roméo et Juliette* de Tchaïkovski et *Simone Boccanegra*.

MM. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, et Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, se sont montrés très satisfaits de ces accords et ont rendu hommage à la volonté de coopération des syndicats. L'établissement d'une planification de longue durée doit permettre, selon M. Liebermann, une minutieuse préparation technique de ces retransmissions en collaboration avec les metteurs en scène.

Le problème reste entier en ce qui concerne les retransmissions radiophoniques sur Radio-France. On semble méconnaître cependant la position de cette dernière société, qui, n'étant nullement partie aux conventions collectives de l'Opéra, se refuse à payer pour ce « service public » des sommes sensiblement égales à celles que lui coûtaient l'an passé des retransmissions normales, et sans pouvoir en disposer par la suite. La négociation ne semble pas avoir été engagée à son vrai niveau, qui est gouvernemental.

En revanche, l'Opéra est sur le point de conclure un accord pour dix-sept transmissions « à plein tarif » sur Europe 1 à partir d'avril 1978, le dimanche à 13 heures, émissions qui seraient patronnées par une grande firme mais qui ne bénéficieraient malheureusement pas de la qualité technique des retransmissions en modulation de fréquence sur les chaînes de Radio-France.

***

M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, a pu enfin donner de bonnes nouvelles de son établissement, qui fera deux coproductions cette année avec le Théâtre d'Orsay et l'Opéra : une comédie musicale sur des pages de Johann Strauss et des maîtres viennois, mise en scène par Jean-Louis Barrault au Théâtre d'Orsay en septembre 1977, et le *Rake's progress* de Stravinski, joué également par les stagiaires de l'Opéra-Studio, avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra, sous la direction d'un jeune chef de talent, Sylvain Cambreling (mise en scène de Louis Erlo, décors de Jacques Rapp), à partir du 19 novembre. D'autre part, *la Traviata* du festival d'Aix-en-Provence 1976 (mise en scène par Jorge Lavelli, avec Sylvia Sass, sous la direction de Michel Plasson) sera donnée salle Favart en octobre prochain.

L'horizon lyrique s'éclaircit ; c'est le fruit d'une politique qui paraît cohérente. — J. L.

UNE SEMAINE DE CONCERTS DANS LE MÉTRO

Organisés par la R.A.T.P. avec la collaboration de France-Inter, près de cent cinquante concerts auront lieu dans le métro les 23, 24, 25 et 26 mars, de 17 heures à 20 heures, dans vingt stations et jusqu'à minuit, les vendredi 25 et samedi 26, dans les stations Auber et Nation, qui pourront accueillir plusieurs milliers de spectateurs. Participeront notamment à ces concerts : Astor Piazzola, François Rabbath, Francis Lemarque, Maxime Saury, l'orchestre symphonique et l'harmonie du personnel de la R.A.T.P. De la musique folk, bretonne et irlandaise à Montparnasse, de la musique africaine, des chants berbères et arabes à Miromesnil, de la musique classique à la Défense, un atelier musical permanent à Clichy compléteront ces manifestations de musique « ouverte ».

Une nouvelle « Bohème » à Strasbourg

A force d'entendre la Bohème, *on finirait par croire qu'on l'a vécue, qu'on a un peu été Rodolphe ou Colline, qu'on a connu Marcel, croisé Musette et fêté les retrouvailles chez Momus... Un soir, pourtant, Mimi revient dans la mansarde de son ami ; elle meurt en s'endormant — rien qu'une phrase inachevée des violons tandis que la symphonie reprend de plus belle, — et c'est toujours la première fois.*

Peut-être est-ce là le paradoxe d'un ouvrage passé au répertoire courant, sans cesse repris, maltraité, monté souvent à la sauvette, et conservant intact son pouvoir d'émotion. La Bohème *fait partie de ces chefs-d'œuvre devenus populaires qui « paient comptant » — si peu de soin qu'on y mette ; la qualité du travail de l'Opéra du Rhin, pour cette nouvelle production, n'en est que plus remarquable. A tel point qu'au lieu de détailler chacune des composantes d'un spectacle essentiellement homogène on se sentirait quitte en affirmant que, pour une fois, le drame de Puccini a été traité comme il le mérite : intelligence et subtilité, tact et lyrisme, aussi bien d'un point de vue strictement musical que concernant une direction d'acteurs singulièrement exempte de clichés. Mais Jean-Pierre Ponnelle n'est plus, et depuis longtemps, un débutant auquel on peut faire l'hommage d'une consécration.*

Le metteur en scène a imaginé un décor délibérément réaliste de vieilles maisons parisiennes, mobiles d'un acte à l'autre, pittoresques sans forcer l'attention, situant l'action au milieu, sur la place. Place de rêve avec, en son centre, un gigantesque poêle ; ainsi se dessine l'équivalent visuel du roman de Murger où la fiction le dispute au naturalisme. Détail qui a son importance : la conception du décor tient compte des impératifs des scènes de Mulhouse et de Colmar, où doit se poursuivre cette série de représentations, tous les éléments permettant un assemblage différent.

Il n'est pas davantage nécessaire d'insister sur les mérites de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et de son directeur musical, Alain Lombard. Reste la distribution, à l'image de son contexte : les chanteurs possèdent non seulement le physique de leur rôle, mais encore la voix. Qu'il s'agisse de Luis Lima (Rodolphe), d'Helena Döse (Mimi), d'Eva Saurova (Musette), de Julian Patrick (Marcel), d'Alexandre Malta (Colline), d'Armand McLane (Schaunard), on ne saurait rien dire de l'un qui ne puisse s'appliquer à l'autre. Comme, à l'exception de l'héroïne, tous ces artistes font partie de la troupe permanente de l'Opéra du Rhin, on peut être tout à fait rassuré sur la haute tenue des prochaines représentations, tant à Strasbourg que sur les deux autres scènes de l'Opéra du Rhin.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : à Strasbourg, le 22 mars, les 17, 18, 21 et 22 mai ; à Mulhouse, les 25, 26 et 27 mars ; à Colmar, le 1er avril et le 15 mai.

Ici et là...

UN FESTIVAL DU FILM D'AVENTURE

Le premier Festival du film d'aventure a lieu à Megève du 25 au 27 mars. Cette manifestation est organisée par le comité d'animation de la ville et par la Guilde européenne du raid. Des reporters professionnels ou amateurs présentent à cette occasion des documents à caractère sportif, culturel, sociologique ou scientifique, en 16 ou 35 millimètres, court, long et moyen métrage. Le jury décernera deux prix, dont l'un d'une valeur de 10 000 francs.

DES « TRIOMPHES » A ALAIN DELON ET ISABELLE ADJANI

Les « triomphes » du cinéma, des variétés et de la télévision ont été décernés le 17 mars au cours de la Nuit du cinéma que présidait, au Théâtre Marigny, la princesse Grace de Monaco.

En ce qui concerne le cinéma, Alain Delon, avec *Mr Klein*, de Joseph Losey, Isabelle Adjani, avec *Barocco*, d'André Téchiné, reçoivent le « triomphe » d'interprétation ; *Un éléphant ça trompe énormément*, d'Yves Robert, celui du meilleur film français, et *la Dernière Folie*, de Mel Brooks, celui du meilleur film étranger.

Patrick Dewaere reçoit une mention « Révélation » pour son rôle dans *le Shériff ou le juge Fayard*, d'Yves Boisset.

Mort Shuman (pour la musique), Johnny Hallidav, Nicole Croisille, Pierre Perret, Jeanne Manson et Alain Souchon, Brotherhood of Man, Patrick Sebastien, Pierre Péchin (pour les variétés), Max Meynier (pour la radio), et Michel Drucker, Jacques Martin et Jean-Pierre Foucault (pour la télévision) ont, d'autre part, été récompensés.

Mireille, enfin, a reçu un « triomphe » spécial au cours de cette soirée, qui comportait également un hommage à Jean Gabin.

■ Les Journées cinématographiques d'Orléans auront lieu du 12 au 20 avril. La sélection pour la section des films en 16 millimètres (longs métrages et moyens métrages inédits), dotés d'un prix d'une valeur de 10 000 francs, sera close le 22 mars. Renseignements : Janine Bazin, délégation de l'association et du festival à Paris, 22, rue d'Artois (8e), tél. 359-16-15 et 359-23-56.

■ La Cinémathèque présente le 19 mars, à 15 heures, « le Bonheur », de Medvedkine, et « le Train », de Chris Marker, puis, à 18 h. 40, un film inédit de Medvedkine. Les deux réalisateurs seront présents.

Petites nouvelles

■ L'Ensemble vocal athénien Théodore Vassilikos donne un concert de musique byzantine le 20 mars, à 20 h. 30, à la Maison de la radio. (Entrée libre.)

■ Le spectacle de folklore tunisien qui devait avoir lieu samedi 19 et dimanche 20 mars au Pavillon de Paris, porte de Pantin, est reporté aux 2 et 3 avril en raison des élections municipales.

■ L'organiste C. Power Biggs est mort le 18 mars à Boston. Il était âgé de soixante-dix ans. Il avait consacré une partie de sa carrière à étudier les orgues anciennes. Il avait réalisé de nombreux enregistrements.

■ Science-fiction et fantastique : tandis qu'au Rex la sixième Convention offre jusqu'au mardi 22 avril ses cauchemars et ses rêves, le troisième Festival de Clermont-Ferrand, créé en 1972, vient de s'achever. Une trentaine de films y ont été présentés. Le jury a attribué des prix à « Demain les mômes », du réalisateur français Jean Pourtale, et à l'auteur de la musique de ce film Eric Demarsan, à Noël Grey et à Cliff Robertson pour leur interprétation dans « Enquête sur l'impossible », de Franck Perry.

Devant le succès de la manifestation, la municipalité envisage d'accorder une aide aux organisateurs, qui veulent donner à ce festival une dimension internationale.

■ Le film de Wim Wenders, « Au fil du temps », a reçu le Prix de la presse lors des septièmes Rencontres internationales du jeune cinéma, qui ont eu lieu à Bruxelles du 6 au 14 mars.

En bref

Cinéma

● « LA FIN DU MONDE SELON NOSTRADAMUS. — Le Grand Rex, Liberté, Les 3 Secrétan (v.f.).

Au Japon, les limaces atteignent une taille inusitée, tandis que des végétations parasites poussent en quelques minutes dans les souterrains du métro de Tokyo. En Nouvelle-Guinée, ce sont les chauves-souris et les sangsues qui deviennent trop grandes ; et les indigènes subissent d'inquiétantes mutations. Signes avant-coureurs de catastrophes qui vont affecter toute notre planète.

Ce film japonais de T. Masuda accumule les effets spéciaux pour donner une idée de ce que pourrait être, sous l'effet de la pollution et d'un déséquilibre atmosphérique, la fin du monde qu'avait prédite Nostradamus. Il y a bien longtemps. Les images, pas très soignées, prennent un petit côté reportage. Elles donnent ainsi une sorte de crédibilité à cette fiction apocalyptique qui cherche surtout à lancer, par l'intermédiaire d'un savant quelque peu écologiste, le seul personnage consistant, un message aux politiciens et dirigeants des nations : attention ! il est encore temps d'agir pour éviter cela.

On peut aimer ces bonnes intentions.

JACQUES SICLIER.

Expositions

● LE GRAVEUR PIERRE-EUGENE CLAIRIN. — Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale vient de fêter le quatre-vingtième anniversaire de M. Pierre-Eugène Clairin, de l'Institut, président de la Société des peintres-graveurs, qui a toujours entretenu les meilleurs rapports avec la vieille maison de la rue de Richelieu. Liens qui se resserreront encore, comme l'a annoncé M. Georges Le Rider, administrateur général, au cours de la cérémonie. Outre le dépôt légal au Cabinet des estampes, en effet, les peintres-graveurs offriront deux tirages supplémentaires de leurs œuvres exposées à la B.N. qui en disposera comme elle l'entendra. Et la B.N. pourra faire chaque année la commande de deux gravures (sur la B.N.) à deux artistes de la société.

Une importante sélection des plus belles œuvres de Pierre-Eugène Clairin, notamment des lithographies en couleurs, ainsi qu'un choix des livres qu'il a illustrés, sont visibles dans le salon d'honneur jusqu'au 21 mars inclus (dimanche excepté), de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures.

J.-M. D.

Livres

● « FEDERICO FELLINI », par Gilbert Salachas. — Editions Jacques Glénat, 208 p., 43 F.

Ce livre est à la fois un guide et un récit de voyage. Voyage au pays fellinien, plongée dans ce monde flamboyant et fantastique que l'un des plus grands cinéastes de notre temps a fait surgir, en dix-huit films, de son imagination. Gilbert Salachas, qui n'ignore rien de Fellini, a suivi le plan le plus simple : présentation des œuvres, notice biographique, analyse des thèmes, des personnages, des décors, des obsessions et des rêves propres à l'auteur. Démarche amicale, souple, d'où toute rhétorique abusive est exclue, et qu'illustrent de très nombreuses photographies.

Gilbert Salachas donne « à voir » Fellini autant qu'il aide à le comprendre. Groupées autour de quelques « mots de passe » — « innocence », « cortèges », « nocturnes » — et superbement mises en pages, ces photographies révèlent l'unité foncière, la cohérence de l'œuvre fellinienne... Un livre chaleureux, un livre utile, et qui n'oublie pas de dire que l'homme-Fellini existe derrière le visionnaire et l'alchimiste de la beauté.

JEAN DE BARONCELLI.

● « LE CASANOVA DE FELLINI ». — Editions Albin Michel, 190 p., 33 F.

On trouvera dans ce livre le scénario intégral du film de Fellini. Y figurent des scènes qui ne furent pas tournées et d'autres que l'auteur supprima au montage. De nombreuses indications de mise en scène complètent le texte des dialogues... En guise d'avant-propos, Fellini explique, au cours d'un long entretien, les raisons de la « nausée » qu'a suscitée chez lui la lecture des *Mémoires*. Sous forme de conclusion, le « dossier » du film : suite d'articles parus dans la presse italienne qui rendent compte de la genèse et des avatars du projet, des difficultés de tous ordres qui paralysent plusieurs fois sa réalisation, des conceptions cinématographiques de l'auteur. Pour les admirateurs (et même pour les détracteurs) du *Casanova* fellinien, la « partition » et la petite histoire d'une œuvre à tous points de vue exceptionnelle. — J. B.

Théâtre

● « JOSÉ ». — Théâtre de la Plaine, 20 h. 45.

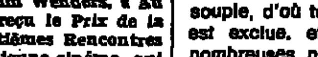
Exilé au bord du périphérique sud dans un théâtre vide, derrière un mur de brique au dernier étage d'un immeuble en construction, le maçon José parie que le Brésil va gagner.

Si le Brésil gagne la Coupe du monde de football contre la Hollande, José n'ira plus travailler, il sera vengé du contremaître et de l'ingénieur (surtout de l'ingénieur). Il aligne ses moellons, organise un mur de défense, plante un drapeau brésilien et attend que le match commence à la radio.

José est un spectacle de Jean-François Prévand, réalisé d'après un « *reportage théâtral* » de Carlos Queiroz Tellea. Il est interprété par Jean-Paul Muel et ce n'est pas un « one man show ». Il y a trop de vérité dans le personnage, trop de drame et d'exigence en jeu. *José* brasse accidents du travail et folie du football, et, si ce n'est pas du café-théâtre, c'est parce qu'il y a — par exemple — des centaines de faits divers comme celui d'où la pièce est partie : le 28 juillet 1974, le maçon José Ribeiro est mort d'une crise cardiaque après la défaite de l'équipe brésilienne à la Coupe du monde.

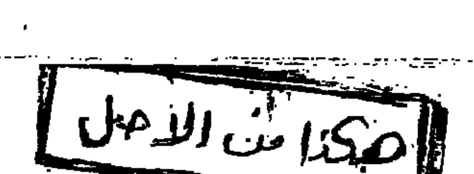
Le périphérique sud entre la porte de Versailles et la porte de Vanves est très loin de tout, mais il y a une injustice à réparer. le spectacle est là jusqu'au 30 avril.

CLAIRE DEVARRIEUX.









SPECTACLES

théâtres

Vendredi 18 mars

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

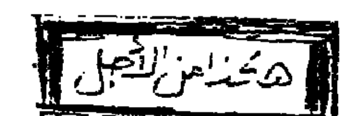
Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 . Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de *l'iguane*.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit *dans ses bras*. — *Théâtre de la Tempête*, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : *le Journal d'un fou*.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : *Fando et Lis*.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, *20 h. 30 : Même heure*, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : *la Barre*.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou *le* Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin *d'Hagondange*.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Turcaret.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre d'Art, 21 h. : la Femme de Socrate.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : le Grand Parler ; 22 h. : Vers Bathory.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Macbeth ; 22 h. 30 : Pierrot.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : *le Pavé de l'ours* ; *le Tombeau d'Achille*.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Théâtre *des* Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre Treize, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Tartuffe.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Kikumo-Kai.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : l'Avare.
Charenton, Centre culturel, 21 h. : les Ballets Roland Petit.
Colombes, Théâtre, 20 h. 30 : Martin Eden.
Créteil, faculté de médecine, 21 h. 30 : le Quintette de Michel Martre.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Attila, roi des Huns.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : le Salamandre's Business.
Neuilly, M.J.C., 20 h. 30 : Martin *Saint-Pierre, percussions*.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Falstafe.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Arlechino, *l'amore et la fame*.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Bernard Haller.
Yerres, Centre éducatif et culturel, 21 h. : Kirjuhel.

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil ; 22 h. : Steve Lacy.
Riverbop, 10 h. 30 : Jo Albani ; 0 h. 30 : Albi Cullaz Quartet.
La Vieille Grille, 21 h. : Bobby Few.
Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Le Stadium, *21 h. : Los Judianos*.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Steve Potts.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Homme à la caméra ; Trois chants sur Lénine, de D. Vertov ; 18 h. 30 : With a song in my heart, de W. Lang ; 20 h. 30 : Ames perdues, de D. Risi (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : les Camisards, de R. Allio ; 0 h. 30 : Sapho, reine de Lesbos, de P. Francisci.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12)
CI..." FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) la Clef, 5e (337-90-90)
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-83)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Calypso, 17e (754-10-68)
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE GANG (Fr.) . Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) . Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15)
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Saint - Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f . U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Studio - Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27)
MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) . Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89 ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) . Gaumont-Théâtre, 2e (231 - 33 - 16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) . Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. . Rex, 2e (236-83-93).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) . U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75) .
PROVIDENCE (Fr., version angl.) Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18 - 03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548 - 54 - 74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. . Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233 - 39 - 36) . Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr) · La Clef, 5e (337-90-90)
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46) Fauvette, 13e (331-56-86) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) ; Videostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
SCRIM (Holl., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75)
LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 6e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) . Ternes, 17e (380-10-41).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. · Balzac 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUA, film algérien de A. Tolbi, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
[illegible], film américain de [illegible] Lumet, v.o. : Boul'[illegible], 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e ([illegible]-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Ca[illegible], 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-[illegible]-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).
LES LOULOUS, film français de P. Cabouat (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
BILITIS, film français de David Hamilton (**) . Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e - (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) Films inédits voir Festivals.
LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Kline, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) Haussmann, 9e (770-47-55)

UN FILM DE AKIRA KUROSAWA
DERSOU OUZALA
V.O. S.T. Français : 13 h - 15 h 35 - 19 h 20 - 22 h 10
PARAMOUNT ELYSÉES vo - STUDIO ALPHA vo - ARLEQUIN vo
CONVENTION SAINT CHARLES vo - PARAMOUNT MARIVAUX vf
CYRANO VERSAILLES vf

MARIGNAN - BALZAC - MAYVILLE - CLICHY-PATHÉ - LA FAUVETTE - CAMBRONNE - QUARTIER LATIN - MONTPARNASSE PATHÉ
Périphérie : PATHÉ Champigny - GAUMONT Évry - AVIATIC Le Bourget - ARGENTEUIL - U.G.C. Poissy - ULYSSE 2 Orsay - STUDIO Parly 2 - CLUB des Mureaux - CERGY Pontoise



MARIGNAN - QUINTETTE - STUDIO RASPAIL - ST-LAZARE PASQUIER
OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES ARTS - GAUMONT CONVENTION

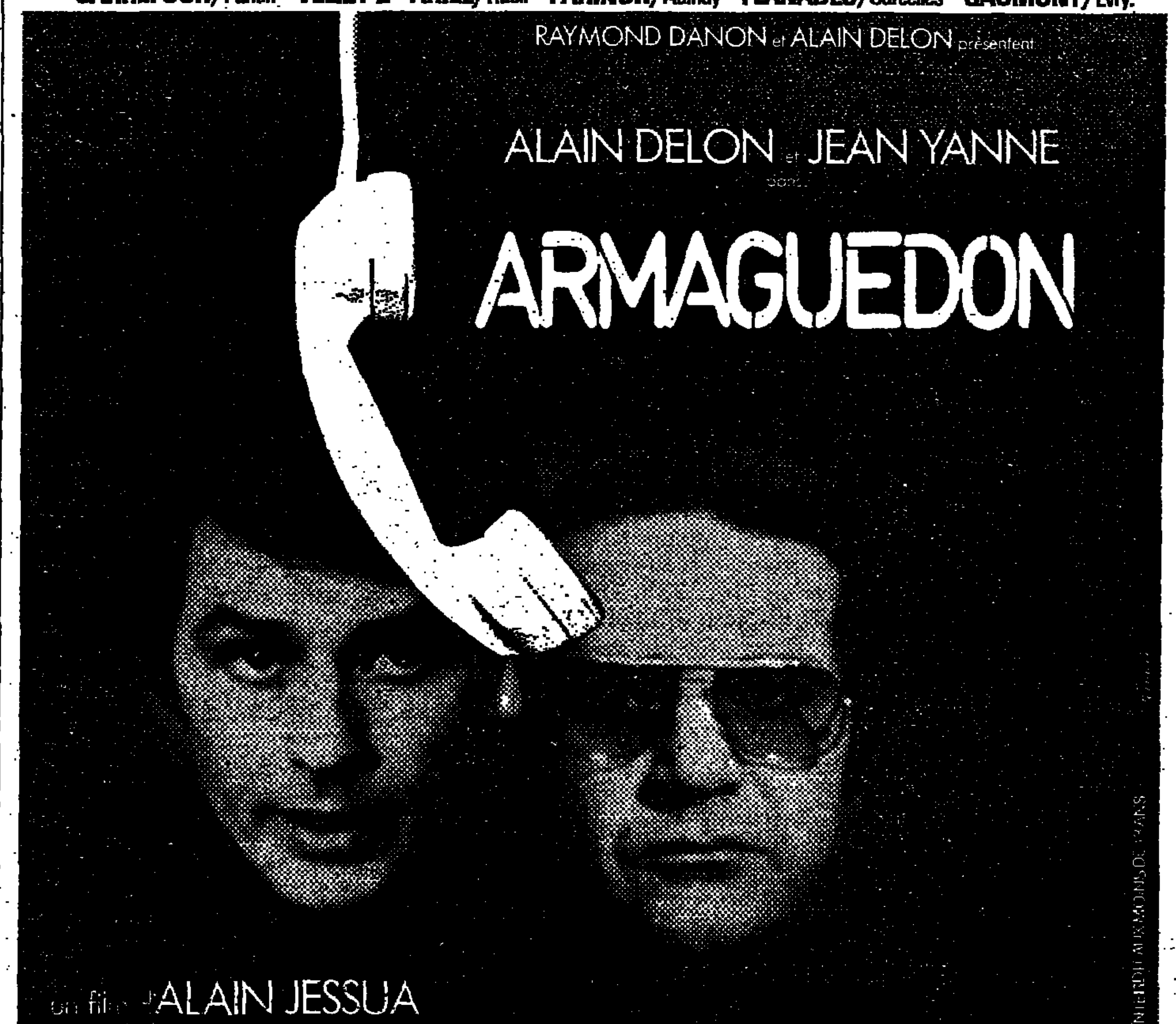


« Un chef-d'œuvre nommé femme... » Henri Chapier, le Quotidien de Paris

U.G.C. BIARRITZ, v.o. - CAMÉO, v.f. - LIBERTÉ GARE DE LYON, v.f. - 3 SECRÉTAN, v.f. - U.G.C. GOBELINS, v.f. - BRETAGNE, v.f. - MISTRAL, v.f. - U.G.C. DANTON, v.o. - LUXEMBOURG, v.o., - NOGENT ARTEL



UGC NORMANDIE · COLISÉE · BRETAGNE · HELDER · ABC (Gds Bds) · MADELEINE · CARAVELLE · NATION
VICTOR HUGO · CONVENTION GAUMONT · FAUVETTE · MISTRAL · UGC ODÉON · ST-GERMAIN HUCHETTE
CYRANO/Versailles · FRANÇAIS/Enghien · PATHÉ Belle Epine · ARTEL/Rosny · TRICYCLE/Asnières · ARTEL/Nogent
CARREFOUR/Pantin · VÉLIZY 2 · ARIEL/Rueil · PARINOR/Aulnay · FLANADES/Sarcelles · GAUMONT/Evry.



d'après le roman de DAVID LIPPINCOTT Editions Flammarion
avec RENATO SALVATORI et MICHEL DUCHAUSSOY
Musique de ASTOR PIAZZOLLA — Une co-production
LIRA FILMS-ADEL PRODUCTIONS · FILMES SpA
Producteur associé exécutif NORBERT SAADA — Produit par ALAIN DELON · Distrib.

RELIGION

AU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

Mgr Etchegaray demande aux catholiques de ne pas devenir « les gardiens féroces et tristes de l'Église »

Le conseil permanent de l'épiscopat français qui s'est réuni à Paris du 14 au 16 mars a été, pour Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, l'occasion de faire allusion aux élections *municipales et à l'occupation de* Saint-Nicolas-du-Chardonnet par des catholiques intégristes.

Sur le premier thème, il a évoqué le besoin de « *dépasser nos petits intérêts* » et les soucis de l'Hexagone. Sur le deuxième, Mgr Etchegaray a dit notamment : « *L'effort gigantesque de vérification de la vie de l'Eglise ne peut se faire que dans un climat de communion ecclésiale. Comment se fait-il que tant de chrétiens, à force d'être exigeants, se montrent si injustes, voire irrespectueux, à l'égard de l'Eglise ? C'est qu'ils en parlent au passé et alors l'espérance est vite à bout de souffle. Que de vies arrêtées dans leur élan, parce qu'on les jauge ou les juge au passé ! Par nos soupçons, par nos disputes, par nos sectarismes, nous avons enchaîné notre mère la Sainte Eglise et nous en sommes devenus les gardiens féroces et tristes.* »

Mgr Etchegaray a, d'autre part, attiré l'attention du conseil sur les rapports entre la foi et la politique. S'il a mis en garde contre « *la tentative d'utiliser l'Evangile comme la justification d'un choix politique* », il a demandé « *un efforts exceptionnel et médité au fur et à mesure que nous découvrons que le lien entre la foi et la vie ne passe pas seulement par les relations interpersonnelles, mais par les circuits longs et complexes de la vie collective* ».

Pour une connaissance véritable de l'islam

Parmi les différents thèmes abordés par le conseil (collaboration plus étroite entre les évêques et les théologiens ; articulation entre les ministères des laïcs et ceux des prêtres ; renouvellement des paroisses rurales ; difficultés propres aux milieux indépendants ; préparation de la prochaine assemblée plénière de Lourdes qui sera retardée de quinze jours en raison du synode mondial de Rome (ce dernier commencera le 29 septembre) se trouve une communication de Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras, sur le travail du secrétariat pour les realtions avec l'Islam (34, avenue Reille, 75014-Paris) dont celui-ci a la responsabilité. Il a été rappelé l'importance de cette communauté religieuse en France, qui n'est pas seulement composée de Maghrébins mais aussi de migrants d'Afrique noire, du Proche-Orient d'Asie, etc.

« *Le secrétariat est attentif à l'idée que les catholiques se font de l'islam : il faut les aider à en avoir une connaissance vraie, qui peut d'ailleurs les amener à prendre conscience des richesses de leur propre foi, mais se garder aussi de tout syncrétisme. Une brochure*, Un seul Dieu, tous frères !, *a été publiée dans cette perspective. Une rencontre entre des théologiens catholiques et des théologiens musulmans, sur des thèmes tels que « Parole de Dieu », ou « Foi et Justice », serait sans doute profitable, mais peu de théologiens, actuellement, ont une connaissance vraie de ces deux religions. La prière occupant une place centrale aussi bien dans l'Islam que dans l'Eglise, elle doit être présente dans le dialogue islamo-chrétien.* » Mais il n'est évidemment pas question que la communauté musulmane et la communauté chrétienne puissent fusionner.

Rappelons que c'est en 1964 que Paul VI a créé à Rome un secrétariat pour les religions non chrétiennes, qui a des ramifications nationales. L'œcuménisme proprement dit concerne seulement les religions chrétiennes. Mais le dialogue est également opportun avec les autres grandes *confessions*. Son but immédiat n'est évidemment pas de préparer une sorte de super-religion dont les linéaments sont difficilement imaginables.

Pourtant, les différentes voies d'accès à une transcendance divine *présentent*, surtout du point de vue spirituel et mystique, des points communs mal repérés et élucidés. Et, dans la mesure où l'on croit à *la mission récapitulatrice* et universelle du christianisme, il n'est pas interdit d'envisager dans un avenir plus ou moins lointain et à la faveur d'un resserrement planétaire des *civilisations*, des articulations inédites entre les religions. La tour de Babel actuelle des croyances n'est certainement pas le dernier mot de l'avenir de la foi. Pas plus que la conception classique de la mission, encore entachée du passé colonialiste de l'Occident

HENRI FESQUET.

PAUL VI S'INTERROGE SUR CERTAINES MÉTHODES DE FORMATION DES SÉMINARISTES

Recevant jeudi 17 mars les huit évêques de l'ouest de la France parmi lesquels se trouvait le cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, Paul VI les a exhortés à la « *confiance* » et a loué « *leur zèle pastora.* ». A propos des futurs prêtres, le pape a dit notamment : « *N'acceptez pas que certains (...) fassent miroiter des solutions auxquelles l'Eglise n'a pas voulu se résoudre* ». (Est-ce une allusion à la remise en cause de la loi du célibat ecclésiastique ?). « *Avez-vous pris*, a ajouté Paul VI, *les voies les plus adéquates pour éveiller les vocations et permettre aux candidats la formation exigeante requise ?* » (allusion aux séminaires et aux groupes de formation ?).

Le pape a regretté, d'autre part, que certains mouvements « *laissent infiltrer en eux des méthodes bien peu évangéliques* ».

[Le dernier conseil permanent de l'épiscopat français s'est occupé de la « ratio studiorum » (loi-cadre des études) des grands séminaires réclamée par Rome. Une première analyse de la situation actuelle sera faite pendant l'assemblée plénière de 1977. Une texte sera proposé au vote en 1978. D'autre part, la commission du clergé et des séminaires a fait parvenir à la Congrégation romaine de l'éducation catholique les « chartes » des grands séminaires français. Elle a fait une brève étude comparative de ces documents pour permettre a chaque séminaire de s'enrichir de l'expérience des autres.]

AÉRONAUTIQUE

Le constructeur germano-néerlandais Fokker-VFW offre de vendre son avion F-28 à Air France et Air Inter pour remplacer les Caravelle

Amsterdam. — Le constructeur aéronautique germano-néerlandais Fokker-VFW a offert aux compagnies aériennes Air France et Air Inter de leur vendre différents modèles de son moyen-courrier triréacteur F-28 pour remplacer les anciens avions Caravelle dont l'exploitation devient coûteuse.

« *Nous sommes encouragés dans nos discussions*, a déclaré, mer-

De notre envoyé spécial

credi 16 mars à Amsterdam, à des journalistes français qu'il avait invités, M.A.R. Buley, président de Fokker-VFW international, *par le fait que les compagnies aériennes françaises ont déjà prouvé qu'elles étaient en faveur d'une politique d'achat à l'intérieur de l'Europe, sous la réserve que l'Europe construise les matériels compétitifs dont elles ont besoin.* »

Divers constructeurs d'avions sont en concurrence pour équiper Air France et Air Inter, à commencer par le consortium européen Airbus-Industrie, qui propose son moyen-courrier biréacteur franco-ouest-allemand. Le constructeur américain Boeing offre, de son côté, de fournir des moyen-courriers 727 et 737, tandis que son rival, la société McDonnell - Douglas, souhaite *vendre à la France ses avions* DC-9 et DC-10 en échange de sa coopération sur la mise au point du biréacteur Mercure-200.

« *Nous croyons*, a notamment expliqué le responsable de Fokker-VFW, *que notre avenir est fondé en Europe. L'industrie européenne possède la technique et la capacité de production qui peuvent nous assurer une part importante des bénéfices que le marché de l'aviation civile offrira d'ici à la fin du siècle. Il faut que les compagnies aériennes conservent la pluralité de leurs fournisseurs sinon, dans les dix prochaines années, toutes les compagnies européennes seront dans les mains des constructeurs américains.* »

Fokker - VFW résulte de la fusion, en 1969, d'entreprises aérospatiales néerlandaises (principalement à Amsterdam) et de sociétés ouest-allemandes (notamment à Brême) de construction aéronautique. Avec un chiffre d'affaires, l'an dernier, de 3 200 millions de francs environ, dont plus de la moitié à l'exportation. Fokker - VFW emploie sept mille cinq cents personnes aux Pays-Bas et dix mille cinq cents en République fédérale d'Allemagne. Elle a déjà vendu six cent cinquante-cinq exemplaires de son court-courrier biturbopropulseur Fokker-27 et cent vingt exemplaires du biréacteur F-28.

M. Buley propose que, dans un premier temps, Air France et Air Inter commandent des biréacteurs F-28 Mk 4 000, capables de transporter quatre - vingt - cinq passagers sur des étapes de 1 800 kilomètres, pour remplacer leurs Caravelle. Ce modèle d'avion pourrait être mis en service dans *moins de deux ans*.

A plus long terme, Fokker-VFW a proposé à Air France et à Air Inter d'acheter une nouvelle version du F-28 dénommée Super F-28, qui pourrait acheminer cent quinze passagers sur 2 500 kilomètres de distance. En service commercial vers 1983, le Super F-28 est présenté par son constructeur comme un avion dont le coût direct d'exploitation par siège-kilomètre est 15 % inférieur à celui du DC-9 et 10 % inférieur à celui du Boeing-737.

« *Nous avons des conversations*, a encore expliqué M. Buley, *avec la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), en France, pour installer sur le Super F-28 une version dérivée de son réacteur CFM-56 qui développerait une poussée de 8 000 kilogrammes au lieu de 10 tonnes actuellement. Outre ces discussions, nous envisageons sérieusement la question d'un accord de collaboration, en France, pour la production du Super F-28 avec la SNIAS et Dassault.* »

Fokker-VFW, qui estime à respectivement 35 et 45 millions de francs le prix de vente de son F-28 et de son Super F-28, collabore déjà avec l'industrie française à la fabrication de l'avion Breguet-Atlantic de lutte anti-sous - marine et du moyen-courrier Airbus, dont elle assure le quart de la production environ. La société germano-néerlandaise présente le F-28 *comme l'occasion* de faire un nouveau pas en avant dans la coopération européenne, en dépit de la décision *prochaine de la Grande-Bretagne* de lancer la construction d'un avion concurrent, le HS-146 de cent places.

JACQUES ISNARD.

CENT QUARANTE HÉLICOPTÈRES COMMANDÉS A LA SNIAS EN TROIS MOIS

Après la stagnation du marché mondial constatée l'an dernier par l'ensemble des constructeurs d'hélicoptères (*le Monde* des 30 octobre et 22 décembre 1976), la division « hélicoptères » de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et sa filiale nord - américaine, Aerospatiale Helicopter Corporation, annoncent qu'elles ont enregistré d'importantes commandes au cours des trois derniers mois : 140 hélicoptères, légers et moyens, vendus depuis décembre 1976.

En particulier, des contrats de vente de l'hélicoptère AS-350 Ecureuil ont été conclus avec plusieurs clients d'Europe et d'Amérique du Nord. Cet hélicoptère est *destiné au marché civil*, et le premier exemplaire de série sortira des usines dès le début de l'année prochaine. Compte tenu *des commandes reçues à ce jour*, la cadence de production initialement prévue sera accélérée les deux premières années.

La SNIAS annonce aussi que, depuis le 7 janvier dernier, elle a vendu, pour environ 500 millions de francs, plus de 50 exemplaires de son hélicoptère SA-330 Puma à des clients militaires et civils, parmi lesquels cinq seront utilisés dans le secteur des activités pétrolières aux Etats-Unis. Au total, sur 525 hélicoptères Puma commandés à ce jour, plus des deux tiers sont destinés à l'exportation ; 203 hélicoptères de ce modèle sont destinés aux besoins des armées britannique et française ; 72 ont été vendus dans le secteur civil et 250 exemplaires à des armées étrangères.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Manuel Bourgois et Mme, née Hélène Kornel ont, avec Eve et Karel, la joie d'annoncer la naissance de

Joséphine,

Paris, le 15 mars 1977.

— Le secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie, Claude Erignac et Mme, née Dominique Marchand, leur fille Marie-Christophine, *ont la joie de faire part de la* naissance de

Charles-Antoine,

Nouméa, le 15 mars

— Claire et Philippe Gleize, Anne et Céline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 16 mars.
Hôpital Antoine-Beclère.
92 Clamart

— Gaël a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Guillaume,

le 6 mars 1977.
M. Luc-Jean Goutelle et Mme, née Bernadette Genton.
12 C, rue Gaston-Monmousseau, appt. 3124,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Jacques et Jane Harrous laissent à Virginie la joie d'annoncer la naissance de

Jérémie.

3, rue Albert-Camus,
93220 Gagny.

— *M. Pierre Marchand,*
Le colonel (C.R.) et Mme Pierre Desroche,
annoncent la naissance de

Hubert,

chez Philippe et Isabelle Desroche. Strasbourg. 13 mars.

— Monique et Pierre-Yves Petillon, ainsi que *Thomas*, sont *heureux* d'annoncer la naissance de

Catherine.

Paris, le 5 mars 1977

Mariages

— Chantal et Javier seraient heureux de vous accueillir en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e (métro Alésia), le samedi 26 mars 1977, à 14 heures et demandent d'être témoins de leur engagement.
Bertrand,
42, avenue René-Coty,
75014 Paris.

— M. et Mme Maurice Brunel.
M. et Mme Marcel Antoni,
M. et Mme Pierre Crisonnier,
sont heureux de faire part du *mariage de leur petite-fille et fille*,

Dominique
avec
M. Patrick Vigouroux.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de Dakar, le samedi 26 mars 1977, à 16 heures.
B.P. 1237 - Dakar.

— *M. le professeur et Mme Jean* Litzler ont la joie de faire part du mariage de leur fils

Arnaud Litzler,
interne des hôpitaux,
avec
Mlle Marianne Kunnert,

célébré le 12 mars 1977.
6, quai Koch.
67000 Strasbourg.

Décès

— *Mme Paul Bellavoine, née Maud* Gautheron,
M. et Mme Claude Bellavoine et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bellavoine et leur fils,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Paul BELLAVOINE,
chef de service honoraire
à la Banque de France,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

pieusement décédé le 18 mars 1977.
Les obsèques auront lieu le samedi 19 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
47, rue de Richelieu, 75001 Paris.
2, rue Guynemer, 75006 Paris.
4, avenue de Lowendal,
75007 Paris.

— *On nous fait part du décès de*

M. Jean-Henri DESCAMPS,
ancien combattant 1914-1918,
compositeur de musique,

*survenu le 14 mars 1977 en son domi*cile, 3, rue Coysevox, Paris (18e).
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bordeaux (Gironde).

— La direction et le personnel de *la Société Carnabi international*, 31, rue du Limousin (94) Rungis, ont le profond regret de faire part du décès subit de leur ami,

M. Simon DREYFUSS,
chef de service.

— Mlle Hélène Pouyé,
Les familles Pouyé-Lacassagne,
Ainsi que leurs parents et amis,
font part du décès, survenu dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Georges POUYÉ,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 21 mars*, à 9 heures, en la chapelle du Centre hospitalier, 4, rue de la Baronne-Gérard, à Saint-Germain-en-Laye (78100).
L'inhumation aura lieu au cimetière de La Garenne-Colombes (92), vers 10 h. 45.
12, rue Saint-J.-M.-Vianney,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Marcel Gérard,
Mlle Alice Gérard,
M. René Gérard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GÉRARD,
lieutenant-colonel d'artillerie
en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre des T.O.E.,

survenu le 9 *mars* 1977, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont été célébrées à Marseille, le 12 mars 1977.
24, allées Léon-Gambetta,
13001 Marseille,
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
128, rue du Théâtre, 75015 Paris.

— Le président du conseil d'administration de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques du Sud-Est,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 12 mars 1977, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. André GIRAUD,
vice-président de l'APAVE
du Sud-Est,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur de l'Ecole
des travaux publics.

— Mme Roger Godfroy,
Le général et Mme Gérard Godfroy et leurs enfants,
Le capitaine de corvette et Mme Jean Yayer, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Poirault, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Godfroy et leurs enfants,
Mme Renée Chaix-Godfroy,
La famille Delvallez,
ont la douleur de faire part du décès du

commandant Roger GODFROY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père, frère et oncle
survenu le 5 mars 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Le défunt ayant légué son corps à la médecine, une messe a été célébrée le 12 mars 1977, en la cathédrale de Blois dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire part.
9, rue Monin (41) Blois.

— Mme Noël Moysset,
M. et Mme Bernard Moysset,
M. Paul Vercasson,
Pierre-Louis et Béatrice Vercasson,
Anne et Emmanuel Moysset,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Noël MOYSSET,
ingénieur E.C.P.,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, beau-père et grand-père,
rappelé à Dieu le 14 mars 1977, à l'âge de quatre-vingts ans.
La messe de funérailles a été célébrée le 17 mars 1977, en l'église *Saint-Michel de Dijon, sa paroisse*, suivie de l'inhumation à Rodez dans le caveau de famille.
10 bis, place Saint-Michel,
21000 Dijon
56 Holland Park,
W. 11. 3 R.S. Londres.
9 bis, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Frédéric Pelzer, née Juliette Blanchet, sa femme,
M. et *Mme Heinz Pelzer*, leurs enfants et petits-enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux et petits-neveux,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition subite, le 10 mars 1977, de

Frédéric PELZER,
docteur en droit,
croix de guerre étoile d'argent 1944,
chevalier du Mérite agricole,

à l'âge de soixante-sept ans.
L'inhumation a eu lieu le 12 mars 1977 *dans l'intimité.*
12, rue de Montessuy,
75007 Paris.
37 the Lorne - Great Bookham - Surrey (Angleterre).

— La santé de la famille des chemins de fer français,
Sa *section des cheminots* abstinents,
L'Amicale des anciens de Thun et de Malvau,
La direction, les médecins et le personnel des établissements de soins spécialisés de Thun et de Malvau,
ont le regret de faire part du décès de

M. Gilbert RABY,
président général,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 mars 1977, dans sa soixante-huitième année.
Un service religieux a eu lieu à Bourg-la-Reine, en l'église Saint-Gilles, le vendredi 18 mars.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation se *fera* dans l'intimité.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean Sigonneau-Toussaint,
M. et Mme Pierre Berniguet,
nous prie de faire part du décès de

M. Jean SIGONNEAU,

leur époux et frère,
survenu en son domicile, le 10 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 12 mars, à Soisy-sur-Seine.
24, rue Fondary, 75015 Paris.
132, avenue du Maine, 75014 Paris.

— Mme Denise Strohl, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Strohl, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Camille Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André STROHL,
membre de l'Académie nationale
de médecine,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 mars 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année.

« Veillez donc, puisque vous ne savez ni *le jour*, ni l'heure. »
(Matthieu XXV-13.)

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
75, rue Marat, 94200 Ivry.
8, rue de Bagatelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Anne Vasquez Añon et ses enfants Bruno et Béatrice,
M. et Mme Edouard Barchet, leurs amis de France,
s'unissent dans la douleur et font part du décès du

docteur Luis VASQUEZ AÑON,
chef du service de chirurgie plastique
de l'hôpital central de la Croix-Rouge
de Madrid,

survenu le 14 mars 1977.

Remerciements

— Mme Henry Gouin et ses enfants, dans l'impossibilité de remercier individuellement les très nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Henry GOUIN,

les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le vingt-troisième anniversaire de la mort du

docteur Jean PERLIS,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le douzième anniversaire du rappel à Dieu de

Roland DECRAENE,

une messe sera dite le samedi 19 mars à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle Haute, boulevard Jean-Mermoz).

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

M. G. REBATTET,
compagnon de la Libération,

une messe sera célébrée à son intention le samedi 19 mars, à 18 h. 30, à Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

— A l'occasion de Now-Rouz - Nouvel An iranien, — l'ambassadeur de l'Iran et Mme A. Chilaty seront heureux de recevoir leurs compatriotes le lundi 21 mars de 17 heures à 19 heures, à l'ambassade impériale de l'Iran, 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

DIRECTION RÉGIONALE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE PARIS EXTRA-MUROS
recherche pour son service informatique

ANALYSTES

Formation Ecole d'Ingénieurs ou Université. Deux à trois ans d'expérience en informatique de gestion.

Adressez C.V. détaillé et rémunération souhaitée à D.R.T. de Paris Extra-Muros, Direction du Plan, Cedex 53 - 75300 Paris-Brune.

TRÈS IMPTE ORGANISATION DE VOYAGES
recherche

HOMME grande expérience TOUR-OPERATING, qualités pour diriger équipe :
— stratégie, marketing ;
— achats, exécution.

De préférence connaissance produits France, bassin méditerranéen, sports d'hiver

Sérieuses références exigées.
Discrétion assurée.

Adresser C.V. et prétentions, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris, sous référence 872 M.

Entrep. d'entretien et de dépannage d'appareils de chauffage recherche

COMPTABLE
CONFIRMÉ

Contrôle interne comptable des centres d'exploitation. Mise en place et respect des procédures internes. Nombreux déplacements en France, bon contact humain nécessaire. Adress. C.V. et prétentions + photo sous réf. 3.559 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

WABCO - WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN
rech. pour son dispensaire

INFIRMIER(E) D.E.
ou ETUDIANT (E) en médecine 4e année pour assurer l'horaire suivant :
lundi au jeu. 5 h. 15 à 7 h. mat. vendredi, 6 h. à 7 h. du matin
Env. C.V. dét. à Mme GRELE
WABCO-WESTINGHOUSE
B.P. n° 2 - 93270 SEVRAN

COLLABORATEURS GD STANDING pour CONTACT HAUT NIV. GAIN IMPORT. 233-46-74.

Organisme public de documentation Porte d'Italie recherche pour un travail MI-TEMPS

MÉDECIN PHARMACIEN CHIMISTE TOXICOLOGUE

Anglais indispensable
Envoyer C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, n° 923-520 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

---

Urgent : ch. ESTHETICIENNE-MANUCURE (épilation électr.), hautement qualifiée. Bonne prés. Sal. de coiff. Yves Saint-Charles, 34, rue de Douai, 75009 Paris Téléphone : 874-84-53

METRO HOCHE
Société cherche

AIDE-COMPTABLE
Age min. 30 ans
emploi stable. 13e mois.
Ecr. no 6.454 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR FILIALE MAROC
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

connaissances pratique techniques climatisation (froid, électricité)

Expérience 5 ans minimum :
— bureau d'études ;
— organisation et conduite chantiers dans entreprise conditionnement d'air.

Nombreux déplacements.
Permis de conduire indispensable.
Poste actif dans Société en expansion.
Résidence CASABLANCA.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 03.812

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour son Siège Social
(banlieue NORD)

LE RESPONSABLE de son Service Juridique

pour lui confier
l'ensemble des questions relatives au Droit des sociétés et au Droit des affaires.

Ce poste intéresse
un jeune diplômé d'enseignement supérieur ayant de bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous remercions les candidats de bien vouloir adresser leur C.V. dét. sous réf. numéro 30.830, à : RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville - 75010 PARIS, qui transmettra.

CLINIQUE recherche
COMPTABLE temps plein.
Ecrire avec C.V. et références n° 02.223, CONTESSE PUBL., 20, aven. de l'Opéra, PARIS-1er.

Recrutons pour import. société jeune ingénieur expér. électronique digitale rapide pour suivi technique. Anglais courant. Déplacements fréquents. Disponible rapidement. — Ecrire sous référ. 2.453 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS EN EXPANSION
recherche

DÉLÉGUÉS (E) MÉDICAUX

pour les secteurs :
— PAS-DE-CALAIS
— MANCHE - CALVADOS
— VAL-DE-MARNE
— HAUTS-DE-SEINE

Il est nécessaire d'avoir le niveau du baccalauréat, de posséder un véhicule person., de résider sur le secteur (sur la région pr 94 et 92).

Préférence sera donnée aux candidats ayant une culture scientifique et/ou une expérience dans la profession.

Le stage de formation, rémunéré, débutera le 9 mai à Lyon.

Envoyer C.V. + photo à :
GAMA PUBLICITE
24, rue de la Part-Dieu, 69003 LYON, réf. 820, q.tr.

secrétaires

de direction

NICE
Minimum 30 ans, parlant bien anglais et allemand. Poste permanent ds Centre pour adultes étrangers. Ambiance internationale. Envoyer C.V. détaillé à INSTITUT DE FRANÇAIS, 06230 VILLEFRANCHE-S.-MER.



emplois régionaux

IMPORTANT ORGANISME
DE PROMOTION IMMOBILIERE
DES BOUCHES-DU-RHONE recherche :
— Un Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale Bâtiment et T.P. de Paris ou similaire. Ayant 5 ans expérience dans l'entreprise bâtiment pour diriger son service des chantiers. Age 30 ans envir.
— Un vendeur de 30 ans minimum. Expér. souhaité. C.V. manuscrit et photo obligatoire.
— Jeune Femme Aide Comptable BAC G2. Capable s'adapter rapidement à matériel moderne.
— Jeune Femme Comptable B.T.S. Expér. souhaité.
— Secrétaire Sténodactylo niveau B.T.S. pour secrétariat technique.

ADRESSER C.V. MANUSCRIT A SUD MARKETING n° 12078 – 248, av. Roger-Salengro, 13015 Marseille.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION SUCCURSALISTE
SUD-EST BASSIN PARISIEN
recherche
pour son service Contrôle de Gestion

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

SES FONCTIONS :
— Exploitation d'une comptabilité analytique ;
— Etablissement des statistiques de gestion ;
— Elaboration et suivi des budgets.

SON PROFIL :
— 27 ans minimum ;
— Formation E.S.C. ou équivalente ;
— Bonnes connaissances en informatique ;
— Sens des responsabilités humaines et financières.

Envoyer C.V. et prétentions à CONSTANT, n° 861, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

BANQUE PRIVEE BORDEAUX
recherche

CHEF D'ATELIER
CLASSE 4

pour diriger, animer et coordonner tous travaux informatique dans un atelier équipé de matériels NIXDORF (880-45 à disques, 720, 820-20), comprenant une équipe de 8 personnes.

Adresser sous la référence 297, C.V. manuscrit, photo et enveloppe libellée, à :

ORGACONSEIL 3, quai des Chartrons, BORDEAUX

APPLICATION ÉLECTRONIQUE
recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX OU VENDEURS

Pour renforcer son équipe de vente dans les régions SUD-EST et SUD-OUEST.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions :
A. E. B.P. 4021, 30001 NIMES.

INDUSTRIE ZONE RURALE

rech. CADRE RESPONSABLE TRANSPORTS ET MATERIEL, 35 ans min. Sens de l'organisat.
Connaissances : mécanique, vapeur, électricité.
Ecrire avec C.V. et photo à : Fromagerie Jean LINCET 51120 GAYE

Cabinet d'expertise-comptable recherche homme jeune, salarié et participation. Petite ville de 6.000 habit., centre (15 person.). Ecrire : SEL-F, 31, rue St-Paul, Limoges. (Discrétion absolue.)

Cherche 4 carreleurs qualifiés Très bon sal. Possib. logement. ENT. A. COMMINCAS 50, av. Rosa Luxembourg 87200 St-JUNIEN. (15-55) 02-16-47.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A vendre occasion Etain « le Manoir » Dix ans, parfait état. Un chandelier, deux tasses, un pot à cigarettes.
Ecr. n° 6.461, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Particulier vendrait collections complètes et en parfait état de « Connaissance des voyages », « Connaissance de la mer », « Connaissance de la campagne », « Vision », « Preuves » et des centaines de numéros, anciens et récents, de « Réalités ». Contact : 227-75-95.

CANAPES DESEDE DS 19 1976, état neuf, marron foncé. Prix intéressant. Téléph. 577-01-67 ou 734-16-52.

Antiquités

Partic. vd cheminée Louis XVI d'époque. T. 541, 38-Les Abrets.

MEUBLES - SIEGES époq. Louis XVI, Directoire, FLAMBEAUX - BOUGEOIRS - CHANDELIERS bronze doré et patiné, bronze argenté. Certains socles marbre à bas relief.

PORCELAINE (vases, tasses, statuettes, présentoirs). GRANDE FABRIQUE du XVIIIe début XIXe siècle. TABLEAUX MINIATURES XVIIIe déb. XIXe siècle. PENDULES, APPLIQUES, LANTERNES exceptionnelles, époque Louis XVI, Directoire, Empire.

PARTICULIER VEND SPLENDIDES OBJETS.
PRIX INTERESSANT - Tél. : (32) 51-24-23

Orfèvrerie

VD COUVERTS ARGENT MASS. PX INTERESSANT, 50 P. Tél. de 11 à 20 h. Antoine, 946-26-26.

Philatélie

TIMBRES ACHETE CHER collection. T. 359-76-98, le matin.

Bibliophilie

LIVRES ANCIENS XVIIIe - XIXe s.
RELIURES TEXTES IMPECCABLES
PARTICULIER VEND SPLENDIDES OUVRAGES
CERTAINS RARES - PRIX INTÉRESSANT
Tél. : (32) 51-24-23

Déménagement

Démén. F.L. Service. Ts volum., qualité artisanale, 12, r. Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48, 28-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, r. Saint-Florentin, PARIS (8e). — Téléph. 260-34-80.

Hi-Fi

PART. ACHETE AMPLI A LAMPE MAC-INTOSCH ou MARANTE. TEL : 961-74-38.

Antivol

LOUEZ VOTRE SYSTEME D'ALARME ELECTRONIQUE
contre le vol
à partir de 125 F par semaine.
GPP LOCALERTE
6, rue Joannes, 93220 GAGNY.
738-21-02

Cours

CLUB ANGLAIS à Paris, cours conversation avec professeurs d'origine. — 603 - 01 - 72.

DACTYLOGRAPHIE - STENO Méthode accélérée. — 757-86-86.

Professeur anglais, diplômé, langue maternelle. — 805 - 58 - 20.

BAC, C.D.E. vac. PAQUES, une sem. révision INTENSIVE EN MATH, PHYS. PAR AGREGE, banl. S., RER. 350-01-27 ap. 17 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS (4e). — Téléph. 033-00-83.

ACHAT TRES CHER bijoux anciens, modernes. 136, rue Legendre, Mo Fourche. Ouvert lundi à vendredi.

Vélos

— LOCATION DE VELOS —
2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e.
TEL : 337-59-22.

Artisans

Artisan peintre ch. ts travaux, toutes distances, même travaux urgents. — Téléph. 465 - 44 - 04.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Menuiserie

MENUISERIE
sanitaires, travail soigné et rapide. Téléph. : 686-97-73.

Location

Mobilier

LOUEZ des SIEGES de STYLE Louis XIII, XV, Louis-Philippe pour vos réceptions et dîners. Ex. : modèle Louis-Philippe, 10 F T.T.C./siège/24 h.
609-01-77

Travaux divers

MAISONS - APPARTEMENTS
pr vs aider à les mettre au point 30 ans d'expérience chez vous. P. WOLFF, technicien bâtiment. Téléph. : 344-46-87, matin-soir.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
prenons 3/4 personnes
A BORD DE NOTRE KETCH
pour
CROISIERES SAUVAGES
ILES EGEE
INITIATION
PERFECTIONNEMENT
FARNIENTE.
FARNIENTE.
TELEPH. : 606-44-50
ou écrire DELANTY,
2, rue Tholozé, 75018 Paris.

A louer avec skipper KETCH ACIER 1973, 11 m. 50. Idéal pour quatre personnes, 200 F par jour. Téléph. (94) 66-62-01.

Spécialités régionales (vins)

GRANDS VINS - TOUS CRUS, CLASSÉS
BORDEAUX
GRAND CLIMAT
BOURGOGNE
GRAND MILLESIME
PARTICULIER VEND — PRIX INTERESSANT
Tél. : (32) 51-24-23

Profitez des vacances de Pâques A. CHAPEAU viticulteur à Husseau, 37270 MONTLOUIS, vs fera connaître sa production de blanc appell. contrôlée, sec, 1/2 sec, moelleux, champ. brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

Rencontres

Groupes de rencontres : amitié, développement des potentiels psycho, analyse. Tél. 705-09-63.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistiques, sportifs, touristiques. Vous les trouverez grâce à « Goûts communs ». Colette Lesure, Paris-7e. TEL : 548-95-16.

RENCONTRES
Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Photo

Vds LEICA M4 chromé + LEICAMETER chromé + obj. Summicron 2/50 noir. Très bon état. 261-54-80 p. 317 h.b., s. 483-83-89.

Vacances - Tourisme - Loisirs

La Louvesc, Ardèche, alt. 1.050. Hôt. Relais du Monarque **NN. Pens. 60/100 F net. Ouvre 28-5.

EXPEDITION EN LAPONIE juillet ou août, aut. possib. Asie du Sud-Est et Amérique latine, avec une association agréée (n° 74 058) : ARVEL, 12, avenue des Brotteaux, 69006 LYON.

Places libres dans les stages ski de piste, randonnées et fond, vacances de printemps. Massif de la Vanoise, 16 à 30 a. 7 jours tout compris : 600 F. Ass. les Amis : Pelsey-Nancroix. 73210. (79) 55-91-11, 14 à Peisey.

Hôtes pay. reçus ds chât. Empire aux env. d'Aix-en-Prov. Tr. beau cadre, parc 6 ha, gd calme, séj. conven. particul. aux pers. ayt bes. de détente ds une atm. de culture et de gentillesse. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL : 404-42-01.

NICE hôtel 2 ETOILES neuf chambre au mois avec T.V. couleur, radio, w.-c., et bains indépendants. Prix : 1 000 F T.T.C., 8, rue Saint-Michel, à NICE.

Loue vac. Pâques Corrèze, rég. Egletons, tourisme, lacs, pêche, maison 5 p. meubl., tout conft. Dumon, 8, r. Madoumier, Limoges. Tél. (55) 79-61-89, h. bur.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures "SECONDE MAIN"
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules "seconde main", vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre. Exigez le sigle "SECONDE MAIN" Mercedes. C'est votre meilleure garantie.

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

URGENT. Affaire unique. Vend formule bleue. Excel. état + nombreuses pièces. Px 10.000 F. Tél. 207-98-33 après 20 heures.

P. à P. 304 Peugeot GL avril 74 biche, int. drap rge, 58.000 km, excellent état. Prix : 11.500 F. Tél. : 525-48-52, toute la journée.

Vds Coupé Lancia Flavia 7 CV
CRÉDIT TRÈS IMPORTANT
M. POIREAUDEAU - 566-89-09.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans_16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

PART. VEND
JAGUAR XJ 4 L. 2
Neuve. Direct d'usine
DISPONIBLE
Tél. 261-51-58 ou 924-87-28

MERCEDES SEL 3 L. 5
Etat exceptionnel, beige, toit grenat, automatique, toit ouvr. Vitres teintées. Glaces électriques. Vendue par particulier. T. 705-01-08, vendredi apr. 18 h. et samedi toute la journée.

P. à P. 304 Peugeot GL avril 74 biche, int. drap rouge, 58 000 km, excellent état. Prix : 11 500 F. Tél. : 525-48-52, toute la journée.

10 % APPORT SEULEM.
VÉHICULE NEUF
LANCIA AUTOBIANCHI
Assurance tous risques, vignette comprise, sur 4 ans, à partir de 608 F T.T.C. par mois.
GAR. DU PETIT PANTIN
CONCESSIONNAIRE,
127, avenue Jean-Lolive (N° 3), Mo Eglise de Pantin.
Tél. : 845-21-24 - 843-49-98.
MODELES NEUFS DIPONIBL.

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Michel PARIS 5e
336. 38. 35 +

104 - 304 - 504 - 604
EX TT 76 et 77, peu roulés. AUTOS - PARIS-XVe, 533-69-95, 63, rue Desnouettes. - Paris-15e.

propositions diverses

Ecrivain professionnel accept. travaux de rewriter, conseillerait écrivain débutant. Ecrire HAVAS NIMES, n° 598.861.

représent. offre

Carte Blanche recherche un représentant chargé de placer auprès des hôtels, restaurants et magasins parisiens la carte de crédit Carte Blanche et de rendre visite à la clientèle déjà utilisatrice de cette carte. Fixe intéressant. Commission et frais. Bonne connaissance de l'anglais exigée. Pour prendre rendez-vous appeler M. Peach, Londres 589-01-01 en P.C.V. avec tous les renseignements vous concernant.

capitaux ou proposit. com.

INFIRMIERE libérale, région Nîmes, céderait clientèle rurale. Ecr. n° T 99.431 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

travail a domicile

Demande

Rech. frappe manuscrit littér. à domicile. Tél. 347-08-07.

enseignement

L.T.C. SCHOLL OF ENGLISH LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues ; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32, Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

demandes d'emploi

J. F. 24 ans. Langues : Allemand, Anglais, Italien, not. Russe, Niveau Universitaire format. tourisme cherche emploi FRANCE ou ETRANGER Mlle KERAUDREN, 1, résidence de la Theuillerie, RIS-ORANGIS 906-13-35 - 726-88-90

H. 26 a., marié, 2 enf., Ec. des cadres, 12 a. exp. gest. stocks, anglais cour., C.F.P.A. comptable entreprise, informat., probat. Disponible 7 avril 1977, ch. poste COMPTABLE province. Ecrire-tél. P. Loriquer, 1, rue Gén.-Micheler, 51-Reims, 07-01-74.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
expérience confirmée
POLLUTION DES EAUX
cherche emploi
région Rhône-Alpes.
Ecrire HAVAS LYON 5.856.

ATTENTION
TAKE CARE
ACHTUNG
Votre...
sur place A PARIS
(ou en voyage)

40 ans, entregent, relations. Doué pour mener à bonnes fins toutes démarches délicates. Expérience des services généraux, d'une direction commerciale et d'un secrétariat général à dominante sociale. Bon contact naturel, sens des relations publiques et de la publicité. Disposant bureau personnel à une bonne adresse. Disponible pr collaboration longue durée ou mission ponctuelle. Ecr. n° 630, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, Secrét. Sténodactylo, ch. place stable. Sérieuses référ. (sauf banlieue, 12e et 13e arrdts). Contact humain. Ecr. no 6.462, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche emploi CHAUFFEUR de DIRECTION. Ville indifférente. CHAPELAIN, 2, rue Legludic, 49000 ANGERS

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux Conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs. 75080 Paris Cedex 02.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	39,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PAUL-DOUMER B. 100 m2 4 P. anc. Double exposition - Soleil Prix élevé justifié. - 503-03-18.

41-49, RUE DE PASSY gd 3 p., sél. dble, 2 chambres, s. de bns, cab. de toil., cuis. éq. Grand calme, étage élevé. Prix 700 000 F. Vis. sur pl. samedi 19, dimanche 20 de 15 h. à 19 h.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique, studio 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4 200 F/m2. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin les vendredi-samedi-dim.-lundi de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

ILE SAINT-LOUIS, 8, rue Poulletier, local, tout confort, idéal peintre, sculpteur, 40 m2. Tél., samedi 19, 14 à 18 h. 526-31-74.

74-76 BOULEVARD VOLTAIRE Imm. neuf, séjour, 2 chambres, tt cft. cave, terrasse 6 X 7 m., très calme, soleil : 310.000 F. SAMEDI. LUNDI, de 13 à 19 h.

XXe, Partic. à Partic. vend : APPT STANDING. tout confort, 2 Pièces, 47 m2 : 200.000 francs. Proximité Gambetta. Téléphone : 366-39-79, av. 10 h. et après 20 h. 30, imm. récent.

Près Place Nation : 540.000 F, ensoleil., calme, bel appt, entr., sél., salon, 3 ch., cuis., pender., tt cft, asc., verdure. - 346-63-85.

Dans immeuble ancien 4 Pièces, 91 m2, S. de B. + Salle d'eau, chauffage central, chbre serv., 15, rue Victor-Massé. S/place, samedi 9 mars, de 14 à 17 h.

Près Bois Vincennes et R.E.R. bel imm., vue panoram., balc., hall, sél., 3 chbres, cuis., tt cft, asc., park. 425.000 F. 344-71-97.

MARX-DORMOY. Partic., 4 P., 84 m2, tt cft, bel imm. briq., calme, 280.000 + park. 206-96-32.

RUE DE PASSY Beau liv. + chbre, de caract. TEL., POUTRES. — 326-19-10.

S/JARD. DU PALAIS-ROYAL : grenier aménagé en 2/3 P., cft. 5e et., asc., 500.000. Sam. 15-17 h. 12, rue Montpensier. - 225-73-26.

CITE DES FLEURS Cadre exceptionnel sur jardin, au r.-de-ch., gd 3 P., de caract. tt cft + terrasse, 420.000 F, en duplex au 3e étage, sur verdure, 2 P., cuis., bns, wc, cheminée, poutr. app. 230.000 F. 033-05-03.

Bel immeuble P. de T., 2e étage, 35, RUE DE LENINGRAD (8e), grand séjour, chbre, cuis., bns, parfait état, 50 m2, 200.000 F. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

Part. vend proxim. Beaubourg 110 m2, clair, 380.000. 542-02-20.

TRES BON INVESTISSEMENT 3, RUE MARBEAU - XVIe Studios : 24,50 m2, 190.500 F, 27,50 m2, 229.400 F, 30,80 m2, 235.000 F. Renseignements : CEVIM, 17, rue de Marignan. 359-95-01.

VILLIERS. Propriét. vend dans imm. P. de T., asc., balc., 2 et 4 P., tt cft. S/pl. ce jr 14 h. 30 à 17 h., 139, avenue de Villiers.

Rue Nicolo, 16e, p. à p., beau stud. 38 m2+loggia, imm. récent. Tél. mat. à part. 9 h., 578-16-26.

12e, Part. à Part. 2 P. 43 m2, 1er étage. Im. 74. Px 215.000 F. Vis. sam., Dim. Nuyen, 6, rue du Congo. 12e.

Paris Rive gauche

RUE DES BERNARDINS TRES PROCHE SEINE IMMEUBLE entièrement RESTAURE

CHAMBRE 14 m2 ENVIRON w.-c., salle d'eau

Pour renseignements et visite : 755-98-57 ou 227-91-45

PONT MIRABEAU Maison particulière 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F — 033-56-72

Mo MOTTE-PICQ. - GRENELLE IMMEUBLE RENOVE **1 PCE** Cuis., w.-c., possib. bns. JOUBERT et ANDRE 5, r. A.-De-Neuville, 75017 Paris. Tél. : 766-04-17 - P. 255

PANTHEON - RARE **70 m2** A RENOVER A SAISIR - 727-11-54

XVe 41, rue de l'Abbé-Groult Imm. récent. 2e et 3e ét. et 2 apts de 2-3 p. tt cft, tél. Park. 310.000F chacun. 329-58-85.

Près PARC MONTSOURIS **3/4 P.** Imm. mod. 4e étage. Bal. - Tél. - Parking Impecc. 370.000 F. — 589-49-34.

CHAMP-DE-MARS - Plein soleil Duplex 7 p. 150 m2 - 346-55-36, matin - 277-63-37, après-midi.

Avec votre plan ou compte d'épargne-logement

INVESTISSEZ à PARIS STUDIOS, 2 P, DUPLEX Rénovés ou à rénover. Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi. Location et gestion assurées. 12 programmes en cours. **GROUPE VRIDAUD** 15, rue de la Paix, 75002 PARIS. Tél. : 261-52-25 +

LUXEMBOURG 7, rue ROYER-COLLARD PPTAIRES VENDENT DIRECT. PLUSIEURS STUDIOS et 2 P. Cuis., s. de bains, w.-c.. s/place VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, de 14 h. à 17 h.

PANTHÉON DIRECT. PAR PPTAIRE STUDIOS et 2 Pces DUPLEX. Imm. caractère restauré. Poutres apparentes. TEL. : 723-38-58. Sur place, 14/17 h. Samedi, Dimanche 15/17 h., r. Tournefort.

LE MARQUIS 19/21, r. Cambronne, Paris-XVe. 2 pièces : 316 000 F. 4 pièces : 631 000 F. Appartement modèle sur place tous les jours de 14 à 19 h. 30.

JOR & CIE - Tél. 766-25-32

13e - AV. DE CHOISY bel appartement, 26e étage, double séjour, 2 chambres, bains, tt cft, Tél., parking, soleil, 73 m2. Tél. : 766-04-17, p. 260.

13e - AV. D'IVRY 13e étage, charmant appartement sél. + 1 chambre 50 m2, tt cft, Tél., parking, prix : 235 000 F TEL. : 766-04-17, p. 260.

15e Mirabeau - Part. vd 85 m2 s/terr., bel. récept. + chbre 7e étage, Sud, grd conft. 578-28-89

Ve, Pl. Maubert, 5, rue Basse-des-Carmes, pierre de taille, grd 2 pièces, entrée, cuis., wc, bains. Tél. Cave. Px 175.000 F. S/place, 4e étage, 13 h. à 15 h., samedi, dimanche et lundi.

13e - Ds imm. standing, neuf, gd Appt 160 m2 avec terrasse de 250 m2. 2 boxes - 336-11-66

R. DAUPHINE p. vd 95m2 3 ch. living, caractère, calme, parkg, cuis. éq., 600 000 F. T. 734-58-20.

ODEON-BUCI magnifique 2 p. de caractère. URGENT. TEL. : 325-75-42.

ODEON chambre 3e ét., soleil, sans vis-à-vis, charme, calme, 65 000 F. Vendr./sam. 13/16 h. 6, r. de l'ANCIENNE-COMEDIE.

ALESIA, part. vd 2 p., tt cft, imm. p. de t.. cheminée. 2.000 F. 22, r. des Plantes, s/place, vend., sam., dim., 14/19 h. T. 540-98-32.

RASPAIL-MONTPARNASSE luxe dble sél. + 3 p., 3 bains, 170 m2 DUPLEX. TERASSE. Et. élevé, sur jard. ODE. 42-70.

SAINT-SEVERIN Beau 4 pièces en duplex Tt cft. Parfait état. Cheminées, poutres. — REGY - 577-29-29

Région parisienne

IVRY (94) Métro Pierre-Curie Propriétaire vend appartement : s. de séjour, cuisine, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F — 672-28-86

NEUILLY - MAIRIE Immeuble pierre de taille 1928 Tout conft - Chauffage central **STUDIO** 16 m2 ENVIRON TRES BON PLACEMENT Pr renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

MELUN Appart. 4 pces - Libre 75 m2 - Confort 29.000 + crédit 15 ans, 1.350/ms + C.F. 185 F/ms s/8 a. 422-39-98.

SAINT-MAUR Part. à part. Appt 4 pièces 82 m2. Lingerie. Cuis. aménagée. Placards. Balcon. 3e ét. Jardin. 10 mn R.E.R. Gar. 320.000 F. Tél. : 283-58-16

ARGENTEUIL Immeuble de 6 étages, an. 1971. Part. vd appt 3 pces, part. état. compren. sél. + coin repas, cuis., cellier, 2 ch., sal. de bns, w.-c. + cave et parkg en ss-sol. Prix 175.000 F + Foncier 21.300 à 5,5 %. Tél. som. 982-03-42, 971-65-62 ; bureau 271-67-88.

VERSAILLES. Le plus bel ap de VERSAILLES actuellement s. le marché, dernier étage. 146 m2 + 98 m2 terrasse. Sél 4 chbres. 2 s. bains, cuis. Box en ss-sol. Park. exter. Pr. gare. Cces. Lycée. Px just. 945.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ST-MAURICE Quartier résident. Près du bois Ecoles, commerçants, Mo. 4 p., cuis., s. bains. Refait nf. Cave. Garage. 440.000 F. — 368-13-38.

A MAURECOURT Près Conflans-Ste-Honorine Appartement de 2 pièces, 68 m2 cuis., s. bns, ent.-logg., gar. + cellier. Prox. com., gare et verdure (5 à 10 minutes à pied). Px : 160 000 F + C.F. 10 000 F. TEL. : 974-61-12.

SCEAUX (PARC) 13, ALLEE DE TREVISE (clés gardien), charm. rez-de-ch. 3 p. 70 m2. Prix exceptionnel vue urgence : 265 000 F. Renseignement : ROB. 34-86.

MARLY-LE-ROI appt 83 m2, vue imprenable, 12e ét., entrée, sél. dble av. balcon plein sud, 2 chbres, s. de bns, s. d'eau, cuis. dressing, cave, parking et garage fermés. Prix 350 000 F. S'adresser escalier B. « les Alysées », 33, r. A.-Renoir. M. RODES samedi et dimanche.

ST-CLOUD - Appt 92 m2 + loggia. Exc. état. Sél. 37 m2. 2 ch. Cuis., bns, wc. Park. couv., cav. Px 445.000 F - J.M.B 970-79-79

St-Mandé, 33, av. Quihou - Bel immeuble, grand 2 pièces : entrée, cuis., bains, wc, Tél. : 224-02-86. Etat neuf. 4e étage. Soleil. Calme. 125.000 F, à débattre. S/place : 16 h. à 18 h. Samedi, dimanche et lundi.

VERSAILLES, Résidence - Tr. bon standing, dern. ét., tr. bel appt 145 m2 + terrasse 100 m2 (Sud), salon, s. à mang., 4 ch., 2 bns. Tout confort. 900.000 F. Cab. CHESNEAU - 950-14-87

St-Cloud - Part., gd 3 p. s/parc, stand. Park. 395.000 F. 602-15-36

BOUGIVAL - Appt gd standing Dernier ét. Sél., 2 chbres, 90 m2 habit. Terrasse 130 m2. Balcon. Box. Parkg. Cave. PISCINE Px 630.000 F - J.M.B., 970-79-79

ST-CLOUD - Appt stand. 112 m2 hab. + logg., sél. 47 m2 + 3 ch., 2 s. bns. cuis. ott., cave, park. Prox. gare, cces, écoles, lycée. Px 590.000 F - J.M.B., 970-79-79

Part. à Part., vd à Nogent-s/M., pr. bois et RER, appt. 72 m2, tt cft, sls. Px 360.000 - 873-64-42.

CHANTILLY (quartier résident.) Appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains, balcon, garage. Px 180.000 F - Tél. (4) 457-30-92

ROCQUENCOURT (parc) - Appt tr. gd standg. Parc boisé, pisc. tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séjour, salle à manger + 5 ch Box sous-sol. Prix justifié Tél. : J.M.B., 970-79-79

BOULOGNE, Mo PONT-SEVRES Imm. récent, Appt à rénover Sél. dble + 2 ch., cuisine, bains. 80 m2. Px 320.000 - VAL. 36-49

LOUVECIENNES - Très belle résidence. 4-5 p. 120 m2. 2 bains Prox. gare, commerces, écoles Px 525.000. S.A. H. Le Clair, 55 av. Foch, à Chatou - 976-30-07.

ORSAY, apparemt 2 p., 40 m2. refait neuf, 2 min gare, prix : 115.000 F - Tél. : 010-13-65.

LE VESINET Très joli studio tr. gd stand. 40 m2 av. jardin privatif 40 m2, près lac IBIS. orienté S.-S.-O., 235.000 F. Tél. 747-75-14 après 20 heures.

Part. à art. CHATOU 3' RER. Imm. 1973, pierre de t. Très bel app. 103 m2. Liv. 40 m2, dble exposition, 3 chbres. Luxueusem. aménagé. S/JARDIN. Parking Px 550.000 F. 973-53-27 ou visite samedi de 10 h. à 18 h. 30.

Province

Part. vend appart 90 m2, jard., sél., 3 ch., s. de bns, cab. toil., douche, cuis., dressing, loggia. 290.000 F. Antibes - Tél. 33-37-46.

P. à p. vd F4 95 m2+21 m2, balc. 1er étage. Vue golfe AJAC. Parc Cuneo. Ag. s'abs. T. (67) 92-20-60.

LYON - 6 P. 150 m2, tt cft, park. Gar. Tél. Dir. propr., poss. loc. Prix 360.000 F - 292-25-97

Etranger

GRIMENTZ. 1.550/3.000 m. Vallée Suisse proche Sierre. Dans un village du 16e siècle. Des appts en construction à 2.000 F Suisse - VIP. 567-54-56.

appartements occupés

15e OCCUPES IMMEUBLE ENTIER. RENOVE **1 - 2 - 3 PIECES** CALME SOLEIL Tél. 766-04-17 - P. 255

6e - Appt occupé jusqu'au décès du vendeur. 31 m2, rez-ch. prox. gare MONTPARNASSE, pièce, chbre, cuisine, s. bns. 130 000 F. J.M.B. - 970-79-79

constructions neuves



L'Est de la Petite Couronne : le meilleur rapport qualité/prix.

Le Clos Perrier 36-38, rue Philibert-Hoffmann à Rosny-s/Bois.

Un élégant petit immeuble de 23 appartements dans un site résidentiel au cœur de toutes les commodités, à mi-chemin du vieux Rosny, du centre commercial de Rosny 2, des autoroutes A 3 et B 3 et de la gare de Rosny-Bois-Perrier. Livraison en cours - visite de l'appartement-modèle décoré, les mercredi de 14 h à 20 h et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

cervi 20 rue Chauchat Paris 9e 247.13.22

LES CARLINES DE COMBLOUX

A 4 KILOMETRES DE MEGEVE

Orientées face au Mont-Blanc, les Carlines de Combloux offrent une architecture traditionnelle de type chalet. Duplex. Mezzanine, charpente apparente, chaque appartement a ses particularités. 12 appartements, du studio au 4 pièces, pour que chacun s'y plaise.

PRIX FERMES ET DÉFINITIFS

RENSEIGNEMENTS : à Paris, 33, rue Brongniart, 92310 SEVRES. — Tél. 626-18-42

Sur place : Mont-Blanc Immobilier Combloux, tél. : 58-60-94

15e - DUPLEIX 53, rue ROUELLE dans petite résidence, standing de 6 étages privés **3 APPTS DE 4 PIÈCES** Clés en main. Vis. tous les jrs sauf mardi, 14 h. 30 à 19 h. SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris. Tél. : 874-49-32

SAINT-MANDÉ 18, av. FOCH 5 Pièces - 147 m2 4 Pièces - 124 m2 PARKINGS **Tél. : 873-24-08**

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc Imm. 6 ét. pierre de taille. Confort. Tout électrique STUDIO AU 5 PIECES Balcons ou terrasses PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 11 h.-18 h. sauf mardi ou GECOM - 747-59-50 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

Près VERSAILLES - BUC Ds parc 4.000 m2, rue L.-Blériot, immeuble de 20 appts. Visites : samedi et dimanche. Promoteur BERNARD, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

immeubles

EXCEPTIONNEL

A vendre dans ville portuaire - Plein centre CHARENTE-MARITIME

Immeuble 12 étages, plein rapport de 78 appartements, vue sur mer et parcs, construction de premier ordre par constructeur décédé Héritiers vendeurs.

S'adresser au no 577 « LE MONDE » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

appartem. achat

GEFIC CTI Recherche pour clientèle 16e ou Neuilly, appts 3 à 5 pces. Tél. : 296-10-51, Mme RENARD.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e - T. 566-00-75, rech., PARIS 15e et 7e pr bons clients, appts ttes surf. et imm PAIEMENT COMPTANT

Professeur Université recherche Appartement 6/7 pièces PARIS ou banl. Sud - Tél. : 253-42-22

Part. à Part. achète Studio ou 2 Pces, cft, Paris ou porte de Paris, dans immeuble P. de T. Agence s'abstenir. Ecr. no 6.460, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

échanges

20e, imm. réc., 5 P., tt cft, 600 F + as le 6e, 3 P., cft, 150 F/m., contre 6e-7e, 3-5 P., loyer anc. Téléphone : 544-01-94.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-15e, Le Valmont, 57, rue du Théâtre. Dépêchez-vous, il reste : 7 stud., 10 deux pces, 4 trois p., cuis. équ. Tél. et park. à la demande, loc. sur pl., ts les jours, de 10 h. à 19 h. Tél. : 578-83-66.

ITALIE 3 p. exception. 90 m2 + 50 m2 terrasse, soleil calme, tél., park., directement ss agence, rep. justif., loyer 1.800 F + charges. Tél. 589-26-89

17e ENTRE MAILLOT ET CHAMPERRET

FIN de COMMERCIALISATION IMMEUBLE NEUF STANDING

Sans frais ni commissions

DUPLEX 6 PIECES : 140 m2 vue panoramique sur tout Paris. Soleil, silence, confort total. 5 PIECES ...... 111 m2 4 PIECES 97 m2

Tous appts avec plusieurs bains équipés, coiffeuses et armoires de beauté. Très nombreux rangements : penderies, tiroirs à lingerie. Vastes cuisines : éléments, grands éviers inox, tous rangements, hottes aspirantes, v. o., interphones, portes palières blindées.

INSONORISATION ET ISOLAT. THERMIQUE EXCEPTIONNELS LABEL CFT. ELECT. TOTAL

Tous apparts avec tél., cave, 2 garages.

Dernière semaine commercialisation sur place. MARABEL S.A. Tous les après-midi, 14 h. à 18 h., sf dimanche, entrée : 71, rue BAYEN.

Région parisienne

Propriétaire loue, Pantin, très calme, studio nf 26 m2, cuis. séparée, s. de bns, cave, park., 900+183, charges. Tél. heures repas : 929-87-20.

BOULOGNE Pr. bois MAISON bourgeoise - Belle décoration Gde récept. 4 ch. 3 bains. Gar Téléphone. 6 000 F. — 969-91-00.

Part. loue appt neuf, 3 p., gar., pr. R.E.R. St-Maur. 1 400 F + ch. Tél. apr. 19 h. - 283-09-09.

Province

Pour votre retraite, Pour vos vacances - A l'année, comme maison de campagne louez un petit appartement, grand confort, dans un grand parc à L'ERMITAGE DU MOULIN d'IVRY-LA-BATAILLE (27). Tél. : (32) 36-44-50.

locations non meublées Demande

Paris

J.F. ch. gr. studio ou 2 p., salle de bains, quart Bastille ou Roquette. Max. : 900 F. Tél. : M. Troncy 246-82-47 poste 813. Agence s'abstenir.

Part FONCTIONNAIRE ch. : 2 pces, cft, 50 m2, immeuble ancien, rep. accept. 328-24-13.

Région parisienne

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE Prox. TOUR PART. Bel appart. 80 m2, lumin., meubles anciens provençaux, 4e et., ss asc., gd livg, 2 ch., s. de bns, tél., cuis. équip., ch. cent. indiv. gaz. 2.500 F/mois. Pour tous renseignements : 222-05-14

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. - Tél. 577-54-04.

fonds de commerce

VOUS VOULEZ VENDRE COMMERCE ou BOUTIQUE Nous pouvons vous aider efficacement. - POINT 8000 522-22-00 834-09-24.

A vendre, LYON, mag. Fleurs, ent. rénové, sur 2 niveaux. Tenu 16 ans, Quart. pleine exp., bon C.A., prix intér. Ecrire no 8.606 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - 9e.

BD SAINT-GERMAIN Gros passage RESTAURANT 110 places Aff. direction. Bel agencement, style 1900 - C.A. important. Tél. : 603-60-08 ou 602-95-58 après 20 h.

Restaurant Nouvelles-Hébrides 2 salles, style hutte tahitienne. Bail 3, 6, 9 renouvelable. Clientèle locale, touristique. 400.000 F. - LA HOTTE VILA Nouvell.-Hébrides, ou t. 344-57-44

locaux commerciaux

42-44, R. PARADIS (10e) A VENDRE en copropriété + de 6.000 m2 libres et occupés. Gds locaux cciaux, appartem., boutique libre. S/rue. Très bel immeuble pierre de taille. Px exceptionnel très étudié. Pr vis. réception bureau vente s/place ts les jrs 10-12 h et 14-17 h. 30.

bureaux

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Locations. Sans pas de porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

8e Proximité Saint-Augustin dans immeuble gd standg **A LOUER BUREAUX 293-62-52**

9e CADET, pptaire vend ensemble de bureaux : 260 m2 compren. : r.-de-ch. + 1er ét. Divisible 100 + 160 m2, rénové ou à rénover suivant conven. Prix très intéressant si réalisation rapide - 224-48-00

pavillons

LE VESINET, résid. charmant pav. sur 2 niveaux, tt cft. Etat impeccable. Jardin ensoleillé. Prix : 550.000 F. S.A. H LE CLAIR, 55, rue Foch. CHATOU - 976-30-07.

(91) IGNY, par. vd pavillon F5, 105 m2, tt conf. 410 m2 jardin. 400 000 F. - Tél. : 941-30-27.

MEUDON Solide pav., séjour + 4 p., cft. jard., 530 000 F. C.B. 027-41-75.

VAL LOIR Région Vendôme MAISON, r.-de-ch., cuis., 3 Pces, 1er : 4 P. tt cft gar. s/1 380 m2 terrain parfait état. 310 000 F. IND. VENDOMOIS 41 - VENDOME. (54) 77-35-91

MAIS VILLAGE Mairie PLESSIS-ROBINSON environ rustique, très calme constr. très saine 105 m2 sol 5 P., cuis. rénover, vaste gren. amén. grange, gar. SPECIAL 2 familles. 280.000 avec 56.000 F. **ACO** 15, av. Jean-Moulin, Paris 14e, 542-98-37 et 98-81

SARTROUVILLE, 12' gare St-Lazare, spacieuse maison sur 500 m2 terrain, gd living, 4 ch., s. de bains, 2 s. d'eau, s. de ping-pong. Prix 480.000 F + petit crédit foncier - Tél 962-51-27

THIAIS-CHOISY - Pavillon 1975 7 p., cuis. équipée, 2 bains. Gar. salle jeux, atelier, cave, jardin. Av. 150.000 F compt. 684-41-12

maisons individuelles

A 5' gare de **CHANTILLY** 25' de PARIS-NORD

LE HARAS AU BOIS

19 VILLAS INDIVIDUELLES, gd standing Dans PARC BOISE CLOS DE MURS Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2 clôturé

PRIX FERME, à partir de 576.000 F clés en main

Renseignements : **DEVIQ** place de la Gare CHANTILLY Tél. (15) 4-457-12-02, ou s/place C.D. 909, route de Gouvieux Samedi et dimanche, 14 à 18 h.

maisons de campagne

AUVERGNE Rég. LAC, Ski. mais. tt confort. gd sél. rustiq. 4 chbres, grenier, ss-sol, terrasse, terrain 390 m2. 150.000 F. Téléph. (73) 21-91-11, dem. le 39 à Saint-Genès.

LANGUEDOC - ROUSSILLON Au cœur des CORBIERES (45 km de la mer), ancienne MAISON DE MEUNIER avec ses 2 moulins dominant village typique. Vue étendue. 145.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 BERGERAC Tél. : (53) 57-53-75 (Docum. avec photo sur dem.)

CEVENNES. A vendre maisonnette vacances 25 m2, confortable, meublée, source, cab toil., terrasse, remise, wc, éclairage gaz, 11.000 m2 arborisés. Accès direct à rivière non polluée. Piscine naturelle. Villages à 2 km., mer à 100 km. Prix : 154.000 F. Albert BAUMONT, 1816 Chailly Vaud (SUISSE).

Part., propr. 50 km. Paris RN 1, jard. 3.000 m2, chem., pltre app., tél., 2 ch., gd liv., loggia, tt cft, 300.000 F. 227-70-25, après 20 h.

fermettes

FERMETTE au BORD du LOIR 2 h. de Paris vers Sud-Ouest Bâtiment 33 m long, 7 pièces princip., grenier, atelier, gar. four à pain, cheminées, poutres appar. Eau, électricité. Arbres fruitiers sur terrain 1.600 m2 bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par part. Agence s'abstenir. - 270.000 F. Téléph. propriétaire : 283-61-95.

1 heure Autoroute Sud **RÉGION COURTENAY** Belle fermette à restaurer 300 m2 bâtis. Gros-œuvre et toiture impeccables. Eau. Electricité. Terrain 2.500 m2 - Px 170.000 F. Visite tous les jrs polaire AGENCE CENTRALE Grand-Place 45320 COURTENAY Tél. : 15 (38) 95-42-74

manoirs

VENDOMOIS : gentilhommière XVIIIe S. tt cft. Pet. communs Parc clos 1.500 m2

PROX. RENNES : rare domaine 40 h. libres, av. petit château Part. et Parc, étang, bois. Rég Dinan-Saint-Malo : propr. malouinières, manoirs XVIIIe S. Beaux parcs.

VIRE (14) : domaine 45 ha Libre av. mais. de maître. Très bon état. Plusieurs autres propriétés dans l'Ouest.

Forêts et Manoirs de France, 35500 Vitré T. (99) 75-22-43

chalets

PARTIC VEND CHALET, LA BRESSE (Vosges), prox. imm pistes de ski. tt cft, sél., 3 ch., cuis. 2 S. de B., 350.000 Tél. : (87) 04-22-13. R. Marcellini, 75 r. Ronsard - 57000 MERLEBACH.

forêts

SOCIETE TRANSACTION recherche pour clients toutes forêts, toutes superficies, toutes régions. Ecr. HAVAS - LYON - no 5.117.

chasse-pêche

CHASSE SOLOGNE VIVE EN GIBIER

TERRITOIRE REPUTE 580 ha - 8 étangs de 20 ha

Tableau 1975 :
- Gros gibier : 10 pièces.
- Petit gibier : 2.000 pièces.

Tableau 1976 :
- Gros gibier : 15 pièces.
- Petit gibier : 3.000 pièces.

Actions disp., plus. formul. poss.
- Act. compl. gros et pet. gib.
- Act. canard : juil., août, sept.
- Act. gr. gib. : toute l'année.
- Act. gr. gib./nuis. : fin sais.

Repas pris au R.-V. Tr. b. amb. Mauvais couch., « viandards » s'abstenir

Le soir : tél. au (39) 81-52-22. Dans la journ., tél. (39) 81-08-03.

villégiatures

SITIA (Crète), petite villa à louer avril à octobre, 4-6 pers. 2.000 à 1.300 F selon les mois. Michèle ARSAC, 37, r. Ch.-Gounod, 92500 Rueil-Malmaison.

CORSE, 6 KM. BONIFACIO, 250 m. bd de mer, entier. priv., à louer gde mais., 4 chambres, living, 2 salle d'eau, cuisine, 3 ha de terr., juin, juillet, août, septembre. Ecr. Agence HAVAS 06011 NICE Cedex réfèr. 0.266.

CABOURG, A 200 KM D'AUTOROUTE DE PARIS.

Cap Cabourg Les pieds sur la plage

Résidence exceptionnelle dans un site unique. Jardin intérieur. Garage en sous-sol. Du studio 27 m² au 6 pièces 106 m². Grand standing de 141.700 à 420.000 F. Livré été 77 (1re tranche) et 4e trimestre 78 (2e tranche). Facilités de paiement. Bureau de vente sur place.

Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, votre documentation sur Cap Cabourg MCC

Nom ______
Adresse ______
______ Tél. ______

Jacques Ribourel S.A. 120 Champs-Elysées - 75008 Paris - Tél. 256.00.90.

DEAUVILLE, ENTRE LE PORT DES YACHTS ET LA GARE.

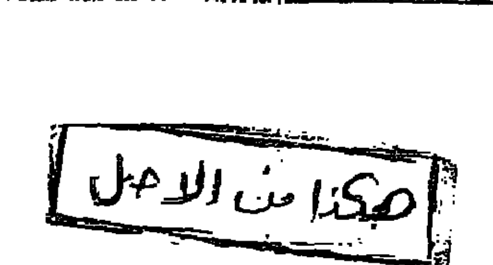
LA DEAUVILLAISE

Plein sud. Belle construction normande. Grand standing. Studio de 26 à 40 m² ; 2 pièces de 31 à 70 m² ; 3 pièces de 50 à 79 m². Prix moyen : 5.200 F le m². Livré Pâques 78. Bureau de vente sur place : Tél. (31) 88.67.88 et : 198 bis avenue de la République à Deauville. Tél. (31) 88.77.35.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part votre documentation sur "La Deauvillaise". MD

Nom ______
Adresse ______
Tél. ______

Jacques Ribourel S.A. 120 Champs-Elysées 75008 Paris - Tél. 256.00.90.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

propriétés

BORDE sur ruisseau bel mais. briarde, sél., grde salle rust., cheminée, pout. chêne, salon, bar, 2 ch., bains, cft, gren., cave, gar. s/gd jardin clos murs, prox. autor. A 4 sortie Montreuil-aux-Lions. L.C.M. 14, pl. Marché, Meaux 434-01-66 ou 887-43-40

Bourgogne, prox. Beaune, tr. beau chalet dominant le val de Saône, 5 chbres, salon, S. à M., cuisine, S. de B., cellier, atelier, salle de jeux, terrasse, jardin paysagé, verger, garage, piscine 15 × 5 m., l'ensemble 4.200 m2. Prix 520.000 F. Téléphone : 21-12-61 (80).

EST - 175 KM. Lac du DER (5.500 ha), VASTE PROPR. BOURG. cft, nombr. dépen., 3,5 ha, rivière, étang, vergers, bois. Px de rapport. Téléphone 899-79-23.

ENGHIEN BORD DU LAC Splendide propriété 600 m2 habitable : hall réception 180 m2, 12 chambres, 3 bains, 6 toilettes, maison gardien, jardin 1.200 m2, berge, très bon état. PLAÇOR. - 989-60-60

TOURAINE - 12 KM. TOURS, sortie bourg, fournisseurs maison rurale, plain-pied, R.-de-C. : 4 Pièces, poutres, salle de bains, 2 wc, chaufferie au mazout ; 1er étage : 2 chambres, douche, grenier, eau courante, téléphone, garage, atelier, serre, jardin de 2.000 m2, caves dans le roc : 400.000 FRANCS. Ecrire à M. CATHERINE, 37360 Rouziers-de-Touraine. Téléphone : (47) 55-56-14.

ANDRESY, 30' St-Lazare, prop. impecc., tt cft, 180 m2 habit. + beau gren., 1.000 m2 jard., dép. EXCEPTIONNEL : 650.000 F. VIOLA, Andrésy. Tél. 974-71-47.

Pptaire vend à GADENCOURT 4 km PACY-SUR-EURE (27) **FERME DE CARACTERE AMENAGEE** 2 corps de bâtiment, 8 pièces + dépendances, jardin, tennis, bordée par rivière. 650.000 F., long crédit. Sur place samedi, dimanche, lundi, 38, Grande-Rue à GADENCOURT. T. (32) 36-96-07 ou à Paris : 589-77-77

Rech., URGENCE, pour exproprié propriété caractère, région Ouest, 5-6 P., cft, même relatif, gd terrain souhaité. Disponibilité 800.000 F. Paiem. comptant. PACY-SUR-EURE 16 (32) 36-95-09 **VALDEUR** Chaignes, Route Nationale 13

Broué, 65 km ouest, tr. b. Ppté 5 P., bs, wc, tt cft, 2.500 m2 : 550.000 F. Tél. (15-37) 64-20-38.

Vd maison et terrain région BAGNOLES-de-L'ORNE. 043-33-49

40 km. Clermont, 17 km. Vichy, sur 2,5 ha, maison de maître Napoléon Ier, 8 P., 2 S. de B., chff. centr., état impec., mais. de gardien 4 P., dépendances, parc, potager, verger, pet. bois. Px 1.200.000 F. Ecr. M. Dupuis, 33, r. Cotepet, 63-Clermont-Ferrand ou Tél. au : (73) 93-25-63.

LE VESINET. Part. vd propr. près R.E.R., 9 Pces, 1.500 m2. Agence s'abstenir. T. 976-08-98.

Partic. cède MOULIN XVIIIe s., 8 km. Orléans, parc 1 ha, beauc. caract., amén. luxueus. Ecr. à : HAVAS Orléans, no 20.351, q. t.

domaines

Rech. domaine 200 à 400 hect., culture blé et betteraves, non habité, pour exploitation personnelle. Ecrire DELON, 56, avenue Saint-Lambert. — 06 NICE.

villas

PLESSIS-ROBINSON Mais. neuve, architect. tr. orig. 6 p.+chbre serv., 2 bns+dche, gd sél., chemin., terr. barbecue, s. jeux, buand., gar., jard., vue. Sam.-dim. 10-19 h. 46, r. Progrès.

VOISINS LE BRETONNEUX Villa plain-pied, type « Chèvrefeuille » séjour, 35 m2 + 3 ch. tt conft, cuis. amén. Gar. 2 voit. Px 475.000 F. Tél. 907-51-95.

ST-LAMBERT (78), belle villa réc. 175 m2, 4 ch., s. d bns + salle d'eau, séj. dble, avec terrasse, tt cft. Grenier amén. Gd terrain. Px : 650.000 F. Tél. : 907-51-95.

CHEVREUSE ds résid. boisée. Villa réc. 7-8 P. 2 bns, 2 gar. Chem. 680 m2, 630.000 F. Tél. 052-19-67.

VERSAILLES (gare Chantiers) Route de Buc. Mais. 8 Pces, 1930, meulière, jard. 400 m2, parf. état. 710.000 F. 460-14-53.

PARC DE SCEAUX S/650 m2 de pelouse, impeccab. Villa, hall, séj. dble s/terrasse sud, cuis. équipée, chambre de service, w.-c., vestiaire. 1er ét. 4 chbres, 2 s. de bns, gd ss-sol, gar. 2 voitures, salle de jeux. 1.250.000 F. — ERBE : 702-71-01.

VAUCRESSON. Plateau. Maison (1930), 200 m2 habitab., séjour, S. à M., cuis., 4 ch. + 2 ch. de serv., 2 S. de B., 1 dche, calme, terrain 1.400 m2. Prix 1,050.000. J.M.B : 970-79-79.

ENVIRON 20 KM GRENOBLE 600 m. alt., 13 km station, part. vd villa (construct. neuve) ds un cadre sauvage s/13.000 m2 de terrain, 11 pces + cuis. + 2 s. de bains + 7 sanitaires + 3 wc + garage. Px 600.000 F. Tél. (76) 89-41-62 apr. 19 h.

VESINET proximité gare charmante MAISON ANCIENNE 1870, salon s. à manger, 3 chbres + 2 pces aménageables, confort, beau JARDIN DE 500 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

Prox. VERSAILLES, tr. belle villa s/1.100 m2 terrain, superf. habitab. 220 m2 en 1 rez-de-ch. + 1 étage, salon, s. à manger, 3 chbres, 1 s. de bns, 1 s. dche. Impeccable. 780.000 F. Cab. CHESNEAU - 950-14-07.

RUEIL RESIDENTIEL récept. + bureau + 6 ch., gar., jard. 1.100.000 F TTC. Exclus. Caillaut. 772-42-31

PRES ST-GERMAIN-en-LAYE, 6 km. R.E.R., cadre except. vie état futur achevem. (frais 2 %) lux. VILLAS gd stand. 170 m2 habit. récept. 48 m2, 5 chbres, jard. 500 à 800 m2. Agence Gare Saint-Germain. - 973-77-77

CHATOU RESIDENTIELLE 500 m. R.E.R. VILLA RECENTE en rez-de-ch. récept., 4 chbres, 2 bains, chbre de serv., gar., confort. Jardin AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

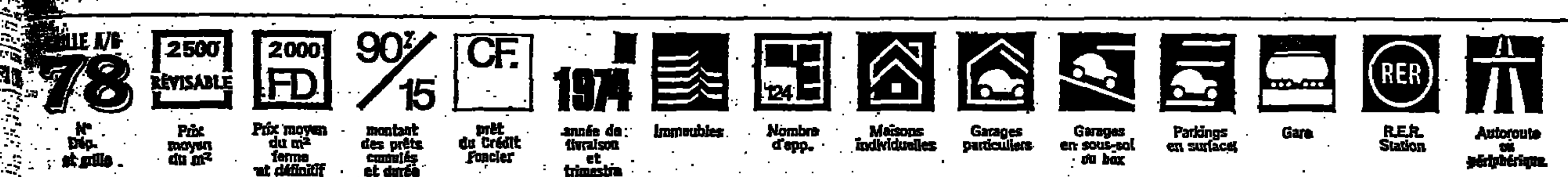
Vds, ds vill. 50 km. Montpellier, mais. avec terrasse, 6 P., gar. Tél., après 19 h. (16-67) 75-22-80.

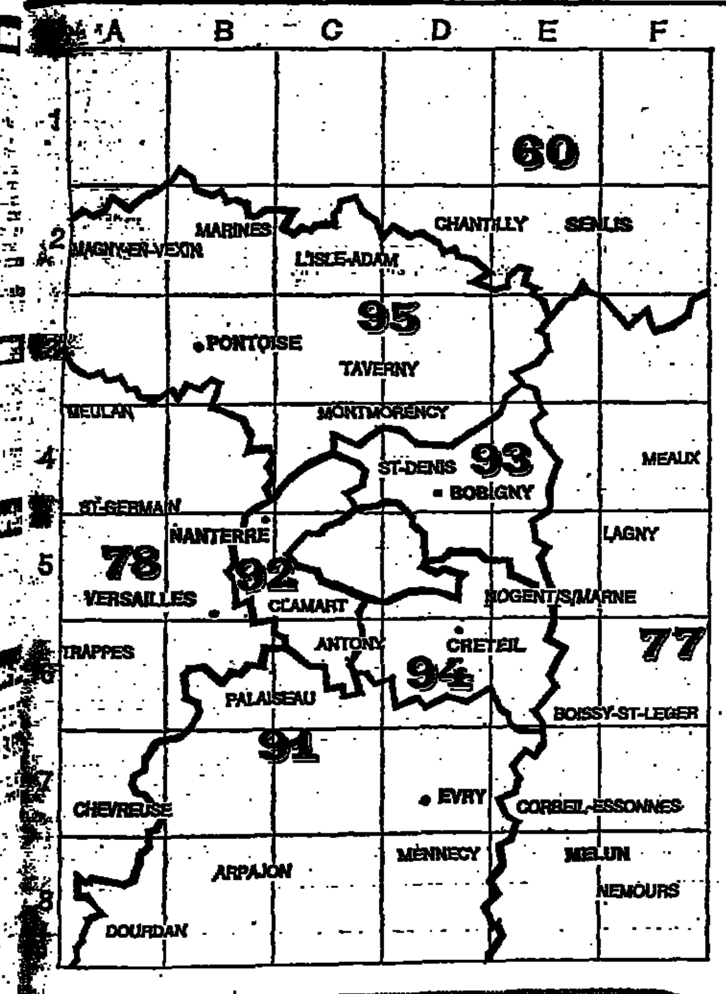
terrains

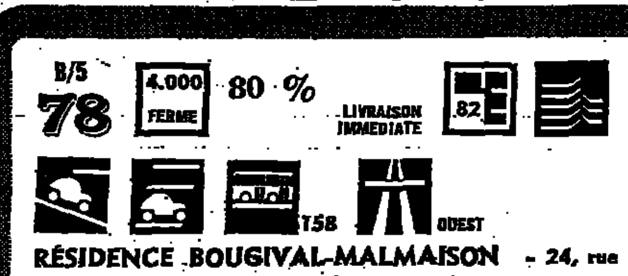
SAINT-GRATIEN PRES ENGHIEN RESIDENTIEL, CALME. 730 m2 20 m. faç. 270.000. 989-31-74.

Près DIEPPE (76) sur Falaise, BEAU TERRAIN boisé 3.600 m2 à construire, viabil., clos, calme. 75.000 F. B. LENOIR, 22, r. Jean-Moulin, 93100 Montreuil. 857-75-30.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.



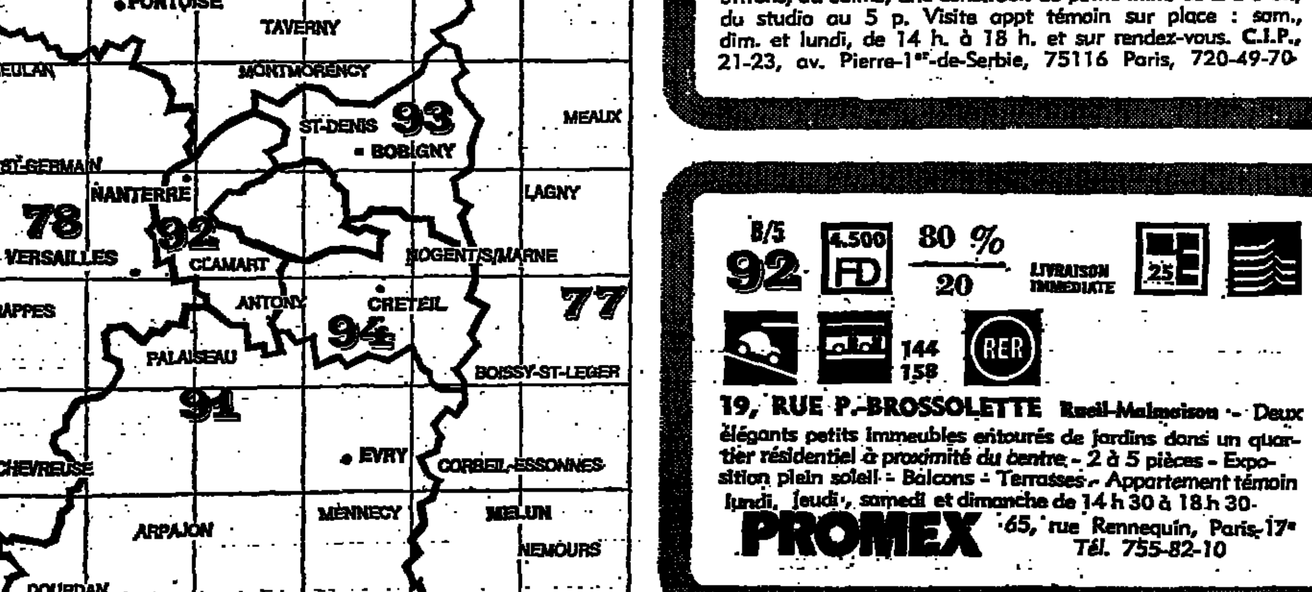




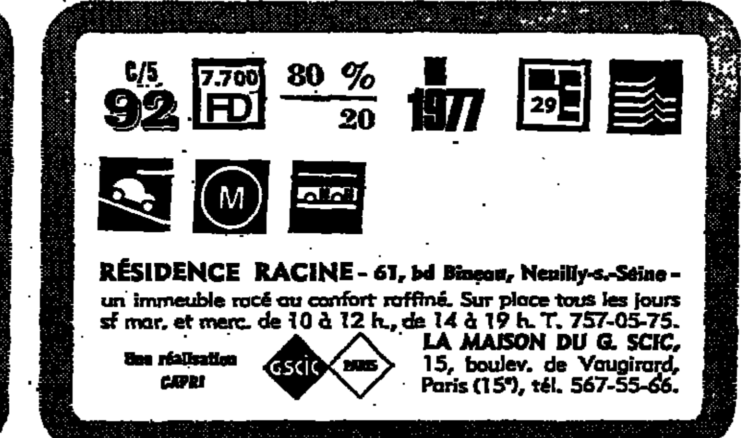
RÉSIDENCE BOUGIVAL-MALMAISON - 24, rue Yvan-Tourguenieff, Bougival - Dans magnif. parc boisé avec piscine dominant la Seine, en retrait de la R.N. 13, nous vous offrons, au calme, une construct. de petits imm. de 2 à 3 ét., du studio au 5 p. Visite appt témoin sur place : sam., dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. et sur rendez-vous. C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70



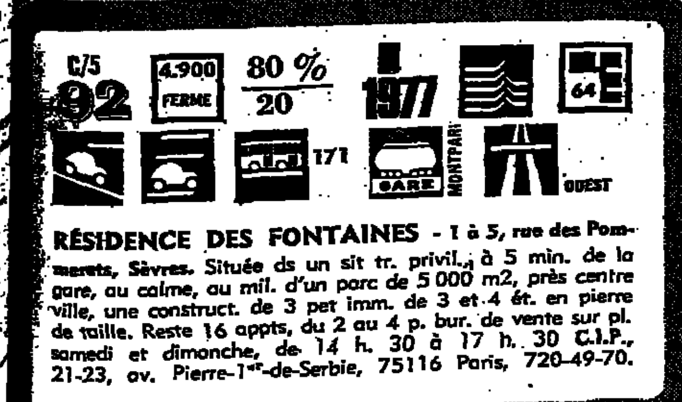
LE PARC DE LA MAYE - 17, av. de la Maye, VERSAILLES - Près du Chesnay résidentiel. 3 petits immeubles ds un parc de 6.000 m2. Grandes Terrasses. Jardins privatifs. Du sud. au 6 p. Bur. vte s. pl. lundi, jeudi, vend. a.-m., sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 19 heures, tél. 954-06-07. SPEI. Réalisation IMMOGAN SPEI, 14, av. F.-Roosevelt, Paris (8e).



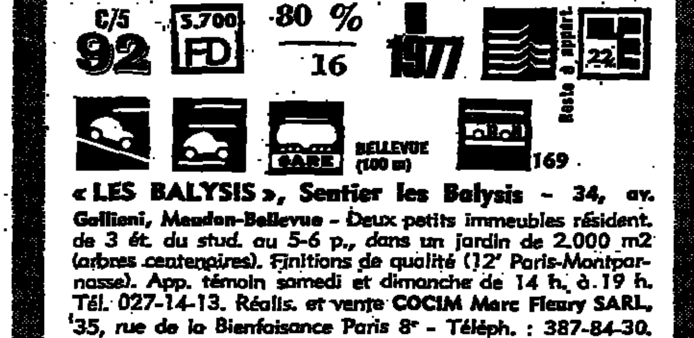
19, RUE P.-BROSSOLETTE Rueil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre - 2 à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h 30. PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



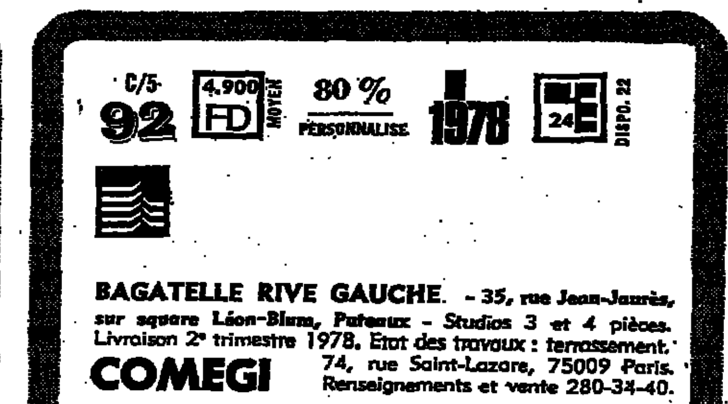
RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - un immeuble racé au confort raffiné. Sur place tous les jours sf mar. et merc. de 10 à 12 h., de 14 à 19 h. T. 757-05-75. Une réalisation CAPRI. GSCIC. LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.



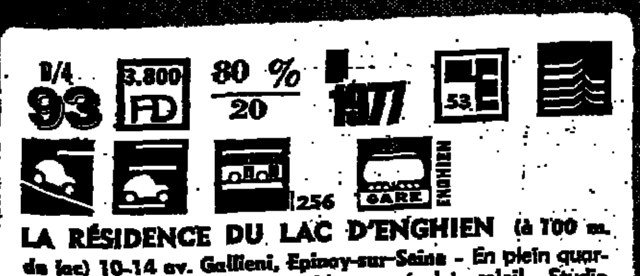
RÉSIDENCE DES FONTAINES - 1 à 5, rue des Pommerets, Sèvres. Située ds un sit tr. privil., à 5 min. de la gare, au calme, au mil. d'un parc de 5 000 m2, près centre ville, une construct. de 3 pet imm. de 3 et 4 ét. en pierre de taille. Reste 16 appts, du 2 au 4 p. bur. de vente sur pl. samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 17 h. 30 C.I.P., 21-23, av. Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, 720-49-70.



« LES BALYSIS », Sentier les Balysis - 34, av. Galliéni, Meudon-Bellevue - Deux petits immeubles résident. de 3 ét. du stud. au 5-6 p., dans un jardin de 2.000 m2 (arbres centenaires). Finitions de qualité (12' Paris-Montparnasse). App. témoin samedi et dimanche de 14 h. à 19 h. Tél. 027-14-13. Réalis. et vente COCIM Marc Fleury SARL, 35, rue de la Bienfaisance Paris 8e - Téléph. : 387-84-30.



BAGATELLE RIVE GAUCHE. - 35, rue Jean-Jaurès, sur square Léon-Blum, Puteaux - Studios 3 et 4 pièces. Livraison 2e trimestre 1978. Etat des travaux : terrassement. COMEGI 74, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Renseignements et vente 280-34-40.



LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 m. du lac) 10-14 av. Gallieni, Epinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel, élégant immeuble exposé plein soleil - Studio à 6 p. - Balcons - Livraison Printemps 77 - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dim. de 14 h 30 à 18 h 30 PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10

« Le Monde Immobilier » *est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.*

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Libres opinions

La publicité responsable

Par R. PUEL DE LOBEL (*)

EN un moment où les principes qui paraissent les plus marmoréens subissent les coups de boutoir d'une contestation multiforme *venant de tous les horizons, dans ces temps où les hommes* doutent qu'ils aient encore quelque mission à accomplir sur cette terre et où les nations s'interrogent sur le rôle qu'elles pourraient jouer encore, soit que l'évanouissement de leur grandeur d'antan les pousse au découragement, soit que le déclin de leur influence les rende amères et désanchantées, rien n'est plus réconfortant, pour les individus comme pour les collectivités, que de découvrir, serait-ce après les avoir inventés, les responsables de tant de *mutations inattendues, de tant de renversement imprévus, de tant* d'évolutions incontrôlées et choquantes.

Ainsi, certains dénoncent le capitalisme sordide, tandis que d'autres évoquent *la sclérose du collectivisme*, et *les intégristes* crient haro sur les progressistes, tandis que les libéraux stigmatisent les excès du réformisme.

Mais si, dans quelque assemblée composite, on s'efforce de découvrir un bouc émissaire, la publicité est là, avec son aura chatoyante, avec ses habits de lumière, mais aussi d'artifice, pour que s'entendent à ses dépens ceux que, par ailleurs, tout divise.

⁂

La publicité, ses grands prêtres pontifiants, ses clercs danseurs de pavane, ses enfants de chœur chamarrés, chevelus et fébriles, *ne sont cependant pour rien ni dans la crise de l'énergie*, ni dans l'escalade de la démagogie magistrale ou parentale, ni dans la *faillite* des Eglises, ni dans la dégradation de la moralité publique et privée.

Ce n'est pas la publicité qui inventa la pilule, qui orchestra la pollution des rivières et des rivages, qui équilibra la terreur atomique, qui incita les homosexuels au mariage, qui souffla pour l'attiser la flamme de la contestation estudiantine, qui désacralisa les institutions familiales ou républicaines.

Cependant, à force d'avoir mis tant de zèle à voler au secours de la victoire, la publicité se voit submergée par des vagues dont elle n'a ni prévu ni créé les effets. Sans doute prétend-elle être au service du développement de notre société libérale, mais être au service n'est pas être aux ordres, sauf pour des domestiques.

En effet, serait-ce faire œuvre constructive que de substituer à une échelle des valeurs humaines que l'on mit plus de vingt siècles à définir l'obsession d'un eldorado latitudinaire que tout un chacun *devrait, paraît-il, pouvoir atteindre en toute nonchalance ? que* d'installer dans un inconfort permanent des classes entières de consommateurs en leur présentant comme essentielles à leur bonheur et à leur dignité des acquisitions futiles et irresponsables ? que de trahir sa mission en acceptant de devenir les thuriféraires des situations acquises au lieu que de prétendre à la construction des valeurs de demain ?

Combien de temps enfin la publicité, qui de nos jours pourrait *devenir la conscience de l'économie libérale, va-t-elle se contenter* d'en être la majorette, déjà fatiguée ?

Anesthésié par un trop long bonheur qu'il peuplait d'envies, notre *monde moderne défaille de ne plus croire en lui ; plus que jamais,* dans sa nuit, il a besoin de phares pour se diriger et continuer d'espérer.

Pourquoi ne serait-ce pas aux publicitaires de partir en croisade en faveur de la prise en considération, à tous les niveaux de la hiérarchie des responsabilités, des merveilles de la prospective que beaucoup connaissent, mais dont si peu se servent ?

Parce que la publicité est de l'information, et qu'une analyse *rigoureuse des éléments constitutifs de cette information doit pré*cisément permettre d'en projeter les lumières vers l'avenir, il lui appartient, comme à tous les autres moyens d'expression destinés *au public, de respecter celui-ci et d'avoir comme souci permanent* et particulier d'être bien comprise pour être bien admise par les jeunes générations qui sont l'avenir. Sans déchoir de sa mission, la publicité ne doit rien apprendre ou suggérer qui ne soit digne de ceux qu'elle prétend convaincre et des espoirs qu'ils portent. Pour mériter de continuer à jouer son rôle, la publicité doit se considérer comme le vecteur par excellence d'une meilleure intelligence et d'une meilleure compréhension entre les hommes. Sans cette vocation humaniste, la publicité *prendrait* tous les *risques, par* dégradations démagogiques successives, de se voir *reléguée*, dans l'histoire de l'économie, au rang d'une pernicieuse imposture.

⁂

Les *publicitaires ont aussi à savoir qu'en prétendant*, à juste titre, être des conseillers d'avenir, comme les médecins et les avocats, ils exercent une profession libérale et, comme eux aussi, ils *sont astreints aux dures exigences de la liberté, au premier* rang desquelles la liberté de conscience, qui devrait impliquer une indépendance totale à l'égard des groupes d'intérêt, qu'ils soient économiques, politiques ou, *évidemment*, journalistiques.

Mais, si les professions libérales ont leurs contraintes, il est des privilèges qui leur appartiennent en propre, comme celui pour un praticien de pouvoir refuser à un patient de déférer à ses demandes exorbitantes, ou celui pour un défenseur de renoncer à plaider une cause qui lui semblerait méprisable.

Substituer aux envies de machines à consommer des ambitions humaines justement informées, permettre aux hommes de diriger *leurs entreprises en fonction d'un avenir et non d'une boulimie de* l'instant, participer à l'élaboration et à la réalisation d'une politique économique à long terme : tel est le défi publicitaire de notre temps.

Pour le publicitaire, c'est faire son simple devoir de conseiller que de s'imposer de ne rien recommander qui ne puisse s'inscrire dans le cadre d'un *développement* généralement bénéfique pour la société des hommes, et non pas singulièrement ou sporadiquement avantageux pour des individualités égocentriques qui peuvent être, sous la pression de l'instant, obnubilées par les seuls intérêts immédiatement percepubles.

Aujourd'hui, la mission de la publicité est plus encore de concourir, avec tout son savoir-faire, à préparer un avenir possible pour l'homme que d'accélérer un processus de consommation sauvage dont chacun sait qu'à terme il ne peut être qu'aliénant, voire suicidaire.

Dès qu'ils le décideront, les publicitaires, eux qui trop souvent n'ont été que les mercenaires de l'économie, pourront en devenir les aristocrates.

Ce jour-là, parce qu'elle aura su être ambitieuse, la publicité sera vraiment devenue responsable.

(*) Président-directeur général de l'EDIP publicité.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le « boom » sur les prix du café vide les stocks du Brésil mais remplit ses caisses

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La fièvre du café.. Au dix-neuvième siècle, elle a fait la richesse des planteurs de *Sao-Paulo* et engendré des fortunes qui ont servi à amorcer l'industrialisation du Brésil. Après *des décennies* de production en dents de scie, et une crise qui obligea dans les *années 30 à brûler* les grains dans les chaudières des locomotives pour soutenir les cours, la fièvre a repris.

En deux ans, les prix ont quintuplé. Hier encore abondant, le café risque de se faire rare l'an prochain. L'affolement gagne les marchés des matières premières et les ligues de consommateurs des Etats-Unis, qui ont entrepris de boycotter le produit. Le gouvernement de Brasilia, qui se demandait comment combler le déficit de son commerce extérieur, s'apprête à empocher la plus belle *recette que le café* lui ait jamais apportée : plus de 4 milliards de dollars, une somme qui lui permettra sans doute d'équilibrer sa balance commerciale cette année pour la première fois depuis 1973.

L'année difficile sera 1978

Ce que la presse brésilienne a appelé une cotation historique — 400 dollars le sac de soixante *kilos de café en grains* — est déjà dépassé. Le 1er mars, le sac valait 422 dollars à la Bourse de New-York. *Le 15 mars, il en était* à 487 dollars. Le 1er janvier 1975, six mois avant les gelées catastrophiques qui ont détruit neuf cent millions de caféiers, le tiers des plantations, et affecté au total 57 % des pieds, le même sac n'était coté que 96 dollars, un prix anormalement bas, si l'on en croit les autorités.

Les experts sont d'accord sur un point : la crise du café n'a fait que commencer ; les hausses ont été déclenchées en prévision d'une pénurie qui ne s'est pas encore produite, puisque les stocks ont permis de compenser la baisse de la production ; mais la crise se manifestera à coup sûr l'an prochain. « *C'est 1978 qui sera l'année difficile*, dit M. Baumgratz, directeur de la commercialisation à l'Institut brésilien du *café* (I.B.C.). *Jusqu'ici la flambée des cours n'a pas fait diminuer la consommation. Nous ne savons toujours pas à partir de quel seuil les prix sont insupportables pour les consommateurs.* »

Au milieu de beaucoup d'incertitudes, l'Institut brésilien du café a une certitude, mais elle est négative : « *A la fin de l'année*, assure M. Baumgratz, *l'Institut n'aura pratiquement plus de stocks. Or, dans le passé, ce sont nos stocks qui ont servi à régulariser le marché et ont été la meilleure garantie des consommateurs.* » La surproduction de café constatée après la guerre avait conduit, en effet, l'I.B.C. à stocker les surplus qu'il achetait aux deux cent cinquante mille planteurs du pays. En 1965, les stocks avaient atteint le niveau record de 65 millions de sacs. Ils n'ont cessé de diminuer par la suite, d'abord parce que la capacité de production a baissé, de nombreux planteurs abandon*nant le café au profit de cultures* considérées comme plus rentables, et aussi parce que des sécheresses et des gelées ont affecté plusieurs récoltes entre 1965 et 1974.

Mais l'I.B.C. n'est pas seul à emmagasiner des surplus. Les particuliers (planteurs, commerçants) le font aussi. En 1975, l'année des gelées, les uns et les autres avaient en stock 36 millions de sacs. L'Institut calcule que ces réserves, estimées à 7 millions en janvier, auront fondu à la fin de l'année : c'est lui, en effet, qui satisfait la plus grande partie du marché interne (6 millions de sacs chaque année). En outre, il fournit 2 millions de sacs par an aux fabricants de café soluble. En revanche, les particuliers disposeront alors d'environ 15 millions de sacs, selon les calculs de l'I.B.C., ou *de 11 millions*, selon les évaluations du secteur privé. Avant la récolte de l'année prochaine, ces stocks ne seront plus que de 6 ou 2 millions de sacs, selon le mode de calcul, probablement entre les deux, si l'on en croit un expert en la matière, M. José de Moraes Aranha, qui affirme : « *Jamais les réserves brésiliennes n'auront été aussi basses depuis vingt ans.* »

Le temps de laisser pousser les caféiers...

De telles estimations ne tiennent pas compte de calamités éventuelles. Si tout se passe bien, la récolte de cette année devrait être d'environ 15 millions de sacs, selon l'I.B.C. L'an *dernier, elle* avait été de 6 400 000, alors qu'elle aurait dû être de 28 millions. Il *faut trois à quatre ans pour que* les caféiers plantés après les gelées de juillet 1975 entrent en pleine production. C'est donc à partir de 1979 que le Brésil pourra cueillir à nouveau les 25 à 30 millions de sacs qu'il récoltait chaque année.

Les perspectives mondiales sont assombries par l'incertitude qui règne chez les autres grands producteurs. La Colombie, deuxième exportateur mondial, a souffert l'an dernier de sécheresses qui peuvent se répéter cette année. Dans certains pays d'Amérique centrale, les caféiers sont atteints par une maladie qui oxyde les feuilles. L'Angola a perdu la moitié de sa capacité de production en raison de la guerre civile. L'Ethiopie est dans la même situation. *Quant à l'Ouganda, on sait* ce que le comportement du maréchal Idi Amin Dada coûte à *l'économie, où la caféiculture oc*cupe une place importante.

Le département américain de l'agriculture a estimé que la production mondiale exportable pendant l'année caféière 1976 - 1977 serait de 44 millions de sacs. Or la consommation des pays importateurs est évaluée à 58 millions de sacs par l'Organisation internationale du café. Premier vendeur mondial, seul pays à disposer d'importants moyens de stockage et à posséder des réserves substantielles à la veille de la crise, le Brésil a dû déstocker beaucoup pour répondre à la demande du marché. En 1976, il a exporté 15 600 000 sacs, pris sur ses *réserves*, ce qui dépasse ses ventes des deux années précédentes. Il a gagné ainsi 2 400 mil*lions de dollars*.

L'I.B.C. espère limiter la vente de cette année à 12 millions de sacs, soit 20 % de la demande mondiale (alors qu'il satisfaisait auparavant plus de 30 % de cette demande). Une telle limitation est justifiée par la baisse des stocks. Néanmoins, le Brésil est parfois accusé de favoriser de cette manière la spéculation en cours.

« *C'est faux*, répond le directeur commercial de l'I.B.C. *La meilleure preuve que nous ne pouvons pas retenir les stocks à notre guise, c'est que les ventes de janvier et de février ont été de 3 millions de sacs, soit un million de plus qu'il en faudrait pour maintenir notre exportation de cette année à 12 millions de sacs. Certes, nous disposons de mécanismes financiers pour régulariser l'exportation. Mais nous ne pouvons pas la commander entièrement. Nous vivons dans une économie de marché où les particuliers sont libres de vendre ou de garder leur marchandise.* » D'ailleurs, beaucoup de planteurs n'ont pas les moyens de garder leurs stocks très longtemps : ceux-ci sont financés par les pouvoirs *publics* jusqu'à un certain niveau de prix. Au-delà, les producteurs doivent recourir aux banques privées, qui prélèvent des intérêts très lourds. Déjà, l'an dernier, le Brésil avait exporté 2 millions de sacs de plus que prévu.

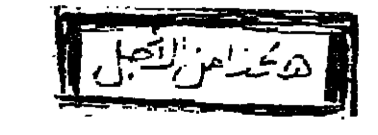
On a reproché aussi aux Brésiliens de sous-évaluer leur récolte pour favoriser la hausse et d'avoir renchéri excessivement leur taxe à l'exportation, ce qui a eu un effet inflationniste. Les Américains en poste à Rio-de-Janeiro ont fait, en effet, des évaluations supérieures à celles de l'I.B.C., aussi bien pour la cueillette de l'an passé que pour celle à venir. Dans les deux cas, la variation est de 2 à 3 millions de sacs.

« *Une telle différence*, disent-ils, *ne peut guère influer sur les cours.* » Ils estiment de même que la taxe à l'exportation prélevée par le gouvernement — et qui a quadruplé en un an — a accompagné et non stimulé l'emballement des cours. De 29 dollars par sac en janvier *1976, cette taxe* est passée récemment à 125 dollars. Les autorités affirment que *ce relèvement a été décidé dans* un premier temps pour ajuster les prix de l'arabica brésilien à ceux des cafés de Colombie et d'Amérique centrale. Aujourd'hui, le café brésilien est coté *nettement* plus *cher que ses concurrents*. Mais le pourcentage prélevé par les autorités reste encore inférieur à ce qu'il était, par exemple, en 1961, quand il correspondait à plus de la moitié du prix.

Les taxes prélevées par l'Etat servent d'ailleurs à reconstituer les plantations, donc à remédier la plus vite possible à la pénurie qui s'annonce. Les autorités affirment qu'un milliard de dollars a été consacré à la plantation de 600 millions de caféiers aussi productifs, en raison des techniques nouvelles, que les 900 millions de pieds perdus en 1975. Commencé il y a deux ans, le programme doit s'achever cette année et donner ses fruits à partir de 1978.

Si les Brésiliens ont toutes les *raisons de bénir une catastrophe* qui leur vaut une telle avalanche de devises, ils savent que celle-ci ne sera pas éternelle. « *Mais, de l'avis de tous les experts*, dit-on à l'I.B.C., *le café ne sera plus un produit bon marché, trop bon marché, comme il l'était avant.* »

CHARLES VANHECKE.



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une politique vivante pour l'emploi

Dans un premier article, M. Christian Beullac, ministre du travail, a fait le procès de ce qu'il considère comme des idées fausses sur le chômage (« le Monde » du 18 mars).

Nos sociétés se trouvent confrontées à une nouvelle situation de l'emploi. Elle résulte de nouveaux comportements sociologiques, de l'évolution de l'économie mondiale et de ses conséquences pour nous.

Pour viser le plein emploi il faut d'abord satisfaire à trois conditions :

— une politique économique combinant l'assainissement des structures et la stimulation de l'investissement et de l'exportation ;

— des ajustements *atténuant* les à-coups de la croissance mais ne secrétant pas eux-mêmes de nouvelles rigidités ;

— une volonté vigoureuse refusant *la fatalité* du déclin et s'inscrivant dans une perspective dynamique et ambitieuse.

S'en remettre à l'inflation et à ses conséquences pour régler l'emploi serait négliger notre monde sans frontières et la concurrence extérieure. *Le recours périodique* à des procédés brutaux de déflation, la dévaluation chronique, le refuge dans le protectionnisme

II. — Vouloir l'avenir

par CHRISTIAN BEULLAC (*)

seraient des expédients, rapidement désastreux pour l'emploi.

Le choix du gouvernement est fait. Le premier ministre a proposé les priorités : défense du franc, stabilité de la masse monétaire, maintien du pouvoir d'*achat*.

L'exigence de compétitivité ne s'élude pas. Elle appelle impérativement une inflexion sensible des coûts. L'opération d'assainissement, menée en profondeur, s'attache à éliminer les causes structurelles de l'inflation dans l'ensemble de nos circuits et de nos structures économiques ; les conditions de la concurrence, la progression des revenus, l'évolution des charges de la nation et de la Sécurité sociale.

Elle s'accompagne d'une action pour reconstituer le tissu industriel, selon trois axes principaux :

— Un soutien *sélectif* aux secteurs dont la capacité d'investissement est défaillante ou qui, atteints par la concurrence extérieure, sont contraints de se redéployer. Ces interventions préservent les emplois à l'exclusion de *toute action artificielle qui* ne ferait qu'en prolonger la précarité ;

— Un concours prioritaire aux *entreprises en expansion*, à une reconquête du marché intérieur et à une ouverture plus large sur les marchés extérieurs. Ceci par une politique souple et adaptée du *crédit et des aides aux investissements* orientés vers l'exportation ;

— Un allègement des formalités administratives et des charges pour permettre la création d'entreprises et d'emplois dans l'artisanat et *dans les* petites et moyennes entreprises.

Ceci donne tout son sens au terme « politique économique de l'emploi ». Nous voulons dire qu'il n'y a pas de recherche efficace du plein emploi qui ne s'intègre à la politique du *crédit*, à *celle* du financement des investissements, à la politique budgétaire. Elle prend en compte dans tous ses aspects, la recherche d'une meilleure utilisation de la capacité des hommes.

Une politique d'ajustement

La croissance, même si elle est *maîtrisée, s'accompagne de mutations* et d'adaptations de l'appareil de production. Les évolutions sociologiques ne sont pas concordantes. Des ajustements *s'imposent pour atténuer* les heurts.

Notre société a mis en place progressivement un système de garantie contre les risques du chômage. Il combine l'intervention des solidarités nationale et *interprofessionnelle. Son coût pour* la collectivité s'élève à 12 milliards de francs. Les cotisations du système conventionnel d'assurance ont été ainsi portées en quelques *années de 0,6 à 2,2 % des salaires*

Il faut maintenir et assurer cet acquis social mais aussi s'interroger sur son coût croissant pour la collectivité, et sur son efficacité, au double regard de la protection sociale et de la politique *active de l'emploi.*

Dans les mêmes limites financières, l'effort de solidarité peut s'exercer plus équitablement. Ses modalités peuvent être mieux orientées vers l'incitation au reclassement. Deux propositions, par *exemple, ont été faites en ce sens* et méritent attention : la création d'une indemnité différentielle pour les salariés acceptant un nouvel emploi à un salaire inférieur, *l'examen plus fréquent de* la situation des bénéficiaires de l'allocation *spéciale d'attente.*

Mais le problème est de fond. Tout système de garantie doit comporter un contrepoids : celui de la responsabilité. Sans la res*ponsabilité, la solidarité glisse* progressivement vers l'assistance. Une société libre ne survivrait pas longtemps à semblables dérives.

Pour éviter l'assistance ou la contrainte, trois objectifs doivent être recherchés : le rapproche*ment géographique des activités* et des hommes, l'adaptation à la réalité économique des qualifications et des formations, l'amélioration des conditions de travail.

● **Rapprocher les activités *et les hommes***

Le ministre de l'aménagement *du territoire a tracé, ici même,* la nouvelle « donne » pour l'espace *français (1). Je fais miennes ses* orientations.

Une meilleure répartition spatiale des ressources demeure un *objectif prioritaire dans la poli*tique de l'emploi menée par le gouvernement. Mais les contraintes physiques naturelles ne peuvent toutes être dominées.

Les hommes devront aussi aller vers l'emploi. Ils l'ont fait par obligation dans le passé. Aujourd'hui, des réticences sont apparues, qui sont à contre-pente d'une société et d'un monde en mouvement. Des mesures adoptées ces dernières années pour inciter à la mobilité n'ont pas atteint les résultats recherchés. D'autres freins que financiers doivent être *levés, en facilitant par exemple les* changements d'habitation, la poursuite de la scolarité des enfants, et en compensant la perte momentanée de l'emploi du conjoint.

● **Adapter les qualifications aux emplois**

Notre système éducatif débouche rarement sur la qualification professionnelle. Les difficultés d'insertion dans la vie active rencontrées par les jeunes achevant leur scolarité en témoignent. La F.P.A. (Formation professionnelle des *adultes*) est devenue, par excellence, un instrument pour *corriger ce défaut de qualification* initiale. Ce n'est pas naturel. C'est coûteux, et il convient de revenir à une répartition plus efficace des responsabilités entre les différents niveaux de formation.

Le dispositif de la loi du 16 juillet 1971 pourra — de la même façon — être mieux orienté, en fonction *d'une période d'adaptation rapide,* vers la formation des demandeurs *d'emploi et son* utilisation mieux coordonnée au niveau régional, où il convient de reconstituer des responsabilités souhaitables et souhaitées.

● **Aménager les conditions de travail**

Un dernier ajustement plus vaste est à opérer : celui du contenu et des conditions du travail aux capacités et aux aspira*tions des hommes.*

L'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires des travailleurs manuels, une meilleure prévention des accidents du travail, la promotion des réformes dans les entreprises, sont *partie intégrante d'une politique* dynamique orientée vers le plein *emploi.* Elles *conditionnent* l'accès des jeunes à des emplois que parfois ils refusent et qui doivent être occupés par la main-d'œuvre immigrée.

L'ensemble de cette politique d'ajustement a des limites. Elle est protectrice et corrective. Associée à une politique économique pour l'emploi, elle peut répondre aux exigences d'une *période* normale.

Mais, *pour faire face à des phé*nomènes d'une aussi grande ampleur que ceux connus depuis 1973, c'est un projet national qu'il faut proposer.

Un projet national

En alternative à une politique dynamique et volontariste de l'emploi, on n'oppose qu'une *atti*tude : celle du repli et de la résignation, de l'assistance et de la répartition. Réduire la population active en diminuant brutalement et globalement la durée du travail et en abaissant de la même manière l'âge de la retraite, voilà l'essentiel des propositions.

Qui ne rêve de travailler moins longtemps, au même salaire ? N'est-ce pas là, en définitive, l'ob*jectif vers lequel nous tendons ?*

Mais une chose est de se fixer des objectifs. La raison nous convainc qu'ils seront atteints, lentement, au fur et à mesure de la *poursuite du progrès économique* et technique et de l'amélioration de la qualité de la vie qu'elle permettra.

Autre chose est de laisser croire que ces *objectifs sont à portée de* main.

On croit transformer des objectifs concevables à long terme en moyens d'une politique à court terme de l'emploi. C'est en fait tirer un véritable chèque sans provision sur *le progrès économi*que. C'est le compromettre du même coup.

De telles propositions pour la collectivité nationale seraient hors de proportion avec nos ressources. Leurs effets sur l'emploi seraient réduits *dans l'immédiat* et *néfastes* à terme.

Cette attitude de facilité est à l'opposé de celle du gouvernement.

La volonté qui le guide, dans tous les aspects de sa politique, lui est dictée par *les enseignements* du passé, l'observation lucide du présent, et surtout les perspectives à court et à moyen terme telles que nous pouvons les prévoir.

La crise pétrolière de 1973, en *dehors de ses conséquences direc*tes, a fait surgir des réalités nouvelles et immenses. Les transferts rapides de technologie, le développement prodigieux des moyens de communication, ont entraîné des bouleversements fondamentaux. Des peuples, jeunes, nombreux, prennent place dans le jeu du monde.

Une exigence nouvelle s'est exprimée, entraînant le transfert d'une partie du revenu national des pays industrialisés vers ces pays détenteurs des richesses de base, matérielles ou humaines.

Une nouvelle répartition des activités est en cours. Notre supériorité de production est et sera *mise en cause.*

Devant ces bouleversements, deux attitudes possibles : subir passivement et se replier ; ou saisir l'événement comme une chance, celle d'un nouveau développement.

Les *Français ont quelquefois* connu dans leur histoire la ten*tation* de la passivité. Ils ont su montrer, bien plus souvent, qu'ils ne pouvaient l'accepter longtemps. Ils sont aujourd'hui devant un nouveau défi. Il les concerne tous et *il concerne leurs* emplois.

Il s'agit pour eux, d'abord, de prendre conscience clairement du nouveau contexte international dans lequel évolue l'économie na*tionale. Les moyens financiers et* technologiques dont disposent désormais les pays en voie de développement, joints à leurs capacité en hommes, ouvrent des perspectives *nouvelles* aux activités de production et de commercialisation.

De nouveaux échanges vont s'établir, incomparablement plus nombreux et plus diversifiés que par le passé. L'économie française *ne peut qu'en* bénéficier. Tout enrichisement des échanges enrichit les partenaires.

Un champ étendu est offert à l'exportation de notre savoir et de notre savoir-faire. *Nos ingé*nieurs, nos techniciens, notre *main-d'œuvre* qualifiée dont le nombre croîtra sous l'influence de la formation initiale et complémentaire, pourront participer, hors des frontières nationales, à un *marché de l'emploi hautement* qualifié et riche de perspectives.

En retour, notre marché intérieur sera ouvert à de nouvelles concurrences. Notre force doit être de nous y préparer.

Des mutations progressives s'imposent *dans notre appareil* productif. Les entreprises, comme les *hommes*, doivent être prêtes à les assumer.

Toutes les conditions ne sont pas réunies pour que s'établisse un nouvel ordre économique. L'insuffisance *de ressources* financières de certains pays, leur *endettement*, le recyclage des capitaux pétroliers, la persistance d'égoïsmes et d'incompréhensions, les précautions à prendre pour que l'exploitation de *bas salaires ne débouche pas sur* une concurrence sauvage dont ne profiteraient même pas les nouveaux pays producteurs, sont des osbtacles qu'il faudra réduire ou contourner.

Un nouveau type de rapports doit en tout cas s'établir, fondés sur le développement partagé et *une concurrence maîtrisée.*

Nos économies nationales ont prospéré pendant un demi-siècle en permettant à toutes les classes de la société l'accès aux fruits de la croissance. Nous pouvons maintenant chercher le second *souffle de l'économie industrielle* en donnant aux peuples du tiers-monde la possibilité d'élever leur niveau de vie. Nous pourrons — généreux et égoïstes en même temps — donner le plein emploi de nos capacités humaines, intel*lectuelles et techniques désormais* à l'étroit à l'intérieur des limites nationales.

En trente ans, la société française aura été confrontée à trois défis fondamentaux : celui de la reconstruction de l'économie *nationale en 1945* ; celui de l'ouverture sur l'Europe en 1958 ; *celui de l'ouverture sur le monde* en 1976.

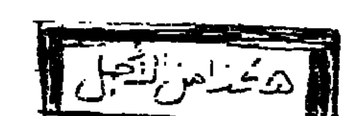
Les Français ont su relever les deux premiers. Le troisième ne leur apparaît pas encore clairement. Ils doivent en prendre conscience pour l'affronter et *mieux le surmonter.*

Nos générations porteraient en tout cas une lourde responsabilité si elles ne répondaient pas à l'attente de celles qui les suivent *et qui les interrogent* : « Que nous proposez-vous de grand ? »

FIN

(*) Ministre du travail.

(1) *Le Monde* daté 27-26 février 1977.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SIDÉRURGIE

Le comité consultatif de la CECA demande une « action urgente » pour remédier à la crise

Le comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) (qui regroupe les producteurs, les travailleurs et les consommateurs de charbon et d'acier des pays de la C.E.E.), s'est réuni jeudi 17 mars à Luxembourg pour attirer l'attention des chefs de gouvernement sur « *l'absolue nécessité d'une action urgente dans le secteur sidérurgique communautaire* ». Il a demandé à la Commission de la C.E.E., représentée par M. Etienne Davignon de « *préparer la mise en œuvre des dispositions du traité C.E.C.A. en vue de leur application sans délai en cas d'échec du nouveau plan anticrise et de rendre plus efficace son action dans le domaine quantitatif* » où les mesures de restriction sont restées souvent sans résultats. Le comité plaide instamment pour la réduction du volume des importations en provenance des pays tiers et pour le « *rétablissement des prix à un niveau propre à rééquilibrer la situation financière des entreprises et à sauvegarder l'emploi dans celles-ci* ».

En clair, cela signifie que les industries sidérurgiques de la Communauté demandent implicitement la mise en œuvre des articles 58, 61 et 74 du traité (proclamation de l'état de crise manifeste, instauration de prix minimaux et protection à l'égard des importations « périphériques »).

En réponse, M. Davignon a annoncé que la Commission se réunirait le 4 avril pour prendre des mesures partielles : instauration d'un système de licences automatiques pour toutes les importations d'acier dans la C.E.E. (afin de pouvoir mieux les surveiller) ; fixation de prix minimaux sur le marché des ronds à béton, en plein anarchie par suite de la concurrence effrénée des producteurs italiens de la région de Brescia ; fixation, pour les autres produits, de « prix-planchers », purement indicatifs, mais qui tiendraient lieu d'objectifs.

Au nom d'Eurofer, qui regroupe les producteurs, M. Jacques Ferry, tout en approuvant ces mesures, a estimé qu'elles étaient trop timides et ne pourraient « *endiguer les pénétrations abusives* ».

Relevons que, au même moment, M. Spethmann, président de Thyssen, le plus gros producteur d'acier d'Allemagne fédérale, a affirmé que son groupe comptait sortir de la crise en s'appuyant sur ses propres forces, grâce à la diversification de ses fabrications et aux importants investissements réalisés les années précédentes. Il a déclaré, toutefois, que, en accord avec le gouvernement fédéral, son entreprise assumera sa part de responsabilité dans les mesures décidées par la Commission, « *dès l'instant qu'elles respectent les mécanismes du marché* ».

NOUVELLES MESURES DE CHOMAGE TECHNIQUE DANS LES SERVICES D'USINOR A TRITH-SAINT-LÉGER

(De notre correspondant.)

Lille. — La direction d'Usinor à Trith-Saint-Léger a annoncé, mercredi 16 mars, au comité d'établissement, que le personnel des services de fabrication de toute l'usine et des services annexes chômera du 20 mars à 6 heures du matin au 12 avril inclus. Les services des études du personnel et de la comptabilité subiront un chômage réduit en fonction des travaux à assurer pour les usines de Dunkerque et de Mardyck.

Selon la direction, la situation du marché est toujours aussi mauvaise. En conséquence, une période de chômage de seize heures par semaine continuera à être appliquée, probablement jusqu'aux congés payés.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. ont vivement protesté contre cette décision. Ils appellent les travailleurs à poursuivre leur lutte revendicative.

MONNAIES

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	3/3	10/3
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	95 254	95 153
onds de stabilisation des changes	10 324	10 314
nuités de prêts de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	43	43
) CREANCES SUR LE TRESOR	14 502	13 748
onnaies divisionnaires	218	182
omptes courants post.	182	218
oncours au Trésor public	12 899	12 120
) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	70 091	68 405
ffets escomptés	27 319	27 206
ffets achetés sur le marché mon. et obl	32 980	32 519
vances sur titres	48	51
ff. en cours de recouv.	9 743	8 528
) DIVERS	3 390	3 299
	183 229	186 607

PASSIF	3/3	10/3
) BILLETS EN CIRCULATION	112 569	112 272
COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	7 721	7 838
omptes des banques, institutions et personnes étrangères	713	838
ompte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 793	2 793
COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	483	352
COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	11 991	9 790
omptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	10 017	8 021
tres comptes dispos. et autres engag. à vue	1 974	1 769
RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	44 135	44 135
CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 443	1 443
DIVERS	5 377	4 777
	183 239	180 607

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans *le Monde* du 17 mars, page 34 : « L'indice mensuel de la production industrielle dépasse maintenant le plus haut niveau atteint avant la crise : 125 durant l'été 1974 ». Il fallait lire 128.

A L'ÉTRANGER

Une nouvelle année difficile pour la Grande-Bretagne estime l'O.C.D.E.

La Grande-Bretagne doit s'attendre pour 1977 à une nouvelle année d'austérité, mais à moyen terme « *une nette amélioration de la situation semble possible* ». C'est ce qui ressort de l'étude annuelle consacrée à ce pays par l'Organisation de coopération et de développement économique et publiée ce vendredi 18 mars.

Optimiste il y a un an pour l'année 1976, l'O.C.D.E. est revenue à plus de réserve. Les deux crises de la livre dans le courant de l'année ont mis en relief la fragilité de l'économie britannique. Le chômage est passé entre 1975 et 1976 de 3,9 à 5,4 % de la population active, et s'est stabilisé à 5,5 % (indice de janvier 1977), les exportations se sont fortement ralenties au second semestre, l'inflation est restée forte.

Bien que la politique gouvernementale —exposée dans une lettre d'intention au F.M.I. (nouvelle compression des dépenses publiques, relèvement des droits sur les tabacs et boissons, régulation monétaire plus rigoureuse) soit approuvée par l'O.C.D.E., l'organisation n'en prévoit pas pour autant d'amélioration sensible en 1977 : « *Il faut s'attendre à une nouvelle période de croissance lente, de baisse des revenus réels disponibles et de hausse du chômage.* » Selon les prévisions du château de la Muette, la croissance du produit intérieur brut ne devrait pas dépasser 1 %. Quant au nombre de chômeurs, il pourrait atteindre 1,5 million à la fin de 1977. Enfin la lutte contre l'inflation doit demeurer prioritaire. De 16, 5 % en 1976 le taux d'inflation, « *même dans les hypothèses favorables d'évolution des gains, paraît devoir rester supérieur à 10 % pendant la majeure partie de l'année* ».

Aussi l'une des variables décisives de cette lutte réside-t-elle dans le dispositif de la phase III de la politique des salaires qui doit entrer en vigueur au milieu de 1977. Alors que les pressions en faveur d'augmentations de salaires seront fortes, « *la santé de l'économie exigera des relèvements modérés, inférieurs à 10 % des gains moyens* ». Or l'étude souligne que la nouvelle politique des salaires a subi en 1976 des glissements du fait de l'augmentation des paiements au titre des heures supplémentaires, des primes pour travail en équipe, de reclassements catégoriels ayant pour effet de majorer les revenus sans enfreindre juridiquement les normes établies.

L'O.C.D.E. ne cache pas que cette lutte prioritaire contre l'inflation accroîtra les coûts sociaux du redressement économique. « *Il n'y a guère moyen,* affirme-t-elle, *d'empêcher les revenus des ménages de baisser pour la troisième année consécutive, et cette fois vraisemblablement dans des proportions appréciables. Peut-être faudra-t-il l'accepter comme l'inévitable contrepartie de la hausse de 15 % de leur revenu réel disponible dont les ménages avaient bénéficié entre 1970 et 1974.* » Les seuls signes encourageants pour 1977 résident dans l'amélioration vraisemblable de la balance des paiements à la faveur d'une plus grande compétitivité des prix, de l'accroissement de la production de pétrole de la mer du Nord et du freinage de l'expansion intérieure.

A moyen terme en revanche — pour 1980. — l'O.C.D.E. se montre plus optimiste pour l'économie britannique. Outre les progrès de la lutte contre l'inflation deux facteurs justifient, selon cette étude, des prévisions favorables : la modification de la politique économique et la contribution attendue du pétrole de la mer du Nord. Le premier facteur est caractérisé principalement par une stratégie industrielle fondée sur la nécessité d'opérer un important transfert de ressources vers le secteur manufacturé afin d'assurer une croissance alimentée par les exportations et les investissements(jusqu'à présent la faiblesse des investissements productifs est un des aspects notoires du « *malaise* » britannique). Quant au pétrole de la mer du Nord, il aura un effet bénéfique sur la balance des paiements courants : « *proche de zéro en 1975, on prévoit qu'il atteindra près de 8 milliards de dollars en 1980 et presque 12 milliards en 1985* ». Or la faiblesse de la balance des paiements a été « *le principal obstacle à la croissance à long terme du Royaume-Uni* ».

Le F.M.I. accepterait de prêter 530 millions de dollars à l'Italie moyennant de sévères mesures d'assainissement

De notre correspondant

Rome. — L'Italie a achevé jeudi 17 mars ses négociations avec le Fonds monétaire international (F.M.I.) auquel elle demande un prêt de 530 millions de dollars. Pour obtenir ce crédit, le gouvernement de Rome doit prendre des engagements précis. Ceux-ci devaient être examinés ce vendredi en conseil des ministres sur la base d'un document établi par les experts des deux parties.

Le F.M.I. a voulu entrer dans les détails après avoir épluché les comptes de l'Italie. Ses conditions sont très sévères : limiter en 1977 le déficit du secteur public à 15 000 milliards de lires (90 milliards de francs) ; limiter le crédit intérieur total à 30 300 milliards (180 milliards de francs) ; maintenir en 1977 et 1978 un taux d'accroissement des dépenses publiques inférieur à celui de l'inflation ; ramener ce dernier en 1978 à moins de 10 % (actuellement, la hausse des prix est de 22 %) ; enfin, ne pas augmenter de plus de 17 % le coût du travail en 1977 et freiner encore davantage sa progression l'année suivante. Pour y arriver, le F.M.I. insisterait sur un point délicat : ne pas tenir compte, dans les calculs de l'échelle mobile des salaires, des récentes augmentations de prix dues au relèvement de la T.V.A.

Si l'Italie accepte ces conditions, elle obtiendrait 450 millions de droits de tirages spéciaux (équivalant à 530 millions de dollars) en trois tranches successives. Comme l'a encore rappelé le ministre du trésor, ce montant assez faible doit surtout lui servir de certificat de bonne conduite. Mais l'obtention du prêt ne dépendrait pas seulement de conditions économiques : il est devenu aussi une affaire politique. Car l'avis de Washington et de Bonn, qui est déterminant, pourrait se fonder sur une évaluation globale de la situation italienne.

ROBERT SOLÉ.

● *L'indice de la production industrielle aux Etats-Unis* a augmenté de 1 % en février par rapport à janvier (indice 133,2 contre 131,9 en janvier sur la base 100 en 1967). En un an (février 1977 comparé à février 1976 la progression de la production industrielle est de 4,6 %.

Le bon résultat de février compense le recul enregistré en janvier (— 0,8 % par rapport à décembre 1976) à cause de la vague de froid qui a profondément perturbé l'économie américaine. En fait, celle-ci est en pleine reprise.

M. MILTON FRIEDMAN : l'échelle mobile est une bonne chose

M. Milton Friedman, le prix Nobel 1976 d'économie, a défendu le système de l'échelle mobile des salaires en Italie, mécanisme qui permet d'ajuster périodiquement, mais avec retard, les salaires en fonction de la hausse des prix. « *L'échelle mobile, à laquelle presque tous en Italie s'en prennent, n'est responsable de rien ; au contraire, c'est une bonne chose* », affirme le prix Nobel dans une interview qu'a publiée le journal florentin *la Nazione*.

« *L'échelle mobile ne suscite pas l'inflation, elle la reflète* », ajoute M. Friedman.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3	3 1/2	10	10 1/2
1 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	3 1/8	3 5/8	10 1/4	10 1/2
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	3	3 1/2	10 5/8	10 7/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	3	3 1/2	11 3/16	11 7/16

AFFAIRES

M. Jean-Laurens Delpech devient P.-D.G. des Nouvelles Galeries

Les Nouvelles Galeries, un des premiers groupes français de grands magasins s eréorganise. Le 28 avril son président-directeur général, M. Gérard Boulot, atteint par la limite d'âge (il aura soixante-cinq ans le 4 mai), abandonnera ses fonctions. Il sera remplacé par M. Jean-Laurens Delpech, qui fut de 1974 à 1977 délégué ministériel pour l'armement, après avoir assumé d'importantes responsabilités dans l'industrie (1). M. J.-L. Delpech est âgé de soixante-quatre ans. Simultanément, M. Piedelièvre, ancien P.-D.G. des Nouvelles Galeries, devenu P.-D.G. du Bazar de l'Hôtel de Ville lorsque les Nouvelles Galeries en avaient pris le contrôle, reviendra dans le groupe comme directeur aux côtés de M. Alfred Lombard.

Les Nouvelles Galeries, comme la plupart des groupes de grands magasins, connaissent depuis quelques années des difficultés. Les pertes enregistrées en 1975 (environ 27 millions de francs) devraient cependant être sensiblement inférieures en 1976. Le chiffre d'affaires total du groupe a atteint 9,3 milliards de francs en 1976, dont 4,8 milliards pour la chaîne intégrée, 1,8 milliard pour les magasins affiliés, 1,5 milliard pour le B.H.V. et 1,2 milliard pour les magasins populaires Uniprix. L'ensemble Nouvelles Galeries compte 63 grands magasins Nouvelles Galeries situés essentiellement en province, 53 Uniprix et 9 magasins B.H.Y.

Le groupe, qui emploie 22 000 personnes, étudie actuellement le moyen d'alléger des structures devenues trop lourdes et d'améliorer des circuits dont la complexité s'est sans cesse accrue.

(1) Ancien vice-président-directeur général de la Société des forges et ateliers du Creusot, ancien directeur des affaires internationales à la régie Renault, administrateur de nombreuses sociétés.

● *Unilever prend le contrôle de la société Fayard et Ravel.* — Le groupe anglo-néerlandais Unilever va prendre une participation majoritaire dans la société Fayard et Ravel qui exerce ses activités dans la fabrication des films en polytylène pour emballage et autres usages industriels dans deux établissements situés à Sainte-Sigolène (Haute-Loire) et Firminy (Loire). Par ailleurs, M. François Perigot, a été nommé P.-D. G. d'Unilever France.

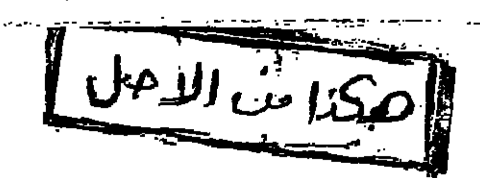
● *La production mondiale d'automobiles a augmenté de 15,5 %* en 1976, atteignant 39,3 millions d'unités, dont 29,6 millions de voitures, indique l'hebdomadaire spécialisé *Ward's Automotive Reports*. Mis à part l'U.R.S.S., le Mexique, l'Afrique du Sud et l'Argentine, tous les pays ont enregistré une progression de leur production.

Les Etats-Unis, dont la production a augmenté de 28 %, restent les premiers producteurs mondiaux devant le Japon (+ 13 %)

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRE SONT AJOURNÉES

Les négociations sur l'accord dit « Multifibre » qui s'étaient engagées, le 16 mars, à Genève, dans le cadre du GATT, on été suspendues après vingt-quatre heures de travaux. Cet accord, qui régit depuis trois ans le commerce mondial du textile, arrive à expiration à la fin de 1977 (*le Monde* du 14 décembre). Les négociations ont dû être reportées pour permettre aux pays de la Communauté européenne de se mettre d'accord sur une position commune. A l'inverse des Etats-Unis, du Japon et des pays en voie de développement, qui souhaitent la reconduction en l'état de l'accord, la Communauté européenne désire que celui-ci soit modifié. C'est sur l'importance des aménagements à apporter que la position des pays de la C.E.E. diverge. L'Allemagne et le Danemark estiment qu'une modification légère portant sur l'interprétation des textes existants serait suffisante. A l'inverse, les autres pays (la France et la Grande-Bretagne notamment) désirent la fixation de contingents globaux d'importation pour certains produits sensibles, ce qui entraînerait de profondes modifications du texte de l'accord.



ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Au sein de l'interprofession laitière

UN GRAVE DIFFÉREND OPPOSE LES INDUSTRIELS TRANSFORMATEURS AUX COOPÉRATIVES

Une crise a éclaté le 15 mars au sein de l'interprofession laitière. Au cours de l'assemblée générale du Centre interprofessionnel de l'économie laitière (C.N.I.E.L.) qui regroupe les producteurs et les transformateurs de lait (coopératives et industriels), la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL) a renouvelé sa proposition de créer une commission d'étude sur les différences de régime existant (notamment sur le plan fiscal, des charges sociales et des conditions de crédit) entre les coopératives d'une part et les industriels privés du secteur d'autre part.

La Fédération des coopératives laitières est opposée à la création d'une telle commission d'étude et le troisième partenaire, c'est-à-dire la Fédération des producteurs de lait, a préféré se tenir à l'écart du conflit, estimant que celui-ci ne devait pas être situé au sein de l'interprofession laitière mais à un niveau plus général. Dans la soirée, la Fédération des industriels laitiers a publié un communiqué où elle déclare : « *Constatant le refus de certains de ses partenaires de procéder à une étude objective de la situation (...), à l'avenir elle serait obligée de recourir à la même attitude, face aux demandes qu'elle ne pourrait agréer.* »

CONFLITS

Dans les Ardennes

REPRISE DU TRAVAIL A EATON-MANIL APRÈS SIX SEMAINES DE GRÈVE

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Le travail reprend à la fonderie Eaton-Manil, à Vivier-au-Court (Ardennes) après six semaines de grève. Le conflit avait menacé de réduire au chômage, faute d'approvisionnement en matières premières, plusieurs usines, dont D.B.A. (Ducellier, Bendix Air-Equipement). Déjà, 250 salariés sur les 780 avaient regagné leurs postes après l'évacuation, fin février, des grévistes qui occupaient les lieux.

Le 17 mars, par 204 voix contre 43, ceux qui poursuivaient le mouvement ont décidé de le suspendre, après avoir obtenu de la direction qu'elle renonce aux sanctions envisagées contre plusieurs délégués C.G.T. accusés de violences (cette organisation est majoritaire). Des menaces pesaient également sur l'emploi pour toute l'entreprise.

En revanche, les grévistes n'ont pu obtenir la satisfaction de leur revendication principale, c'est-à-dire le maintien d'un système d'indexation de salaire très avantageux dénoncé par la direction. Les discussions se poursuivent, les représentants des grévistes espérant obtenir que la grève n'ampute pas les diverses primes, treizième mois, etc.

CRÉDIT

M. ÉTIENNE DELAPORTE EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL

M. Etienne Delaporte, chef du service des interventions à la direction du Trésor, rue de Rivoli, est nommé secrétaire général du Conseil national du crédit, en remplacement de M. Roger Pujol, qui a succédé à M. Latapie au poste de directeur du Crédit national.

[M. Etienne Delaporte, né en 1928, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, a été sous-directeur et directeur adjoint à la direction du Trésor, et est administrateur de plusieurs sociétés et établissements nationalisés : E.D.F., Société générale, C.D.F. Chimie, etc., etc.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE LA HÉNIN

Le conseil d'administration de la Banque de La Hénin s'est réuni le 11 mars 1977 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976, qui font ressortir, après tous amortissements, provisions et impôts, un bénéfice net de 18 670 518,82 F dont 461 975 F de plus-value à long terme et 217 107 F de profit de construction, et après incorporation de la provision pour investissement de 193 586 F constituée en 1971.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 27 avril 1977, la distribution d'un dividende de 62 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 31 F, soit au total 93 F.

PRICEL

Le conseil d'administration de Pricel a, dans sa séance du 15 mars 1977, arrêté les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Compte tenu des revenus du portefeuille s'élevant à 17,3 millions de francs et des produits financiers à 5,7 millions de francs, le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1976 se monte à 16,2 millions de francs au lieu de 28 millions de francs en 1975.

Le bilan au 31 décembre 1976 a été arrêté sans qu'ait été effectuée la réévaluation du portefeuille prévue par la loi du 29 décembre 1976, le décret d'application n'ayant pas été publié ; la société n'a donc pu mettre en évidence les importantes plus-values que recèlent certains titres de son portefeuille. En revanche, le conseil a jugé prudent de constituer sur le portefeuille une provision complémentaire de 80,4 millions de francs pour tenir compte de la persistance de la baisse des cours de certains titres en portefeuille et de celle des pertes subies par certaines filiales. L'exercice se solde donc, après reprise de la provision pour éventualités et risques divers de 10 millions de francs, par une perte de 56,8 millions de francs.

Les comptes consolidés, qui seront présentés à la prochaine assemblée annuelle, feront ressortir, après une perte elle aussi importante, une situation nette excédant largement celle de la société.

Les mesures de réorganisation prises depuis 1976 et qui sont poursuivies au cours de l'année en cours pourraient permettre, sauf événements exceptionnels, de dégager pour l'exercice 1977 un résultat consolidé bénéficiaire.

En conséquence, le conseil proposera à l'assemblée ordinaire annuelle le maintien, par prélèvement sur les réserves, du dividende statutaire de 5 F brut et net par action, soit 7,50 F, avoir fiscal compris.

CRÉDITEL

Société de financement par Crédit-Bail pour les télécommunications

Le conseil d'administration, réuni le 15 mars 1977 sous la présidence de M. Pierre Chatenet, a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976.

Après la dotation de 34 808 696,64 F aux amortissements, le bénéfice net ressort à 45 516 789,32 F, soit 11,38 F par action, contre 10,87 F en 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 12 mai 1977 de fixer, pour chacune des 4 millions d'actions composant le capital, le dividende à 10,45 F, contre 9,85 F prorata temporis au titre du précédent exercice. En raison du statut fiscal de la société, ce dividende ne donne pas droit à avoir fiscal.

Les discussions avec l'Administration des P.T.T. pour la conclusion d'un nouveau protocole au titre de 1977 sont en voie d'achèvement ; elles prévoient un montant d'engagements supplémentaires de 250 millions de francs dont la plus grande partie sera couverte par autofinancement.

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « SOFICOMI » s'est réuni le 16 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1976 qui seront présentés à l'assemblée générale.

Les produits de l'exercice, taxes comprises, se sont élevés à F 68 644 935,39. Ils comprennent, en dehors du montant de F 10 395 547,44 de T.V.A., F 840 530,70 de préloyers versés au titre des opérations de crédit-bail non encore entrées en période de location, F 49 607 468,54 pour les immeubles loués en crédit-bail, F 7 013 929,26 de loyers et revenus perçus au titre des opérations de location simple, et F 787 460,85 de produits résultant du placement de la trésorerie.

La dotation aux comptes d'amortissements et de provisions s'établit au total, à F 14 183 013,40, dont F 8 981 703,40 pour les amortissements et F 5 201 310 pour les provisions constituées en complément aux amortissements au titre des opérations de crédit-bail.

Le bénéfice de l'exercice ressort à F 29 010 609,87, ce qui permettra au conseil de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende de F 16,75 par action aux 1 515 875 actions composant le capital social au 31 décembre 1976, compte tenu de la conversion de 15 875 obligations de l'emprunt convertible 1974. Pour l'exercice précédent, le dividende avait été de F 14,80, le capital étant alors composé de 1 500 000 actions.

Compagnie générale de financement immobilier COGEFIMO

Le conseil d'administration de COGEFIMO, réuni le 9 mars 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir, après amortissements, provisions et impôts, un bénéfice net de 13 787 930,73 F contre 9 070 970,37 F en 1975.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 28 avril 1977, la distribution d'un dividende de 21 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 10,50 F soit au total 31,50 F.

SFI — SOCIETE FRANCAISE D'INVESTISSEMENT en France et à l'étranger

Situation au 31 décembre 1976

Actif net		F. 80 171 867,98
Répartition de l'actif net (en %)		
. actions françaises		14,16
. actions étrangères		43,88
. obligations françaises		35,19
classiques	21,24	
indexées	9,01	
convertibles	4,94	
. obligation étrangères convertibles		5,17
. liquidités et autres éléments de l'actif		1,60
Nombre d'actions en circulation		498 361
Valeur liquidative		F. 160,87

(contre F. 145,68 au 31/12/1975)

Prochaine Assemblée Générale : 28/04/77

Dividende 1976 global proposé : F 8,08 (net F 6,90 + Avoir F 1,18) contre F 7,19 (F 6,20 + F 0,99) l'exercice précédent.

CROUZET

Les P.T.T. viennent de commander à Crouzet 1 000 compteurs imprimants téléphoniques. Ce nouveau produit, développé par le département « Péri-informatique-transport-télécommunications », se branche directement sur la ligne d'abonné et enregistre les impulsions téléphoniques. Baptisé « Jet » ou « Justificatif d'élaboration de taxes », ce matériel est muni d'une petite imprimante qui indique le numéro de téléphone demandé, le jour, l'heure, la durée de la communication et le nombre de taxes imputées. Il apparaît donc d'un grand intérêt pour le service d'exploitation des P.T.T. qui l'installera dans les centraux téléphoniques.

La livraison de ce marché, d'un montant de l'ordre de 5 à 8 millions de francs, hors taxes, est prévue pour le second semestre 1977 et le premier trimestre 1978.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Le conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, holding mère du groupe, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Ils se soldent par un bénéfice net de 316 millions de francs contre 345 millions pour l'exercice 1975. Le report à nouveau s'élevant à 264 millions de francs, le bénéfice distribuable est de 580 millions de francs.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 18 mai :

— De doter les réserves de 42 millions de francs ;

— De répartir aux actionnaires 270 millions de francs ;

— De porter le solde au report à nouveau, qui atteindrait ainsi 268 millions de francs.

Cette distribution, répartie entre les 29 700 000 actions au nominal de 100 F qui composent le capital social, correspond à un dividende net de 9,10 F soit, avec l'impôt déjà payé, un revenu global de 13,65 F par action. Le dividende serait mis en paiement le 13 juin (coupon 34).

L'an dernier, il avait été réparti 253 millions de francs entre 29 700 000 actions, soit 8,50 F et, compte tenu de l'impôt déjà payé, un revenu global de 12,75 F par action.

L'examen du compte de profits et pertes montre, d'une part une forte progression du résultat d'exploitation (289 millions de francs contre 182 millions), en raison notamment du redressement des résultats des sociétés verrières du groupe en R.F.A., d'autre part une diminution sensible des profits sur exercices antérieurs et sur réalisation d'actifs (64 millions de francs contre 158 millions).

PRINTEMPS S.A.

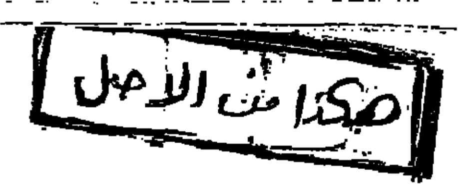
Le groupe Printemps est confronté depuis quelques années à une situation qui l'a contraint à annoncer et à mettre en application un plan de redressement.

Le succès de ce plan passe par le remaniement de la direction générale du groupe, rendu d'ailleurs nécessaire par les départs de MM. André Lautier, directeur général adjoint, et François Garnier, secrétaire général.

A cet effet, M. Bertrand Maus, vice-président-directeur général, assumera désormais l'entière responsabilité de la direction générale.

Afin de seconder M. Bertrand Maus dans les domaines non commerciaux, et à la demande de celui-ci, le président de la société, M. Jean Vigneras, a proposé au conseil d'administration de nommer un directeur général adjoint.

Le conseil d'administration a accédé à cette demande et a décidé d'appeler à ces fonctions M. Jean-Jacques Delort.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 MARS

Légère amélioration

...ne légère amélioration a été ...egistrée jeudi à la Bourse de ...s, où l'indice instantané a ...né 0,50 % environ.

...n certain nombre de valeurs ... été orientées à la hausse, ... que, dans la plupart des cas, ...maigreur du volume de tran... ...tions ait retiré une grande ... de leur signification à ces ...sses.

...levons, néanmoins, la pro... ...sion de Générale de fonderie, ...hoël, Arjomari, Presses de la ..., Aquitaine, Auxiliaire de na... ...tion, Europe Nº 1 et Air ...ide.

...ette amélioration était impu... à la diminution du déficit ... la balance commerciale en ...ier et à la hausse de l'indice ... la production industrielle. ... il faut bien trouver une ...on aux mouvements erratiques ...se produisent dans un marché ...jours soumis aux lois de la ...tique, et qui attend, sans ...re, les résultats du second tour ...élections municipales.

...utour de la corbeille, tout le ...de sait que le dernier acte ...mera dans un an, et que d'ici ...'hypothèque électorale ne sera ...levée, ce qui n'exclut pas des ...iations de cours dans un sens ...dans l'autre.

...ux valeurs étrangères : irré... ...arité des américaines et des ...mandes.

...ur le marché de l'or, kilo ...napoléon sont pratiquement ...bles à 23 880 F (+ 20 F) et ...90 F (— 0,10 F), la valeur ... transactions s'établissant à ... millions de francs contre ... millions de francs.

... signaler la nouvelle avance ...la rente 4 1/2 1973, indexée ... le cours du napoléon, qui ...t inscrit à son niveau le plus ...é (625 F), de même que l'em... ...nt 7 %, 1973.

...aux du marché monétaire
... privés .... 8 15/16 %

...RS DU DOLLAR A TOKYO

	17-3	18/3
...(en yens) ..	281 675	281 55

LONDRES

Le marché est calme et indécis : industrielles et pétroles sont irréguliers. Les mines d'or progressent vivement, en liaison avec la nouvelle hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) 150 25 contre 148 90

VALEURS	CLOTURE 17/3	COURS 18-3
War Loan 3 1/2 %	30 ...	29 7/8
Beecham	448	448 ...
British Petroleum	884	884 ...
Shell	514 ...	512 1/2
Vickers	177 ...	177 ...
Imperial Chemical	362 ...	361 1/2
Courtaulds	125 ...	124 ...
De Beers	2.5 ...	259 1/2
*Western Holdings	14 5/8	14 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	228 ...	228 ...
*West Driefontein	17 3/4	18 1/4

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Bénéfice net 1976 de la « holding » : 318 millions de francs contre 345 millions de francs en 1975. Dividende global : 13,65 F contre 12,75 F.

DENAIN - NORD-EST - LONGWY. — Bénéfice net 1976 : 60,22 millions de francs contre 135,70 millions de francs. Dividende global : 9,45 F contre 18,75 F en 1975.

LAFARGE. — Bénéfice net 1976 : 60,11 millions de francs contre 60,26 millions de francs (consolidé : autour de 180 millions de francs contre 130,5 millions de francs). Dividende global : 16,77 F contre 15,75 F.

CREDITEL. — Bénéfice net 1976 : 45,51 millions de francs, soit 11,38 F par titre contre 10,87 F en 1975. Dividende : 10,45 F contre 9,85 F.

ROBECO. — En 1976, les actifs nets ont atteint 4 339 millions de florins contre 4 047 millions en 1975. Les revenus sont passés de 179 millions de florins à 190 millions. La répartition finale s'élève à 3 1/3 % en titres ou, au choix, consiste en un dividende de 5,20 florins. Dans ce cas, le dividende total en espèces pour 1976 aura atteint 12,60 florins (inchangé par rapport à 1975).

DART INDUSTRIES. — Le bénéfice consolidé réalisé en 1976 a atteint 102 millions de dollars contre 79 millions, soit 4,26 dollars par titre contre 3,26 dollars en 1975.

CIPEC. — Bénéfice net pour 1976 : 5,77 millions de francs contre 9,23 millions (3 millions contre 1,4 million sans tenir compte des reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille). Dividende global : 5,71 F contre 6,23 F en 1975 (y compris un complément de 0,62 F reporté de l'exercice précédent).

NEW-YORK

A l'issue de cinq séances consécutives de hausse, les ventes bénéficiaires se sont amplifiées jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones (964,84) a fini par perdre 3,16 points, après en avoir initialement perdu plus de 5.

Le nombre de baisses ne l'a que légèrement emporté sur les hausses par 899 contre 664 et 509 inchangées.

Les nouvelles de l'économie, favorables à une poursuite du mouvement de hausse, n'ont pourtant pas manqué. Ainsi, en février, les revenus des citoyens américains ont progressé de 1,2 % contre un repli de 0,1 % le mois précédent. La *semaine dernière*, les ventes au détail se sont accrues de 3,5 %.

Selon toute vraisemblance, l'indice des prix de détail pour le mois de février, et qui devait être publié vendredi après-midi à New-York, ne sera pas aussi « bon », reflétant le contrecoup de l'hiver exceptionnel qui a sévi dans plusieurs Etats.

Juste après la séance, les opérateurs ont appris que la masse monétaire avait progressé de 1 500 millions de dollars la semaine passée.

Indices Dow Jones des transports, 229,89 (+ 1,51) ; services publics, 107,38 (+ 0,54).

VALEURS	COURS 16/3	COURS 17/3
Alcoa	58 1/2	58 7/8
A.T.T.	63 1/8	62 3/4
Boeing	44 1/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	31 1/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	133 1/4	134 ...
Eastman Kodak	73 7/8	72 7/8
Exxon	52 1/8	51 5/8
Ford	59 1/4	58 1/2
General Electric	51 1/2	51 1/4
General Foods	31 7/8	31 5/8
General Motors	73 1/8	73 ...
Goodyear	21 1/2	21 3/4
I.B.M.	284 1/4	283 3/4
I.T.T.	33 1/4	33 1/4
Kennecott	27 1/2	28 5/8
Mobil Oil	69 7/8	69 5/8
Pfizer	28 1/2	28 1/2
Schlumberger	68 1/4	68 3/4
Texaco	27 7/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 ...
Union Carbide	61 ...	60 3/4
U.S. Steel	48 3/4	48 1/2
Westinghouse	18 1/4	18 1/8
Xerox	50 ...	49 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 mars	17 mars
Valeurs françaises ..	93,2	93,8
Valeurs étrangères ..	103,3	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,6	68,7

BOURSE DE PARIS - 17 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
44	Sony	49 50	49 70	49 90	49 50
13	Tanganyika	13 30	13 20	13 35	13 40
245	Unilever	248	246 50	246 50	247 10
11 50	Union Corp.	14 10	14 15	14 40	13 95
133	U. Min. 1/10	131 50	138 10	138 50	130
93	West Drief.	110 90	113 ..	112 40	111 ..
32	West Deep	44 90	46 10	46 ..	45 20
78	West Hold.	90 20	92	91 50	92 ..
1 33	Zambia Cop.	1 35	1 37	1 33	1 34

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 992	4 992	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 721	4 745	4 71
Allemagne (100 DM)	208 375	208 735	206 50
Autriche (100 sch.)	29 365	29 405	29 35
Belgique (100 F.)	13 603	13 615	13 45
Danemark (100 krd)	85 140	85 270	83 50
Espagne (100 pes.)	7 267	7 287	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 590	8 588	8 57
Italie (1 000 lires)	5 631	5 633	5 525
Norvège (100 k.)	94 880	95 170	94
Pays-Bas (100 fl.)	193 900	199 900	198 50
Portugal (100 esc.)	12 900	12 925	12 75
Suède (100 krs)	118 320	118 460	117 50
Suisse (100 fr.)	195 100	195 325	196 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/3
Or fin (kilo en barre)	23860	23900
Or fin (kilo en lingot)	23860	23880
Pièce française (20 fr.)	236	235 90
Pièce française (10 fr.)	204 50	208
Pièce suisse (20 fr.)	211 50	213 50
Union latine (20 fr.)	198	199 90
Souverain	219 20	215 80
Pièce de 20 dollars	1058	1090
Pièce de 10 dollars	583	587
Pièce de 5 dollars	352	351 ..
Pièce de 50 Pesos	946	945 ..
Pièce de 10 florins	209 30	211 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1977 a été tiré à 574 593 exemplaires.

DEUX NOUVEAUX TEXTES PUBLIÉS A MADRID

L'amnistie pourrait s'appliquer à certains détenus condamnés pour « actions terroristes »

Madrid (A.F.P., Reuter). — Deux séries de décrets ont été publiées jeudi 17 mars et vendredi 18 au journal offciel espagnol. Ils élargissent les uns et les autres les mesures d'amnistie en faveur des prisonniers politiques, basques notamment.

Le décret publié le 17 mars *sous le titre « Mesures de grâce »* étend le champ d'application de l'amnistie proclamée par le roi en juillet 1976. Sont concernés par le nouveau texte les opposants politiques condamnés pour avoir mis en danger la vie d'autres personnes ou la sécurité de l'Etat. Dans les milieux judiciaires on *estime* que vont pouvoir ainsi être relâchés de nombreux Basques emprisonnés pour avoir été trouvés en possession d'armes à feu ou d'explosifs ou même pour *avoir été impliqués dans des* « actions terroristes ».

Sous le titre « Indulto general », un autre décret publié ce vendredi 18 mars étend en effet *les mesures d'amnistie* aux prisonniers ayant participé à des « actions terroristes ». Des informations recueillies dans les milieux proches du gouvernement indiquent cependant que seront écartés de l'amnistie ceux qui sont personnellement responsables de « crimes de sang ».

Deux cents prisonniers politiques sont encore détenus en Espagne, et plus de la moitié d'entre eux sont des Basques. Les autorités judiciaires vont maintenant examiner tous les dossiers cas par cas, et les premières libérations n'interviendront sans doute par avant deux semaines. Me Juan Maria Bandres, un avocat ayant *défendu de nombreux membres de* l'organisation basque ETA, a déploré que cette nouvelle amnistie ne soit pas totale. Les mesures publiées jeudi et vendredi ont été mises au point la semaine dernière par le conseil des ministres; en grande partie pour désamorcer la tension au Pays basque.

Ces nouveaux textes sont d'ailleurs accompagnés d'un décret créant des « juntes générales » *dans les provinces basques de* Biscaye et de Guipuzcoa, afin d'associer davantage la population à l'administration de ces régions.

Les « juntes » seront composées de représentants de conseils municipaux. Elles se réuniront au moins une fois par an, pour approuver le budget provincial et *décider des grandes lignes de* la politique régionale. Elles éliront également un conseil provincial, qui sera responsable de l'administration.

Un troisième décret, publié le 17 mars, satisfait en partie les demandes des Catalans pour une plus grande autonomie de leur province.

Le texte prévoit la création d'un Conseil général de la Catalogne qui mettra au point un statut d'autonomie pour la région. Ce statut devra être approuvé par le Parlement espagnol.

Le Conseil sera composé de sénateurs et de députés catalans élus lors des prochaines élections législatives ainsi que de représentants des conseils municipaux.

Neuf partis politiques de l'opposition — des communistes aux démocrates chrétiens — se sont d'ores et déjà félicité de cette nouvelle extension de l'amnistie.

● *M. Santiago Carrillo,* secrétaire général du parti commu*niste espagnol*, est arrivé le 17 mars à Paris pour se rendre au chevet de son frère gravement malade. M. Carrillo a obtenu, pour ce fait, du gouvernement espagnol un passeport valable dix jours. Il s'agit du premier voyage à l'étranger de M. Carrillo depuis qu'il est sorti de la clandestinité en novembre 1976 et qu'il est rentré en Espagne en février 1977.

M. Brewster, président de l'université Yale est nommé ambassadeur des États-Unis à Londres

Le président Carter a nommé le président de l'université de Yale, M. Kingman Brewster, ambassadeur des Etats-Unis à Londres. Il succède à Mme Anne Amstrong, nommée par le président Ford, et qui, après avoir, selon l'usage, remis sa démission au nouveau président, a quitté la capitale britannique.

Né en juin 1917, M. Brewster, qui descend d'une vieille famille de la Nouvelle-Angleterre, a derrière lui une carrière aussi variée que bien remplie. Ses études à Yale et à Harvard ont été interrompues par la seconde guerre mondiale, à laquelle cet isolationniste résolu a participé courageusement comme pilote de l'aéronavale, puis officier sous-marinier. Spécialisé dans le droit commercial international, il assiste M. Milton Katz aux débuts du plan Marshall. Il y prend le goût du service public et assumera au cours des ans diverses missions temporaires que lui confiera la Maison Blanche.

Mais, jusqu'à ce jour, c'est dans le domaine universitaire que s'est d'abord imposée sa forte personnalité. De 1950 à 1961, il enseigne à l'école de droit de Harvard. Cette même année, Yale lui propose la charge de « prévôt », second personnage de la hiérarchie administrative. Il accepte et se retrouve deux ans plus tard président de cette prestigieuse université. Lourde responsabilité, qui dépasse le simple magistère académique : il s'agit de « faire marcher la baraque », d'assurer ses ressources financières, de maintenir son niveau, d'arbitrer les multiples conflits internes qui sont le pain quotidien de ce petit monde clos qu'est le campus.

Kingman Brewster réussit là où nombre de ses pairs échouent. Yale n'est pas épargné par les troubles étudiants des années 60, mais son président se révèle un excellent médiateur, compréhensif à l'égard de certaines revendications, ferme envers les extrémistes. Quoique homme de juste milieu, il attire sur son « libéralisme » les foudres sarcastiques du vice-président Spiro Agnew, couvert bientôt de déshonneur. En 1970 — geste inhabituel pour un président d'université, dont le mandat n'est pas limité dans le temps — il remet sa démission au conseil d'administration, auquel il veut rendre compte de sa gestion. Celle-ci est largement positive et M. Brewster est reconduit dans ses fonctions. L'affaire fait assez de bruit à l'époque pour que Newsweek *consacre sa première page du 15 juin 1970 à celui qu'on surnomme, en jouant sur son prénom, « The King ». Un roi à la cour de Sa Gracieuse Majesté ne saurait qu'y être à sa place.*

En Tunisie

PLUSIEURS ANCIENS COLLABORATEURS DE M. BEN SALAH AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

(De notre correspondant.)

Tunis. — La police tunisienne aurait arrêté, au cours de ces dernières quarante-huit heures, plusieurs personnes qui seraient soupçonnées d'avoir participé à des distributions de tracts du Mouvement de l'unité populaire, reflétant les idées socialistes de l'ancien ministre de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, et critiquant la politique actuelle de la Tunisie.

Parmi celles-ci figureraient M. Brahim Hayder, ancien chef de cabinet de M. Ben Salah, ancien directeur adjoint du parti socialiste destourien et ancien ambassadeur à Belgrade ; M. Tahar Kacem, ancien président de l'Union des coopératives, et M. Tijani Harcha, ancien haut fonctionnaire de l'agriculture. MM. Hayder et Kacem avaient comparu en même temps que M. Ben Salah devant la Haute Cour de justice en mai 1970. Le premier avait été acquitté, le second condamné à cinq ans de prison.

Ces arrestations, dont on ignore le nombre exact, font suite à celles de M. Mounir Kachouh, professeur à l'Ecole normale supérieure de Tunis (« le Monde » du 15 mars) et d'un autre membre du corps enseignant, M. Mohamed Daoud. Les services officiels observent pour le moment un mutisme total sur cette affaire. — (Intérim.)

[Dans un communiqué diffusé à Paris, le Mouvement de l'unité populaire confirme que treize arrestations ont été opérées à Tunis, dont celles de MM. Brahim Haydar, Mohamed Bed Hadj Amor, Tijana Harcha et Abdeljelil Gahbiche. Selon le mouvement de M. Ben Salah, une cinquantaine de responsables du MUP *auraient également été appréhendés* en province.]

L'OR A 150 DOLLARS L'ONCE

Le cours de l'once d'or a monté de nouveau sur le marché libre de Londres, atteignant 150,25 dollars pour la première fois depuis dix-huit mois. Il était tombé à 103 dollars fin août sous l'effet des adjudications du Fonds monétaire international, après avoir frôlé 200 dollars fin 1974, à la veille de l'ouverture d'un marché libre aux Etats-Unis.

Les achats actuels, dont beaucoup émanent du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, sont à mettre en parallèle avec la forte hausse de certaines matières premières (café, cacao, étain, plomb) et traduisent l'intérêt renouvelé que les détenteurs de capitaux attachent au métal jaune, dont les perspectives de hausse sont jugées intéressantes à moyen terme.

ANGELA DAVIS A PARIS

De passage à Paris, Angela Davis a rencontré, mercr 16 mars, un groupe de personnalités — dont M. Henri Noguès président de la Ligue des droits de l'homme, et le profess Alexandre Minkowski — auprès desquelles elle a évoqué situation des prisonniers politiques aux Etats-Unis.

Qui connaît Ben Chavis ?

Elle ne ressemble plus à son image. Cette image d'un visage perdu sous le buisson serré des cheveux « afro » qui, placardée dans les rues, à Harlem, sur les murs de Paris à Berlin, fit d'elle un temps le symbole de la lutte émancipatrice des Noirs américains. Cheveux courts, bijoux stylisés, l'Angela d'aujourd'hui échappe au poster d'hier, s'éloigne du mythe qu'une longue campagne a fini par créer autour d'elle. Elle n'est plus, ne veut plus être qu'Angela Davis, communiste américaine et dirigeante de « l'Alliance contre la répression raciste et politique ». Mais le sourire reste le même, le regard aussi tranquille et le ton égal, de fermeté et de douceur mêlées.

Elles est à Paris depuis une dizaine de jours, discrète jusqu'à la veille de son retour à New-York, où l'attend, ce vendredi soir, un meeting de « l'Alliance ». Venue travailler au montage et au commentaire du film que Jean-Daniel Simon a réalisé à partir de son « autobiographie ». *Angela Davis a tout de même voulu parler ; pas d'elle, mais de ceux qui l'ont suivie dans les cellules des pénitenciers fédéraux. D'abord du révérend Ben Chavis, pasteur de vingt-neuf ans, leader du Mouvement des droits civiques en Caroline du Nord et condamné à trente-quatre ans de réclusion pour un crime dont il s'affirme innocent. On l'accuse d'avoir, en 1971, mis le feu à une épicerie et fait tirer sur des policiers.*

C'était à Wilmington : Ben Chavis, à la pointe du combat pour l'intégration scolaire, a accueilli des étudiants noirs expulsés dans son église (le Monde *daté* 26-27 décembre). *Le Ku Klux Klan attaque, la police et la garde nationale interviennent : le siège durera quatre jours. Un étudiant et un membre du Klan sont tués. Au procès, qui commence en juin 1972, un seul témoin à charge : un certain Allen Hall, repris de justice, qui, libéré depuis, s'est rétracté auprès d'un juge, assurant qu'il avait été circonvenu par le procureur et les officiers de police de Wilmington, en échange d'une libération plus rapide.*

Une nouvelle affaire Angela Davis ? Peu probable : le jeune pasteur ne répond pas aux « canons » qui font d'un cas exemplaire « l'histoire » dont les médias s'emparent. Angela, c'était l'agrégée de philosophie, l'étudiante en Sorbonne, l'élève la plus brillante d'Herbert Marcuse... Ben Chavis est seulement pasteur, envoyé par l'Eglise unifiée du Christ pour enquêter sur le racisme en Caroline du Nord. Presque un anonyme, et pourtant...

« Il est là, *dit Angela,* seul dans une cellule, dans une des innombrables prisons de Caroline du Nord où croupit 1 % de la population masculine noire de l'Etat. Un Etat où les salaires les plus bas attirent les monopoles. Un Etat où l'on a presque totalem détruit les syndicats, car, là organiser un syndicat, c'est être un communiste, autant un monstre. (...) »

Mais Angela Davis reste o miste : « La situation est meilleure aujourd'hui, *affi t-elle.* Pour gagner le vote Carter l'homme du Sud, a faire assaut de démagogie. P les Noirs, élire Carter, c'était nifester une volonté de chang ment. Mais, maintenant, le pr dent est pris au piège de innombrables promesses ; il d'autant plus vulnérable aux p sions de masse. »*Et cette pres pour Angela et ses camara commence par une lutte de les jours pour la liberté, co la répression,* « une lutte cent car elle touche à l'ensemble droits des travailleurs, qu'ils so Noirs ou Blancs, victimes même titre de la crise du sy tème... ».

La liberté partout ?

Angela, tout à l'heure, dev les caméras d'Antenne 2, a c un instant quand on lui a p de Boukovski, de Pliouchtch des autres. D'un sourire hésita elle a vite « effacé » un fâche « soi-disant » *collé — par habitu ou par réflexe ? — au mot dis dent. Maintenant, dans cett arrière-salle d'un café proche studios, elle veut bien en d plus. Un peu plus :* « J'ai m idées sur ce qui se passe Union soviétique... » *Un silen* « Il y a dissidents et dissident Certains sont même racist comme Soljenitsyne, telleme réactionnaire que Gerald Ford lu même n'a pas voulu le recevoir... »

Et les autres ? Une gêne, puis « Le socialisme ne se fait p en un jour. Il faut le temps d'é miner tous les vestiges laissés p le vieux monde. » *Mais, tout même, les ouvriers polonais, Charte 77, et ces partis comm nistes qui, en Europe, ont aujou d'hui pris leurs distances ? Lég flottement :* « En France, vo savez, le P.C. est très fort, s influence très grande. Aux Eta Unis, nous sommes encore t faibles, et la campagne orchest sur les dissidents vise d'abord freiner notre développement *Angela Davis, à l'évidence, co prend mal qu'on puisse insis encore. Elle n'est pas là po parler* « des autres ». « Nous, Noirs, nous avons que, s'il y un pays où l'on viole systémat quement nos droits les plus él mentaires, c'est bien les Etat Unis. J'ai du mal à faire pass un communiqué sur notre lut entre deux publicités, au bas la énième page d'un quotidien. je faisais la moindre déclarati sur les dissidents, je ferais à co sûr la « une » du *New York Tim* Mais je ne me laisserai pas ma puler par la presse américain Vous connaissez Boukovsk Pliouchtch, Amalrik... Qui conn Ben Chavis ? »

DOMINIQUE POUCHIN.

A B C D E F G

